vevey
ville d'images

RAPPORT DE GESTION 2018

DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2018

RAPPORT DE GESTION 2018

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2018

vevey
ville d'images

COUPE
À 16.3CM

SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

23 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

63 DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

101 DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION

153 DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉNERGIE

189 DIRECTION DES FINANCES

13 CONSEIL COMMUNAL

51 DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

79 DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

117 DIRECTION DE LA CULTURE

173 DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS

2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2018.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2018

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2018 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

la Syndique le Secrétaire

Elina Leimgruber Grégoire Halter

3

Pouvoir exécutif de la commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de cinq membres : une syndique et quatre municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ

L'année 2018 restera sans doute dans les annales de la politique veveysanne, avec la suspension de trois des cinq municipaux qui composent le collège municipal. Il s'agit là d'une crise institutionnelle majeure qui ne pouvait être passée sous silence ou esquivée au moment de rédiger le présent rapport. Si la Municipalité a, tout au long de l'année écoulée, tenté de garantir un fonctionnement efficient de l'administration, il faut admettre que les tensions au sein de la Municipalité, ainsi que les nombreux échos médiatiques et politiques qui ont entouré et amplifié cette crise, ont mis les collaborateurs de l'administration, en particulier les chefs de service, sous une pression importante. C'est ainsi un euphémisme de dire que cette année a manqué de sérénité. Le présent rapport est ainsi l'occasion de remercier tous les collaborateurs de l'administration, de l'apprenti au chef de service, pour tout le travail accompli.

L'année 2018 a été dense pour les collaborateurs de l'Administration communale. Vous découvrirez au fil des pages qui suivent le détail des activités et des projets en cours ou menés à bien durant les douze mois écoulés. Au rang des événements marquants, citons la rénovation et la réouverture du collège des Crosets après le sinistre du 4 septembre 2017, et le début du chantier du plus ancien de nos collèges, celui de la Veveyse. Les écoliers de cet établissement ont été transférés dans les pavillons du SIGE pendant les travaux. Au printemps, nous avons pu terminer le chantier de la route cantonale RC 742b, dite route de Saint-Légier, et au mois de septembre, c'était pour une autre artère très fréquentée, la RC 780, que des travaux ont été engagés. En matière d'énergie renouvelable, nous sommes fiers d'avoir pu participer à l'inauguration, le 23 mars 2018, de la nouvelle centrale CAD de Gilamont, fruit du partenariat entre Groupe-e Celsius et la Ville de Vevey.

Nous continuons par ailleurs à mettre en pratique notre slogan de législature, « Vevey, ville en mouvement », en ouvrant les salles de gymnastique à la population durant l'hiver et en mettant en place, en été, des activités sportives gratuites et accessibles à toutes et à tous.

2018 a également été marquée par le départ du chef de la Direction des finances, Gilles Altermath, qui occupait ce poste depuis près de 30 ans. Ce service, sous l'impulsion d'un nouveau chef, Alain Hersperger, a maintenant pour missions supplémentaires de consolider son contrôle interne et de mettre en place un système de controlling et de monitoring financier. Il apparaît en effet impératif de développer ces éléments cruciaux par une collectivité publique de la taille de la Ville de Vevey.

De son côté, la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration a étoffé son offre en matière de mesures pour l'acquisition de compétences de base pour le public migrant et développé différents cours dans le cadre du programme d'intégration communal afin de faciliter l'accès au monde professionnel. La DASLI a pu renforcer ses prestations en matière d'accueil et d'orientation pour la population précarisée de la ville à la recherche de solutions de logement, de soutien financier ou d'aide dans ses démarches.

Au niveau culturel, l'année écoulée a vu la naissance d'une véritable Direction de la culture ; celle-ci rassemble désormais musées, bibliothèque et toutes les autres structures culturelles au sein d'un service réunifié. Ce dernier s'est notamment employé à la rédaction de la brochure « Politique culturelle de la Ville de Vevey – Stratégie 2019-2026 ». 2018 a aussi été marquée par un Festival Images qui a bénéficié d'une fréquentation record et de la visite du président de la Confédération Alain Berset.

En 2018, avec une démarche concertée auprès de la population, des associations et des conseillers communaux, la Direction de l'urbanisme a avancé au pas de charge dans la révision du Plan directeur communal, vision globale de l'aménagement du territoire qui manque tellement à la Ville. Elle s'est également attaquée à l'épineuse question du stationnement en élaborant un plan directeur de stationnement largement accepté par le Conseil communal. La mobilité douce n'a pas été oubliée pour autant et occupe maintenant une place de choix dans certains espaces publics, avec la fermeture effective de la rue de la Byronne à la circulation et la piétonnisation de la rue du Nord.

Hormis des modifications dans l'organisation du nettoiement de la Ville, la Direction des espaces publics (DEP) a établi un inventaire exhaustif des toilettes publiques en vue de leur optimisation et rénovation, prévue en 2019. Elle a également œuvré à la sauvegarde du patrimoine avec, notamment, la restauration de 5 fontaines historiques et assuré le suivi de l'assainissement de l'éclairage public avec plus de 80 points lumineux remplacés par la technologie LED en introduisant l'éclairage dynamique. La DEP a commencé à offrir une nouvelle jeunesse aux écopoints de la ville afin de leur donner un visage plus ludique, et mené des campagnes de sensibilisation aux déchets sauvages, comme le projet "Le bon geste", destiné à lutter contre la prolifération des mégots. La DEP a également coordonné les travaux de réfection et de stabilisation de la digue des Bains Payes afin d'assurer la sécurité des usagers.

Les tâches informatiques ont été très intenses pour la Direction des systèmes d'information, avec les mises en place simultanées des programmes ProConcept (comptabilité et budget - la partie salaires était déjà en place), Nest, (contrôle des habitants, gestion des votations et facturation des débiteurs), ainsi que de la GED M-Files pour la numérisation et le traitement des factures fournisseurs. Le gros défi a été de gérer ces différents projets (et les autres tâches courantes) et de soutenir la Direction des finances et les utilisateurs dans la mise en production de ces nouveaux outils informatiques métiers remplaçant la gestion communale Gefi/g2i.2

Cette très brève revue de l'année 2018, avec aussi ses difficultés, mais surtout ses très nombreuses réalisations, permet d'aborder maintenant une année 2019 qui s'annonce riche en enjeux de premier ordre, dont la Fête des Vignerons fait office d'emblème. Nous nous réjouissons de la vivre en 2019. La Municipalité vous souhaite une bonne lecture du présent rapport. *La Municipalité*

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
dès le 1er juillet 2016 au 25 juin 2018

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAI)	Jérôme Christen
	Service des affaires intercommunales (SAI)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	
Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2016-2017 et 2020-2021)	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Etienne Rivier Elina Leimgruber
Etienne Rivier Municipal - Parti Libéral-Radical (Vice-présidence : 2017-2018)	Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Gérance - Vignes et caves - Economie et tourisme	Lionel Girardin
	Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile Culture institutionnelle - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	- Michel Agnant
Michel Agnant Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2018-2019)	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI)	Lionel Girardin
	Service culturel	Etienne Rivier
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
Lionel Girardin Municipal - Parti Socialiste (Vice-présidence : 2019-2020)	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)	Michel Agnant
	Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT)	Elina Leimgruber
	Réseau enfance Vevey et environs (REVE)	-
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
dès le 26 juin 2018 au 20 décembre 2018

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAI)	Jérôme Christen
	Service des affaires intercommunales (SAI)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	
Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2016-2017 et 2020-2021)	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique	Etienne Rivier
	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Etienne Rivier
Etienne Rivier Municipal - PLR (Vice-présidence : 2017-2018)	Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Gérance - Vignes et caves - Economie et tourisme	Elina Leimgruber
	Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile	-
	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)	
	Réseau enfance Vevey et environs (REVE)	
Michel Agnant Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2018-2019)	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI)	Etienne Rivier
	Direction de la culture - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	Etienne Rivier
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
	Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT)	
Lionel Girardin Municipal - PS, suspendu sur décision du Conseil d'État (Vice-présidence : 2019-2020)		

Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
dès le 21 décembre 2018 au 31 décembre 2018

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Législature 2016-2021
Dès le 1er juillet 2016/ état au 21.12.18

Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
Elina Leimgruber Syndique - Les Verts	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE)	Michel Renaud
	Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT)	Etienne Rivier
	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS)	Etienne Rivier
	Réseau enfance Vevey et environs (REVE)	Etienne Rivier
	Service des affaires intercommunales (SAI)	Vice-président de la Municipalité (Tournus)
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	
Etienne Rivier Municipal - PLR (Vice-présidence : 2017-2018)	Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Économie et tourisme	Elina Leimgruber
	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Michel Renaud
	Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile	
Michel Renaud Municipal	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique - Vignes - cave	Etienne Rivier
	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI) - Gérances	Etienne Rivier
	Direction de la culture (DC) - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	Etienne Rivier / Elina Leimgruber
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	

Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre, suspendu sur décision du Conseil d'État (Vice-présidence : 2016-2017 et 2020-2021)	**Michel Agnant** Municipal - Vevey Libre, suspendu sur décision du Conseil d'État (Vice-présidence : 2018-2019)	**Lionel Girardin** Municipal - PS, suspendu sur décision du Conseil d'État (Vice-présidence : 2019-2020)

ORGANIGRAMME

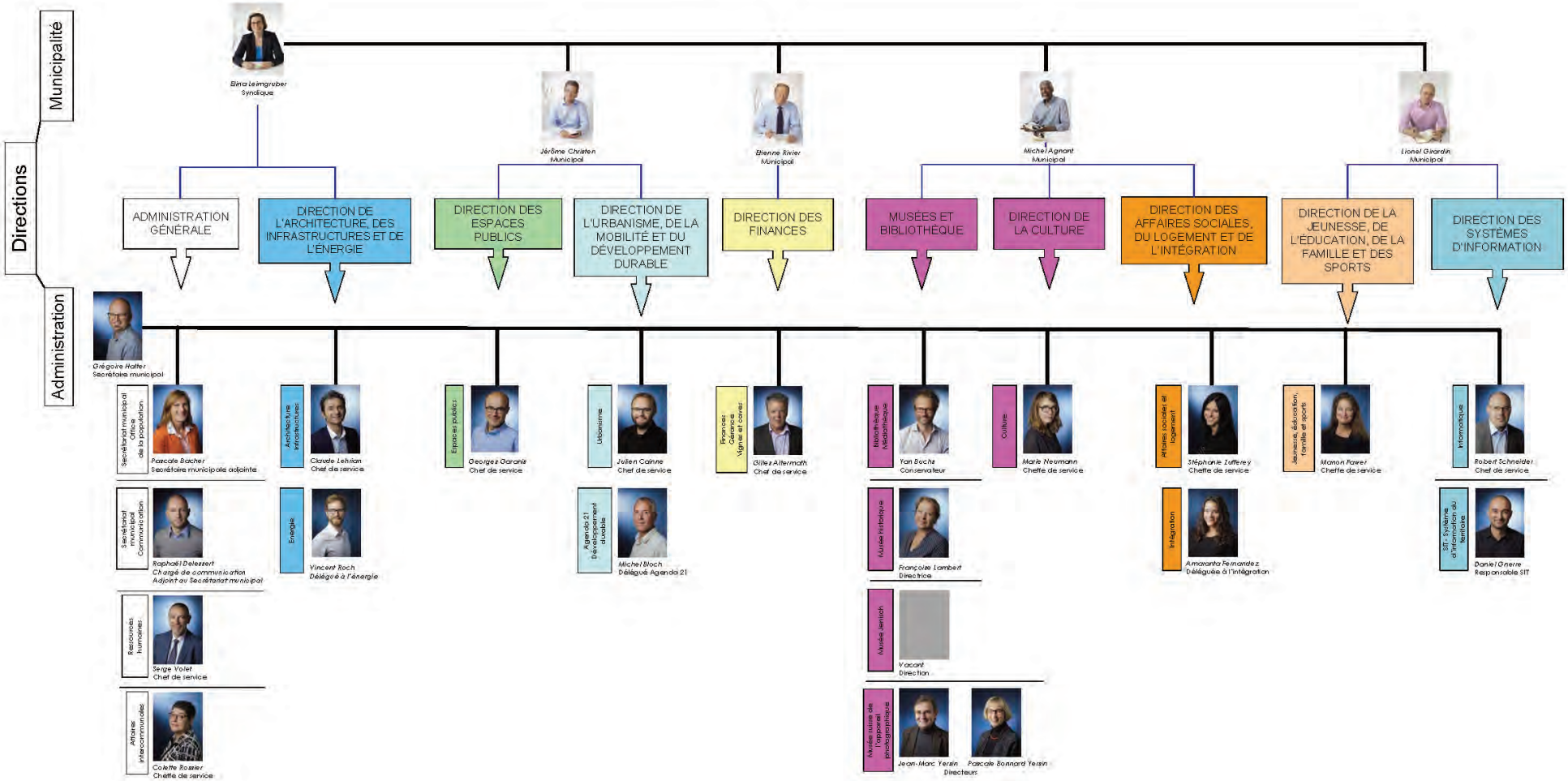

MUNICIPALITÉ

Organigramme (Etat au 25 juin 2018)

ORGANIGRAMME

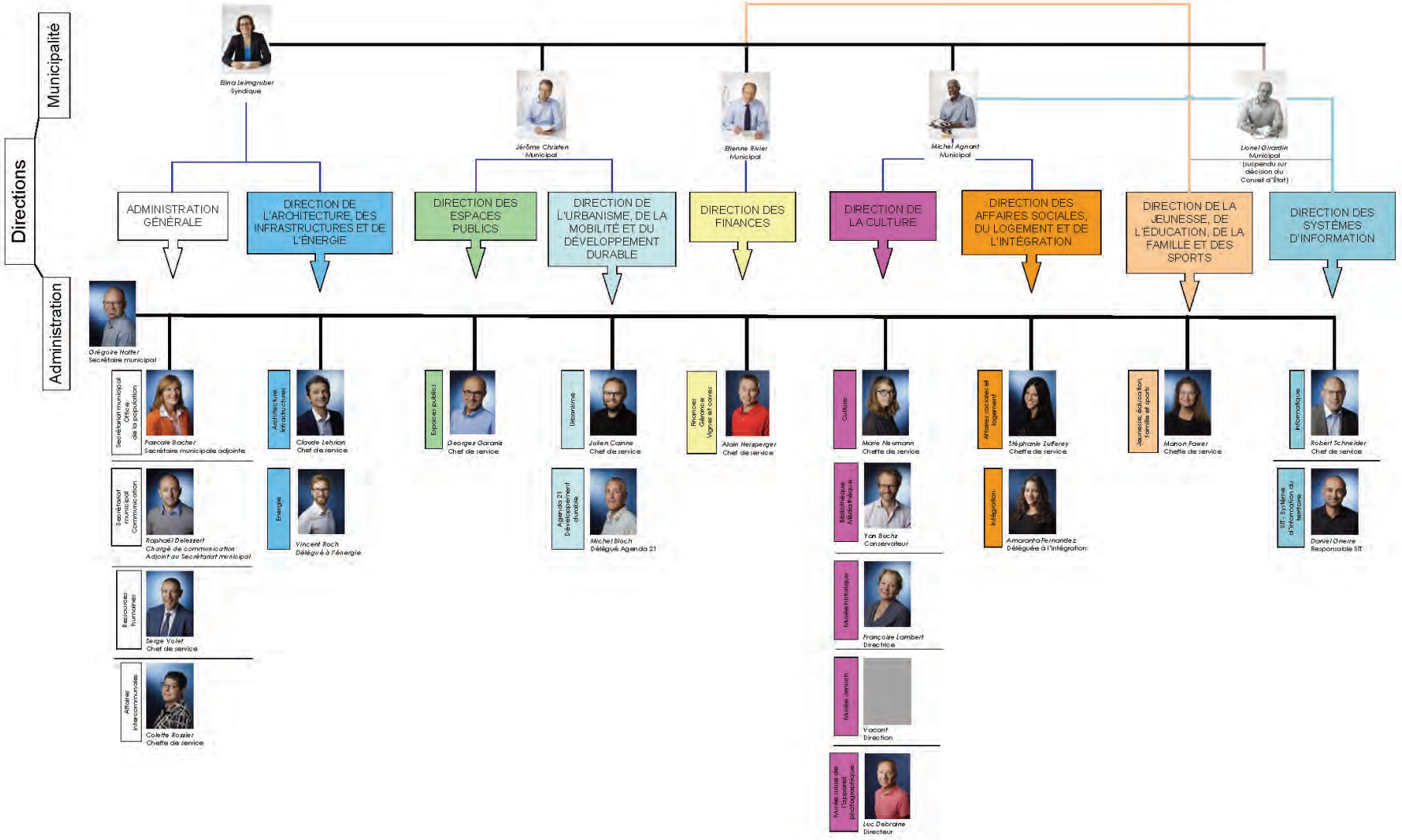

ORGANIGRAMME

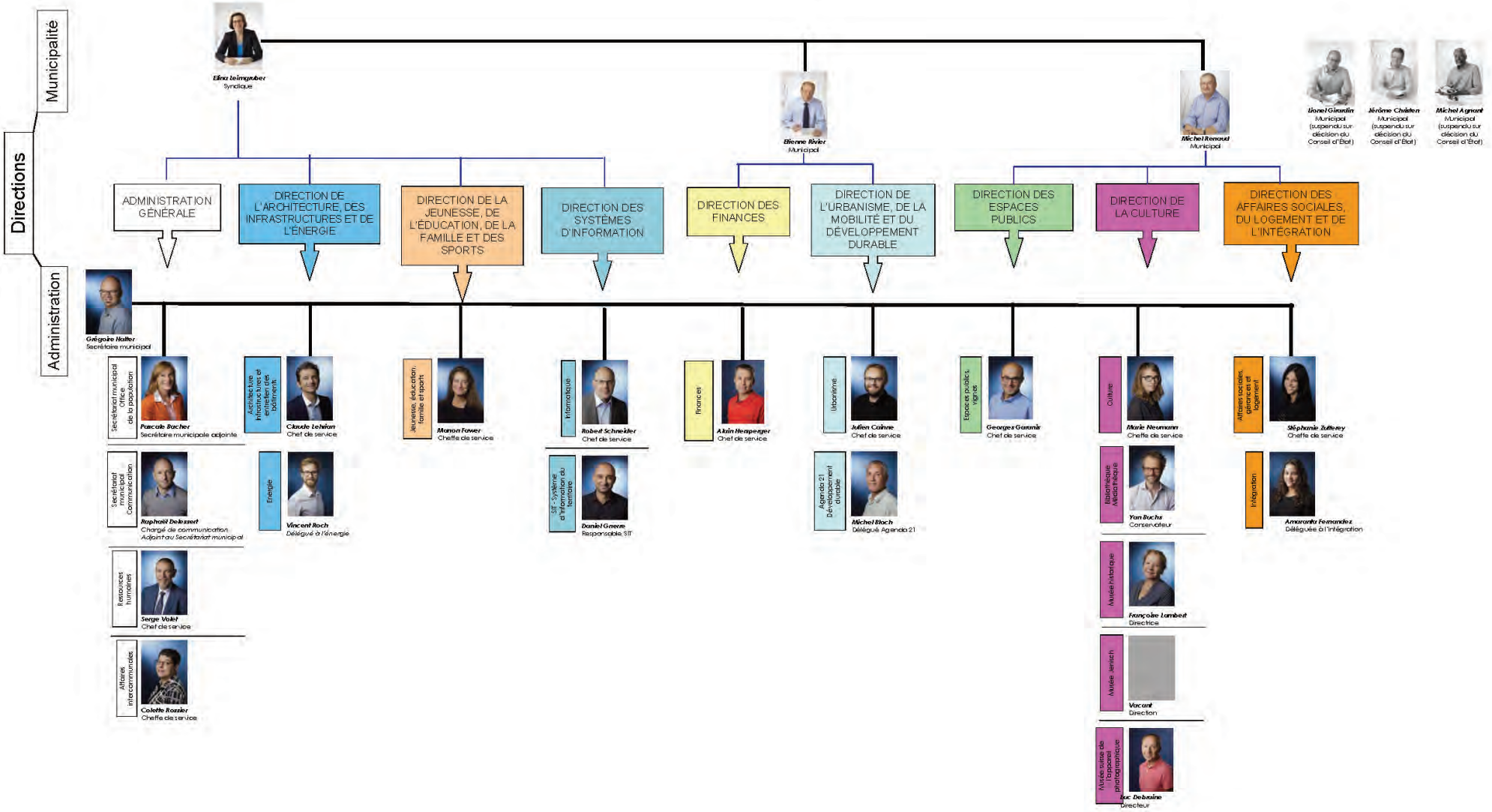

MUNICIPALITÉ

Organigramme (Etat au 31 décembre 2018)

13

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Ville. Les dernières élections ont eu lieu le 28 février 2016.
Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (école, transports, culture, sport, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans directeurs, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi la gestion municipale.

CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2018

Salle du Conseil communal depuis le 1er juillet 2018

Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PS	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
VER	BARANI	Marco	Employé	1966
VL - All. C.	BAUD	Francis	Docteur ès sciences économiques	1941
UDC	BAYS	Eric	Formateur d'adultes	1967
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
VL - All. C.	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraitée	1949
Déc.-Alt	BRANQUINO	Tiago	Eclairagiste/serveur/prof. de mathématique	1990
Déc.-Alt	BUCKEL	Milena	Oculariste	1983
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
PS	BUSSY	Cédric	Infirmier HES	1985
PDC	BUTTICAZ	Louis	Paysagiste	1960
PS	BUTTY	Pierre	Relations publiques	1962
PLR	CAMBES	Antonio	Entrepreneur-directeur	1971
VL - All. C.	CASELLINI	Olivier	Paysagiste	1969
PLR	CIANA	Marcia	Assistante sociale et éducatrice	1963
UDC	DANAI	Moïn	Etudiant	1996
PS	DE REGIBUS	Giuliana		1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
PS	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
VER	DORMOND	Antoine	Ing. Architecture du paysage	1986
PDC	DOS SANTOS DOMINGOS AEBY	Nuno	Maçon	1969
VER	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
PS	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
VER	FOSTER	Andreas	Architecte	1968
PLR	GATTI	Paolo		1956
PS	GIGON	Caroline	Infirmière, directrice adjointe EPS	1972
Déc.-Alt	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VER	GONZALEZ MOYA	Marie-Pilar	Juriste	1969
PS	GYGER	Henok	Aide enseignant	1989
Déc.-Alt	HALBRITTER	Christian	Maître professionnel	1971
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
VL - All. C.	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO-SICA	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	IMHOF	Vincent	Chef d'entreprise	1981
PS	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
VL - All. C.	JOBIN	Jadranka		1954
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VER	KAMBA	Lutete Jean	Enseignant répétiteur	1968
Déc.-Alt	KAMBALE	Dominique	Directeur-fondateur	1951
PLR	KELLER	Peter	Entrepreneur	1943
UDC	KIRISCI	Cihan	Gestionnaire de commerce	1988
Déc.-Alt	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
Déc.-Alt	LOPEZ	Elodie	Etudiante en Lettres	1993
Déc.-Alt	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
Déc.-Alt	LUCCARINI	Yvan	Objecteur de croissance	1970
VER	MAILER	Jamie		1960
PS	MAILLARD	Jean-Marie	Adjoint de direction	1961
VL - All. C.	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves		1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
PS	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Economiste -directeur organisation de santé	1964
PLR	MAYOR	Annette	Directrice administrative	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Etudiant, informatique EPFL	1995
VL	MEJBRI	Faouzi		1979

VER	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL - All. C.	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
VL - All. C.	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
PS	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
Déc.-Alt	PERFETTA	Gilles	Administrateur/ chargé de comm.	1980
VL - All. C.	PIEREN	Roger	Chef Service des Travaux	1960
PS	PIGUET	Adrien		1992
VL - All. C.	PILET	Steven	Aide infirmier	1988
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant	1995
PLR	PLANTEROSE DE BERVILLE	Liliane	ENseignante retraitée	1953
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
Déc-Alt	RENKENS	Marc	Etudiant	1980
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
PLR	RICCIO	Stéphane	Chef de chantier bâtiment	1982
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
VL - All. C.	RIGHETTI	Xavier	Ingénieur EPFL	1972
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
PDC	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
PLR/Vlib	RUSTERHOLZ	Danielle	Retraitée	1940
PS	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL - All. C.	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
VL	SHALHOUB	Basel		1959
VL	SIMONIN	Anne-Françine	Enseignante	1961
Déc.-Alt	SJÖBLOM	Nana	Illustratrice	1974
PS	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
Déc.-Alt	STUDER	Eric	Etudiant	1975
PLR	TRUFFER	Fabien		1987
Déc.-Alt	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
Déc.-Alt	VALLOTTON	Frédéric		1976
Déc.-Alt	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
VER	VINCENT CRUDO	Jenyfer	Conseillère-practicienne PNL	1969
VER	WAHLI	Colin	Animateur socio culturel	1992
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAUGG	Jacques	Retraité	1947

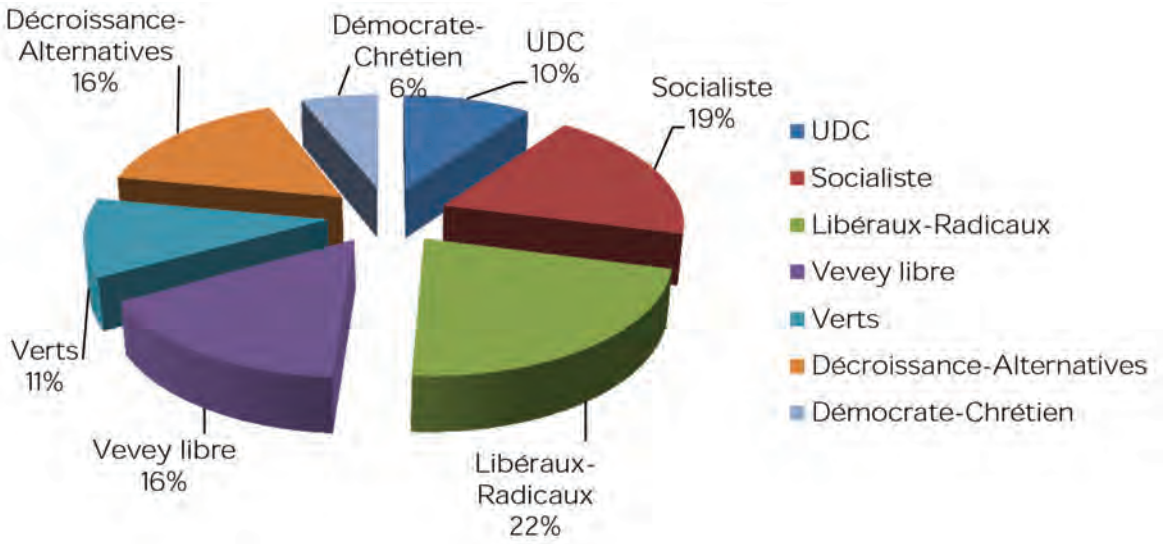

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2018

Première séance – Jeudi 1er février 2018

Nomination d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion
M. Clément Tolusso est nommé en remplacement de M. Yvan Luccarini (Déc.-Alt), démissionnaire

Rapport sur réponse au postulat de M. Vladimir D'Angelo intitulé « Le mouvement c'est la santé ! » (2017/RP22)
Rapporteur : M. Nicolas Bonjour
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera » (2017/RP23)
Rapporteur : M. Clément Tolusso
- Adopté

Interpellation de Mme F. Despot intitulée « De l'intérêt et du coût d'une brochure d'information »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. H. Gyger intitulé « Barrières sans ceintures de sécurité ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. A. Stan intitulée « Collège « Claude Nicollier », de Vevey »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée « Présentation, plaidoyer ou prosélytisme ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Molliat intitulée « Situation parking derrière la gare »
- Réponse annexée au procès-verbal

Interpellation de M. C. Tolusso intitulée « MVR vendangera-t-elle à Vevey-Vignerons ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. N. Bonjour intitulée « Gonflé à bloc »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme E. Lopez intitulée « Ordre, contre-ordre, désordre… »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme I. Jerbia intitulée « Une position forte pour un service public »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. C. Bussy intitulée « Pour des soins de proximité »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme I. Jerbia intitulée « Que devient La Veyre ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. A. Dormond intitulé « Décibels »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. B. Schobinger intitulée « Déménagement de la mosquée de Vevey, une faveur de plus ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Ch. Ming intitulée « "Vevey ville d'images" mais quelle image !!!!!!! »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Collège du cycle secondaire à Gilamont - La Municipalité lève les oppositions (2017/C37)
- Mise en place d'un outil de suivi et de planification énergétiques territoriaux financé par l'Office fédéral de l'énergie (2017/C38)
- Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration – nouvelle cheffe de service
- Direction des finances – nouveau chef de service (2017/C39)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe – aide aux pays en voie de développement – année 2017 (2017/C40)
- Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation des Galeries du Rivage (2018/C01)
- Réunification de la culture veveysanne sous l'égide de M. le Municipal Michel Agnant (2018/C02)
- Captation et diffusion des séances du conseil communal pour le premier semestre 2018 (2018/C03)

Deuxième séance - Jeudi 15 mars 2018

Assermentation de deux membres au Conseil communal
MM. Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby et Marco Barani sont assermentés en remplacement de M. Vittorio Rizzello (PDC) et de Mme Alexandra Melchior (Les Verts), démissionnaires

Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »
M. Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby et Mme Isabel Jerbia sont nommés en remplacement de M. Vittorio Rizzello (PDC) et de Mme Sandra Marques (PS), démissionnaires

Nomination d'un membre et de trois membres suppléants à la commission des finances
M. Cédric Bussy, suppléant, est nommé membre, Mme Caroline Gigon, MM. Nuno Manuel Dos Santos Domingos Aeby et Andreas Foster membres suppléants en remplacement de Mme S. Marques (PS), de M. Vittorio Rizzello (PDC) et de Mme Alexandra Melchior (Les Verts), démissionnaires

Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)
M. Marco Barani, suppléant, est nommé délégué, M. Jamie Mailer délégué suppléant en remplacement de Mme Alexandra Melchior (Les Verts), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux
Mme Sophie Métraux est nommée en remplacement de Mme Alexandra Melchior (Les Verts), démissionnaire

Nomination de deux membres suppléants à la commission de gestion
Mmes Giuliana De Regibus et Maria Antonia De Stefanis sont nommées en remplacement de Mme Sandra Marques (PS) et de M. Thomas Delavy (PS), démissionnaires

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la réfection du collège des Crosets suite au sinistre du 4 septembre 2017 (2018/P01)
Rapporteur : M. Vincent Imhof
- Adopté

Rapport sur prescriptions communales spéciales en lien avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) du 24 juillet 1991 et avec le Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) du 17 janvier 2007 (2018/P02)
Rapporteur : M. Vincent Matthys
- Adopté

Interpellation de Mme C. Gigon intitulée « Intégration encore et encore ! »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. J. Rilliet intitulée « Pour une administration accessible à tous ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme C. Gigon intitulée « Déchets organiques... mais que fait-on? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. A. Dormond intitulée « Mais où est passée la fresque ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. A. Foster intitulée « Utilisation de l'Espace Public, Quelles sont les règles ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Une communication qui suscite de nouvelles questions »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de M. Caroline Gigon intitulée "Des espaces verts beaux et bons pour la santé !" (2017/C36)
- Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot intitulée « De l'intérêt et du coût d'une brochure d'information » (2018/C04)
- Réponse à l'interpellation de M. Cédric Bussy intitulée « Pour des soins de proximité » (2018/C05)
- Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger intitulée « Déménagement de la mosquée de Vevey, une faveur de plus ? » (2018/C06)
- Réponse à l'interpellation de M. Christophe Ming intitulée « Vevey ville d'images » mais quelle image !!!! » (2018/C07)
- Ouverture d'un compte d'attente pour l'action N° 13 du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) - rue de l'Ancienne Monneresse (2018/C08)
- Dette, intérêts, cautions et garanties – situation au 31 décembre 2017 (2018/C09)
- Modification du règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (FEDD) (2018/C10)
- Création d'une Direction de la culture et nomination d'une cheffe de service (2018/C11)
- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – Comptes 2016 / 2017 (2018/C12)
- Gratuité des activités scolaires – Arrêt du Tribunal Fédéral du 7 décembre 2017 (2018/C13)

Troisième séance - Jeudi 17 mai 2018

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2018/P03)
Rapporteur : M. Pascal Molliat
- Adopté

Postulat de M. S. Pilet intitulé « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Requête des partis de l'entente veveysanne de suspension de M. Lionel Girardin de sa fonction de municipal auprès du Conseil d'Etat
- Rejeté

Interpellation de M. S. Pilet intitulée « La Ville de Vevey est-elle à la hauteur de ses prestigieux clubs sportifs ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Pilet intitulée « E.T. Téléphone Maison »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Ph. Herminjard intitulé « Lisibilité des comptes et budget de Vevey »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. V. Matthys intitulée « Le wifi public à Vevey, retour dans le futur »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de Mme I. Jerbia intitulé « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de Mme I. Jerbia intitulé « Des soins dentaires pour toutes et tous ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport par 40 voix contre 36

Interpellation de M. N. Bonjour intitulée « Grâce à la Ville, pour la Ville ! »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. C. Tolusso intitulée « De la parole aux actes »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Projet de règlement communal sur les procédés de réclame présenté par M. Y. Luccarini
- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de M. N. Bonjour intitulée « Rotonde raconte-moi une histoire »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de Mme I. Jerbia intitulé « Des zones 30 km/h en toute sécurité pour tous ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de Mme Caroline Gigon intitulée « Intégration encore et encore ! » (2018/C14)
- Réponse à l'interpellation de M. Alain Gonthier intitulée « Une communication qui suscite de nouvelles questions » (2018/C15)
- Réponse à l'interpellation de M. Clément Tolusso intitulée « MVR vendangera-t-elle à Vevey-Vignerons ? » (2018/C16)
- Ouverture d'un compte d'attente pour préavis concernant le remplacement du central téléphonique communal (2018/C17)

Quatrième séance - Jeudi 14 juin 2018

Election du Bureau du Conseil pour 2018-2019
M. Martino Rizzello (PDC) est élu président
M. Christophe Ming (PLR) est élu vice-président
Mme Sophie Métraux (Les Verts) est élue seconde vice-présidente
MM. Roger Pieren (VL) et Tiago Branquino (DA) sont élus scrutateurs
Mme Giuliana De Régibus (PS) et M. Cihan Kirisci (UDC) sont élus scrutateurs suppléants

Rapport sur gestion et comptes 2017 du Fonds culturel Riviera (2018/P07)
Rapport lu par Mme Anna Iamartino
- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (2018/P08)
Rapport lu par M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire (2018/P10)
Rapporteur : M. Bastien Schobinger
- Adopté

Rapport sur route cantonale RC 780 - demande de crédit d'ouvrage pour le remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts (2018/P11)
Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté par 34 voix contre 23

Rapport sur ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port - demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout (2018/P09)
Rapporteur : M. Karim El Khalifa
- Adopté avec amendement

Rapport sur demande de crédit pour la rénovation des fontaines historiques, patrimoine de la ville (2018/P12)
Rapport lu par M. Nicolas Bonjour
- Adopté avec amendement

Rapport sur réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia, intitulé "Ligne 215 : Un arrêt pour nos séniors et nos commerçants!" (2018/RP13)
Rapporteur : M. Steven Pilet
- Adopté

Communications de la Municipalité
- Endettement brut et net - situation au 31 décembre 2017 (2018/C20)

Cinquième séance - Jeudi 28 juin 2018

Rapport sur révision des statuts de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS Riviera) (2018/P04)
Rapport lu par M. Steven Pilet
- Refusé

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2017 (2018/P06)
Rapporteur : M. Gilles Perfetta
- Adopté

Commission de gestion – rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2017 (2018/P05)
Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2017
Rapport général de la Commission de gestion : M. Gilles Perfetta, président
Rapport de minorité lu par Mme Antoinette Walther

Administration générale (AG) et Ressources humaines (RH)
Rapporteur : M. Peter Schuseil

Direction des systèmes d'information (DSI y.c. SIT)
Rapporteur : M. Peter Schuseil

Service des affaires intercommunales (SAI)
Rapporteur : Mme Marie Moya

Direction de l'Urbanisme, de la Mobilité et du Développement durable (DU)
Rapporteur : M. Julien Rilliet

Culture institutionnelle et Service culturel
Rapporteur : Mme Antoinette Walter

Direction des Espaces Publics (DEP)
Rapporteur : Mmes Antoinette Walter et Marcia Ciana

Direction des Affaires Sociales et du Logement et de l'Intégration (DASLI)
Rapporteur : MM. Eric Oguey et Gilles Perfetta

Direction de l'Architecture et des Infrastructures et de l'Énergie (DAIE)
Rapporteur : Mme Marie Moya

Direction de la Jeunesse, de la Famille, l'Education et des Sports (DJEFS) – REVE
Rapporteur : Mme Isabel Jerbia

Direction des finances-gérances (DF), Musées et Bibliothèques, Vignes et caves, Économie et tourisme
Rapporteur : Mme Dora Rentsch

Finances (comptes 2017)
Rapporteur : M. Gilles Perfetta
- Adopté, décharge donnée à la Municipalité avec une exception

Sur proposition du groupe socialiste, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit du Fonds Buenzod de l'OSEO Vaud.

Sixième séance - Jeudi 13 septembre 2018

Assermentation de trois membres au Conseil communal
Mme Anne-Francine Simonin, MM. Marc Renkens et Jean-Marie Maillard sont assermentés en remplacement de MM. Olivier Schorer (VL), Jean-Pierre Boillat (Déc.-Alt.) et Thomas Delavy (PS), démissionnaires

Nomination de cinq membres à la commission de gestion
Mme Marcia Ciana, suppléante, MM. Pierre Butty, Pascal Molliat et Faouzi Mejbri sont nommés membres, MM. Victor Marinelli, Nuno Domingos Aeby et Jorge Maldonado suppléants en remplacement de M. Olivier Schorer (VL), M. Eric Oguey (PS), Mme Annette Mayor (PLR), M. Martino Rizzello (PDC) et de M. Peter Schuseil (VL)

Nomination d'un membre à la commission des finances
MM. Nuno Domingos Aeby, suppléant, est nommé membre, M. Jean-Marc Roduit membre suppléant en remplacement de M. Martino Rizzello (PDC), élu à la présidence du Conseil communal

Nomination d'un délégué suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux
M. Lino Lonardo est nommé en remplacement de M. Martino Rizzello (PDC), élu à la présidence du Conseil communal

Nomination d'un membre à la commission de fonds de l'urbanisme
M. Jean-Marc Roduit est nommé en remplacement

de M. Martino Rizzello (PDC), élu à la présidence du Conseil communal

Nomination de deux membres suppléants à la commission de l'énergie
MM. Xavier Righetti et Mario Stifani sont nommés en remplacement de M. Olivier Schorer (VL) et de M. Thomas Delavy (PS), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant au Conseil intercommunal du SIGE
M. Karim Jerbia est nommé en remplacement de M. Thomas Delavy (PS), démissionnaire

Préavis sur suspension rémunération de M. Lionel Girardin (2018/18)
Rapporteur de minorité : M. Alain Gonthier
Rapporteur de majorité : M. Werner Riesen
- Urgence refusée par 39 voix contre 31, transmis à une commission ad hoc

Interpellation de M. C. Tolusso intitulée « De la parole à l'audit »
- Réponse donnée oralement en cours de séance, résolution adoptée

Postulat de M. G. Perfetta intitulé « Plus d'espaces publics »
- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation de Mme D. Rusterholz intitulée « Quelle AOC pour la fumée de la Satom ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Pilet intitulée « Quel avenir pour l'accueil parascolaire Veveysan ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de Mme C. Gigon intitulé « Les Veveysanne-s, grands oubliés de la fête des Vignerons ? »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité
- Etude du concept de diffusion des séances du Conseil communal (2018/C23)
- Quai Perdonnet – Affaissement du quai – Dernier développement (2018/C26)
- Réponse à l'interpellation de M. Steven Pilet « La Ville de Vevey est-elle à la hauteur de ses prestigieux clubs sportifs ? » (2018/C25)
- Concession d'affichage - Compte N° 351.4272.01 (2018/C27)

Septième séance - Jeudi 11 octobre 2018

Assermentation de deux membres au Conseil communal
MM. Colin Wahli et Eric Bays sont assermentés en remplacement de M. Ludovic Tirelli (Verts) et de M. Antonio Caspar das Neves Duarte (UDC), démissionnaires

Nomination d'un délégué suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux
M. Cihan Kirisci est nommé en remplacement de M. Antonio Caspar das Neves Duarte (UDC), démissionnaire

Rapport sur refonte complète du site web de la ville www.vevey.ch (2018/P17)
Rapporteur : M. Karim El Khalifa
- Adopté

Rapport sur suspension de la rémunération de M. Lionel Girardin, municipal (R18/2018)
Rapporteur : M. Guillaume Pilloud
- Adopté tel qu'amendé par 54 voix contre 13

Postulat interpartis, déposé par les groupes UDC, PLR et PS, intitulé « Vevey : une situation intenable »
- Transmis à la Municipalité par 43 voix contre 35

Interpellation de M. T. Assaf intitulée « Vevey, stationnement. Blocage psychologique ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de Mme I. Jerbia intitulé « Pour un lac sans discriminations ! »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J.-M. Roduit intitulée « Nouveau collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet 3 »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot intitulée « Gestion des déchets, côté jardin » (2018/C28)
- Réponse à l'interpellation de M. Steven Pilet intitulée « Quel avenir pour l'accueil parascolaire veveysan ? » (2018/C29)
- Conclusion de trois nouveaux emprunts pour un montant total de quinze millions de francs (2018/C30)
- Réponses aux vœux du groupe des Verts (2018/C22)
- Ouverture d'un compte d'attente pour financer la part de Vevey aux frais d'établissement du PPA « A La Veyre Derrey » à St-Légier-La Chiésaz (2018/C31)

Huitième séance - Jeudi 15 novembre 2018

Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts communaux
M. Colin Wahli est nommé en remplacement de M. Ludovic Tirelli (VER), démissionnaire

Rapport sur initiative populaire communale « Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché » (2018/P16) et rapport commun des commissions 2018/14 et 2018/16
Rapporteur : M. Cédric Bussy
- Adopté (préavis municipal)

Rapport sur plan directeur du stationnement (2018/P14) et rapport commun des commissions 2018/14 et 2018/16
Rapporteur : M. Christophe Ming
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur projet de règlement communal sur les procédés de réclame (2018/27)
Rapport de minorité : M. Yvan Luccarini
Rapport de majorité : M. Victor Marinelli
- Rapport de majorité adopté par 43 voix contre 40

Rapport sur demande de crédit de Fr. 995'000.- pour l'entretien du patrimoine communal (2018/P19)
Rapporteur : M. Alain Gonthier
- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018, 1re série (2018/P21)
Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics »

Rapporteur : Mme Danièle Kaeser
- Adopté par 48 voix contre 31

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Entrée en force ou pas ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de Mme Caroline Gigon intitulée « Déchets organiques… mais que fait-on? » (2018/C32)
- Groupement forestier de la Veveyse – Octroi de cautionnement pour la construction de la halle de stockage de plaquettes forestières à Fenil-sur-Corsier (2018/C33)
- Ouverture d'un compte d'attente avant préavis pour un mandat d'accompagnement en vue du renouvellement du parc véhicules et machines de la ville (2018/C34)
- Chiffres de l'impact de la Fête des Vignerons sur le budget communal (2018/C35)

Neuvième séance – Jeudi 6 décembre 2018

Rapport sur budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2018/P23)
Rapport lu par M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur budget du Fonds culturel Riviera (2018/P24)
Rapport lu par Mme Anna Iamartino
- Adopté

Dixième séance - Jeudi 13 décembre 2018

Assermentation d'un membre au Conseil communal
Mme Liliane Planterose de Berville est assermentée en remplacement de M. Thierry Assaf (PLR), démissionnaire

Rapport sur budget communal pour l'année 2019 (2018/P22)
Rapporteur : M. Werner Riesen
- Refusé

Interpellation de Mme I. Jerbia intitulée « Il était une fois un Port Historique Veveysan ! »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe – Aide aux pays en voie de développement – année 2018 (2018/C36)
- Remise en service du Wi-Fi gratuit à Vevey (2018/C37)
- Plan des investissements 2019 – 2021 (2018/C38)
- Réponse à l'interpellation de M. Thierry Assaf «Vevey, stationnement. Blocage psychologique?» (2018/C40)

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant			
Président du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'200.-
Secrétaire suppléant			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Membres du Bureau du Conseil			
1er et 2e vice-présidents	Annuel	Fr.	500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr.	30.-
Commissions permanentes			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Commission d'une journée	Journalier	Fr.	200.-
Commission d'une demi-journée	Demi-journalier	Fr.	100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr.	150.-
Commissions ad hoc			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Rapporteur (commission de 7 membres)	Par rapport	Fr.	150.-
Rapporteur (commission de 11 membres)	Par rapport	Fr.	250.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr.	25.-

23

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, le secrétariat municipal, la communication, les manifestations, ainsi que les naturalisations, les jumelages, l'office de la population, les archives et le secrétariat de la syndique. Le service des ressources humaines est également rattaché à l'AG.
C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4.chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis N° 7/2014 et N° 36/2016).
Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Municipalité
Affaires en cours
- Procédure de suspensions à l'égard de municipaux en fonction.
- Procédure de suspension de traitement.
- Dossier pénal en cours devant le Ministère public de l'arrondissement de l'Est vaudois.

Direction des finances / Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
Dossier clos
- Chantier de l'ex-EPA : réclamations des cessionnaires dans la faillite du café de la Valsainte, suite aux nuisances créées par le chantier de l'Ex EPA.
- Affaire c/CM : nuisances engendrées par le chantier des Moulins de La Veveyse. La Ville de Vevey est prise à partie, dans la mesure où elle a également procédé à des travaux de mise en séparatif des tuyaux, sous la route.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
Affaires en cours
- Dossier Château de l'Aile – Salle del Castillo isolation acoustique.
- Collège à Gilamont , recours contre le permis d'implantation.
- Quai Perdonnet, problème d'affaissement du quai.

Dossier clos
- Aménagement avenue des Crosets-Quai de Copet et rue de Fribourg,

Direction de l'urbanisme
Affaires en cours
- X c/ Ville de Vevey : recours concernant les conditions posées par le permis de construire en lien avec des places de parc
- X c/ Ville de Vevey recours rejeté aménagement d'une terrasse
- X c/ Ville de Vevey divers recours contre refus de permis de construire
- X c/ Ville de Vevey recours sur autorisation de construire
- X c/ Ville de Vevey oppositions à la Zone réservée
- Dénonciation préfecture (coupe d'arbres)
- Litige au sujet d'un permis d'utiliser (places de jeux et places de parc visiteurs)
- Moulins de La Veveyse – halle inox : En attente de décision du TF (place de parc)
- Ville de Vevey c/X Recours contre mesures de circulation ASR pour la FDV (ACV et Manor) : convention en cours de finalisation

Dossiers clos
- Opposition suppression halte MVR Gilamont

Direction des espaces publics
Affaires en cours
- Chute d'un arbre et ses conséquences civiles
- Infiltration d'eau dans un garage appartenant à un privé, suite à l'arrachage d'un arbre par la DEP qui aurait endommagé une conduite

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports
Affaire en cours
- Dossier X c/ Ville de Vevey plainte déposée par les parents d'un enfant qui s'est cassé la jambe lors d'une sortie avec la garderie.
- X c/ Ville de Vevey affaire (RH)

Direction de la culture
Affaire en cours
- X c/ Ville de Vevey dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers

Manifestations 2018 (liste non exhaustive)
- Cérémonie Mihai Eminescu
- Avivo – repas annuel
- Inauguration Totem mur escalade
- Visite et jardin Eglise orthodoxe suite rénovations
- 90 ans de la boucherie Armand Stubi
- Petit déjeuner de la Promove
- Inauguration Centrale de chauffage à distance (CAD)
- Repas de soutien des Amis du Reflet
- 10 ans de l'EVAM
- Inauguration Nature & Découvertes
- Patrimoine suisse – remise distinction
- Vibiscum – pose 50e plaque commémorative
- Numérisation des journaux veveysans
- Fête de la danse
- 50 ans du chemin de fer Blonay-Chamby
- Animai
- Coordination des villes de Suisse romande
- 160 ans du chœur symphonique de Vevey
- 20 ans du Magasin du Monde
- Célébration du bicentenaire du Cercle du Marché Vevey
- Vernissage Pictobello
- Journée des communes vaudoises à Bavois
- 20ème anniversaire jumelage Vevey-Müllheim
- 300 ans de la paroisse de langue allemande
- 30 ans du Centre Panorama
- 75 ans de la Fondation de Nant
- 100 ans du CVVT
- Fête multiculturelle
- Cortège de la Fête des écoles
- Cérémonie des promotions
- Fête du Blé et du Pain
- UVS - Journée des villes à Soleure
- Septembre musical
- Fondation de Verdeil – avant-première « A l'école des philosophes »
- Festival Images
- Rencontres avec les Municipalités de Morges, Châtel-St-Denis, Corsier, Bulle, Monthey, Corseaux, Fribourg, Chardonne, Renens, Bourg-en-Lavaux, Veytaux, St-Martin, dans le cadre du Festival Images
- 90 ans de Baer SA
- Sortie des jubilaires
- Inauguration collège des Crosets après incendie
- Petit déjeuner de la Promove
- 150 ans du Reflet
- Foire St-Martin
- Réception des nouveaux habitants
- Déjeuner commémoratif Henryk Sienkiewicz
- Concerts annuels de La Lyre

Nonagénaires et Centenaires

65 nonagénaires et quatre centenaires ont fêté leur anniversaire en 2018.
44 personnes qui le souhaitaient ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de sept conseillers(ères) communaux(ales) un(e) par parti ainsi que des suppléant(e)s. Elle est présidée par un membre de la Municipalité (tournus).
C'est toujours sous l'ancienne loi qu'elle s'est réunie à 10 reprises durant l'année 2018 et a traité 49 dossiers en séance d'audition. La Municipalité se base ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.
Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 119 dossiers, soit 153 candidat(e)s.
Le 1er janvier 2018 la nouvelle loi sur la nationalité et la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) sont entrées en vigueur. Le règlement d'application de la loi cantonale (RLDCV) a été transmis aux communes le 23 mars 2018.
La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.
Au cours de l'année écoulée, elle a enregistré 42 nouveaux candidat(e)s traités selon la nouvelle législation.

Votations et élections

Votations fédérale - cantonale – 4 mars 2018

Votation fédérale

1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'955	205'478	2'358'086
NON	486	27'414	445'464
PARTICIPATION	51.50 %	54.95 %	53.87 %

2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'127	56'954	833'837
NON	3'527	185'045	2'098'302
PARTICIPATION	51.50 %	55.18 %	54.84 %

Votation cantonale

1. Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires »

	Vevey	Vaud
OUI	2'419	98'216
NON	2'139	133'272
PARTICIPATION	51.50 %	55.73 %

Votation fédérale – 10 juin 2018

Votation fédérale

1. Initiative populaire du 1er décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	793	31'425	442'387
NON	1'921	116'032	1'379'540
PARTICIPATION	30.66 %	34.09 %	34.55 %

2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'418	130'953	1'326'207
NON	323	17'345	492'024
PARTICIPATION	30.66 %	34.09 %	34.52 %

Votation fédérale – 23 septembre 2018

1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'834	144'522	1'475'165
NON	344	23'034	529'268
PARTICIPATION	34.64 %	38.04 %	37.1 %

2. Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'232	106'484	774'827
NON	923	60'309	1'227'301
PARTICIPATION	34.64 %	38.05 %	37 %

3. Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'039	94'390	628'463
NON	1'088	70'968	1'358'712
PARTICIPATION	34.64 %	38.03 %	36.7 %

Votation fédérale – 25 novembre 2018

1. Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'783	77'770	1'145'099
NON	1'641	111'091	1'383'911
PARTICIPATION	39.77 %	45 %	46.7 %

2. Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	706	46'192	872'803
NON	2'918	151'413	1'712'999
PARTICIPATION	39.77 %	45.01 %	47.7 %

3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'595	102'055	1'666'844
NON	2'035	95'277	910'326
PARTICIPATION	39.77 %	45.02 %	47.5 %

Jumelage Vevey-Carpentras

L'année 2018 peut être qualifiée de routinière sur le plan des échanges. Cela a commencé par des rencontres sportives entre le Vevey-Natation et le club de natation de notre ville jumelle, les 9 et 10 juin à Carpentras, puis les 30 juin et 1er juillet à Vevey, avec un soutien financier de notre association.
La Foire de la Saint-Martin, ensuite, a permis à une délégation de Carpentras de venir rencontrer de nombreux veveysans traditionnellement en quête de produits provençaux de qualité en vue des fêtes de fin d'année.
A relever l'excellent accueil dont nos amis bénéficient à l'Hôtel Astra, qui joue le jeu du jumelage depuis plusieurs années en hébergeant les délégations invitées durant quelques jours à des conditions particulièrement favorables.

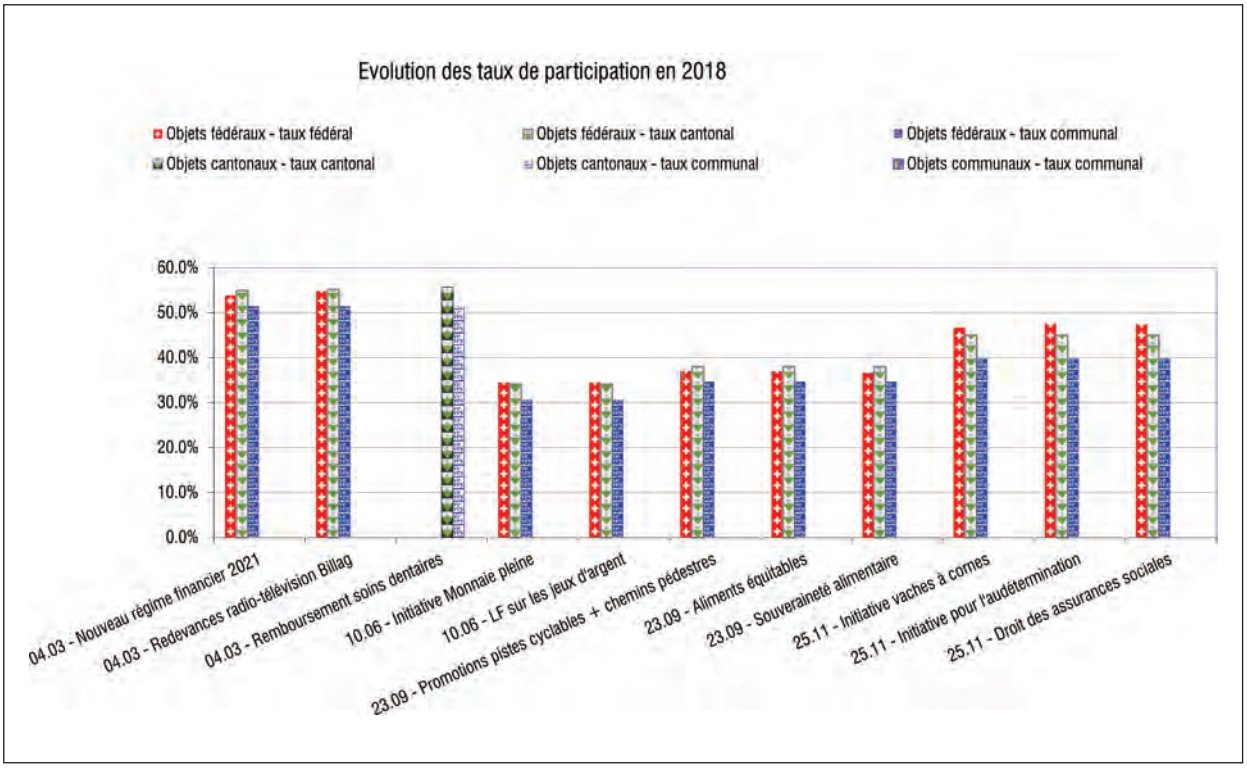

Ce même mois de novembre, entre le 24 et le 27, c'était au tour de la délégation veveysanne de représenter la ville et de proposer des produits suisses « non mondialisés » aux nombreux chalands qui fréquentent la Foire de la Saint-Siffrein. Cette importante manifestation régionale est l'occasion de retrouver des habitués - parfois des immigrés suisses, parfois des personnes du Vaucluse ayant participé à des échanges scolaires - intéressés par les activités proposées dans notre région, en particulier la Fête des Vignerons que certains ont déjà vécue en 1999. Ça a d'ailleurs été l'occasion de commencer la préparation du voyage d'un groupe qui participera à la journée de Vevey et de la Riviera du 8 août 2019.
L'Assemblée générale s'est déroulée le 4 juin 2018 en présence de 17 membres sur les 47 membres individuels et 4 sociétés que compte l'association dont le comité n'a pas subi de changement. Il y a notamment été question de l'accueil des carpentrassiens à la Fête des Vignerons et de la préparation du 35e anniversaire du jumelage, en 2020.
Pour conclure, les remerciements du comité vont aux membres de l'association, qui contribuent à la poursuite de ce jumelage, signé le 6 juillet 1985, ainsi qu'à la Municipalité et au Conseil communal pour leur soutien.

Alexandre Bays, président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

Jumelage Vevey-Müllheim

Introduction

Indubitablement, la commémoration du 20e anniversaire du jumelage, c'est-à-dire de nos fructueux contacts avec nos ami(e)s allemand(e)s du Markgräfler Land a été l'événement marquant de l'année écoulée. Cette aventure unique éclipsa toute autre manifestation.
Pour les 124 participants francophones, ce week-end des 9 et 10 juin 2018 restera un souvenir inoubliable. La Ville de Müllheim nous a gâtés, nous Veveysans, forts de l'expérience acquise cinq ans auparavant sur la Riviera vaudoise. Ainsi, nous n'ignorions pas ce que représentaient la charge, l'organisation et la responsabilité d'une telle fête, dont le déroulement et l'exécution furent sans accrocs. Cela a coûté à nos hôtes – ainsi qu'à nous, exécutants veveysans du jumelage – énormément de travail, de temps et de force nerveuse.
C'est pourquoi, au nom desdits francophones, notre Comité tient à exprimer sa gratitude aux Autorités et au groupe de travail müllheimois, pour tout ce qu'ils nous ont offert :
Un logement remarquable, une convivialité enviable, une générosité exceptionnelle, ainsi que deux succulents repas festifs.

Dénominateur commun

Dans leur allocution, les deux maires – Astrid Siemesknoblich pour Müllheim, et Elina Leimgruber pour Vevey – n'ont pas manqué de rappeler que leurs deux cités sont liées par la vigne et le vin. Quoique cette union fraternelle soit encore peu connue à Vevey, après 20 ans d'excellents contacts, il y a des résidents qui tissent des liens amicaux avec Müllheim, en les considérant comme une chance, pour édifier un futur européen unifié.

Programme alléchant

Le samedi fut placé sous le signe des rencontres sportives. Les joueurs de tennis de table, ainsi que les volleyeurs/euses défièrent leurs camarades germaniques dans de passionnants duels amicaux. C'est pourquoi il s'agissait avant tout de participer tout à fait conformément à l'esprit olympique. Peu importait la victoire ou la défaite, en l'occurrence.
Par ailleurs, la jeunesse représente la grande chance pour l'avenir d'un jumelage. C'est ce qu'affirmèrent les orateurs/trices, le lendemain, à la cérémonie officielle.
Malheureusement, faute de place, les adolescents veveysans du groupe musical Crescendo durent rester à la maison. Pourtant, ces jeunes furent remplacés par une fringante escouade de jeunes filles du groupe « Chœur à corps », qui enflammèrent la salle de fête du Bürgerhaus, par ses intermèdes choraux et chorégraphiques. En pleine forme malgré la chaleur d'un week-end printanier,

la Stadtmusik et La Lyre complétèrent agréablement ce beau programme festif.

Un peu faux ? Qu'importe !
Après la cérémonie officielle, quelques membres de la 1re société susmentionnées eurent l'occasion de souffler dans un corps des Alpes ; ça ne sonnait pas très juste après les premières mesures. Cependant, au bout d'un instant, ces musiciens improvisés trouvèrent peu à peu la bonne tonalité. Les joueurs suisses de cors des Alpes et le lanceur de drapeau s'enthousiasmèrent… Là également, l'opération fut couronnée de succès.

Aspect culturel
Dans le cadre du cénacle littéraire veveysan « RONDO » et du groupe de la « LESEGESELLSCHAFT » müllheimoise, les premiers contacts ont été noués il y a trois décennies. La commémoration du jubilé, les 9. + 10.6.18, dans le Markgräflerland, permit aux participants francophones et à leurs hôtes de découvrir la section littéraire du musée du margraviat, mais surtout une exposition fort intéressante.

Que faut-il encore mentionner ?
En ce qui nous concerne, rien de spécial, à l'exception de la Foire de la St-Martin, le 13.11.
Hormis la magnificence du 20e anniversaire de notre jumelage, peu de choses, à vrai dire, à épingler au tableau de chasse 2018.
Ce fut, à tout point de vue, une année de transition, entre le jubilé susmentionné et le glorieux événement qui illuminera l'été veveysan, du 18.7. - 11.8.2019, c'est-à-dire la grande Fête des Vignerons, de laquelle nos ami(e)s allemand(e)s se réjouissent beaucoup.

Conclusion
Nous n'aurons pas la prétention d'être exhaustif. Néanmoins, il sied de terminer ce trop bref rapport en revenant à la « Partnerschaftsfeier », un instant, afin de relever la participation très appréciée de MM. Hanspeter Sänger et Yves Christen, membres fondateurs du jumelage et ex-syndics, respectivement de Müllheim et de Vevey.
Que de souvenirs à évoquer !
Oui, indubitablement, la fête fut belle.

Au nom du Comité de jumelage
de l'Association Vevey-Müllheim,
Henri Chambaz, Secrétaire

Archives communales

Tâches et personnel
En 2018, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :
- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues – environ 30% du temps (idem 2017)
- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 20% du temps (idem 2017)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur – environ 50% du temps (idem 2017)

L'apprenti agent en information documentaire, qui avait commencé en 2016, a achevé sa formation avec succès en août.

Archives courantes et intermédiaires
L'archiviste a procédé au transfert d'un lot d'archives du Centre social intercommunal (près de 15 mètres linéaires d'archives).

Archives historiques
Les archives historiques s'étoffent constamment. En 2018, la famille Delafontaine a fait don de ses archives privées (1678-1876), et ces dernières, ainsi que les archives du Cercle des sciences naturelles (1936-2015) ont été inventoriées et conditionnées. La famille Burnat, dont le fonds est déjà constitué, a versé un très riche complément d'archives qui sera intégré en 2019.
L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2018, près de 18'400 notices descriptives sont disponibles. On peut notamment relever que l'ensemble des préavis, rapports et communications au Conseil communal entre 1816 et 2015, soit près de 7500 objets, ont été inventoriés et sont donc « recherchables » sur cette plateforme. Le système offrant la possibilité de joindre aux notices de description des images ou des documents numériques, l'archiviste a également travaillé à rendre l'inventaire plus convivial en l'illustrant au moyen de documents numérisés.
La quasi-totalité du budget de 2018 a été consacré à la numérisation et restauration des volumes des généalogies des familles bourgeoises de Vevey établies par Albert de Montet vers 1918. Disposant dès lors de copies de substitution pour la consultation, les volumes originaux, très sollicités, seront ainsi mieux préservés.
Le catalogue de la documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives a été unifié pour faciliter la recherche. De plus, quelques ouvrages relatifs à Vevey sont venus compléter ces ressources durant l'année.

Statistiques concernant les recherches
Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2018 :
Demandes internes
Nonante-quatre demandes (idem 2017) ont été traitées, totalisant environ septante heures de recherche, soit une moyenne d'environ quarante-cinq minutes par recherche.
Demandes externes
Les archives ont été sollicitées à 109 reprises (courrier, mails, téléphones, presque équivalent à 2017), ce qui représente près de 100 heures de recherche et de traitement, soit environ 1 heure par demande.

Consultation sur place
43 personnes sont venues sur place consulter les archives (-10% par rapport à 2017), passant chacune en moyenne 10,5 heures sur place, pour un total global de près de 460 heures. Les chercheurs sont en général reçus par deux pour optimiser les heures d'ouverture des archives.

Projets entrepris
En partenariat avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et avec le soutien financier de la Bibliothèque nationale et de la Ville, les journaux veveysans ont été scannés en 2017 et mis en ligne sur la plateforme Scriptorium début 2018.
L'archiviste a également participé au suivi du projet de gestion électronique des documents (GED) en collaboration avec la direction des systèmes d'information (DSI).

Par ailleurs, l'archiviste continue à s'impliquer dans le suivi et le paramétrage de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting.

Représentations, participations et formations de l'archiviste
A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).
L'archiviste est membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) depuis 2012.

Communication
La cellule communication, attachée au Secrétariat municipal est composée :
- d'un chargé de communication.
- d'une chargée de projets en communication et manifestations.

Rappelons que la cellule communication est à la disposition de la Municipalité et de tous les services communaux de la Ville de Vevey. Elle nourrit également des contacts réguliers avec les journalistes qui couvrent l'actualité veveysanne, et avec les organisateurs de manifestions qui se déroulent sur le territoire de la commune.
L'année 2018 a été particulièrement dense pour l'office de la communication. Toujours soucieux de communiquer à large échelle les nombreuses activités, actions et mesures mises en place par la Ville tout au long de l'année, le chargé de communication a rédigé et diffusé 75 communiqués de presse. A l'instar des années précédentes, ces communiqués ont été envoyés aux médias et aux conseillers communaux ; ils ont aussi été relayés à un large public via le site internet de la Ville et sa page Facebook.
En raison du contexte politique particulier à Vevey en 2018, les sollicitations des journalistes ont été très fréquentes. Notre ville a ainsi fait l'objet d'articles de presse et de reportages télévisés et radiodiffusés particulièrement nombreux l'an dernier.
Pour mémoire, depuis plusieurs années, le chargé de communication de la Ville de Vevey exerce aussi la fonction d'adjoint au Secrétariat municipal, en étroite collaboration avec le secrétaire municipal et son adjointe. Une activité très astreignante en 2018 compte tenu du contexte précité et de ses effets sur l'Administration communale.

Principaux travaux accomplis lors de l'année 2018
- Gestion des différents réseaux d'affichage de la Ville (politique, culturel, écrans LED, panneaux Info travaux) ;
- Animation des célébrations du 1er août à Vevey;
- Organisation et animation de la soirée annuelle des nouveaux habitants, bourgeois, électeurs et citoyens au mois de novembre. Ce rendez-vous a de nouveau attiré quelque 300 participants au mois de novembre ;
- Réalisation du visuel officiel Vevey 2019 poursuivant le concept élaboré il y a sept ans et consacré, cette année, à la Fête des Vignerons. Ce visuel réunit plusieurs membres de l'équipe technique de la Fête et divers figurants veveysans qui prendront part à l'événement. Il est diffusé à large échelle par le biais de la plaquette annuelle de Montreux-Vevey Tourisme et décliné sur le site internet de la Ville ainsi que sur sa page Facebook.
- Implication dans différentes manifestations locales, régionales;
- Animation lors de débats, de présentations publiques ou d'inaugurations ;
- Alimentation de Citoyenne TV ;
- Participation à la commission en charge de la refonte complète du site internet vevey.ch

Travaux récurrents
- Rédaction des communiqués presse, dossiers de presse, organisation de conférences de presse ;
- Réponses aux demandes régulières des médias ;
- Rédaction et relecture attentive de documents divers pour les services communaux ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes d'absence des titulaires ;
- Collaboration avec les services pour l'organisation et l'animation d'événements particuliers ; Présentation de séances d'information, cérémonies officielles, célébrations particulières ;
- Participation ponctuelle à la séance hebdomadaire de la Municipalité en tant que secrétaire municipal adjoint remplaçant, gestion du Greffe en cas d'absence des titulaires ;
- Prise de procès-verbal ponctuelle lors de séances de travail auxquelles prend part la Municipalité ;
- Pilotage, gestion et alimentation de la page actualités de vevey.ch ainsi que de la page Vevey sur Facebook ;
- Accueil de délégations chinoises en visite à Vevey plusieurs fois par année.

Coordination Fête des Vignerons 2019
La prochaine Fête des Vignerons se déroulera du 18 juillet au 11 août 2019 et devrait attirer 400'000 spectateurs et plus de 800'000 personnes au total à Vevey. Les travaux préparatoires de l'arène ont débuté le 15 octobre 2018 sur la Grande Place, qui est désormais entièrement fermée à la circulation et au stationnement depuis le début d'année 2019.
Au vu des proportions de l'événement et de la professionnalisation de son organisation, la Ville de Vevey s'est dotée d'une cellule « coordination Fête des Vignerons » intégrée au Secrétariat municipal. La coordination fait le lien entre les organisateurs de la Fête et les services communaux. Son rôle consiste à centraliser les demandes liées à l'organisation de la Fête, à les distribuer dans les différents services et à assurer leur suivi et leur diffusion. Elle centralise ainsi l'information et défend les intérêts de la Commune. A ce titre, elle participe aux différentes séances de commission de la Fête des Vignerons, notamment de mobilité, de sécurité et infrastructures de la Fête, ainsi qu'aux séances de chantier.
L'année 2018 aura été marquée par la signature le 10 octobre 2018 de la convention de concession d'utilisation du domaine public entre la Commune de Vevey et la Confrérie des Vignerons qui a permis au chantier de construction de l'arène de la Fête des Vignerons de débuter.
La coordination Fête des Vignerons a notamment été occupée par les tâches suivantes :
- Contacts quotidiens avec les organisateurs de la Fête des Vignerons et les différents responsables thématiques.
- Organisation de séances mensuelles de coordination interservices afin d'assurer la bonne diffusion de l'information au sein des différents services communaux et d'optimiser les processus.
- Négociation et mise en place de mesures d'accompagnement en faveur des commerçants et des habitants.

- Information aux habitants et commerçants, notamment au travers de soirées d'information, de courriers et de communiqués de presse.
- Réponses aux questions et sollicitations des habitants, commerçants, pendulaires, visiteurs, etc. en lien avec la Fête des Vignerons.
- Organisation de la journée régionale Riviera – Pays d'Enhaut du 8 août 2019 avec le soutien d'une mandataire externe.
- Mise sur pied d'une cellule de crise de veille, formation, organisation et suivi à l'interne.
- Organisation de l'état des lieux et de l'enlèvement du mobilier urbain sur la Grande Place en collaboration avec les services communaux pour permettre le début des travaux.
- Suivi des questions liées à la mobilité, notamment pour la mise en place des parkings périphériques pour les pendulaires.
- Coordination de la mise à disposition de locaux, notamment scolaires, pour la Fête des Vignerons (dimensionnement et définition des besoins, visites, organisation interne, etc.).

Bureau d'information

Très apprécié de la population, le bureau d'information (BI) est ouvert depuis janvier 2007. Il est le premier contact de la population veveysanne avec l'administration communale et en lien direct avec l'office de la population.
Le BI a pour tâches principales de renseigner la population sur différentes démarches administratives, de les orienter vers les services communaux ad hoc. Il traite également les demandes d'actes de mœurs (20 en 2018) et vend les cartes journalières CGN et CFF à disposition. Sept cartes CFF ont été vendues par jour en 2018 (le taux de vente, en baisse par rapport à 2017, s'élève à 90.9%. Ce taux de vente est en diminution constante, victime notamment de la "concurrence" des billets et cartes journalières dégriffés en vente sur le site web des CFF), ainsi que 362 cartes CGN demi-tarif et 95 cartes plein tarif, chiffres en très nette hausse par rapport à 2017 (+42% !).
C'est également le BI qui s'occupe de l'enregistrement des chiens.
Les deux collaboratrices du BI distribuent des cabas de bienvenue contenant diverses informations sur la ville de Vevey aux nouveaux habitants et à ceux qui le demandent, ainsi que divers formulaires (également disponibles sur le site internet de la Ville).
Elles s'assurent de la mise à jour de différents annuaires et listes, notamment le « quoi ? qui ? où ? Comment ? » sur le site internet de la Ville et le « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région ».
Elles assurent également de nombreux services pour l'ensemble de l'administration communale : affranchissement du courrier, réservations de salles à l'Hôtel-de-Ville, billets de train, voitures communales ou Mobility, vélos électriques, etc. selon les principes du plan de mobilité de la Ville
Elles collaborent également étroitement avec la DSI en ce qui concerne diverses mises à jour du site internet vevey.ch, et alimentent régulièrement la page Facebook officielle. La compilation de la revue de presse hebdomadaire et la participation ponctuelle à la création de dépliants et d'affiches font également parties des nombreuses tâches de ces collaboratrices.

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 25 juin 2018) sans les commissions municipales

	2016-2021	
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance	 E. Leimgruber J. Christen	SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50	 E. Leimgruber L. Girardin	SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	 E. Leimgruber	SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance	J. Christen E. Leimgruber	SAI
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration	 E. Leimgruber	SAI
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	 E. Leimgruber	SAI
SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance	 E. Leimgruber + L. Girardin E. Rivier J. Christen	SAI
GEDERIVIERA (gestion déchets)	J. Christen	SAI
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	 E. Rivier E. Leimgruber	SAI
Groupement forestier de la Veveyse	J. Christen	SAI
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité	 J. Christen	SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance	 E. Leimgruber M. Agnant	SMun
Energiapro Conseil d'administration	 E. Rivier	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Agnant	SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration	 E. Rivier	SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	 E. Rivier	SMun

	2016-2021	
Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		SAI
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	L. Girardin	SAI
Association de la Ferme Menthée		
(Conseil des délégués – M^me^ G. Rossier et M. Pavarini (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	M. Agnant	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMu
Membre	L. Girardin	
CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	L. Girardin	
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant	
Comité de direction	+ E. Rivier + M. Agnant	
FLR – Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Agnant	
Fondation Islamique	M. Agnant	SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	M. Agnant	SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	L. Girardin	
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme		SAI
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		SAI
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		SAI
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	E. Rivier	SAI
Approvisionnement économique du Pays (AEP) –		SMun
Responsable communal	M. Agnant	
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	

	2016-2021	
Sécurité / Prévention		
Association de Communes Sécurité Riviera		SAI
Comité de direction	E. Rivier	
Conseil intercommunal	L. Girardin	
Commission «Prévention»		
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli		SAI
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	J. Christen	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier		SAI
Comité de direction (Chardonne)		
(M. J.-F. Fardel de la Direction des Finances)		
Santé / Social		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera		SAI
Comité de direction	M. Agnant	
Conseil intercommunal	L. Girardin	
Suppléance	E. Leimgruber	
ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois		
Comité	M. Agnant	
Fondation des Hôpitaux de la Riviera		SAI
Membre conseil	L. Girardin	
Suppléance	M. Agnant	
Association des repas à domicile		SAI
Comité : M[me] Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI		
Fondation Haefeli-Meylan		
Conseil	M. Agnant	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)		SMun
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	M. Agnant	SMun
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale		SMun
M[me] Nicole Rimella LTP >2016	M. Agnant	
Fondation Apollo		SMun
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation Beau-Séjour		SMun
Conseil + G. Altermath et S. Zufferey	M. Agnant	
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen		SMun
Comité	E. Leimgruber	
Fondation SIC / apprentis méritant		SMun
M. Serge Volet, Chef de service RH		
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs		SMun
Présidence	M. Agnant	
REVE Réseau Enfance Vevey et Environs	L. Girardin	SMun
Université populaire Vevey-Montreux		SMun
Délégué-e municipal-e	M. Agnant	

Représentations municipales
Législature 2016-2021 (état au 20 décembre 2018) sans les commissions municipales

	2016-2021	
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics	E. Leimgruber	SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance	 E. Leimgruber J. Christen	SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50	 E. Leimgruber	SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	 E. Leimgruber	SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance	J. Christen E. Leimgruber	SAI
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration	 E. Leimgruber	SAI
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	 E. Leimgruber	SAI
SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance	 E. Leimgruber E. Rivier J. Christen	SAI
GEDERIVIERA (gestion déchets)	J. Christen	SAI
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux	 E. Rivier E. Leimgruber	SAI
Groupement forestier de la Veveyse	J. Christen	SAI
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité	 J. Christen	SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance	 E. Leimgruber M. Agnant	SMun
Energiapro Conseil d'administration	 E. Rivier	
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	M. Agnant	SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration	 E. Rivier	SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	M. Agnant	SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration	 M. Agnant	SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration	 E. Rivier	SMun

	2016-2021	
Culture / Sports		
Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		SAI
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	E. Rivier	SAI
Association de la Ferme Menthée		
(Conseil des délégués – M[me] G. Rossier et M. Pavarini (DJEFS)		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	M. Agnant	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMu
Membre	E. Rivier	
CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	E. Rivier	
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant	
Comité de direction	+ E. Rivier + M. Agnant	
FLR – Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Agnant	
Fondation Islamique	M. Agnant	SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	M. Agnant	SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	E. Rivier	
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT – Montreux-Vevey Tourisme		SAI
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		SAI
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		SAI
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	E. Rivier	SAI
Approvisionnement économique du Pays (AEP) –		SMun
Responsable communal	M. Agnant	
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	

	2016-2021	
Sécurité / Prévention		
Association de Communes Sécurité Riviera		SAI
Comité de direction	E. Rivier	
Conseil intercommunal	E. Leimgruber	
Commission «Prévention»		
Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli		SAI
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	J. Christen	SAI
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier		SAI
Comité de direction (Chardonne)		
(M. J.-F. Fardel de la Direction des Finances)		
Santé / Social		
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera		SAI
Comité de direction	M. Agnant	
Conseil intercommunal	E Rivier	
Suppléance	E. Leimgruber	
ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois		
Comité	M. Agnant	
Fondation des Hôpitaux de la Riviera		SAI
Membre conseil	E. Rivier	
Suppléance	M. Agnant	
Association des repas à domicile		SAI
Comité : M^me^ Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI		
Fondation Haefeli-Meylan		
Conseil	M. Agnant	SMun
ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social		
(fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS		SMun
(Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)		
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	M. Agnant	SMun
Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale		SMun
M^me^ Nicole Rimella LTP >2016	M. Agnant	
Fondation Apollo		SMun
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation Beau-Séjour		SMun
Conseil + G. Altermath et S. Zufferey	M. Agnant	
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen		SMun
Comité	E. Leimgruber	
Fondation SIC / apprentis méritant		SMun
M. Serge Volet, Chef de service RH		
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs		SMun
Présidence	M. Agnant	
REVE Réseau Enfance Vevey et Environs	E. Rivier	SMun
Université populaire Vevey-Montreux		SMun
Délégué-e municipal-e	M. Agnant	

Commissions état au 31 décembre 2018

Commission de gestion exercice 2018

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Butty	Pierre	PS
Ciana	Marcia	PLR
Perfetta	Gilles	DA
Iamartino	Anna	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Mejbri	Faouzi	VL
Molliat	Pascal	VL
Rilliet	Julien	PS
Rentsch	Dora	PDC
Walter	Antoinette	PLR
Sjöblom	Nana	DA
Riesen	Norma	UDC
Suppléants:		
De Regibus	Giuliana	PS
De Stefanis	Maria Antonietta	PS
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	PDC
Maldonado	Jorge	VL
Marinelli	Vittorio	PLR
Rusterholz	Danielle	PLR
Kambale	Dominique	DA
Foster	Andréas	VER
Schobinger	Bastien	UDC

Présidence 2018-2019 : M. Pierre Butty

Commission de recours en matière d'impôts communaux

9 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	DA
Tirelli	Ludovic	VER
Butticaz	Louis	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Victor	PLR
Bussy	Cédric	PS
Baud	Francis	VL
Halbritter	Christian	DA
Metraux	Sophie	VER
Das Neves Duarte	Antonio	UDC
Rizzello	Martino	PDC

Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Cambes	Antonio	PLR
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Molliat	Stéphane	VL
Luccarini	Valérie	DA
Foster	Andreas	VER
Schobinger	Bastien	UDC
Roduit	Jean-Marc	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
De Regibus	Giuliana	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Tolusso	Clément	DA
Dormond	Antoine	VER
Bonjour	Yvette	UDC
Butticaz	Louis	PDC

Commission des finances

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Bussy	Cédric	PS
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	DA
Lavanchy	Laurent	DA
Matthys	Vincent	PS
Herminjard	Philippe	PLR
Pieren	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Jerbia	Isabelle	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Buckel	Milena	DA
Schobinger	Bastien	UDC
Gigon	Caroline	PS
Foster	Andreas	VER
Roduit	Jean-Marc	PDC

Président 2018-2019 : M. Werner Riesen

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

8 délégués – 1 municipal - 8 suppléants
Législature 2016-2021

Nom	Prénom		Parti
Burgi	Jean-Jacques		PLR
Ansermet	Serge		PS
Despot	Fabienne		UDC
Doriot	Serge	(non élu)	PLR
Gonthier	Alain		DA
Righetti	Xavier		VL
Barani	Marco		VER
D'Angelo	Vladimir	(non élu)	PDC
Suppléants:			
Imhof	Vincent		PLR
De Stefanis	Sergio		PS
Pilet	Steven		VL
Schobinger	Bastien		UDC
Rizzello	Martino		PDC
Jerbia	Karim	(non élu)	PS
Tolusso	Clément		DA
Mailer	Jamie		VER

Délégué municipal : M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant *Législature 2016-2021*

Nom	Prénom	Parti
Iamartino	Anna	PLR
Piguet	Adrien	PS

Suppléants:		
Pilloud	Guillaume	UDC

Délégué municipal: M. Michel Agnant

Commission de l'énergie

9 délégués – 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Imhof	Vincent	PLR
Ansermet	Serge	PS
Molliat	Pascal	VL
Branquino	Tiago	DA
Métraux	Sophie	VER
Pilloud	Guillaume	UDC
Lonardo	Lino	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Vallotton	Alexandre	DA
Dormond	Antoine	VER
Despot	Fabienne	UDC
Butticaz	Louis	PDC
Righetti	Xavier	VL
Stifani	Mario	PS

Président pour 2018-2019:

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués – 1 municipal *Législature 2016-2021*

Nom	Prénom	Parti
Riccio	Stéphane	PLR
Casellini	Olivier	VL
Halbritter	Christian	DA
Kamba	Jean	Ver
Rentsch	Dora	PDC

Délégué municipal:

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant *Législature 2016-2021*

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL
Stübi	Antoine	VER
Suppléants:		
Lopez	Elodie	DA

Déléguée municipale : M^me^ Elina Leimgruber

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey – 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Ming	Christophe	PLR
Ciana	Marcia	PLR
Baud	Francis	VL
Maldonado	Jorge	VL
Vallotton	Frédéric	DA
Tolusso	Clément	DA
Jerbia	Isabel	PS
D'Inverno	Jérémy (non élu)	VER
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	PDC
Riesen	Werner	UDC

Délégation fixe :

Bussy	Cédric	PS
Girardin	Lionel (jusqu 'en juin 2018)	PS

Comité de direction :

Rivier	Etienne	PLR

Commissions municipales

Naturalisations

Municipal (tournus)		Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Métraux	Sophie	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Gyger	Henok	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC
Suppléants:		
Lavanchy	Laurent	CC
Dormond	Antoine	CC
Rentsch	Dora	CC
Iamartino	Anna	CC
Bussy	Cédric	CC
Schobinger	Bastian	CC
Hunziker	Randolph	CC

Communication et informatique

Leimgruber	Elina	Municipalité
Agnant	Michel	Municipalité
Kambale	Dominique	CC
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Méan	Ambroise	CC
Rilliet	Julien	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC
Jovanovic	Anita	Festival Images
Gnerre	Daniel	Admin. communale
Delessert	Raphaël	Admin. communale
Laurent	Sarah	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale
Ruedin	Jessica	Admin. communale

Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Gonthier	Alain	CC
Dormont	Antoine	CC
Schobinger	Bastien	CC
Marinelli	Victor	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Ansermet	Serge	CC
Righetti	Xavier	CC
D'Inverno	Jérémy	Société civile
Filippozzi	Yves	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Emelot Frund	Caroline	Société civile
Caine	Julien	Admin. communale
Grosjean	Gilles	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Garanis	Georges	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Suppléants:		
Kambale	Dominique	CC
Foster	Andréas	CC
Dos Santos Domingos Aeby	Nuno	CC
Méan	Ambroise	CC
De Stefanis	Sergio	CC

Bonjour	Yvette	CC
Pieren	Roger	CC

Sports

Rivier	Etienne	Municipalité
Lopez	Elodie	CC
Vincent-Crudo	Jennyfer	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Stifani	Mario	CC
Das Neves Duarte	Antonio	CC
Bonjour	Nicolas	CC
Benzo	Pascale	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Von Stockalper	William	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale

Sports – Sous-commission «Lac»

Christen	Jérôme	Municipalité
Sjöblom	Nana	CC
Mailer	Jamie	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Riccio	Stéphane	CC
Gyger	Henok	CC
Danai	Moïn	CC
Bonjour	Nicolas	CC
Forney	Christian	Société civile
Maurer	Marc	Société civile
Schmid	Pierre	Société civile
Fürst	Pierre-Alexandre	Société civile
Schwab	Marlyse	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Trolliet	Pascal	Société civile
Leimguber	Daniel	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Dällenbach	Laurent	Admin. communale
Fawer	manon	Admin. communale

Activités interculturelles

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
El Khalifa	Karim	CC (non élu)
Roduit	Jean-Marc	CC
Ciana	Marcia	CC
De Stefanis	Maria Antonia	CC
Riesen	Norma	CC
Hunziker	Randolph	CC
Bailly	Mirabelle	Société civile
Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Dos Santos		
Domingos Aeby	Nuno	Société civile
Jerbia	Karim	Société civile
Maldonado	Jorge	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Fernandez	Amaranta	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

Famille

Rivier	Etienne	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
De Stefanis	Maria	CC
Walter	Antoinette	CC
Lonardo	Lino	CC
Bonjour	Yvette	CC
Casellini	Olivier	CC
Oertlé	Philippe	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Tangerini	Alexandre	Admin. communale

Logement

Agnant	Michel	Municipalité
Kambale	Dominique	CC
Kamba	Jean	CC
Baud	Francis	CC
Ming	Christophe	CC
De Stefanis	Sergio	CC
Riesen	Norma	CC
Butticaz	Louis	CC
Bavaud	Françoise	Société civile
Cainne	Julien	Admin. communale
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Josseron	Sylvie	Admin. communale

Salubrité

Christen	Jérôme	Municipalité
Vallotton	Alexandre	CC
De Stefanis	Sergio	CC
Bonjour	Yvette	CC
Mailer	Jamie	CC
Riccio	Stéphane	CC
Butticaz	Louis	CC
Pieren	Roger	CC
Vasserot	Lucienne	Société civile
Ciannamea	Nicoletta	Société civile
Carrel	Olivier	Société civile
Barman	Marc	Société civile
Mosimann	Marc-André	Société civile
Peikert	Manuela	Admin. communale

Rocking Chair

Agnant	Michel	Municipalité
Branquino	Tiago	CC
Bussy	Cédric	CC
Ciana	Marcia	CC
Molliat	Pascal	CC
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
Riesen	Werner	CC
Rizzello	Martino	CC
Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Quattrocchi	Milena	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Neumann	Marie	Admin. communale

Musées (fusion des 3 commissions)

Agnant	Michel	Municipalité
Houriet	Camille	CC (non élue)
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Walter	Antoinette	CC
Piguet	Adrien	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Schuseil	Peter	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Decombaz	Jacques	Société civile
Etienne	Michel	Société civile
Mottier	Jean-Pierre	Société civile
Lambert	Françoise	Admin. communale
Debraine	Luc	Admin. communale

Bibliothèque Médiathèque municipale

Agnant	Michel	Municipalité
Kaeser	Danièle	CC
Riesen	Norma	CC
Rentsch	Dora	CC
Lopez	Elodie	CC
El Khalifa	Karim	CC (non élu)
Gyger	Henok	CC
Hunziker	Randolph	
Buchs	Yann	Admin. communale

Jeunesse

Rivier	Etienne	Municipalité
Branquino	Tiago	CC

Vincent-Crudo	Jenny	CC
Rentsch	Dora	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Bussy	Cédric	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Pilet	Vitali	CC
Balestra Guyot	Isabelle	Société civile
Minacci	Joëlle	Société civile
Schmidely	Laure	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale

Développement durable (A 21)

Christen	Jérôme	Municipalité
Luccarini	Valérie	CC
Barani	Marco	CC (non élu)
Lonardo	Lino	CC
Marchesi	Jean-Yves	CC
Despot	Fabienne	CC
Gigon	Caroline	CC
Pilet	Steven	CC
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

Groupe de travail Animation du Quai Perdonnet/ Développement de Vevey-Est

Rivier	Etienne	Municipalité
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Pieren	Roger	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Frédéric	CC
Gyger	Henok	CC

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Leimguber	Elina	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC
Moillat	Pascal	CC

Commission des aînés

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
Métraux	Sophie	CC
Riesen	Werner	CC
Kaeser	Danièle	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Oguey	Eric	CC
Baud	Francis	CC
Vetsch	Elisabeth	Société civile
Blanche	Catherine	Société civile
Lebrun	Mathilde	Société civile
Gitto	Sabrina	Société civile
Debétaz	Pierre-André	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Higy-Schmidt	Muriel	Société civile
Jörimann	Michel	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Neyroud	Daniela	Admin. communale

Commission Gestion des déchets

Christen	Jérôme	Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Gonzales Moya	Marie	CC
Jerbia	Isabel	CC
Rentsch	Dora	CC
Pieren	Roger	CC
Imhof	Vincent	CC
Riesen	Norma	CC
Ferrari	Christian	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
El Kalifa	Karim	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Seewer	Martin	ASR

Commission Oriental

Agnant	Michel	Municipalité
Buckel	Milena	CC
Gonzalez Moya	Marie	CC
Butticaz	Louis	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Butty	Pierre	CC
Riesen	Werner	CC
Pilet	Steven	CC
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile
Monney	Michael	Socitété civile
Neumann	Marie	Admin. communale

Grégoire Halter, secrétaire municipal

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Réponse au vœu N° 4: La commission demande que les horaires de l'Office de la Population soient adaptés aux besoins des citoyens avec la possibilité d'une ouverture du guichet jusqu'à 19H00 une fois par semaine et que cette information soit communiquée efficacement auprès de la population.

Réponse : Il sera répondu à ce vœu dans le cadre du postulat de M. Rilliet « Pour une administration accessible à tous ! ».

Nouveautés 2018

L'année 2018 a été marquée par plusieurs changements importants à l'Office de la population.
L'ancien programme informatique a été remplacé par Nest, qui signifie New Software Technology. Ce système à structure modulaire est développé tout particulièrement pour les pouvoirs publics. En conformité avec les normes eCH, ce logiciel fait ses preuves en Suisse depuis des années et est utilisé par de nombreux contrôles des habitants, dont la plupart des communes voisines.
La deuxième nouveauté a été l'introduction de la gestion électronique des données (GED), dès le mois de juillet.
Ces améliorations respectent également les nouvelles directives cantonales, particulièrement concernant les échanges avec le Registre des personnes (RCpers), ainsi que le Service de la Population (SPOP). Par conséquent, il en découle des changements dans les extraits de statistiques. D'autre part, le rôle des contribuables n'est plus géré par les contrôles des habitants.

A titre de comparaison, la statistique officielle de la Population de Vevey au 31.12.2018 fournie par « Statistique Vaud » se présente comme suit :

Population d'origine suisse	11 485
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	8419
Total chiffre de la population	**19 904**

La différence de **263** habitants (20'167 selon l'Office de la population et 19'904 selon Statistique Vaud) s'explique par le fait que ce dernier est une estimation du nombre d'étrangers qui ne sont pas encore au bénéfice d'une autorisation de séjour, ou dont l'autorisation est inférieure à un an.

Evolution du nombre de naturalisations 2014 - 2018

Naturalisations
2018: 211 **2017**: 211 - **2016**: 215 - **2015**: 153 - **2014**: 116

Statistique des migrations en 2018

	Arrivée	Départs	Différence
Communes du canton de Vaud	1'020	1'247	-227
Autres cantons suisses	279	336	-57
Etranger	860	592	+268
Naissances – Décès	251	148	+103
Total fluctuations	**2'410**	**2'323**	**+87**

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2018

Cette statistique n'est plus disponible avec le programme NEST.

Evolution des citoyens « bourgeois » 2014 - 2018

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
2018	910	1'133	294	262	2'599
2017	872	1'093	281	253	2'499
2016	841	1'039	266	247	2'393
2015	814	981	236	229	2'260
2014	790	966	238	222	2'216

Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2018

Total de la population veveysanne : 21'285 habitants (20'167 + frontaliers et domiciles secondaires)
L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- Les personnes les plus âgées au 31 décembre 2018 sontt maintenant 3 femmes suisse de 1916. Il y a également 4 femmes suisses de 1918.
- Les personnes nées en 1990 (28 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 467 (91 hommes étrangers, 138 hommes suisses et 103 femmes étrangères, 135 femmes suisses). Ces habitants représentent le 2.19% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 3'003 (317 hommes étrangers, 907 hommes suisses et 372 femmes étrangères, 1'407 femmes suisses) et représentent le 14.11% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 14'764 (3'899 hommes étrangers, 3'460 hommes suisses et 3'337 femmes étrangères, 4'068 femmes suisses) et représentent donc le 69.36% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'903 (843 hommes étrangers, 1'162 hommes suisses et 805 femmes étrangères, 1'093 femmes suisses) et représentent le 18.34% de la population veveysanne.

Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2018

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans			
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total	En % du total
Bourgeois	910	1'133	294	262	2'599	12.89
Confédérés	3'355	4'237	692	627	8'911	44.18
Total des Suisses	4'265	5'370	986	889	11'510	57.07
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'720	3'478	730	729	8'657	42.93
Population totale enregistrée à Vevey	7'985	8'848	1'716	1'618	20'167	100.00
Situation au 31.12.2017	7'994	8'800	1'707	1'579	20'080	

Remarque : Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey qui conservent leur résidence principale dans une autre commune (369 au 31.12.2018 / 367 au 31.12.2017), ni les frontaliers (748 au 31.12.2018 / 642 au 31.12.2017).

Evolution de la population veveysanne de 1970 à 2018
21'000
20'000
19'000
18'000
17'000
16'000
15'000
14'000
1970
1972
1974
1976
1978
1980
1982
1984
1986
1988
1990
1992
1994
1996
1998
2000
2002
2004
2006
2008
2010
2012
2014
2016
2018

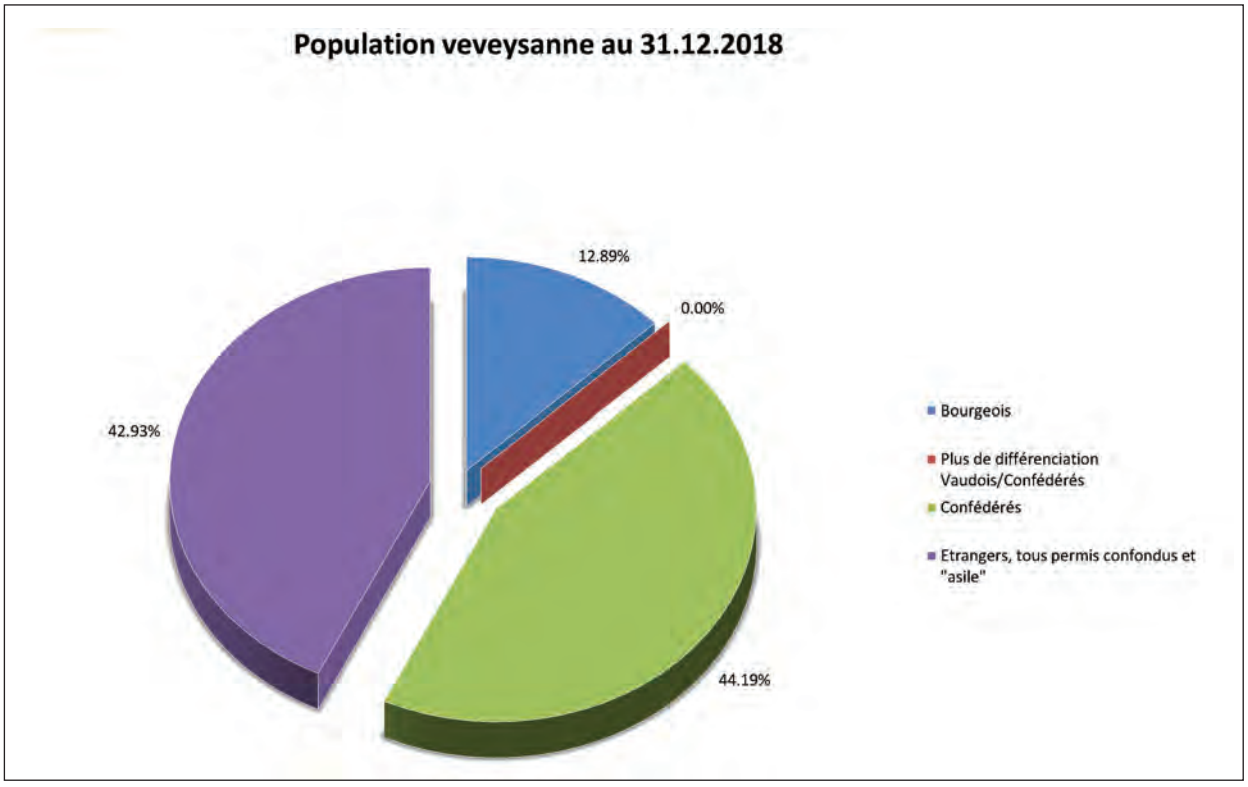
Population veveysanne au 31.12.2018
12.89%
0.00%
42.93%
44.19%
Bourgeois
Plus de différenciation Vaudois/Confédérés
Confédérés
Etrangers, tous permis confondus et "asile"

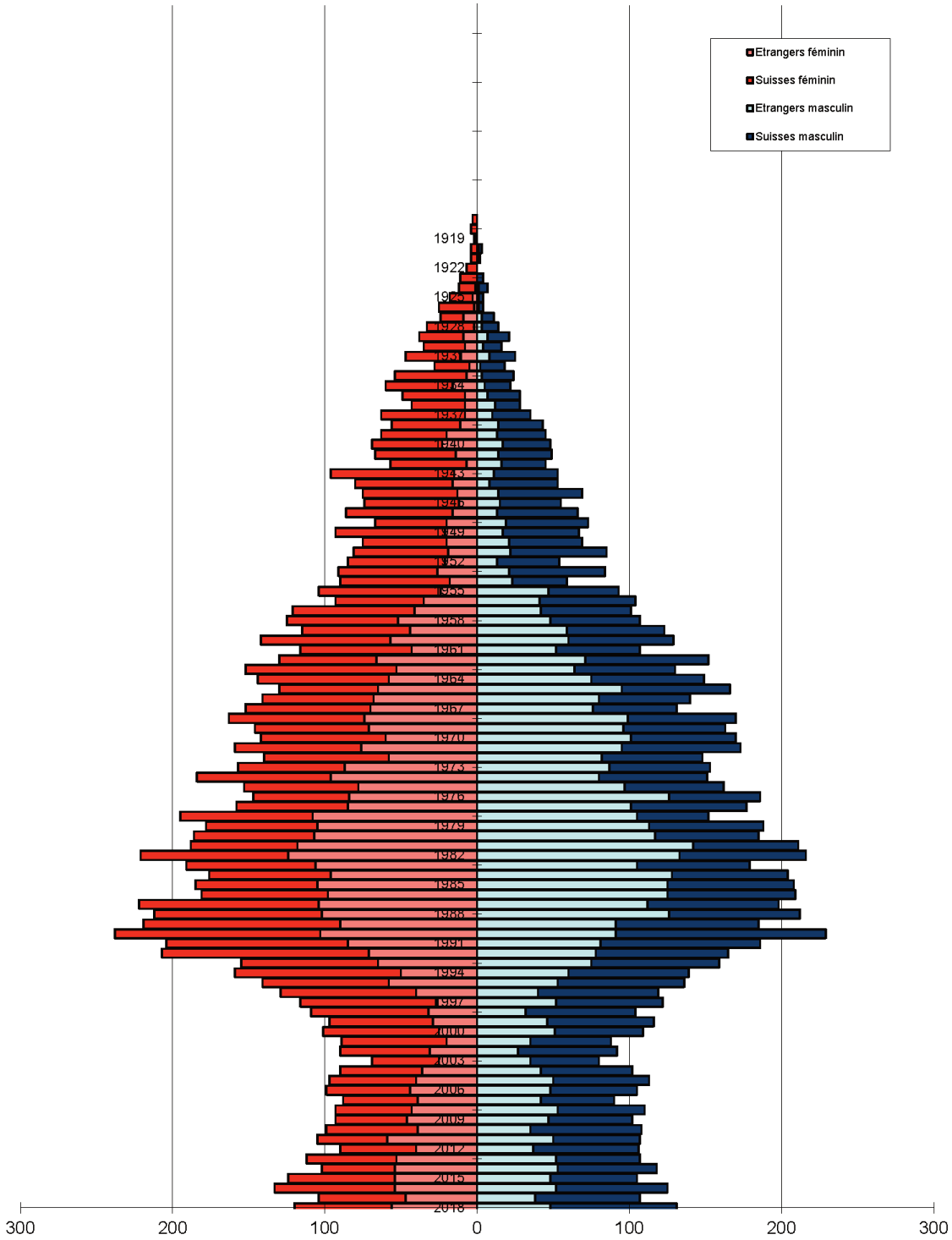

Datum: 20.03.2019 PyramidedesâgesSTATNEST.xls Pyramide des âge Seite: 1

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2015

Communes	2015	2016	2017	2018	2018-2017
Blonay	6'132	6'116	6'183	6'175	- 8
Chardonne	2'889	2'916	2'921	2'941	+ 20
Château-d'Oex	3'408	3'477	3'433	3'460	+ 27
Corseaux	2'172	2'212	2'289	2'282	- 7
Corsier-sur-Vevey	3'427	3'403	3'396	3'386	- 10
Jongny	1'493	1'488	1'549	1536	- 13
Montreux	26'283	26'402	26'653	26'006	- 647
Rossinière	565	546	545	548	+ 3
Rougemont	881	892	882	882	0
St-Légier-La Chiésaz	5'071	5'130	5'167	5'185	+ 18
La Tour-de-Peilz	11'421	11'637	11'779	11'871	+ 92
Vevey	19'217	19'605	19'829	19'904	+ 75
Veytaux	854	850	870	884	+ 14
Total	**83'813**	**84'674**	**85'496**	**85'060**	**- 436**

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2017	2018
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	9'124	9'293
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'496	3'602
Total des électeurs	12'620	12'895

Mutations enregistrées en 2018

	2011	2014	2017	2018
Arrivées ou retours	2'267	2'482	2'561	2'470
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	241	242	229	251
Départs	2'442	2'268	2'447	3'282
Décès	144	140	148	148
Changements d'adresse en ville	924	876	1'125	1'120
Mariages et partenariats	133	118	127	179
Séparations	85	51	58	107
Divorces et dissolutions de partenariat	69	76	65	102
Passages à majorité civile	180	207	188	380
Reconnaissances, changements de nom, désaveux	209	196	205	166
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses, changement de confession	422	502	815	1'002
Chiens	-	-	64	177
Permis pour étrangers reçus du canton	1'227	2'383	3'279	3'347

Etat de la population étrangère à Vevey — Evolution 2014-2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Permis B et B CE/AELE	2'937	3'002	2'901	2'679	2'690
Permis C et C CE/AELE	5'090	5'165	5'284	5'344	5'385
Sous-total étrangers résidents	**8'027**	**8'167**	**8'185**	**8'023**	**8'075**
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	249	231	331	351	217
Refus (Délai de départ)	8	6	11	16	0
Fonctionnaires internationaux	3	2	4	1	4
Permis F (Asile admis provisoirement)	156	175	177	162	178
Permis N (Requérant d'asile)	33	28	35	50	38
Attestation de départ (Asile)	0	0	0	0	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	186	135	170	122	145
Total des étrangers établis	**635**	**577**	**728**	**702**	**582**
Total étrangers résidents et établis	**8'662**	**8'744**	**8'913**	**8'725**	**8'657**
Etrangers (en résidence secondaire)	57	49	49	45	0
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	1	1	1	1	0
Total étrangers en séjour	**58**	**50**	**50**	**46**	**0**
Total des étrangers habitant Vevey	**8'720**	**8'794**	**8'963**	**8'771**	**8'657**
Frontaliers (non comptés comme établis)	**461**	**549**	**564**	**642**	**748**
Total des étrangers	**9'181**	**9'343**	**9'527**	**9'413**	**8'657**

Nationalités présentes à Vevey

	Hommes	Femmes	Total	%
France	1'153	829	1'982	20.97
Portugal	1'060	899	1'959	20.73
Italie	632	529	1'161	12.29
Espagne	241	220	461	4.88
Macédoine	212	183	395	4.18
Kosovo	140	130	270	2.86
Serbie	98	111	209	2.21
Inde	99	89	188	1.99
Royaume-Uni	93	77	170	1.80
Allemagne	85	60	145	1.53
Brésil	45	93	138	1.46
Turquie	60	73	133	1.41
Érythrée	54	53	107	1.13
Bosnie et Herz.	45	51	96	1.02
Roumanie	33	60	93	0.98
États-Unis	52	37	89	0.94
Pologne	40	47	87	0.92
Belgique	44	42	86	0.91
Syrie	42	40	82	0.87
Congo (Kinshasa)	42	39	81	0.86
Sri Lanka	46	32	78	0.83
Maroc	25	44	69	0.73
Somalie	26	31	57	0.60
Canada	19	30	49	0.52
Afghanistan	29	17	46	0.49
Russie	16	29	45	0.48
Croatie	18	25	43	0.46
Algérie	28	15	43	0.46
Thaïlande	12	31	43	0.46
Chine	10	33	43	0.46
Bulgarie	18	21	39	0.41
Cameroun	13	26	39	0.41
Tunisie	25	10	35	0.37
Pakistan	22	11	33	0.35
Pays-Bas	14	16	30	0.32
Irak	17	13	30	0.32
Liban	19	11	30	0.32
Japon	8	21	29	0.31
Angola	19	9	28	0.30
Chili	11	16	27	0.29
Hongrie	9	15	24	0.25
Vietnam	10	14	24	0.25
Ukraine	4	19	23	0.24
Irlande	15	7	22	0.23
Philippines	9	13	22	0.23
Grèce	11	9	20	0.21
Autriche	9	11	20	0.21
Cap Vert	7	13	20	0.21
Australie	10	10	20	0.21
Côte d'Ivoire	10	9	19	0.20
Bangladesh	9	10	19	0.20
Colombie	7	12	19	0.20
Éthiopie	8	10	18	0.19
Malaisie	10	8	18	0.19
Iran	8	9	17	0.18
Inconnu	7	9	16	0.17
Togo	7	8	15	0.16
Finlande	10	4	14	0.15
Pérou	5	9	14	0.15
Monténégro	5	7	12	0.13
Guinée	9	3	12	0.13
Sénégal	6	6	12	0.13
Maurice	4	8	12	0.13
Mexique	4	8	12	0.13
Slovénie	6	5	11	0.12
Cambodge	5	6	11	0.12
Suède	6	4	10	0.11
Mongolie	6	4	10	0.11
Indonésie	4	6	10	0.11
Équateur	5	5	10	0.11
Gambie	6	3	9	0.10
Lituanie	4	4	8	0.08
Luxembourg	5	3	8	0.08
Afrique du Sud	5	3	8	0.08
Venezuela	4	4	8	0.08
Lettonie	3	4	7	0.07
Albanie	2	5	7	0.07
Argentine	5	2	7	0.07
Slovaquie	2	4	6	0.06
Rép. tchèque	3	3	6	0.06
Nigéria	5	1	6	0.06
Burkina Faso	4	2	6	0.06
Jordanie	3	3	6	0.06
Danemark	5	0	5	0.05
Libye	1	4	5	0.05
Estonie	3	1	4	0.04
Norvège	4	0	4	0.04
Bénin	4	0	4	0.04
Égypte	1	3	4	0.04
Rwanda	1	3	4	0.04
Soudan	0	4	4	0.04
Yémen	2	2	4	0.04
Corée (Sud)	1	3	4	0.04
Kazakhstan	0	4	4	0.04
Haïti	2	2	4	0.04
Rép. dominicaine	2	2	4	0.04
Uruguay	1	3	4	0.04
Nicaragua	0	4	4	0.04
Népal	2	1	3	0.03
Moldova	1	1	2	0.02
Niger	2	0	2	0.02
Rép. centrafricaine	1	1	2	0.02
Bahreïn	1	1	2	0.02
Arménie	1	1	2	0.02
Géorgie	0	2	2	0.02
Guatemala	1	1	2	0.02
Bolivie	1	1	2	0.02
Cuba	1	1	2	0.02
Paraguay	0	2	2	0.02
Nouvelle-Zélande	1	1	2	0.02
Malte	0	1	1	0.01
Islande	1	0	1	0.01
Liechtenstein	0	1	1	0.01
Bélarus	0	1	1	0.01
Mauritanie	1	0	1	0.01
Madagascar	1	0	1	0.01
Tchad	0	1	1	0.01
Ghana	0	1	1	0.01
Kenya	0	1	1	0.01
Gabon	0	1	1	0.01
Burundi	0	1	1	0.01
Israël	1	0	1	0.01
Arabie saoudite	1	0	1	0.01
Singapour	1	0	1	0.01
Kirghizistan	0	1	1	0.01
Costa Rica	1	0	1	0.01
Panama	0	1	1	0.01
Total	**4'987**	**4'463**	**9'450**	

Pascale Bacher, secrétaire municipale adj.

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant

«Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va.»

«Sénèque»

Activités du service

ACT – amélioration du climat de travail

Depuis 2017, le Service RH a lancé la campagne ACT – amélioration du climat de travail, consistant à gérer les absences non planifiées au sein du personnel. L'objectif principal est de diminuer l'absentéisme en responsabilisant le collaborateur tout en déculpabilisant ses absences. Pour ce faire, plus de 70 collaborateurs et cadres ont suivi une formation en trois phases de deux jours et demi.

Le Service RH a poursuivi sa volonté de développer son soutien et d'apporter son expertise auprès des directions de l'administration communale. En parallèle, la démarche d'analyse et de numérisation des processus a continué. Un self-service a été créé permettant aux collaborateurs d'effectuer des opérations simples (changement d'adresse de courriel privé, d'adresse, d'état civil) en ligne. Un nouveau processus de recrutement respectant les nouvelles dispositions de l'ordonnance sur le service de l'emploi et sur la location des services (OSE) a été mis en place et est actif depuis le 1er janvier 2019.

Tout au long de l'année, le Service RH a été amené à conseiller la Municipalité dans le domaine des assurances sociales, du droit du travail, ainsi que dans les conflits. Dans ce cadre, le Service RH a géré un appel d'offres soumis aux règles des marchés publics pour le renouvellement des assurances accidents et perte de gain maladie de son personnel.

Sécurité et santé au travail

En 2018, la campagne ACT – amélioration du climat de travail a été le point d'orgue de la sécurité et santé au travail.

Les taux d'absentéisme sont les suivants :

	2017	2018
Maladie	5.3%	4.7%
Accidents et maladies professionnels	0.2%	0.3%
Accidents non professionnels	1.1%	1.2%
Total général	6.4%	6.2%

Les nombres de cas par catégorie d'absence sont :

	2017	2018
1 – 2 jours	94	123
3 – 30 jours	179	217
31 – 60 jours	25	27
61 jours et +	23	20
Total général	321	387

Départs à la retraite

au 31 mai — **M. Ernest Stettler**, après 15 ans et 1 mois d'activité, ouvrier de voirie spécialisé génie civil

au 30 juin — **Mme Pascale Bonnard Yersin**, après 26 ans et 8 mois d'activité, directrice du Musée suisse de l'appareil photographique

M. Leo Franceschi, après 43 ans et 10 mois d'activité, responsable du secteur infrastructures

M. Jean-Marc Yersin, après 26 ans et 8 mois d'activité, directeur du Musée suisse de l'appareil photographique

au 30 septembre — **M. Gilles Altermath**, après 29 ans et 9 mois d'activité, chef de service de la direction des finances gérances

au 31 décembre — **Mme Maria del Carmen Jaramillo**, après 20 ans et 8 mois, employée d'administration, office de la population.

Jubilaires

La municipalité a invité les jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative ayant pour thème «Autour du Léman».

Les participants à Saint-Gingolph avant d'embarquer sur le «Vevey»

Grabeau du personnel

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 300 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 30 novembre 2018 aux Galeries du Rivage. L'organisation et le déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis. Le thème «Chic et Choc» a remporté un franc succès.

Tableaux des effectifs

Les effectifs au 31 décembre du personnel mensualisé figurent dans le tableau ci-après. Les collaborateurs travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachés au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé. A cela s'ajoutent 111 auxiliaires non mensualisés.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des apprentis, 596 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2018. 20 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Allemagne, l'Angola, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, l'Espagne, la France, l'Italie, le Kosovo, la Macédoine, le Maroc, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République Tchèque et l'Ukraine.

Serge Volet, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :

Réponse au vœu N° 28

L'administration communale ne dispose pas d'un système de contrôle des heures informatisé pour son personnel et la mise en place d'un tel système n'est pas envisageable en termes de coûts et délais dans le temps imparti. Cela étant, la Municipalité a tenu compte des coûts de la mise à disposition du personnel de l'administration communale dans le cadre de la convention en cours de négociation.

De plus, en réponse à la question de M. A. Gonthier, conseiller communal, lors de l'appel d'offres pour le logiciel de gestion des absences en 2009, la Municipalité a confirmé sa volonté de ne pas introduire une gestion des présences au sein de l'administration communale. Dès lors, le logiciel en place a été paramétré en outil de gestion d'absences uniquement.

Cela étant, si nous avons acquis le même ERP que le SIGE, ce n'est pas le cas pour le logiciel de gestion du temps de travail. Renseignement pris, le SIGE a dû créer une passerelle informatique entre l'ERP et son logiciel de gestion du temps de travail.

L'introduction d'une politique de gestion des présences comprenant les règles d'utilisation, la formation du personnel, l'installation de périphériques de contrôle, la modification du logiciel existant, ainsi que la mise en place d'un logiciel de gestion des activités est un projet d'envergure tant sur le plan opérationnel que financier. En effet, pour être un outil efficace et non pas contraignant, l'analyse des besoins doit être faite pour chaque direction, secteur, voire profession. Sans cela, cet outil sera considéré uniquement comme un moyen de contrôle et non comme un outil de gestion moderne.

Jubilaires

9 congés maternité
2 congés paternité

Personnel fixe

50 arrivées

48 départs

-0.2%
d'absentéisme

350 offres spontanées

32 accidents professionnels
67 accidents non professionnels

	F		M		Total Nbre	Total ∑ EPT
	Nbre	∑ EPT	Nbre	∑ EPT		
Secrétariat municipal	**19**	**16.6**	**8**	**7.5**	**27**	**24.1**
OFFICE DE LA POPULATION	4	3.5	3	2.6	7	6.1
AUX	1	1	1	0.6	2	1.6
FIXE	3	2.5	2	2	5	4.5
SECRETARIAT MUNICIPAL	15	13.1	5	4.9	20	18
APP		0	1	1	1	1
AUX	2	2		0	2	2
FIXE	13	11.1	4	3.9	17	15
RH - Ressources humaines	**6**	**5.1**	**3**	**2.9**	**9**	**8**
MSST		0	1	1	1	1
FIXE		0	1	1	1	1
RH	6	5.1	2	1.9	8	7
FIXE	6	5.1	2	1.9	8	7
SAI - Affaires Intercommunales	**5**	**3.9**		**0**	**5**	**3.9**
SAI	5	3.9		0	5	3.9
FIXE	5	3.9		0	5	3.9
DSI - Direction des systèmes d'information	**2**	**1.5**	**4**	**3.9**	**6**	**5.4**
DSI	2	1.5	3	3	5	4.5
FIXE	2	1.5	3	3	5	4.5
SIT		0	1	0.9	1	0.9
FIXE		0	1	0.9	1	0.9
FIN - Direction des finances	**3**	**2.4**	**3**	**3**	**6**	**5.4**
FIN - Comptabilité générale	3	2.4	3	3	6	5.4
FIXE	3	2.4	3	3	6	5.4
DAIE - Direction de l'architecture , des infrastructures et de l'énergie	**12**	**8.01**	**38**	**35.2**	**50**	**43.21**
DAIE	3	2.95	12	11.7	15	14.65
AUX		0	3	3	3	3
FIXE	3	2.95	9	8.7	12	11.65
DAIE - Conciergeries	9	5.06	26	23.5	35	28.56
AUX	2	0.83	5	3	7	3.83
FIXE	7	4.23	21	20.5	28	24.73
DU - Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable	**5**	**5**	**7**	**6.3**	**12**	**11.3**
DU	5	5	7	6.3	12	11.3
AUX	2	2	1	0.8	3	2.8
FIXE	2	2	6	5.5	8	7.5
STG	1	1		0	1	1
DEP - Direction des espaces publics	**11**	**9.3**	**62**	**60.49**	**73**	**69.79**
DEP - Administration	3	2	5	5	8	7
APP		0	1	1	1	1
AUX		0	1	1	1	1
FIXE	3	2	3	3	6	5
DEP - Atelier mécanique & Garage		0	3	3	3	3
APP		0	1	1	1	1
FIXE		0	2	2	2	2
DEP - Parcs & Jardins	8	7.3	20	19.32	28	26.62
APP	2	2	1	1	3	3
AUX	1	1	2	2	3	3
FIXE	5	4.3	17	16.32	22	20.62
DEP - Projets		0	1	1	1	1
FIXE		0	1	1	1	1
DEP - Voirie		0	33	32.17	33	32.17
AUX		0	2	1.17	2	1.17
FIXE		0	31	31	31	31
DJEFS - Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports	**202**	**153.36**	**37**	**32.9**	**239**	**186.26**
DJEFS	1	1		0	1	1
FIXE	1	1		0	1	1
DJEFS - Education	10	6.8	6	6	16	12.8
APP	1	1		0	1	1
FIXE	9	5.8	6	6	15	11.8
DJEFS - Famille	181	139.16	17	15.95	198	155.11
APP	7	7	4	4	11	11
AUX	3	1.85		0	3	1.85
FIXE	155	114.31	9	7.95	164	122.26
STG	16	16	4	4	20	20
DJEFS - Jeunesse	9	5.4	7	4.4	16	9.8
AUX	1	0.1	2	0.7	3	0.8
FIXE	7	4.3	4	2.9	11	7.2
STG	1	1	1	0.8	2	1.8
DJEFS - Sports	1	1	7	6.55	8	7.55
AUX		0	1	1	1	1
FIXE	1	1	6	5.55	7	6.55
DASLI - Affaires Sociales Logement et Intégration	**11**	**8.1**		**0**	**11**	**8.1**
DASLI	4	3.4		0	4	3.4
AUX	1	0.6		0	1	0.6
FIXE	3	2.8		0	3	2.8
Intégration	6	3.9		0	6	3.9
AUX	2	0.9		0	2	0.9
FIXE	3	2		0	3	2
STG	1	1		0	1	1
Logement	1	0.8		0	1	0.8
FIXE	1	0.8		0	1	0.8

	F		M		Total Nbre	Total ∑ EPT
	Nbre	∑ EPT	Nbre	∑ EPT		
DC - Direction de la culture	**33**	**19.55**	**14**	**10.91**	**47**	**30.46**
DC	1	0.8		0	1	0.8
FIXE	1	0.8		0	1	0.8
DC - Bibliothèque médiathèque municipale	7	4.55	1	0.8	8	5.35
APP	1	1		0	1	1
FIXE	6	3.55	1	0.8	7	4.35
DC - Cultes	1	0.3	2	1.31	3	1.61
FIXE	1	0.3	2	1.31	3	1.61
DC - Culture	4	2.2	2	1.8	6	4
AUX	2	0.7	1	1	3	1.7
FIXE	2	1.5	1	0.8	3	2.3
DC - MSAP	5	2.7	2	1.8	7	4.5
AUX	2	1.1		0	2	1.1
FIXE	3	1.6	2	1.8	5	3.4
DC - Musée historique de Vevey	3	2.1	1	0.4	4	2.5
FIXE	3	2.1	1	0.4	4	2.5
DC - Musée Jenisch & CCE	12	6.9	6	4.8	18	11.7
AUX	4	2		0	4	2
FIXE	8	4.9	5	3.8	13	8.7
STG		0	1	1	1	1
Total général	**309**	**232.82**	**176**	**163.1**	**485**	**395.92**

51

« La Direction des systèmes d'information (DSI) regroupe le Service informatique et le Système d'information du territoire (SIT). Le Service informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera. »

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Personnel du service

L'effectif de la DSI a augmenté à la fin de l'année 2018, passant de 4.4 EPT à 5.4 EPT avec un poste à 100 % en plus au service informatique (4.5 EPT au total pour ce secteur). L'effectif du SIT n'a lui pas changé et est resté à 0.9 EPT.
Cette augmentation était devenue nécessaire du fait de l'augmentation des tâches usuelles et des nombreux projets à mener ces prochaines années. Le service a ainsi été très occupé en 2018, notamment du fait de tout le travail effectué pour mettre en route le traitement des factures fournisseurs dans la GED et effectuer les préparations pour l'établissement des factures débiteurs dans le programme Nest.
Il faut également relever qu'un auxiliaire qui travaillait à 30 % pour la DSI, en plus de son activité à 50 % à l'Office de la population, a cessé son activité à la Ville de Vevey à fin août, après avoir trouvé un poste fixe ailleurs. Il s'était surtout occupé de la reprise des données des habitants, du soutien à l'Office de la population sur le nouveau programme de contrôle des habitants et de la facturation dans Nest. Il avait également travaillé sur la mise en place de la GED et notamment des dossiers habitants. Heureusement, les principales tâches autour du contrôle des habitants étaient terminées à son départ.

Activités 2018

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2018 d'un peu plus de 400 PC, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. La DSI maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière, qui, selon les barèmes du Canton, s'est élevée au montant de Fr. 100'000.- en 2018.
Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2018, qui constituent l'essentiel de ce rapport.

Infrastructure centrale

Les équipements composant l'infrastructure centrale (serveurs, baies de stockage et baie de sauvegarde) avaient été achetés fin 2015 avec 5 ans de maintenance sur site pour disposer du support et du dépannage durant leur durée de vie. Ces équipements arrivent ainsi à mi-vie en 2018 et devront être remplacés dans le courant de l'année 2020, afin de ne pas devoir acheter une année de maintenance supplémentaire (qui serait hors de prix s'agissant d'une sixième année). Du fait de l'installation des nouveaux programmes de l'ERP (ProConcept et Nest), de la GED et de la croissance des données (que le passage progressif à la GED fait également augmenter), il a fallu augmenter en 2018 les volumes de stockage en rajoutant des disques durs supplémentaires. Les deux baies de stockage de la ville se répliquant l'une sur l'autre, il a bien sûr fallu rajouter le même nombre de disques sur chacune des baies pour que les capacités restent identiques. Ainsi, 18 disques de 900 GB ont été rajoutés sur chaque baie, pour fournir une extension de capacité tournant autour de 14 TB. A noter que ces disques de taille réduite sont identiques à ceux d'origine des baies et ont été choisis pour conserver des performances optimales.

Baie de sauvegarde

L'augmentation des volumes à sauvegarder a également conduit à devoir racheter une nouvelle baie disque dédiée au sauvetage et à la conservation des données. Cette nouvelle baie offre ainsi une capacité de 34 TB suffisante – avec la déduplication - pour stocker toutes les données de l'administration communale et assurer une rétention d'une année. L'ancienne baie de sauvegarde reste en service pour le moment et continue de stocker les anciennes sauvegardes. Elle sera réaffectée à terme pour sauvegarder régulièrement une copie supplémentaire des données les plus critiques.

Remplacement du logiciel de sauvegarde

Le logiciel de sauvegarde utilisé par l'administration communale a commencé à poser de plus en plus de petits soucis en 2018. Ainsi, des sauvegardes s'arrêtaient avant terme et comme les dernières versions du programme ne supportaient plus Lotus Notes, il fallait arrêter la messagerie durant 4 ou 5 heures pendant la nuit, pour pouvoir backuper celle-ci. La DSI a ainsi finalement remplacé ce programme et a opté pour le logiciel de sauvegarde Veam spécialement adapté et développé pour les environnements virtualisés. Cette nouvelle solution de sauvegarde, mise en place à l'été 2018, donne toute satisfaction et a permis de régler les petits problèmes rencontrés avec les backups. La sauvegarde de la messagerie Lotus s'effectue par exemple avec seulement un bref arrêt, le temps de faire une image instantanée, qui est ensuite backupée, mais alors que la messagerie fonctionne à nouveau.

Déménagement de la salle informatique de l'Hôtel de Ville

Comme proposé par l'étude menée sur la DSI en 2017, la salle informatique de l'Hôtel de Ville a été déménagée et réaffectée. Les serveurs, les baies de stockage et l'onduleur ont été ainsi déménagés en mai 2018 vers un local technique aménagé, mais borgne d'un bâtiment communal. Des commutateurs supplémentaires ont également dû être installés pour relier ce nouveau local au réseau communal, via les fibres optiques existantes. On peut relever que ces équipements en nombre pourtant limité (2 serveurs physiques, 1 baie de stockage, une baie de sauvegarde et quelques commutateurs) suffisent à produire une chaleur importante. La DAIE a ainsi dû faire installer une climatisation et un système d'évacuation de l'air chaud pour que la température dans la salle reste raisonnable et ne dépasse pas 25°C.
Les deux tiers de l'ancienne salle informatique (le tiers restant, fermé par un nouveau mur, continuant à abriter les armoires de brassage, les connecteurs cuivre du bâtiment, des liaisons fibres optique et les commutateurs assurant la liaison avec le réseau de la ville) ont ainsi pu être réaménagés en bureau sous la supervision de la DAIE. Ces travaux ne s'étant achevés qu'à la fin de l'an-

Nouvelle salle informatique

née, ce n'est qu'en janvier 2019 que deux collaborateurs de la DSI pourront s'installer dans ce nouveau bureau. Ceci permettra de créer une place de travail pour la nouvelle collaboratrice dans l'espace libéré et de « décoincer » un peu le service informatique dont les 5 collaborateurs travaillaient jusque là dans un seul grand bureau ouvert.

Amélioration liaison de la garderie Les Ecureuils aux Monts-de-Corsier

Des travaux menés par Swisscom à l'automne ont rallongé la ligne cuivre reliant la garderie Les Ecureuils aux Monts-de-Corsier au réseau informatique communal. Suite à ce changement, le débit de la ligne était tombé à environ 500 Kbits/s (au lieu de 1'500 Kbits/s précédemment) et était devenu insuffisant pour continuer à faire passer les données des 5 téléphones et des 2 PC de la garderie. Une solution différente a dû ainsi être trouvée.
Finalement, avec l'aide de la société Wifx et deux lignes DSL, un VPN a pu être mis en place et fournit environ 20 Mbits/s de débit (environ 13 fois mieux que ce que avions avec la ligne Swisscom quand elle fonctionnait bien) sur cette ligne privée virtuelle.

Amélioration liaison du parking du Petit-Clos

Le raccordement 3G qui relie le parking du Petit-Clos au réseau de la ville et permet de mettre à jour le système de gestion de la barrière en communiquant les changements dans les accès des abonnés a également connu des problèmes à l'automne 2018. Les changements dans les abonnés ne pouvaient ainsi plus être communiqués pendant plus d'une dizaine de jours, si bien que la barrière avait dû être laissée ouverte pour laisser passer les nouveaux abonnés.
Là aussi une solution a finalement pu être trouvée en travaillant avec la société Wifx qui a mis en place un VPN reliant le système de gestion de ce parking à notre réseau.

Disponibilité des systèmes / pannes

Un problème survenu sur une des deux baies de stockage de la ville, dans la nuit du mardi 11 septembre au mercredi 12 septembre 2018, a entraîné une perte d'accès à leurs disques des serveurs physiques et virtuels hébergés sur cet équipement. Ces serveurs, parmi lesquels le serveur de fichiers principal, se sont ainsi bloqués, ce qui a entraîné environ 2 heures d'indisponibilité des systèmes en début de matinée du mercredi 12 septembre. Il a en effet fallu à la DSI diagnostiquer la panne, puis relancer les serveurs physiques utilisés par VMware et laisser redémarrer toutes les machines virtuelles hébergées sur ces deux serveurs.
Cette panne, qui n'aurait pas dû affecter les serveurs hébergés comme tous les composants de la baie sont redondants, n'a heureusement pas eu de conséquences à part l'indisponibilité des systèmes.

Coupures liaison du bâtiment du Panorama et pose d'une nouvelle fibre optique

Un autre problème à signaler a été la coupure qui a affecté la liaison par fibre optique reliant le bâtiment du Panorama du mercredi 10 octobre en fin de matinée au jeudi 11 octobre 2018 à 17h00. En fait de coupure, le terme est bien choisi car le câble fibre optique a été tranché à proximité de la station service Coop, lors de travaux de génie civil en lien avec le remplacement de la signalisation lumineuse. Il faut dire que cette fibre optique avait été posée en 2006 dans une rainure faite dans le

Gaine plastique et fibres optiques coupées

bitume et, passant à quelques cm sous la surface de la route, était ainsi extrêmement exposée sur toute sa longueur entre le bâtiment du Musée 5, le collège du Clos, le bâtiment du Panorama et le bâtiment Swissmedia.
L'entreprise Briod, mandatée par la DSI, a heureusement pu ressouder la fibre optique sur des manchons, en remplaçant une petite section de celle-ci. Cette intervention rapide a ainsi permis de rétablir la liaison le 11 octobre vers 17h30. Cette coupure a bien fait transpirer la DSI, entre les utilisateurs de la DJEFS au chômage technique et l'inquiétude pour la retransmission télévisée du Conseil communal du jeudi 11 octobre à 20h00. La liaison entre la régie de la salle du Conseil et les bureaux de Mediaprofil, où le signal est injecté sur Citoyenne TV, passe en effet par cette fibre optique.

Réparation fibres optiques endommagées

Une autre entreprise a sectionné la même fibre optique à un autre endroit une vingtaine de jours plus tard, le mardi 30 octobre 2018, mais la DSI, secondée par la DAIE, avait lancé le projet de faire tirer un nouveau câble fibre optique, infiniment moins exposé, dans les tubes utilisés pour la signalisation lumineuse et pour faire creuser les quelques mètres de tranchée manquants pour pouvoir amener ces fibres dans les bâtiments du Panorama, du SwissMedia et du collège du Clos. L'entreprise Briod devait justement commencer les travaux cette semaine-là.
Ainsi, cette société ayant fait diligence et n'ayant pas rencontré d'imprévus, la nouvelle fibre a été posée et raccordée les 30 et 31 octobre 2018. La liaison a de la sorte pu être rétablie le 31 octobre vers 18h.

Tirage nouvelle fibre optique

La fibre optique passant dans un sillon creusé en surface de la chaussée, tirée par Fibrelac au début de l'année 2006, a ainsi été remplacée et abandonnée après 13 ans de services. Cette technique de tirage, promue par Fibrelac en son temps et qui se voulait économique, se révèle sur la durée bien trop difficile à maintenir dans le cadre des réfections routières et constitue un vrai cauchemar pour les services en charge des infrastructures. Cette fibre optique était heureusement la seule de la Ville de Vevey posée avec cette technique qui la rendait si exposée.

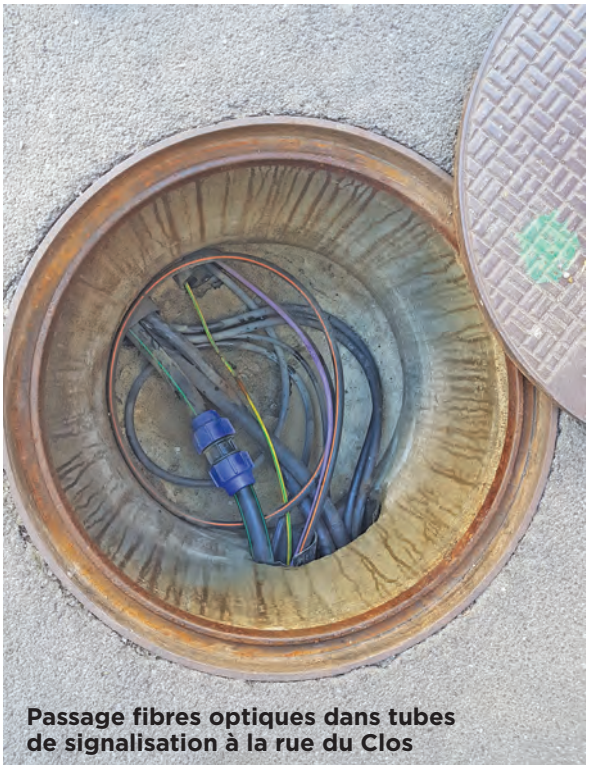
Passage fibres optiques dans tubes de signalisation à la rue du Clos

Equipement des classes du collège des Crosets
Suite à l'incendie du collège des Crosets, les classes ont été rénovées. Dans le cadre de ces travaux la DJEFS et la DSI ont fait installer une antenne Wi-Fi dans chaque salle de classe, conformément à la recommandation du Canton. Ces antennes fournissent ainsi l'accès au réseau Edu-VD (réseau pédagogique d'accès à internet) pour les ordinateurs portables et tablettes des classes et des enseignants.
Comme déjà indiqué l'année précédente, le Wi-Fi est en effet devenu stratégique, étant donné que les nouveaux Mac portables permettant la mise en place d'une salle informatique mobile dans n'importe quelle salle de classe, l'utilisent pour se connecter au réseau Edu-VD et à internet.

Le câblage réseau du bâtiment a été complété et l'armoire de brassage, trop petite et coincée dans un placard, remplacée par un équipement correct placé dans un espace plus adapté.

Réseau et Wi-Fi pédagogique des écoles : déploiement des nouvelles antennes dans les collèges secondaires et primaires
Deux antennes supplémentaires ont été installées dans l'extension du collège du SIGE pour couvrir les nouvelles classes.

Remise en état et réactivation Wi-Fi gratuit
A l'été 2018, la DSI a repris la question du Wi-Fi gratuit arrêté au début de l'année, dans le but de le remettre en service.
Des offres ont été demandées à des fournisseurs spécialisés dans ce domaine pour essayer de trouver une solution plus simple et plus économique que celle qui était en place.
Finalement, la DSI a retenu l'offre la plus avantageuse, celle de la société Wifx. Ainsi, un nouvel accès gratuit à internet par Wi-Fi, desservant les mêmes endroits que précédemment, mais avec de nouveaux équipements, qui ont remplacé les anciennes antennes et points d'accès, a pu être mis en service en décembre 2018.

Nouvelles antennes Wi-Fi à la place Ronjat

Postes de travail supplémentaires
La DSI a acheté en 2018 un grand nombre de machines, une centaine au total, dont 90 PC fixes et une dizaine de portables. La plupart de ces postes ont été achetés pour remplacer les ordinateurs les plus anciens, arrivant en fin de vie. Sur ce nombre, une quinzaine de PC ont été installés pour répondre aux besoins supplémentaires des services ou de l'ARAS :

- Service de la culture :	2 PC
- Direction de l'urbanisme :	2 PC
- DASLI :	4 PC
- DEP :	1 PC
- DJEFS réseau REVE :	1 PC
- Finances :	1 PC
- RH :	1 PC
- DSI :	2 PC
- ARAS / CSR :	2 PC

Renouvellement du parc informatique
Le renouvellement des PC les plus anciens a continué en 2018 sur un rythme élevé pour remplacer de nombreuses anciennes machines, dont les performances devenaient insuffisantes pour faire tourner dans de bonnes conditions les nouvelles applications. Ce sont ainsi plus de 80 PC qui ont été remplacés en 2018.
Cette grosse tranche de remplacement 2018 effectuée, il y en aura moins en 2019, car seule une quarantaine de PC auront cette année plus de 5 ans. La DSI a également prévu de moderniser une soixantaine de PC relativement récents, mais équipés de disques mécaniques, en remplaçant ces disques par des SSD bien plus rapides.

Gestion des copieurs
La DSI a continué de consolider les systèmes d'impression de la Ville en remplaçant dans les services des périphériques multiples par des nouveaux copieurs plus durables et économiques, notamment en version A4. Ainsi, en 2018, des copieurs A4 Ricoh couleur ont été installés à l'UAP de Crédeiles et à la piscine de Vevey-Corseaux plage. Un copieur A3 couleur a également été installé à la voirie de Vevey et un nouvel appareil A3 plus performant a remplacé le copieur de la DAIE, arrivé en fin du contrat de location/vente. L'ancien appareil A3 couleur de la DAIE, pour lequel la ville ne paie plus que les volumes d'impression au clic, a été repris par la DSI en remplacement d'un vieux copieur ayant une quinzaine d'années. Celui-ci arrivé en fin de vie (plus de maintenance possible de la part de Ricoh) a été désaffecté.

Mise en service de l'application ProConcept pour remplacer les programmes de comptabilité Gefi
Après la mise en service des applications salaires de ProConcept effectuée en 2017, c'est la comptabilité de ProConcept qui a été mise en exploitation en 2018 et a remplacé les programmes de Gefi. Les comptes 2018 de la ville sont ainsi gérés sous ProConcept qui effectue les paiements des factures fournisseurs transmises par la GED, impute les factures débiteurs établies avec le programme Nest et contrôle leur paiement.
La migration vers ProConcept a été un travail considérable pour la petite équipe de la direction des finances, qui a dû notamment saisir dans le nouveau programme la plupart des fournisseurs pour pouvoir effectuer les paiements. La DSI a secondé la direction des finances dans la mise en exploitation de ProConcept et s'est occupée de créer les comptes d'accès pour la consultation de la comptabilité et du budget, et de dispenser des instructions et une petite formation aux utilisateurs.

Migration vers l'application Nest remplaçant le programme G2i du contrôle des habitants et la facturation Gefi
La reprise des données du contrôle des habitants de G2i vers Nest s'est effectuée la 3ème semaine du mois de janvier 2018. L'Office de la population a dès lors travaillé sous le programme Nest et G2i a été définitivement abandonné. La reprise des données s'est globalement bien passée grâce au travail de contrôle de celles-ci effectué en 2017 par un auxiliaire travaillant pour l'Office de la population et la DSI.
Nest étant le programme permettant d'émettre les factures, l'autre grosse tâche liée à sa mise en service a été la facturation débiteurs. Il a en effet fallu former les utilisateurs de l'administration émettant des factures et les aider à mettre en place, service par service, les nouvelles configurations comme les lots, les tarifs et les positions tarifaires propres à chaque genre de factures.
Il a également fallu faire le nécessaire pour permettre de passer sous Nest les facturations répétitives, notamment les grosses facturations mensuelles pour le parking Panorama et celles concernant les enfants fréquentant les garderies et les UAP. Pour ce dernier cas, une interface avec le programme KIBE, utilisé pour gérer les garderies, a été mise en place. Cette interface permet ainsi à KIBE d'exporter les données de facturation dans Nest qui établit alors automatiquement les factures. Pour la facturation du parking, gérée par l'entité ASR, il a fallu mettre en place un accès à distance permettant aux collaborateurs de Police de se connecter sur un de nos serveurs pour émettre les factures du Panorama.

Mise en place de la GED et des processus pour le traitement des factures fournisseurs
La mise en service de la GED M-Files pour le traitement des factures fournisseurs, parallèlement avec l'introduction des programmes ProConcept et Nest, a été une des grosses tâches de la DSI et de la direction des finances en 2018. Il a fallu en effet définir les workflows, créer les entités de traitement, attribuer les droits et les rôles, déployer les scanners, former les utilisateurs et mettre en route l'ensemble des processus.
Des interfaces permettent à M-Files de récupérer depuis ProConcept les fournisseurs, leurs références financières et les noms des collaborateurs de la ville. Dans l'autre sens, au terme des processus dans M-Files, les écritures comptables pour les factures fournisseurs se font, sous contrôle de la direction des finances, dans ProConcept, qui génère également les fichiers de paiement.
Ce travail de mise en route et d'amélioration des processus de traitement des factures dans la GED M-Files a été particulièrement difficile comme il s'effectuait en même temps que celui du démarrage de l'exploitation des programmes ProConcept et Nest. Il est évidemment bien plus délicat de devoir effectuer des choix pour mettre en place des processus et des organisations sur des applications dont on ne maîtrise ni l'une, ni l'autre.
Heureusement, grâce aux efforts et au travail des intervenants externes et à l'engagement des collaborateurs/trices de la ville, les différents soucis ont pu être surmontés. Le traitement des factures fournisseurs dans la GED fonctionne, et le paiement de celles-ci s'effectue correctement via ProConcept, au terme des processus dans M-Files.
Pour répondre aux besoins en lien avec la GED remontés par les services et la DSI, diverses améliorations ont aussi déjà été développées par l'intégrateur de la solution, la société Neurones, qui dispose heureusement de fortes compétences. Ainsi, un module de gestion des suppléances, bien plus évolué que le standard de M-Files, a été développé et permet de gérer les absences des collaborateurs en leur affectant un remplaçant pour leurs tâches dans la GED. En outre, une interface améliorée, permettant de visualiser les factures et

de les valider en un ou deux clics, a été mise en service dans un deuxième temps. Ce développement répond aux demandes des chefs de service et municipaux des directions ayant un grand nombre de factures à traiter et qui passaient trop de temps à valider celles-ci avec la version standard du programme (qui demandait jusqu'à 6 ou 7 clics par facture).
A l'instar de la DSI, les services commencent ainsi déjà (sur les factures 2018) à profiter des avantages de la GED : plus de copie papier, plus d'archivage de ces copies dans des classeurs, facilité à retrouver toute facture et possibilité d'effectuer des recherches plein texte (on peut ainsi facilement retrouver en quelques secondes chez quel fournisseur on a acheté tel modèle d'imprimante).
Une application de gestion des dossiers pour l'Office de la population a également été développée. Elle permet de gérer des dossiers électroniques pour les habitants, dossiers électroniques qui remplaceront à terme tous les dossiers papier. Cette application fournit également un petit workflow permettant de programmer des rappels pour des échéances de traitement des dossiers.
Il faut enfin noter que le travail autour de la GED M-Files installée est loin d'être terminé et que cet environnement constitue un des outils centraux de la ville et est appelé à être beaucoup développé ces prochaines années. Cette GED doit ainsi permettre à terme de créer de nombreux formulaires, notamment pour automatiser des processus des RH, d'améliorer le traitement et le stockage du courrier entrant et même de remplacer les dossiers Windows pour enregistrer les fichiers bureautiques.

Suivi des projets

La DSI a dû suivre en 2018 les gros projets qu'ont été les migrations vers ProConcept et Nest et la mise en service de la GED M-Files. Des comités de pilotage comprenant les principaux utilisateurs, les intégrateurs et la DSI, ont ainsi eu lieu régulièrement en 2018 pour faire des points de situation et remonter les soucis et demandes des services. La DSI a également dû tenir les cordons de la bourse pour ces différents projets.
Pour soulager leurs services très sollicités, la direction des finances et la DSI ont fait appel dans la 2ème partie de l'année à un consultant externe, pour qu'il joue le rôle d'intermédiaire dans le projet, étudie les demandes et besoins métiers de Finances et les fasse traiter par la société Prime.
L'appel à ce consultant expérimenté (il avait fait le même travail à Bourg-en-Lavaux), a permis de faire avancer plus sereinement les choses et d'enlever un peu de pression sur la DSI et à la direction des finances.

Projet de refonte complète du site web www.vevey.ch

L'étude pour la refonte complète du site web www.vevey.ch a permis de réaliser en 2018 un cahier des charges et de lancer un appel d'offres sur invitation en mai 2018.
Un préavis, basé sur les montants des offres rentrées a ensuite été déposé devant le Conseil communal à l'automne et a été accepté au mois d'octobre.
L'adjudication à un des soumissionnaires a malheureusement fait l'objet d'un recours d'un autre soumissionnaire devant la Cour de droit administratif et public, ce qui a suspendu la suite du processus et empêché de lancer les travaux de refonte. La mise en ligne du nouveau site www.vevey.ch, prévue initialement pour le mois d'avril 2019, prendra donc, dans le meilleur des cas, si le recours est rejeté en justice, quelques mois de retard.

Autres applications et passage au système de paiement ISO20022

La DASLI utilisait un module de paiement lié aux applications Gefi/G2i pour verser sur une base trimestrielle l'aide communale complémentaire. Du fait de l'abandon de ces programmes de gestion communale, il a fallu faire adapter un module des nouveaux programmes ProConcep/Nest pour pouvoir effectuer ces paiements. Cela a été fait à l'automne par notre intégrateur, la société Prime, et les paiements du dernier trimestre ont ainsi pu être exécutés avant la fin de l'année.
L'année 2018 a également été celle du passage imposé (par les établissements financiers) des systèmes de paiement de type DTA à la norme ISO20022. Si Nest et ProConcept sont naturellement compatibles avec la nouvelle norme, il a en revanche fallu trouver une solution pour pouvoir convertir les fichiers DTA créés par d'anciens logiciels, comme celui permettant le paiement de l'Aide individuelle au logement. Un système de conversion, acheté à la société Mammut qui l'a développé, permet désormais de convertir et produire des fichiers de paiements bancaires compatibles avec la nouvelle norme d'échange.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.
Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal.
Le système a recensé cette année 92'183 communications professionnelles sortantes, représentant 3'524 heures de communication.
En 2018, la téléphonie fixe recense environ 400 appareils dont 270 téléphones IP, une trentaine de téléphones DECT (sans fil) connectés à des antennes les reliant au réseau informatique et 100 téléphones traditionnels (numériques, sans fil, quelques rares analogiques et les derniers fax).

Passage au All IP

Dans le cadre du passage général de la téléphonie analogique en Suisse vers la téléphonie utilisant le protocole IP, le central de la Ville de Vevey a été raccordé en IP cet automne. Bien qu'en fin de vie, le système est donc déjà migré sur le réseau IP.
Il reste en revanche une trentaine de lignes téléphoniques hors central (notamment des systèmes de télésurveillance de chauffages et des alarmes d'ascenseur) qu'il faudra supprimer en 2019 après avoir trouvé, ligne par ligne, une solution. Swisscom cesse en effet la téléphonie analogique à l'automne 2019.

Etude sur le remplacement du central téléphonique

Le central téléphonique actuel, un Nortel CS 1000 installé fin 2001, arrive en fin de vie et ne sera plus maintenu au-delà du 31.12.2020. Une étude pour son remplacement, devant aboutir à un préavis, a donc été lancée en s'appuyant sur l'expertise de la société H+S, spécialisée dans les télécoms.

Un inventaire des équipements de téléphonie a été effectué, ainsi qu'une dizaine d'interviews d'utilisateurs pour bien comprendre les besoins des services et des collaborateurs en lien avec la téléphonie. Cette étude réalisée en 2018 permettra de préparer en 2019 le cahier des charges pour un appel d'offres, sur la base duquel sera ensuite déposé un préavis pour le remplacement du central téléphonique.

Téléphones mobiles et smartphones
La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.- par mois – Fr. 30.- pour des données illimitées - et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville).
La DSI gère ainsi les abonnements, les cartes SIM, les appareils professionnels et les contributions ou remboursements pour les appareils privés.
On peut noter qu'en 2018, une vingtaine de téléphones supplémentaires ont été mis en service pour les garderies et certaines UAP du réseau REVE, avec des abonnements basiques à Fr. 4.-. Ces téléphones, pour la petite histoire des Nokia 3310 (le modèle revu), sont notamment utilisés pour permettre de communiquer avec les éducatrices, lors des sorties avec les enfants.

Développement durable
La DSI s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont les suivantes :
- remplacement des PC sur des durées longues de l'ordre de 6 ans
- adoption de mini PC, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

Autres tâches
Procédures Votelec
M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Evolutions prévues en 2019
Conformément aux études menées en 2018 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2019 :
- Mise en service du nouveau site web www.vevey.ch.
- Mise à jour des postes de travail vers Windows 10 et la dernière version d'Office
- Remplacement de la messagerie Lotus/Domino vers Exchange/Outlook.
- Remplacement des pare-feu de la ville qui arrivent en fin de vie et du serveur de proxy accélérant, sécurisant et filtrant les accès à internet.
- Suppression des dernières lignes téléphoniques analogiques hors central (principalement quelques alarmes d'ascenseurs et des systèmes de surveillance à distance de chaufferie) en collaboration avec les services concernés.
- Extension de l'utilisation de la GED pour les besoins des services et de l'administration.
- Appel d'offres et préavis concernant le remplacement complet du central téléphonique communal, en fin de vie et de maintenance au-delà du 31.12.2020.
- Début de l'étude pour le remplacement des serveurs et des baies de stockage, achetées fin 2015 et à remplacer pour la fin de l'année 2020 (fin du contrat de maintenance de 5 ans acheté avec les équipements).

Robert Schneider, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœu N° 19 : La commission souhaite la mise à disposition gratuite d'ordinateurs disposant des outils informatiques de base et d'une connexion internet wifi dans des lieux spécifiques accessibles à toute la population (par exemple dans une maison de quartier).
Réponse : Des ordinateurs, fournis et mis en place par la DSI, sont déjà à disposition dans la maison de quartier de la Rue de l'Union (Villa Métisse). Des PC ont également été mis en service à Ginkgo pour ses activités avec les jeunes. Un poste est aussi à disposition au CSR et plusieurs PC à la bibliothèque (un de ceux-ci permettant uniquement la consultation du catalogue et 2 autres fournissant également l'accès à internet ... moyennant un petit prix après les 30 premières minutes gratuites).
La DSI est à disposition pour fournir d'autres PC pour des activités du même type de DASLI ou d'autres services. Les services doivent en faire la demande et l'inscrire dans les budgets.
L'accès internet est en revanche fourni par un câble réseau et la question du wifi n'est pas liée à cette mise à disposition de PC. Un postulat (celui de M. Matthys) demandant la remise en service d'un wifi communal gratuit a été déposé et la Municipalité y répondra dans le cadre délai.
Suivi : Le wifi gratuit a été rétabli à la fin de l'année 2018 dans les lieux desservis auparavant.
Vœu N° 20 : La Commission émet le vœu que la DSI, lors de la création ou de la rénovation d'un site web, applique les lois et les standards en matière d'accessibilité et d'ergonomie (WAIS, Standards e-CH, Loi sur l'égalité pour les handicapés / LHand, Ordonnance sur l'égalité pour les handicapés / Ohand).
Réponse : Ce point de respect des lois et standards en matière d'accessibilité et d'ergonomie pour les handicapés a été intégré à l'appel d'offres pour le site www.vevey.ch. La DSI y est sensible et s'efforcera de le faire respecter sur les nouveaux sites de la Ville ou lors de la rénovation des anciens.
A noter cependant qu'une réflexion devra être menée pour voir jusqu'où aller avec cette démarche (on peut aller jusqu'à faire certifier un site comme conforme par autorité de certification reconnue, mais c'est évidemment une procédure qui a un coût).
En revanche, il sera plus difficile d'appliquer cette démarche sur les sites intercommunaux comme, par exemple, le géoportail Cartoriviera.
Suiv : Comme indiqué plus haut, ce point de respect des lois et standards en matière d'accessibilité et d'ergonomie pour les handicapés a été intégré à l'appel d'offres pour le site www.vevey.ch.

Le SIT – Toujours plus de prestations

Le Système d'information du territoire (SIT) est un service transversal et intercommunal fonctionnant avec 0.9 EPT depuis sa création fin 2010. Le SIT est un service de soutien indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques des administrations de la région et est très apprécié des utilisateurs (communes, associations de communes, secteur privé, citoyen). De nombreuses nouvelles prestations sont réalisées chaque année et les indicateurs mis en place montrent une utilisation croissante de ces services. De ce fait, le SIT participe activement à la numérisation des processus dans les administrations utilisatrices, et est devenu un maillon essentiel dans la transition numérique. Pour rappel, les principaux axes stratégiques du SIT, mis en application depuis sa création, sont les suivants :

- utilisation de logiciels libres (ouverture, pérennité, indépendance, personnalisation, etc.) ;
- utilisation des forces de saisie réparties dans les services utilisateurs (économie sur les RH, efficacité, responsabilisation et implication des services) ;
- développement de compétences internes à la commune (indépendance, efficience et rapport qualité/prix optimal) ;
- régionalisation des services (partage des coûts, rationalisation et augmentation de la valeur et de la pérennité du système).

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué à investir des ressources en 2018 pour le développement du logiciel libre QGIS. Cela a notamment permis d'obtenir une version stable de QField, version nomade de QGIS permettant le relevé de données dans le terrain.
En plus de QGIS, le SIT a également assuré la maintenance évolutive du logiciel Topobase (Autodesk Map 3D), dans lequel les données du réseau d'assainissement sont gérées par la DAIE.

Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de concevoir et réaliser des plans spécifiques pour les services de la commune mais également pour des clients externes (associations, services intercommunaux ou entreprises privées). Divers plans ont été produits en 2018 pour les services communaux ainsi qu'ASR.

Vente de données LIDAR

Le SIT a diffusé au secteur privé les données tridimensionnelles LIDAR pour un montant total de Fr. 2'011.50. Les données diffusées sont essentiellement les courbes de niveau, générées par le SIT sur la base des données LIDAR 2015 appartenant au canton de Vaud.

ASIT-VD

Depuis 2015, le responsable du SIT est membre du comité directeur de l'ASIT-VD, et a accédé à la présidence en avril 2017. Créée il y a 20 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT-VD emploie 3 ingénieurs et rassemble plus de 360 membres. Les principaux objectifs de l'association sont les suivants :

- faciliter l'accès aux géodonnées (catalogage et extraction de géodonnées) ;
- favoriser l'échange de connaissances (organisation d'événements, publications, etc.).

En tant que président, le responsable du SIT a activement contribué en 2018 à l'organisation de la toute première Journée romande de la géoinformation. Cet évènement, dont l'ouverture fut assurée en plénière par la présidente du Conseil d'Etat M[me] Gorrite, fut un grand succès avec près de 600 participants et des retours très positifs.

Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2018 sont présentés ci-dessous.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 700 visites journalières en moyenne ;
- près de 650 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km2) partenaires ;
- près de 30 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 1 serveur virtuel et 400 Go de données.

Nombre de visites mensuelles

Les volets administratif, technique et financier de Cartoriviera, sous la direction du SIT, sont résumés ci-dessous.

Cartoriviera - Volet administratif

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement à la coordination intercantonale du groupe d'utilisateurs GeoMapfish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2018, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 100'000.- qui ont été utilisés pour réaliser de nouvelles fonctionnalités et assurer l'évolution de l'infrastructure.

Cartoriviera - Volet financier

En 2018, la gestion de Cartoriviera a permis une entrée financière nette de Fr. 78'172.08 pour le SIT, ce qui représente une part non négligeable des charges salariales.

Cartoriviera - Volet technique

Les nouvelles données qui ont été introduites en 2017 sont les suivantes :

- photographies aériennes de 1992 (confédération), 2015 (canton), 2017 (confédération) et 2018 (Cartoriviera) ;
- données liées à la Fête des Vignerons (masterplan, zonage, données de mobilité) ;
- localisation des horodateurs ;

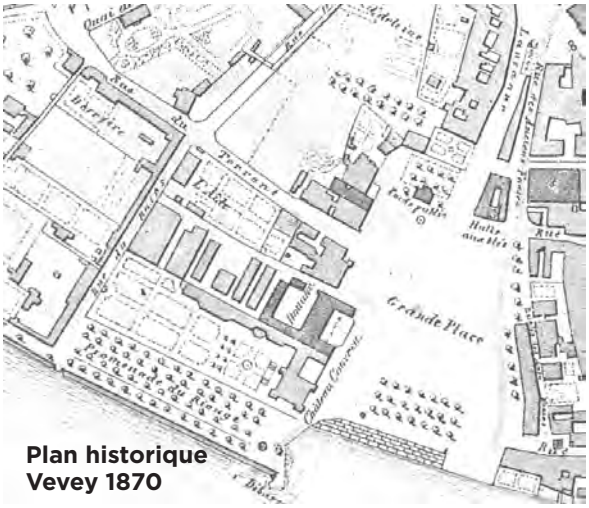

Plan historique Vevey 1870

- restrictions routières (hauteurs et tonnages) ;
- régions archéologiques ;
- trois plans historiques supplémentaires pour Vevey (1766, 1870 et 2002) ;
- données liées aux lignes de contact des bus VMCV (accès sécurisé) ;
- disponibilité en temps réel des parkings de La Piscine, La Poste et Entre-deux-Villes de Vevey ;
- disponibilité en temps réel du parking P+R de Chailly sur Montreux ;
- autorisations de fouilles et dépôts de plusieurs communes.

Au niveau fonctionnel, une migration importante a été réalisée en 2018 sur la version 2.3, ce qui a permis de remplacer la version desktop de Cartoriviera par une nouvelle version plus moderne, performante et basée sur les dernières technologies de l'internet.

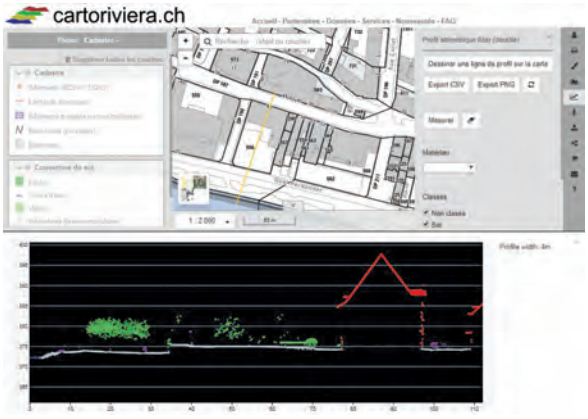

Nouvelle interface desktop

De plus, une nouvelle application de gestion centralisée des permis de fouille a été réalisée et mise en production. A fin 2018, les communes de Blonay, La Tour-de-Peilz, Noville, Montreux, Saint-Légier et Veytaux utilisaient ce module pour la gestion numérique de leurs demandes de permis.

Cartoriviera - espace Formation
Comme chaque année, le SIT organise une formation sur Cartoriviera destinée aux employés de la ville. En 2018, 13 employés communaux ont été formés.

Service d'alertes
Dans le cadre du partenariat Cartoriviera, le SIT a réalisé un service d'alertes (www.cartoriviera.ch/alertes) destiné à un public très large (citoyen, commerces, services administratifs, etc.). Ce système gratuit permet à toutes et à tous de s'inscrire, afin d'obtenir une notification automatique

Photo aérienne historique

lorsqu'un nouveau chantier ou une nouvelle perturbation du trafic est prévue sur le domaine public. Plus de 6500 emails ont été envoyés entre juin 2018 (mise en production) et la fin de l'année.

Photographie aérienne 2018
Le SIT a géré l'acquisition d'une nouvelle orthophoto haute définition des zones bâties de la Riviera. L'acquisition a été effectuée de manière aéroportée en mars, de manière à ne pas avoir de feuillage sur les arbres. Les coûts ont été répartis entre les 14 communes partenaires de Cartoriviera.

Applications de gestion de géodonnées
En 2018, le SIT a migré l'application de gestion des chantiers de l'inspectorat vers le système QGIS. Une meilleure pérennité et un important potentiel d'évolution sont ainsi assurés pour ce module.
En outre, le SIT a développé plusieurs applications / infrastructures de gestion de géodonnées pour des services de la ville ou les partenaires Cartoriviera :

- gestion des demandes de permis de fouilles et dépôts : réalisation d'une infrastructure complète permettant de gérer de manière numérique les demandes jusqu'à la délivrance du permis, avec un système de rappel automatique destiné aux entreprises n'ayant pas annoncé la fin des travaux (utilisé par la DEP, ainsi que plusieurs autres communes Cartoriviera). Ce système permet un important gain d'efficience dans la gestion des dossiers ;
- gestion des bâtiments communaux : réalisation pour la DAIE d'une infrastructure permettant la gestion et la publication dans Cartoriviera des données techniques liées aux bâtiments de la ville de Vevey. Ce système, qui centralise et géolocalise les données liées aux bâtiments, permet une efficience accrue dans la gestion et le partage de ces informations ;
- gestion des projets d'aménagement du territoire : réalisation pour la DU d'un système permettant de gérer dans QGIS et publier automatiquement dans demain.vevey.ch le périmètre des grands projets d'aménagement, à des fins de communication ;
- gestion des végétaux à problèmes : réalisation pour la DU d'un système permettant de relever dans le terrain à l'aide d'une tablette les végétaux débordant sur le domaine public. Le système a également permis de générer automatiquement une liste des propriétaires concernés et ainsi de faciliter grandement le publipostage ;

Relevé des végétaux à probème

- gestion des terrasses : réalisation pour ASR – Police du commerce d'une application de gestion des terrasses de Vevey, permettant, ainsi une vue géographique des autorisations ainsi qu'un meilleur partage des données avec les services de la ville.

Système d'extraction des habitants / entreprises
Dans le but d'optimiser le processus de recherche d'habitants / entreprises situés dans une zone géographique à des fins de publipostage, le SIT a réalisé une application permettant une extraction automatique et instantanée de ces informations. Ce système permet un important gain d'efficience par rapport à la situation précédente, qui nécessitait une intervention manuelle de l'office de la population. L'accès est réservé aux utilisateurs autorisés. Le système est fonctionnel sur Vevey. La plupart des autres communes de Cartoriviera s'est montrée très intéressée, avec une implémentation prévue en 2019.

Stationnement
En 2018, le SIT a réalisé divers projets liés au stationnement :
- parking P+R de Chailly : soutien de la commune de Montreux dans la réalisation du projet de détection en temps réel de l'occupation par caméras. Mise en place de l'infrastructure dans l'environnement Cartoriviera et développement d'une application de contrôle du stationnement pour la détection des véhicules ventouses ;
- parkings de La Poste, Piscine et Entre-deux-Ville de Vevey : réalisation du projet de détection en temps réel des disponibilités des trois parkings (environ 100 places au total), développement d'une application de contrôle du stationnement pour la détection des véhicules ventouses ;
- parking du Petit-Clos : mise en place d'un système permettant d'enregistrer en temps réel la disponibilité du parking, à des fins de monitoring (parking non public).

Fête des vignerons 2019
Le SIT a été passablement sollicité en 2018 pour réaliser diverses tâches liées à la Fête des Vignerons, pour environ 100 heures de travail :
- coordination liée à la cartographie ;
- diffusion d'un grand nombre de géodonnées communales pour la réalisation du masterplan (poubelles, terrasses, bancs publics, arbres, entreprises, etc.) ;
- création d'un thème « Fête des Vignerons » contenant les périmètres, le masterplan ainsi que des données liées à la mobilité ;
- réalisation d'un système de gestion des réservations de la Grande Place, permettant d'assurer des valeurs fiables de disponibilité pendant la première phase des travaux ;
- mise en place d'une application ayant permis à la DAIE et la DEP d'effectuer un inventaire des éléments de la Grande Place, ainsi qu'un état des lieux de divers secteurs de la ville, à partir d'une tablette. Le système a permis de générer automatiquement les documents officiels de ces relevés.

De plus, divers services existants du SIT sont utilisés pour la communication de la fête :
- thème « Fête des Vignerons » de Cartoriviera ;
- service d'alerte des perturbations et chantiers ;
- application de consultation de la disponibilité en temps réel des parkings (www.parkings-riviera.ch).

Support
Le SIT est régulièrement sollicité par les services de la ville ou les partenaires de Cartoriviera pour des questions liées aux géodonnées. En 2018, les principales activités de support ont concerné les domaines suivants :
- ASR – Police : applications de gestion et de contrôle du stationnement ;
- ASR – direction : statistiques des interventions ;
- Communes Cartoriviera : diverses extractions / diffusions de données ;
- Communes Cartoriviera : support sur l'utilisation de logiciel QGIS / QField ;
- Communication : divers plans pour les communications officielles de la ville ;
- DAIE : plan des propriétés communales ;
- DASLI : répartition géographique des classes d'âge pour le projet « Ville amie des aînés » ;
- DJEFS : plan des écoles et garderies ;
- DU : plans de zones de stationnement.

Daniel Gnerre, responsable du SIT

Lexique

ASIT-VD :	Association pour le système d'information du territoire vaudois
ASR :	Association sécurité Riviera
DAIE :	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DEP :	Direction des espaces publics
DU :	Direction de l'urbanisme, mobilité et développement durable
EPT :	équivalent plein temps
LIDAR :	ligth detection and ranging (technique de mesure de l'altimétrie)
QGIS :	Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
QField :	version mobile Android de QGIS
SIT :	Système d'information du territoire
VMCV :	transports publics de la Riviera vaudoise

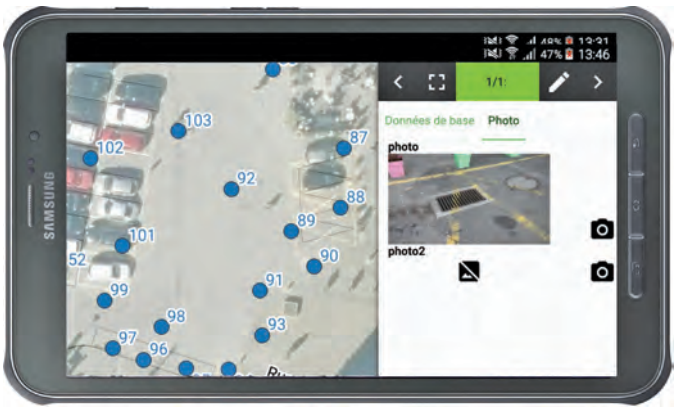

Relevé de l'état des lieux

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : Equipement de communication «intelligent» utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Déduplication : la déduplification est une technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences.

Disaster Recovery : reprise d'activité suite à un problème important (=désastre).

ERP (Enterprise Ressource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion intégré) en français, mais désuet : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise.

FC ou Fiber Channel : protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

FO : Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

GED (gestion électronique des documents) : désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires.

Gigabits/s ou Gbits/s : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Nest : solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : Un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID : (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blo-

cage des sites non autorisé) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP) : Le «nouveau» concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.

63

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable planifie l'aménagement du territoire, gère les autorisations de construire et coordonne l'Agenda 21 local.

DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Présention

La direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, dont l'acronyme est la « DU », remplit les missions suivantes :
Pour la partie **urbanisme**, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de **planification en aménagement du territoire** (plans directeurs, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour la partie mobilité et **aménagements urbains**, il s'agit essentiellement de la requalification des espaces publics et de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de régulation du trafic. Cette planification dispose d'un document directeur : le plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU).
Le **développement durable** (Agenda 21) est indissociable des missions précitées. Il s'agit d'accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques, ainsi que d'informer, sensibiliser et encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité.

Organisation

Afin de mener à bien ces tâches, la DU comprend formellement 4 « secteurs » :

- la police des constructions ;
- la mobilité et les aménagements urbains ;
- l'Agenda 21 ;
- l'aménagement du territoire.

La DU dispose également d'un secrétariat en commun auxdits secteurs.
La nature même des thématiques qui occupent la DU implique un travail de coordination intense à l'intérieur du service comme avec les autres services communaux et partenaires extérieurs. Entre responsables PMU et Agenda 21 pour les projets relatifs à la mobilité douce et au stationnement, entre police des constructions et Agenda 21 pour les plans de mobilité, etc. La collaboration avec les services communaux dits « opérationnels », comme la DAIE, est également importante.

Ressources humaines

La DU dispose d'un effectif permanent de 9 personnes (8,5 ETP). Celui-ci n'a pas évolué au cours de l'année. Des engagements temporaires ont toutefois été effectués :
L'Agenda 21 bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois, puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliariat à 100% pour une année.
Cette année l'auxiliaire a laissé sa place à une nouvelle stagiaire.
En raison de tâches supplémentaires, le secteur police des constructions a été renforcé temporairement par une technicienne.
Une secrétaire auxiliaire, puis une secrétaire intérimaire, ont également été engagées en remplacement d'une collaboratrice en congé maladie. Cette dernière a quitté les effectifs du service en août.

Julien Cainne, chef de service

Aménagement du territoire

Missions

- Mener à bien la révision du plan général d'affectation (PGA) et du plan directeur communal (PDCom).
- Contribuer à la mise au point du nouveau projet d'agglomération Rivelac (PA4) et du plan directeur intercommunal.
- Suivre et élaborer des plans d'affectation (PA) : plans partiels ou de quartier, zones réservées, etc.
- Etablir le bilan des réserves et contribuer à la programmation des bâtiments à l'échelle communale.
- Collaborer au relevé du patrimoine bâti, aux projets d'espaces publics, aux projets d'immeubles de la commune et à sa politique foncière.
- Participer à la coordination des projets de la DU.

Stratégie communale

Suite à de nombreuses interventions à ce sujet au Conseil communal et 3 référendums essuyés coup sur coup pour les plans d'affectations soumis en 2013, 2015 et 2017, le Conseil communal a voté le 14 décembre 2017 les crédits nécessaires à la révision de sa planification directrice communale datant de 1997 et de sa planification réglementaire datant de 1964.
Vu la forte sollicitation immobilière, par exemple des quartiers de Plan-Dessus et Plan-Dessous, et compte tenu de la politique de densification des villes voulue à l'échelle nationale, la Municipalité a proposé l'adoption d'une zone réservée à Plan-Dessus et la mise en attente de toutes les planifications réglementaires jusqu'à la validation du concept directeur qui définira les objectifs et les principes du PDCom à élaborer.
La mise à jour du PDCom se poursuivra ensuite par un approfondissement des enjeux repérés et des objectifs poursuivis par thématiques et par quartiers, puis par la constitution d'une liste de mesures pour atteindre ces objectifs.
En parallèle, la planification réglementaire sera revue suivant les 4 quadrants.

Planifications directrices

Concept directeur et PDCom
Une des tâches les plus urgentes consistait donc à mettre au point le concept directeur communal, première étape du PDCom et préambule nécessaire à la relance des planifications prévues du général au particulier, soit de la vision directrice à l'établissement de nouvelles règles d'aménagement et de construction.
Six séances de la commission d'aménagement du territoire (CAT) y ont été consacrées entre mars et novembre 2018. Une vingtaine de membres du

Conseil communal et d'associations locales de commerçants ou d'habitants, ont pu à ces occasions discuter avec les mandataires, la Municipalité et les services des options à prendre dans les domaines suivants :
- organisation urbaine ;
- ambiances et évolution des tissus bâtis ;
- espaces publics et paysage ;
- mobilité ;
- nature et environnement ;
- énergie.

Deux samedis d'échanges avec la population ont été organisés le 5 mai et le 8 septembre, sous la forme de balades urbaines et d'ateliers thématiques visant à faire ressortir les attentes générales. Organisées successivement à l'espace Bel-Air de Plan-Dessus et à la Villa Métisse de Plan-Dessous, ces journées ont mobilisé chacune plus de cent personnes et largement informé les études en cours.

Le résultat de ce travail, objet d'une nouvelle CAT en janvier 2019, est attendu au premier trimestre 2019 sous la forme d'un préavis au Conseil communal adoptant le projet de concept directeur. Le PDCom devra également être coordonné avec un éventuel quatrième projet d'agglomération et pourrait, à terme, déboucher sur une planification directrice intercommunale.
Un plan directeur des énergies (PDE) devrait être finalisé par la DAIE en 2019, un recensement du patrimoine bâti veveysan entrepris dans le même temps par la DU, et la révision de certaines cartes envisagée avec le Canton.
L'élaboration du PDCom impose le suivi et la coordination de l'ensemble de ces conceptions directrices, dont la plupart étaient en cours et certaines finalisées au second semestre 2018.
Pour plus d'information : https://demain.vevey.ch/

Etude urbanistique de Plan-Dessus
En préambule à la révision du PDCom, la Municipalité a souhaité consacrer une première étude à la question des espaces ouverts du quartier de Plan-Dessus (places, rues et cœurs d'îlots). En vue de recueillir les avis et de définir les orientations les plus consensuelles, une soirée d'ateliers participatifs a été organisée à Plan-Dessus le 29 novembre 2017, suivie d'une séance de restitution organisée à la salle du Conseil communal le mercredi 28 février 2018. La soirée participative a réuni plus de 60 habitants et propriétaires du quartier, ainsi que des représentants d'associations locales. Les témoignages et les avis exprimés à cette occasion ont permis de déterminer des pistes d'action dans les domaines suivants :
- images et figures du quartier ;
- requalification des rues ;
- animation des fronts bâtis ;
- potentiels constructibles ;
- requalification des espaces ouverts des îlots ;
- entretien du patrimoine arboré ;
- éclairage public ;
- équipements et mobilier urbain ;
- revêtements de sol préférentiels.

Certains sujets, notamment les quatre derniers, ne feront sans doute pas directement partie du PDCom. Celui-ci renverra le cas échéant, comme c'est le cas pour le plan directeur du stationnement (PDStat), le plan directeur des mobilités douces (PDMD) ou le PDE, à des planifications directrices pilotées par d'autres entités ou d'autres services de la Ville.
Cette étude a néanmoins permis, comme c'est le cas des PA évoqués ci-après, d'informer rapidement la situation de Plan-Dessus en raison de l'urgence d'une nouvelle planification de ce quartier.

Planifications directrices en mobilité
Dans l'élaboration du PDCom, il est non seulement question du concept directeur en cours de finalisation, mais aussi du PDStat voté le 15 novembre 2018 et du PDMD.

Plan directeur des mobilités douces
Dans le cadre de la révision du PDCom, la Municipalité a décidé de mettre en place un PDMD. En septembre 2017, la Municipalité a choisi le bureau Büro für Mobilität (BFM) comme mandataire Cette étude, suivie par l'Agenda 21, donne la parole aux associations de quartier et autres acteurs de Vevey afin d'appréhender au mieux les réalités et les difficultés rencontrées au quotidien. Le but de l'étude est de définir une feuille de route avec des mesures pour l'horizon 2030. Ces mesures ont été divisées en trois paquets temporels avec, pour chacun, des mesures phares à mettre en œuvre comme des ascenseurs urbains, des passerelles ou un tube vélos. Afin de compléter l'étude, des comptages piétons et vélos ont été organisés au mois de septembre. La finalisation de l'étude est prévue pour le printemps 2019.

Plan directeur du stationnement
Dans le cadre de la révision du PDCom, la ville élabore un PDStat. Débuté en mars 2017 avec le mandataire Transitec Ingénieurs-Conseils SA, le rapport final a été rendu fin mai 2018. Dans les grandes lignes, le diagnostic démontre un état des lieux nuancé avec des secteurs et des périodes problématiques en matière de stationnement, mais une disponibilité de places quasi permanente, y compris dans le centre-ville, et une forte demande pen-

dulaire mal satisfaite par l'offre actuelle. Concernant les besoins, le développement futur de Vevey et le potentiel de valorisation et de réaménagement de l'espace public ont été pris en considération. Aussi, la stratégie d'organisation du stationnement prévoit que 900 nouvelles places soient réalisées afin d'équilibrer l'offre et la demande. Deux parkings en ouvrage (au nord de la gare et à l'est de la Ville) et un P+R (hors du centre-ville) sont conseillés pour répondre aux besoins des pendulaires, des résidents et des visiteurs occasionnels. Cette répartition équilibrée du stationnement en ouvrage permet une meilleure valorisation de l'espace public. De même, une réorganisation des zones macarons et de la durée de stationnement a été prise en considération.
Le préavis N° 14/2018 proposant d'adopter les objectifs de la politique du stationnement ainsi que le schéma directeur à l'horizon 2030 a été voté par le Conseil Communal le 15 novembre 2018.
Afin de mieux appréhender la problématique, une vidéo explicative a été élaborée.

Planifications réglementaires
Zone réservée
La zone réservée est un outil de planification qui permet de suspendre partiellement et provisoirement la constructibilité des secteurs sur lesquels des plans d'affectation doivent être révisés. Elle équivaut à une affectation temporaire.
L'enjeu est ici de laisser le temps de remettre à plat les dispositions réglementaires de ce secteur particulièrement touché par les développements immobiliers.
Concrètement, la zone réservée permet de refuser les projets de permis de construire qui pourraient contredire un futur plan d'affectation, même s'ils sont conformes à l'actuelle réglementation.
Lors de l'enquête publique qui s'est terminée début 2018, trois oppositions ont été enregistrées. Celles-ci ont fait l'objet de séances de conciliation durant l'été.
En fin d'année, un préavis proposant l' "Établissement d'une zone réservée selon l'art. 46 LATC – Quartier de Plan-Dessus" ; a été soumis au Conseil communal pour un vote début 2019.

Plan général d'affectation
Le règlement sur les constructions de la Ville de Vevey (RCW) et les plans qui l'accompagnent approuvés par le Conseil d'Etat en 1952 et mis à jour en 1964 sont reconnus comme largement obsolètes.
La révision de ces documents sera échelonnée dans le temps par quadrants et non d'un bloc. Le PGA se fera en 4 parties distinctes et autonomes afin d'accélérer la démarche et de mettre d'abord l'accent sur les secteurs les plus sensibles, en particulier ceux de Plan-Dessus, des Bosquets et de Gilamont, aujourd'hui situés en zone industrielle, objet du premier PA initié en 2018 (PA n° 1- quadrant Nord-ouest).

PA de l'Avenir
L'élaboration d'un projet de PA sur l'îlot urbain intégrant le restaurant de l'Avenir a débuté fin 2017. Cet îlot du quartier de Plan-Dessus, situé entre la rue des Tilleuls, la rue Gutenberg, la rue de Fribourg et l'avenue de Corsier, est constitué de 7 parcelles, dont l'une d'entre elles appartient à la Ville de Vevey (parcelle n° 258, intégrant le bâtiment de l'Athénée).
Le propriétaire des parcelles n° 260 et 263 souhaite valoriser son bien-fonds en construisant de nouveaux volumes habitables. Pour susciter une cohérence urbanistique et paysagère à l'échelle de l'îlot urbain et investiguer cet îlot caractéristique à la manière d'un test pour les autres planifications en cours à Plan-Dessus, la Ville de Vevey a proposé d'élaborer un nouveau plan d'affectation à cet endroit, en collaboration avec le propriétaire.
Une convention-cadre a été signée par le propriétaire et la Municipalité afin que le PA prévu assure la valorisation des espaces extérieurs existants sur rue et sur cour, et également le maintien d'un restaurant sur la parcelle N°263.
Le projet a donné lieu à divers échanges avec les propriétaires en janvier, février et mai 2018, pour aboutir à la présentation du rapport du bureau ABA, co-auteur également de l'étude urbanistique de Plan-Dessus, le 4 juillet 2018. Les échanges avec le propriétaire sont en cours. La question du développement des PA, après avoir été abordée de manière générale à l'occasion de l'élaboration du concept directeur, devrait être reprise dans les travaux d'élaboration du plan directeur par la CAT dès 2019, avec l'analyse des secteurs présentant des enjeux de développement important tels que Bergère, Copet, Gilamont, les Bosquets, la gare principale de Vevey, Providence ou Entre-deux-Villes.

PA de Chemenin
Une étude, dont le but est de définir un cadre réglementaire permettant de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel du site, a débuté en 2017 sur la parcelle N° 1076.
A cet endroit, une villa et ses abords, classés en note 3 au recensement cantonal, constituent l'un des derniers vestiges de ce que l'ISOS (inventaire des sites construits à protéger en Suisse) décrit comme « le vaste coteau de Charmontey, couvert d'immeubles dans les parties basses, de villas dans les parties hautes ».
Le projet de PA vise principalement à remplacer l'affectation actuelle du PPA "Berges du Léman", qui prévoit pour l'instant la démolition de la villa recensée. La démarche est pour l'instant suspendue dans l'attente du traitement en cours d'une demande de permis déposée à l'automne 2018 par les propriétaires voisins pour un immeuble de logement sur les parcelles N° 1078 et 1080.

PA « Plan-Dessus parcelles 272 et 331 »
Suite au référendum populaire invalidant le plan partiel d'affectation « Cour aux Marchandises » le 14 février 2017, la Municipalité a validé le 22 mai 2017 une stratégie post-référendum décidant la mise en attente des planifications réglementaires sur l'ensemble du territoire communal avant l'adoption du concept directeur prévue au premier semestre 2019.
Les PA concernant les parcelles N° 272 et 331 de Plan-Dessus, revenus le 12 août 2017 de l'examen préalable avec un certain nombre de demandes de la part des services cantonaux, ont ainsi été mis en attente durant l'année 2018.
La DU et les mandataires en charge de l'élaboration du concept directeur ont rencontré les propriétaires concernés ainsi que leur urbaniste afin d'anticiper l'avancement des études à prévoir par la suite.

Secteur Providence
Sollicité par la Fondation Hôpital Riviera Chablais au sujet de la reconversion du site de l'hôpital de Providence et sa vente éventuelle à la Ville de Vevey, le service a mené dès juillet 2018 une étude de stratégie foncière. L'étude se prolongera en 2019 et sera mis en relation avec les réflexions sur le PDCom.

PA de La Veyre-Derrey
Propriétaires de la majorité des parcelles intégrées au projet de PA de La Veyre-Derrey, développé par la Commune de Saint-Légier sur son territoire, les autorités de Vevey ont chargé la DU de suivre dès 2018 les études de planification en cours.
Le développement de ce secteur d'activités recèle des enjeux de programmation et de planification qui méritent un approfondissement du projet, ainsi qu'une expertise immobilière de la part de la Ville de Vevey. Ces études débuteront au premier trimestre 2019.

Information et participation
Conférences en urbanisme
Dans le cadre de la révision des outils de planification territoriale de la Commune, un cycle de conférences a débuté en octobre 2018 – débats portant sur des thèmes d'actualité.
La première de ces soirées de conférences, qui s'est tenue à la salle du Conseil communal devant une centaine de personnes, a traité de la problématique du commerce et de l'accessibilité du centre-ville. A cette occasion, deux spécialistes sont venus exposer leurs réflexions en la matière. M. Nicolas Servageon, spécialiste indépendant en promotion économique et expert des questions liées au dynamisme des centres villes, a d'abord dressé un état des lieux des pratiques commerciales, de ses tendances et de ses enjeux actuels. M. Olivier Razemon, journaliste indépendant et rédacteur de nombreux articles sur les transports, notamment le livre Comment la France a tué ses Villes (Rue de l'Echiquier, 2018), a quant à lui évoqué principalement les enjeux de mobilité liés au commerce de centre-ville. Ce cycle de conférences continuera en 2019 et traitera notamment le thème des espaces publics et du développement pavillonnaire.

Site internet Vevey Demain
Afin d'accompagner le processus de révision du PDCom puis du PGA de la Ville de Vevey, la DU a mis sur pied le site internet demain.vevey.ch dédié à ces révisions ainsi qu'aux projets d'aménagement qui y sont liés.

Construit autour de la nouvelle stratégie en urbanisme de la Municipalité, ce site internet disponible dès le début du mois de décembre 2018 permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville.
Mis à jour régulièrement, il permet de centraliser l'information concernant l'aménagement du territoire veveysan, d'exposer les études, projets ou réalisations qui en découlent, et de comprendre ainsi plus immédiatement les liens existant entre ces différentes échelles d'aménagement.
Cette plateforme invite à découvrir le détail des évènements, études et projets en cours ou récemment réalisés par le biais de contenus interactifs (cartes, vidéos, images de synthèses, etc.). La navigation dans le site permet de visualiser le contenu à travers plusieurs entrées (plan de ville, ligne du temps) et permet de rechercher les objets désirés grâce à des filtres thématiques.
Ce site a été réalisé et habillé par deux bureaux veveysans : Ergopix Sàrl pour la conception, et ultra:studio pour l'identité graphique.

Aménagements urbains

Projets communaux
Place du Marché
Les mandats d'étude parallèles (MEP) engagés pour l'aménagement de la place du Marché dès juin 2017 ont mené à la présentation finale des deux projets encore en lice le 24 janvier au collège d'experts, le 30 janvier aux tables rondes communales, puis le collège a proposé à la Municipalité de retenir le projet "d'amour et d'eau fraîche" du bureau Verzones Woods Architectes en conclusion de sa séance finale du 7 février.
Les projets, le résultat du processus d'information, de participation et les détails de l'organisation des MEP de la place du Marché sont disponibles à l'adresse suivante : https://demain.vevey.ch/projet/reamenagement-de-la-place-du-marche/
Les projets reçus et les compte-rendu de la démarche ont été présentés à la population à la grande salle del Castillo les 24, 25 et 26 avril 2018. Des affichages publics grand format ont été installés à la place du Marché et à l'Hôtel-de-Ville.
Une vidéo illustrant le projet retenu a été réalisée pour l'occasion.

La phase de mise au point du projet lui-même est suspendue au résultat de l'initiative populaire déposée le 14 février 2018, soit une semaine après la conclusion des MEP. Celle-ci demande la réalisation d'un parking sous la place du Marché.
Dans le préavis N°16/2018 la Municipalité demandait au Conseil communal de rejeter l'initiative « Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché » au sens de l'art. 106o LEDP. Le 15 novembre 2018 le Conseil communal votait les conclusions du préavis à une large majorité. Par conséquent, l'initiative sera soumise au peuple.

Parking et place des Bosquets
Le projet dit également « Gare Nord » intègre un parking enterré destiné à recevoir les places de

stationnement qu'il est prévu de transférer depuis la place du Marché par le PDStat validé le 15 novembre 2017.
Un premier permis de construire a été délivré le 19 mars 2018 pour le bâtiment d'activités, ainsi qu'une partie des places de stationnement projetées en ouvrage hors du fonds appartenant aux CFF-Immobilier.
Un dossier de permis complémentaire est prévu pour 2019 pour la réalisation d'un parking de 325 places au final, dont 23 destinées à l'immeuble d'activités, 4 à l'usage des ateliers protégés Polyval et 50 pour le P+Rail CFF.
Un accès entre l'esplanade des Bosquets et le passage inférieur central de la gare est prévu afin de relier directement la place de la Gare. L'accès des véhicules au parking est quant à lui prévu depuis l'avenue de Gilamont par la rampe des Bosquets, qu'il est prévu de recouvrir afin de maximiser l'espace public disponible en surface et le nombre de places de stationnement en ouvrage.

Fermeture de la rue de la Byronne à la circulation
Suite au postulat « Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que de craindre un accident » de Mme Gigon, demandant la fermeture de la rue de la Byronne à la circulation, l'Agenda 21, en collaboration avec la police des constructions et la DEP, a rencontré la postulante et les membres de l'association. Deux ateliers participatifs ont été organisés afin de regrouper les souhaits et inquiétudes de chacun sur la question de la fermeture de la route et du type d'aménagement envisagé. Suite à ces deux ateliers et une étude, la DU a mandaté une architecte afin de proposer un plan de réaménagement de la rue de la Byronne. Les nouveaux aménagements proposés et installés entre le printemps 2018 et 2019 sont, entre autres, la fermeture de la rue à la circulation, l'installation de nouveaux bancs, de potagers urbains, d'équipements pour la place de jeux, de la végétation etc.

Piétonisation de la rue du Nord
Le projet de réaménagement de l'espace public du tronçon de la rue du Nord compris entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers s'est concrétisé en 2018. A la suite des travaux, une inauguration officielle de ce nouvel espace public a eu lieu à la maison de quartier Espace Bel-Air.

Avenue de Pra et boulevards de Charmontey et Henri-Plumhof – Aménagements pour la modération du trafic
L'avenue de Pra et les boulevards de Charmontey et Henri-Plumhof ont fait l'objet de courriers, respectivement en mai 2015 et mars 2017, rédigés par l'association de voisins « Les Wazamis » et consorts. Ces derniers remettent en cause les aménagements actuels et souhaitent qu'une modération du trafic soit mise en place. En effet, ce quartier abrite une école primaire, une garderie et une unité d'accueil pour enfants et fait face aux problèmes suivants : trafic de transit important, vitesse excessive, comportement inapproprié de conducteurs et bruit. L'Agenda 21, en collaboration avec la DAIE, a mandaté le bureau Citec afin de développer un aménagement de modération de trafic compatible avec une zone 30 km/h. Plusieurs variantes de réfection de la chaussée et de réaménagement ont été proposées à la Municipalité. La variante choisie prévoit une réfection légère de la chaussée sur les tronçons en mauvais état et un aménagement de modération de trafic (réduction visuelle du gabarit, pose de bacs à fleurs, déplacement des places de stationnement, etc.). Les travaux étaient prévus pour le printemps 2019, toutefois, dans le cadre des études d'assainissement du bruit routier, il est ressorti que la mise en place d'un revêtement phono-absorbant serait utile dans ce quartier. Etant donné le contretemps de cette étude, il a été décidé de reporter la planification des travaux.

Ouvrages et installations de chemin de fer
Suppression des arrêts Gilamont-Clies et nouvel arrêt Vevey-Vignerons
Pour rappel, le projet présenté en 2017 par MVR propose de supprimer les arrêts de Gilamont et Clies au bénéfice d'un nouvel arrêt Vevey-Vignerons.
Faisant suite au constat que les habitants du quartier de Gilamont seront pénalisés par cette suppression, la Municipalité a déposé fin 2017 une opposition.
Après rejet de tous les griefs de l'opposition par le MVR, l'office fédéral des transports (OFT) a organisé une séance de conciliation. Il a été rappelé qu'avec la suppression de l'arrêt de Gilamont, le MVR ne s'arrêterait plus sur les 1.5 km traversant le territoire communal : une situation inconcevable à l'heure où la Confédération, les cantons et les villes mettent tout en œuvre pour favoriser l'utilisation des transports publics.
Ce constat n'a pas été contesté, ni par l'OFT ni par le MVR. Ainsi, l'OFT a suggéré que la Ville de Vevey inscrive un point « création d'un nouvel arrêt MVR entre Vevey Gare et Vevey Vignerons » dans son PDCom ainsi que dans le prochain plan d'agglomération.
Concernant les demandes d'amélioration d'accessibilité à la nouvelle halte faites par la ville, le MVR a confirmé que des zones d'élargissement seraient créés sur les accès, de part et d'autre de la nouvelle halte des Vignerons, afin d'améliorer les croisements des poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR).
Les réponses apportées par l'OFT et les MVR sont globalement insatisfaisantes.
Toutefois, ne souhaitant pas retarder la mise en place du cadencement au quart d'heure de cette ligne, il a été décidé de ne pas recourir contre la décision finale de l'OFT, clôturant ainsi cette procédure.

Développement durable – Agenda 21

Missions
- Accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales et sociales).
- Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privés et publics à la durabilité, Agenda 2030.
- Collaborer à la mise en œuvre du Concept Directeur et du label « Cité de l'Energie – Gold ».

Administration exemplaire
Plan de mobilité de l'administration communale
1. Gestion des véhicules communaux
   Les vélos électriques sont très utilisés (plusieurs trajets/jour) ainsi que la remorque à disposition pour transporter du matériel. Les deux vélos électriques de l'Hôtel-de-Ville ont été remplacés par deux nouveaux, plus solides. Le vélo-cargo de l'Hôtel-de-ville est très apprécié pour ses fonctions de charges utiles et de praticité. Un autre vélo-cargo est à disposition des concierges.
2. Gestion des places de stationnement communales

Les places de stationnement situées sur le territoire privé communal sont attribuées à des pendulaires et entreprises qui répondent à des critères d'accessibilité. Les résidents peuvent eux louer les places la nuit et le week-end. L'Agenda 21 examine les demandes pour la validation des critères. La DASLI-Gérances établit ensuite les baux.
Afin d'optimiser le stationnement sur le territoire privé communal, les critères d'attribution des places de stationnement et la tarification ont été modifiés. La tarification des places est passée de Fr. 80.- à 100.- /mois. Concernant les critères d'attribution, le temps de trajet porte à porte en transport publics est passé de 30 à 45 minutes.
La commune compte 175 places de parc sur le domaine privé communal.
La norme VSS 640 281 sur l'offre en cases de stationnement pour les employés a été calculée pour l'administration. La commune peut louer à l'ensemble de ses employés 45 places de parc. Avec 37 places octroyées à l'heure actuelle, le plafond maximum n'est pas encore atteint.

3. Mesures incitatives
   Les collaborateurs ayant travaillé pendant toute l'année 2017 bénéficient un bon d'une valeur de Fr. 185.— pour un abonnement de transports publics, un abonnement à la vélostation, un abonnement pour les vélos en libre-service ou l'achat ou l'entretien d'un vélo.
   Le groupe de travail « plan de mobilité de l'administration communale », a proposé de nouvelles mesures, notamment pour les piétons ou la possibilité de se faire rembourser l'abonnement pour les locations de vélos-cargo.

Cette mesure incite les collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou favorise la mobilité douce. Cette année, 243 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure pour un montant total de Fr. 41'500.—.

Achats responsables
Un achat responsable est un achat qui respecte l'être humain, qui tient compte des exigences de la protection de l'environnement et favorise le développement économique local par la recherche d'efficacité, d'amélioration de la qualité et d'optimisation globale des coûts. La Ville dispose depuis 2013 de différentes directives, notamment pour l'achat des fournitures de bureau, du mobilier, du papier, des produits alimentaires, des véhicules et des vêtements. Sous la responsabilité des chefs de service, ces directives conduisent les achats opérés en 2018.

1. Fournitures de bureau
   Un appel d'offre sur invitation a été lancé en mai 2017 auquel le fournisseur précédent n'a pas été convié vu l'insatisfaction constatée. Le choix s'est porté sur le fournisseur Lyreco SA. Le contrat, qui a débuté en décembre 2017, court jusqu'en décembre 2020. Pour l'année 2018, près de Fr. 40'000.- ont été dépensé pour des fournitures de bureau auprès du nouveau prestataire qui donne pleine satisfaction.
2. Manifestations durables
   La Ville de Vevey, pionnière dans la mise en œuvre locale du développement durable, souhaite que les manifestations, petites ou grandes, intègrent des objectifs de durabilité. Dans ce cadre, il a été suggéré à la Municipalité d'élaborer un guide des manifestations responsables propre au territoire veveysan et compatible avec l'ensemble des manifestations, dont les méga-événements comme la Fête des Vignerons. La vocation de ce guide est d'être un outil pratique pour la mise sur pied d'événements, un fil rouge qui compile conseils, recommandations, astuces et bons plans à appliquer avant, pendant et après la manifestation. Le guide, déjà très apprécié, est disponible sur le site internet de la ville depuis le 1er septembre 2018.

Mobilité douce
Aménagements cyclables
L'offre en stationnement vélo sécurisé a été développée cette année encore. 71 nouvelles places sécurisées ont été créées.
En raison de la rénovation de la Gare, l'abri à vélos situé devant celle-ci a dû être déplacé. Il sera replacé en deux endroits distincts : à l'est du bâtiment de l'AI et sur le parking 2 roues situé à l'est du centre Saint-Antoine. L'abri situé à côté de l'AI proposera 23 nouvelles places pour les vélos dès le printemps 2019.
Afin de compléter l'offre de places vélos à proximité de la gare de Vevey, 24 arceaux ont été mis en place à la rue des Communaux, soit 48 nouvelles places pour les vélos.
La collaboration entre l'Agenda 21 et la police des constructions a permis de faire financer des places vélos sécurisées sur le domaine public par les privés. Selon l'exigence de la norme VSS, si le propriétaire n'a pas suffisamment d'espace pour aménager des places sécurisées sur sa parcelle, il peut solliciter l'administration afin de trouver un emplacement sur le domaine public, moyennant le financement de l'équipement.

Passage Saint-Antoine
Dans le cadre des nouveaux accès aux quais CFF depuis le passage Saint-Antoine (ouvert en automne 2018), la Ville de Vevey négocie la prise en compte du conflit piéton-cycliste généré dans ce dernier. Une convention entre la Ville de Vevey et les CFF a été rédigée. Elle a pour but de garantir à long terme un accès Nord-Sud/Sud-Nord pour les cyclistes et les piétons à proximité du Passage Saint-Antoine. A savoir, soit la création d'un tube vélo à côté du dit passage, soit une passerelle sur la Veveyse avec un accès par Gilamont. La convention prévoit un financement de la part des CFF aux études complémentaires à hauteur de Fr. 50'000.-. Ces études seront lancées en 2019. De même, un aménagement complémentaire au passage des Entrepôts, financé par les CFF, a été réalisé pour les cyclistes durant l'été.

Vélos « poubelles »
De nombreux vélos sont abandonnés et encombrent les places de stationnement. Dans ce sens, un recensement des vélos « poubelles » est en cours. Dans le cadre du déplacement de l'abri vélos à la gare de Vevey, 28 vélos abandonnés ont été retirés par l'ASR en octobre 2018. D'autres doivent l'être au cours des prochains mois.

Pompe à vélos en libre-service
Suite à l'interpellation « Gonflé à bloc » de M. Bonjour de Vevey libre, une pompe à vélos en libre-service a été installée à proximité de l'entrée principale de la gare CFF.

Vélostation
La vélostation a ouvert ses portes le 1er décembre 2015. Elle totalise, en fin d'année 2018, 66 abonnés, dont 50 abonnements vélos et

16 pour les motos/scooters. Ce résultat est en dessous des objectifs fixés. Les travaux d'accès aux quais depuis le passage St-Antoine et la construction de la rampe d'accès à la vélostation peuvent expliquer en partie ce résultat.
Sur demande de la commission de gestion, de nouveaux tarifs préférentiels pour les détenteurs d'une carte étudiants/AVS/AI sont mis en place dès le 1er janvier 2019. De même, un nouvel abonnement de 9 mois destiné aux vélos sera proposé.

Vélos en libre-service (VLS)
Vevey compte actuellement 9 stations. Après un peu plus de deux ans d'exploitation, il y a eu en 2018, 18'700 locations, ce qui représente plus de 1500 locations par mois. Il faut rappeler qu'en 2017 le badge des employés Nestlé donnait accès au système pour tous les collaborateurs. Ce qui en fait les principaux utilisateurs.
L'Agenda 21 souhaite, au cours des prochaines années, développer de nouvelles stations et se réjouit de voir que Montreux dispose de nouvelles stations pour créer un vrai réseau riviera.

Subvention pour l'achat d'un vélo électrique
La subvention communale à l'achat d'un vélo électrique a cette année encore rencontré un franc succès. Le total des subventions octroyées s'élève à 49 personnes qui ont bénéficié d'un rabais de 10 % sur leur nouveau vélo, et ce jusqu'à concurrence de Fr. 300.-.
Afin de garantir des prestations de proximité et de qualité, tant dans l'achat que dans le service après-vente, la Municipalité a décidé de modifier les critères d'adhésion à la liste des revendeurs auprès desquels la subvention communale est valable. Les nouveaux critères sont les suivants :
- Un minimum de 3 vélos électriques (25 km/h et/ou 45 km/h) doivent être proposés en magasin.
- Un atelier équipé permettant la réparation de vélos électriques doit être présent dans le magasin.
- Un mécanicien formé à la réparation de vélos électriques doit travailler dans cet atelier.
- Le magasin doit se situer dans un rayon de 15 kilomètres autour de Vevey.

Suite à ces nouveaux critères, 2 magasins appartenant à de grandes succursales ont été retirés de la liste des revendeurs.

Carvelo2go
Première ville romande à rejoindre le réseau de partage de vélo-cargos électriques carvelo2go, cette plateforme permet de louer des vélo-cargos électriques à des prix avantageux www.carvelo2go.ch. La ville de Vevey possède actuellement 4 véhicules répartis sur son territoire. 329 réservations ont été effectuées en 2018, contre 258 en 2017, ce qui représente une augmentation de 28%. Sur ces 329 réservations, 180 utilisateurs indiquent habiter à Vevey.
Un des vélos-cargos mis à disposition sur la plateforme en ligne a été volé et, suite à divers problèmes avec l'hôte en question, Carvelo2go a décidé de trouver un nouvel hôte (Fleur de Pain) pour la gestion du nouveau vélo depuis novembre 2018. Suite à la fermeture du magasin Tandem Vevey, un nouvel hôte devra être trouvé afin que l'offre de 4 vélos-cargos soit maintenue.

Transports publics
Subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics
Les jeunes Veveysans, âgés de moins de 25 ans et en formation post-obligatoire (apprentissage, HES, université etc.), peuvent bénéficier d'une subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics. Elle couvre 15% du prix de l'abonnement, jusqu'à un maximum de Fr. 190.-. 120 jeunes ont bénéficié de cette subvention pour un montant total de Fr 20'000.-.

Nouvel arrêt ligne 215
Suite au postulat de Madame Jerbia « Ligne 215 : Un arrêt pour nos séniors et nos commerçants ! », un arrêt de bus supplémentaire sur la ligne 215 a été créé à proximité du centre commercial des Deux-Gares pour les séniors, les commerçants et les utilisateurs des différents commerces. En effet, le bus de la ligne 215 ne s'arrêtait pas entre les arrêts « Vevey Poste » et « Moulins » péjorant ainsi certains utilisateurs. Le nouvel arrêt « Vevey, Ateliers » de la ligne 215 a été intégré dans le nouvel horaire à mi-décembre 2018.

Cars longues distances
Des entreprises privées de cars de longues distances souhaitent exploiter des lignes traversant la Suisse et proposent un arrêt de desserte à Vevey. La direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), sur mandat de l'OFT, a demandé l'avis à la Commune pour l'octroi d'une telle concession. En raison du coût environnemental, des horaires inadéquats proposés, de la faible valeur ajoutée de l'offre et du risque de report modal du train vers la route, la Municipalité a donné un préavis négatif pour l'octroi de la concession et refusé l'autorisation d'un arrêt autocar à la gare de Vevey.

Mobilité sénior : être et rester mobile
L'Association Transports et Environnement (ATE), en collaboration avec la Ville de Vevey a mis sur pied un cours destiné aux seniors désireux de recevoir des conseils de la part de professionnels sur les déplacements en transports publics. Le cours, qui s'est déroulé à Vevey, a eu un grand succès et une nouvelle édition sera organisée courant 2019.

Transport individuel motorisé
Borne électrique
La Ville a installé en novembre 2017 une borne de recharge pour deux véhicules électriques sur la place du Marché. Une convention a été signée avec le Groupe E pour l'installation, la maintenance et l'exploitation de la première borne de recharge publique sur le territoire communal. Le réseau commun est exploité sous la dénomination MOVE. Après une année d'exploitation, 303 recharges pour 1.77 MWh ont été effectuées, ce qui correspond à 8850 kilomètres parcourus en voiture électrique. La borne a toutefois dû être retirée début octobre 2018 afin de permettre le démarrage des travaux pour la construction de l'arène de la Fête des Vignerons en 2019. La borne sera remise en fonction en octobre 2019.

Manor parking public 24h/24
Dans le cadre de sa politique de stationnement, la Ville a passé un accord avec Manor pour rendre leur parking commercial ouvert au public 24h/24. Manor a créé 70 places supplémentaires et aménagé des sorties piétons indépendantes du centre commercial. Le parking est ouvert depuis novembre 2018. Une convention a été ratifiée pour garantir une politique de stationnement cohérente avec le reste de la ville. A savoir, les trois premières heures seront un peu moins chères que le tarif généralisé de Fr. 2.-/heure et au-delà le prix sera non

linéaire, ce parking n'ayant pas pour objectif d'accueillir des pendulaires. La convention a été modifiée pour permettre aux acteurs culturels et sportifs du territoire veveysan de négocier avec le propriétaire du parking des modalités de tarifications et horaires en lien avec la fréquence et la durée des manifestations.

Fête des Vignerons 2019
La Municipalité a délégué l'Agenda 21 pour être dans la commission mobilité. L'accueil de 20'000 spectateurs dans les arènes, parfois à deux reprises dans la journée, et ce en plus de la foule des visiteurs de la ville en fête, est un vrai défi pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles. A ceci, s'ajoutent la vie des résidents et l'activité économique de notre ville.
Un autre enjeu important est d'accompagner la FdV pour que la manifestation soit exemplaire en matière de durabilité, ceci avec le soutien du nouveau guide des manifestations responsables. La FdV pourra ainsi intégrer les objectifs et mesures proposées dans ce guide.
Diverses mesures d'accompagnement concernant la mobilité et destinées aux commerçants et habitants ont été mises en place, à savoir:
- financement de la gratuité du service de livraison « Dring Dring » par coursier à vélo ;
- financement de la gratuité de la livraison à vélo à domicile des courses depuis la plateforme Youpaq ;
- rabais exclusif de Fr. 200.- sur certaines gammes de vélos proposées par certains revendeurs ;
- gratuité de la ligne de bus 202 tous les samedis, de janvier à octobre (hors FdV) ;
- subvention de l'abonnement TP Mobilis 2 zones (y.c. la zone 70) incluant la période de la FdV pour un montant de maximum Fr. 74.- ;
- distribution de 50 bons tests de Fr. 50.- aux commerçants pour l'utilisation de vélos-cargo.

Alimentation
Aménagement de potagers urbains sur le domaine public
Suite au succès du jardin du Potaclos, de nouvelles demandes de création de jardin affluent à l'Agenda 21. Etant donné le manque d'emplacements pour la création de jardins dans le centre-ville, un principe d'aménagement de potagers urbains sur le domaine public a été développé. Le premier bénéficiaire de ce concept fut l'association des Bosquets, représentant le quartier « Jardin cœur de Ville », où dix bacs hors-sol (paloxs) de 1 m2 ont été disposés sur la chaussée de la Guinguette en avril 2017. Suite à un bilan très positif, l'association a fait une demande pour un complément ; elle a été autorisée à poser 12 nouveaux bacs en 2018. Dans la foulée, 10 bacs ont été installés à la rue de la Byronne dans le cadre du réaménagement de la rue, 4 bacs à la rue des Moulins en dessous du passage du Pont-de-Danse et 6 à la rue du Nord dans le cadre de son réaménagement.

Potaclos
Début 2015, un potager urbain a été aménagé au Petit-Clos 3 suite à la démolition de la villa Gerhard. Le Potaclos, ainsi baptisé par les 44 familles et institutions bénéficiant d'une des 70 parcelles, a été mis en place suivant les principes de la permaculture.
Sous l'impulsion de jardiniers motivés, le Potaclos est devenu, le 2 septembre 2016, une association dont tous les jardiniers sont membres. Un collaborateur de l'Agenda21 fait partie du comité du Potaclos. L'association vise à améliorer l'organisation des jardins par un suivi favorisant autonomie et responsabilité. Dans ce sens, une convention définissant les modalités de gestion des jardins est en cours entre la Ville et l'association.

Projet complémen.terre
L'association Complemen.terre, a contacté l'Agenda 21 pour utiliser la parcelle N° 526 (ancienne colonie), actuellement affectée en zone agricole, pour concrétiser un projet de plateforme d'expérimentation « En Salauroz ». Ce projet, soutenu par l'Université de Lausanne, est basé sur une expérience de vie collective observée par des scientifiques. Une communauté, avec des compétences diverses, souhaite à travers cette expérience, créer un « écovillage » basé sur les principes de la permaculture. La parcelle étant située sur la Commune de Corsier-sur-Vevey et appartenant à la Commune de Vevey, la Municipalité a donné son accord de principe pour son utilisation. L'association doit maintenant obtenir l'aval des services de l'Etat (service du développement territorial (SDT) pour implémenter ce projet et modifier le PPA actuel.

Lombricomposteurs
Afin de soutenir l'engagement en faveur du tri et de la réduction des déchets, l'Agenda 21 propose depuis 2011 une subvention de Fr. 50.- à l'achat d'un lombricomposteur. 10 familles ont pu bénéficier de cette subvention en 2018.

Poulaillers
Suite à la sortie du film veveysan « Héros ordinaires », les poulaillers urbains ont connu un véritable engouement et plusieurs demandes de particuliers pour des poulaillers ont été adressées à l'Agenda 21. Afin de pouvoir répondre à cette demande, le règlement des constructions doit être adapté et une procédure spécifique doit être mise en place courant 2019.

Economie
Epicoop
Epicoop est un projet d'épicerie coopérative.
Pour que le projet puisse se concrétiser, les protagonistes sont à la recherche d'un espace et l'Agenda 21 souhaite soutenir cette initiative qui s'inscrit pleinement dans une démarche durable.

Ressourcerie
Le collectif Ares de Vie a approché l'Agenda 21 à l'été 2018 pour présenter un projet de ressourcerie. Cette dernière, projetée à côté de la déchetterie communale, a comme but de récupérer les objets dont les gens veulent se débarrasser pour ensuite les réparer au besoin et leur donner une deuxième vie. L'objectif final étant de diminuer la consommation des ressources et la quantité de déchets produits.
Ce projet est en cours d'élaboration.

Monnaie locale « Le Léman »
En février 2018, l'association « Monnaie Léman » est venue présenter le projet d'implémentation de cette monnaie sur Vevey à la commission du développement durable. La monnaie locale permet de supprimer les intermédiaires, encourager le commerce de proximité et les petits commerçants et de développer une nouvelle clientèle. L'Agenda 21 a entamé des démarches avec un des membres de l'association afin de trouver un responsable de projet qui puisse concrétiser l'implémentation de la monnaie à Vevey (financement, trouver un bureau de change etc.).

Toutefois, la Ville compte déjà 10 commerçants acceptant les Lémans.

Evénements

Ecocup

L'Agenda 21 possède un partenariat avec l'entreprise Ecocup et met gratuitement à disposition des organisateurs de manifestions des gobelets réutilisables. Ces gobelets sont au nombre de 20'000 et sont stockés à la Strid à Yverdon. Suite aux différentes manifestations ayant eu lieu les 4 dernières années à Vevey et les pertes qui en découlent, le nombre de gobelets était descendu en dessous de 12'000. Etant donné que dès le 1er janvier 2019 l'utilisation de gobelets réutilisables sera obligatoire pour les manifestations de plus de 500 personnes, le stock a été réapprovisionné avec l'achat de 10'000 nouveaux gobelets.

Semaine de la mobilité 2018

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Agenda 21 a organisé des tests de vélos en libre-service et de vélos-cargos en collaboration avec l'OSEO ainsi qu'une bourse aux vélos en collaboration avec Provélo et l'ATE. La bourse aux vélos a connu un franc succès. En 2019, la bourse se tiendra exceptionnellement à la Tour-de-Peilz. En effet, le démontage de l'arène de la Fête des Vignerons ne permettra pas d'organiser la bourse aux vélos sous la Grenette.

ReCircle

ReCircle est un réseau comprenant des restaurants et restaurateurs qui proposent de la vaisselle réutilisable et consignée - appelée « reBox » - pour les plats à l'emporter. Ce concept de boîte permet de renoncer à l'utilisation d'emballages jetables polluants. Dans ce cadre, la Ville de Vevey, en collaboration avec l'action de nettoyage Net'Léman et l'association reCIRCLE, soutient l'initiative et propose aux commerçants ces contenants écologiques et réutilisables. De même, l'Agenda 21 propose aux collaborateurs de la Ville de Vevey de soutenir cette initiative par l'achat ou l'utilisation de ces contenants.

Fête des voisins

A l'occasion de l'édition 2018 de la Fête des voisins sur la Riviera, 142 fêtes ont été enregistrées dans les 9 communes participantes : Blonay (20), Corseaux (2), Corsier-sur-Vevey (10), Jongny (2), La Tour-de-Peilz (29), Montreux (26), Saint-Légier–la Chésiaz (10), Vevey (42) et Veytaux (1).
La Fête des voisins est organisée chaque année par le bureau de l'intégration de la DASLI, en collaboration avec l'Agenda 21.

Collaborations / coordinations

Espaces de travail partagés

Le développement des espaces collaboratifs est un moyen de mutualiser espaces, équipements, ressources et créativité. Le projet serait de créer à Verger 10, un espace partagé regroupant des opérateurs en lien avec l'artisanat et/ou la culture et l'image, et de mutualiser les équipements et connaissances. Si la Municipalité confirme cette volonté, un appel d'offres sera lancé dans ce sens courant 2019. Une collaboration avec Promove est planifiée.

Coord21

Afin de favoriser le partage d'informations et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de développement durable, le délégué Agenda 21 prend part aux rencontres et aux comités de Coord21. Cette association encourage les synergies et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.
Afin de rendre cohérents les objectifs de développement durable des Nations Unies au niveau cantonal et communal pour l'horizon 2030, l'association Coord 21 souhaite élaborer des lignes directrices, selon un processus participatif, permettant d'implémenter ces objectifs au niveau local. Il s'agit de renouveler la stratégie Agenda 21 avec ce nouveau cadre de référence. Divers ateliers ont été mis en place afin de développer une stratégie concrète pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Le premier retour de ces ateliers devrait avoir lieu au printemps 2019.

Refonte du fonds pour l'énergie et le développement durable

En collaboration avec le délégué à l'énergie, l'Agenda 21 prépare une révision du fonds pour l'énergie et le développement durable. Celle-ci prévoit notamment une augmentation du montant de la taxe prélevée sur la facture de la consommation d'électricité (0.2cts/kWh). Cette augmentation doit permettre de proposer de nouvelles subventions aux habitants de la commune.
Le nouveau document est prévu pour la deuxième moitié de 2019.

Police des contructions

Missions

La compétence de la police des constructions découle principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que des articles 17 et 104 LATC et son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction consiste à vérifier les prescriptions légales et règlementaires, plans en matière d'aménagement du territoire et des constructions, la conformité du PGA ainsi que les diverses lois, directives fédérales et cantonales.
Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (art. 103 LATC).
Toute demande de permis de construire doit être présentée selon les art. 69 et 73 RLATC. Elle doit permettre une bonne compréhension du projet et être conforme aux lois et règlements, notamment à l'art. 106 LATC.
A réception des documents et des plans, la police des constructions examine le projet et se détermine sur la procédure, soit:

- soumettre le projet à l'enquête publique (30 jours);
- dispenser d'enquête publique en vertu des art. 111 LATC et 72 d RLATC. Cette mesure reste toutefois une exception pour laquelle une analyse des plans par notre service est nécessaire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter, traite les plaintes de salubrité, ainsi que les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Constructions

Permis de construire et travaux de minime importance

Cette année la police des constructions a reçu 355 annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a délivré 87 permis de construire

50 ont fait l'objet d'une enquête publique et 37 ont été dispensés d'enquête publique. Elle a autorisé 78 demandes de travaux de minime importance ou de rénovation. Elle a déposé à l'enquête publique 12 dossiers hors CAMAC.
Quatre dossiers ont fait l'objet d'un refus de permis de construire.
Un total de 325 autorisations ont été délivrées, y compris les infrastructures liées à la FdV, objet d'un chapitre spécial.

Protection du patrimoine
En application de la LPNMS, les travaux envisagés sur des bâtiments classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire et/ou recensés en note *1* et *2* (art. 49 et suivants) sont soumis à une autorisation spéciale délivrée par la section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP-MS), ex SIPaL-MS. Ce travail de préservation du patrimoine est fait en collaboration avec l'architecte de la DGIP-MS. Une à deux matinées de séances par mois sont fixées, selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires. Diverses séances ont eu lieu sur les sites suivants :
- Eglise Notre Dame et sa Cure
- Hôpital du Samaritain
- Hôpital de la Providence
- Eglise Orthodoxe Russe
- Gare de Vevey
- Place de la Gare 5
- Hôtel des Trois Couronnes
- Rue d'Italie 2
- Collège de la Veveyse
- Galeries du Rivage
- Quai Perdonnet 14
- Ruelle du Lac 1
- Place de l'Ancien Port 3
- Rue du Conseil 1
- Rue du Lac 18
- Rue du Théâtre 2
- Rue du Théâtre 6
- Grande Place 21
- Rue Louis-Meyer 3
- Rue de la Madeleine 17
- Rue de la Madeleine 28
- Rue de Lausanne 8, 10, 12, 14,
- Avenue de la Gare 12, 21, 23, 25
- Rue des Communaux 10
- Rue Blanchoud 1
- Rue des Tilleuls 8
- Rue des Bosquets 14, 15
- Chemin Emile-Javelle 12

Cette année il a été proposé par la DGIP-MS le classement de deux bâtiments dans la ville de Vevey, à la rue du Théâtre 6 et l'Eglise Orthodoxe Russe.
L'inscription à l'inventaire est une mesure de protection spéciale permettant le suivi du patrimoine cantonal. Cette mesure oblige le propriétaire à informer le département de tous travaux envisagés, en s'adressant à la DGIP-MS, conformément aux articles 49 et suivants de la LPNMS.

Procédures de recours
Quatre décisions municipales relevant de la police des constructions ont fait l'objet de recours. Au cours de l'année, trois causes ont été jugées par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) qui les a acceptées.
Au 1er janvier 2019, cinq causes restent en attente d'un verdict. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers, ainsi que leur suivi pendant la procédure.
Dénonciations à la préfecture
La police des constructions a dénoncé à la préfecture l'abattage illégal d'une grande majorité des arbres existants sur une parcelle au chemin de Pomey.

Permis d'habiter/utiliser
Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/ d'utiliser, 97 dossiers sont en suspens fin 2018, dont le permis d'habiter ne peut pas être délivré. Ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments non-conformes ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.
Si l'art. al. 2 128 LATC « Permis d'habiter ou d'utiliser » impose à la Municipalité de statuer dans les 15 jours dès le dépôt de la demande de permis, aucune base légale n'impose de délai au propriétaire pour mettre en conformité ces derniers travaux et pour transmettre les attestations et documents requis. Dès lors, la police des constructions doit se montrer tenace, s'armer de patience et faire preuve d'un certain doigté pour arriver à l'aboutissement de la majorité des dossiers.
En effet, sur les 90 permis d'habiter/d'utiliser délivrés en 2018, la délivrance immédiate d'un permis d'utiliser après une visite et constat de travaux conformes, avec documents remis à temps, tient de l'exception. On compte en effet en 2018 seulement 9 dossiers dans ce cas. C'est donc 90% des dossiers qui nécessitent un travail de reprise, ce qui demeure trop important.
Il faut par ailleurs compter en moyenne 6 mois, en réitérant régulièrement les demandes, pour obtenir les éléments nécessaires en vue de délivrer un permis d'habiter à l'issue d'une visite de contrôle de fin de travaux.
Le nombre de visites de fin de travaux est aussi en corrélation avec la longueur du processus de délivrance du permis d'habiter.
L'art. 128 LATC précité mentionne également que: « Aucune construction nouvelle ou transformée ne peut être occupée sans l'autorisation de la municipalité. Cette autorisation, donnée sous la forme d'un permis, ne peut être délivrée que si les conditions fixées par le permis de construire ont été respectées et si l'exécution correspond au plan d'enquête ».
Dans la réalité de tous les jours, il faut savoir que les locaux sont toujours occupés avant la délivrance d'un permis d'habiter, voire même avant le dépôt de la demande de permis d'habiter. Il s'agit d'une situation de fait accompli. Elle n'est tolérable que si les mesures de sécurité liées aux personnes et les mesures de prévention incendie sont remplies.
Un permis d'habiter est une pièce qui n'est requise par aucune instance (par exemple, par le passé, par les banques en vue de la consolidation des crédits hypothécaires), hormis par la police du commerce, ceci pour libérer une licence d'exploitation (hôtel, café restaurant, etc.). Le permis d'habiter n'est, par exemple, pas requis par le législateur dans le cadre d'un acte d'achat d'immeuble. Partant, et compte tenu de l'énergie à consacrer à l'aboutissement d'un dossier, il n'est pas rare que certains propriétaires laissent finalement leur dossier à l'abandon.

Statistiques
La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique s'effectue à un rythme trimestriel. La police des constructions doit effectuer le traitement des in-

formations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de constructions, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Emoluments administratifs et contributions
Un préavis sur la « Modification de l'article 67 bis du règlement communal sur les constructions » et proposant un « Nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions » a été préparé.
Son but est d'actualiser les émoluments en matière de police des constructions.
Cette actualisation nécessite également la modification du règlement sur les constructions concernant le montant compensatoire pour l'exonération de la construction de places de parc (article 67 bis*).
En effet, le barème actuel des taxes relatives à la police des constructions (essentiellement les permis de construire et d'habiter) était devenu inadapté.
Outre les montants très bas, la jurisprudence en matière fiscale a évolué. Elle est de plus en plus stricte concernant l'exigence d'une base légale ou réglementaire, notamment le respect des principes de couverture des coûts et d'équivalence. Ce qui était encore possible il y a quelques années n'est plus admis aujourd'hui. Le Canton exige non seulement que le règlement détermine le cercle des assujettis, les actes soumis à émoluments, mais également le montant de ceux-ci ; une délégation à la Municipalité n'est plus possible.
Un nouveau règlement a donc été élaboré et les montants basés sur le modèle de communes ayant révisé récemment leurs tarifs (Cossonay, Orbe, Saint-Sulpice).
Le règlement prévoit une taxe fixe, une taxe proportionnelle calculée sur la base d'un tarif horaire (principe de la couverture des frais) et un montant maximal (principe d'équivalence).
La taxe fixe couvre les frais de constitution du dossier et également les frais de matériel de bureau. Le tarif horaire est unique.
S'agissant du montant maximal de l'émolument, différents maxima sont fixés selon la nature des demandes et le coût de construction. Ces montants peuvent s'exprimer en pourcentages.
En outre, le montant compensatoire pour l'exonération de la construction de places de stationnement ou de garages de voitures est revu. Il est maintenant proposé à Fr. 2'500.- par place manquante pour les terrasses, café restaurants et commerces, ceci afin de ne pas décourager les établissements souhaitant implanter une terrasse. Pour les autres affectations, le montant proposé est de Fr. 20'000 par place manquante, montant plus en phase avec les coûts de la construction.
Autre nouveauté, un montant compensatoire pour l'exonération de la construction de places de stationnement pour les deux-roues légers est maintenant proposé à Fr. 300.- par place.

Projets hors CAMAC (enquête publique)
Huit dossiers ont fait l'objet de procédures hors CAMAC :
- DAIE : requalification de la RC 780, tronçon entre la place de la Gare à Vevey et Entre-deux-Villes, remplacement de la signalisation lumineuse et modification des voies de circulation ;
- DU : constitution d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules, sur la parcelle N°336 du cadastre communal (rue de Fribourg 28) ;
- Direction général de l'environnement (DGE) : Demande de concession pour aménagement hydroélectrique sur la Veveyse à Gilamont, pour le compte d'Emerging Power Developers à Renens ;
- DEP : fermeture de l'accès à la digue du port de plaisance (domaine public cantonal « Le Léman », au lieu-dit « quai Perdonnet ») ;
- Force Motrices de la Veveyse SA : approbation du projet définitif de l'aménagement hydroélectrique sur la Veveyse à Gilamont, l'autorisation de défrichement et le permis de construire respectivement sur le domaine public cantonal « La Veveyse » au lieu-dit « Gilamont-Les Toveires » ;
- CFF : renouvellement des installations de la ligne de contact et du poste de distribution type cabine Gardy ;
- DGIP-MS : classement de l'ensemble du bâtiment ECA 318, intérieur et extérieur, gros œuvre et second œuvre, ainsi que la parcelle 381 le supportant (rue du Théâtre 6) ;
- DGIP-MS : classement l'extérieur du sanctuaire, l'escalier monumental et la maison du sacristain, et étendant la mesure à l'ensemble de l'église orthodoxe russe Sainte-Barbara de Vevey ECA 306, y compris l'iconostase, la maison du Sacristain ECA 307, et le jardin de la parcelle 757 (rue des Communaux 12).

Procédés de réclame
52 demandes de procédés de réclame ont été traitées. En l'absence de règlement communal, la DU applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 RCW pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire. Depuis la création de la DU, il est prévu de renforcer et préciser la législation cantonale obsolète avec la constitution d'un règlement communal, qui a pour objectifs la protection du patrimoine et l'amélioration de la qualité urbaine de nos rues, prévu entre fin 2019 et 2020.

Cadastre
Divers dossiers sont en cours auprès de notre service. Ils concernent les cessions de terrain au domaine privé communal ou public, des servitudes de passage, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, cadastration et décadastration, radiation de servitudes. Il s'agit de procédures qui sont souvent en lien avec un permis de construire. Elles font parfois l'objet de négociations jusqu'à l'inscription auprès du registre foncier. Le traitement de ces dossiers implique le recours à des ingénieurs géomètres et notaires.
Cette année nous avons traité 1 dossier de cadastration/décadastration, 3 dossiers de servitudes de passage et quatre dossiers de mutations/fractionnements.

Collaborations interservices
La police des constructions collabore avec l'ensemble des services communaux, intercommunaux et cantonaux.
La collaboration avec la DEP est en lien avec les demandes de permis de construire sur les parcelles privées. Les demandes d'abattage d'arbres, les compensations et les espèces proposées, le dimensionnement et l'emplacement des containers et les aménagements extérieurs, sont les thèmes traités. Les demandes de permis de fouilles se font en étroite collaboration, ce qui permet souvent de

constater des travaux prévus qui n'ont pas fait l'objet de demande auprès de la police des constructions.
Cette collaboration se fait aussi avec la DAIE à divers niveaux, notamment dans les préavis pour la demande de permis de construire, pour tout ce qui concerne les canalisations, l'état des lieux, avec le secteur de l'énergie, de l'inspecteur des chantiers.
La police des constructions participe avec la DAIE aux discussions avec les divers mandataires sur les projets en cours et qui feront l'objet d'une demande de permis de construire.
Avec la DASLI il y a une étroite collaboration sur les dossiers qui concernent les autorisations en lien avec le service cantonal du logement et l'application de la loi sur la préservation du parc locatif vaudois (LPPL).
La police des constructions développe aussi un travail étroit avec l''office de la population au niveau de la mise à jour des statistiques qui interfèrent directement dans la base de données utilisée par cet office.
Les demandes de permis de construire et d'utiliser pour les cafés, restaurants et hôtels impliquent une collaboration intense avec la police du commerce cantonale et Riviera, l'office de la consommation et le SIGE.
L'ECA est l'une des entités avec laquelle la police des constructions a une coopération intense liée aux demandes de permis de construire et d'habiter/utiliser, mais aussi par les séances de formation qui sont organisées tous les ans.

Fête des Vignerons

Commissions

La police des constructions participe à plusieurs commissions qui sont en lien avec des problématiques liées à la délivrance de permis de construire et d'occupation du domaine public :
- Arène ;
- Plateformes lacustres ;
- Ville en fête.

Le permis de construire pour la construction de l'arène a été délivré au mois de mars.
La demande de permis de construire pour la création de trois plateformes sur le lac pour une durée d'utilisation limitée à 13 mois, a fait l'objet d'une enquête publique entre le mois de mars et avril. Le permis de construire a été délivré en novembre suite à de nombreuses discussions et négociations avec certains opposants.
La « Ville en fête » a fait l'objet d'un Master Plan qui comprend des aménagements temporaires dont la durée est inférieure à 3 mois. Par exemple : Restaurant Rivage sur 3 étages, Musée de la Fête des Vignerons, Plateforme Nestlé, Restaurant jardin Sina etc. Ce projet a été dispensé d'enquête publique et a été envoyé à la CAMAC, ainsi qu'aux divers services intercommunaux et communaux pour préavis.

Caveaux privés

La police des constructions est en charge des dossiers de demande d'exploitation de caveaux durant la FdV, impliquant une rénovation, transformation, construction ou démolition et un changement d'affectation. En collaboration avec les services communaux et cantonaux, elle a établi une marche à suivre pour les demandeurs et futurs exploitants de caveaux.
Cette procédure officielle a fait l'objet d'une importante révision à la suite des premières réceptions de dossiers. Le document a été détaillé afin de simplifier sa compréhension et son application. Il a ensuite été mis en ligne, sur le site de la Ville, pour être accessible par toutes personnes intéressées.
Au 31, décembre, la PC a recensé 57 demandes pour l'exploitation d'un caveau. Sur ces 57 demandes, 24 dossiers ont été transmis, dont 16 complets.
Les dossiers complets ont été étudiés puis transmis aux différents services communaux et cantonaux pour préavis. N'ayant pas encore obtenu l'ensemble des validations, aucun caveau n'a été officiellement autorisé.
Dans le but d'échanger sur la procédure et les différents dossiers, une séance a eu lieu en novembre 2018 avec la police du commerce ASR, la police cantonale du commerce, l'entreprise Securitas, l'Office de la consommation, et la Fête des Vignerons.
Un communiqué de presse paraîtra début 2019 afin de communiquer plus largement sur la procédure et sur la date limite de dépôt des dossiers, fixée au 28 février 2019.
Une fois les permis de construire pour changement d'affectation délivrés et les travaux effectués, la police des constructions effectuera une visite de chaque caveau et délivrera des permis d'utiliser temporaires. Ces permis d'utiliser seront transmis à la police du commerce et à l'office de la Consommation, lesquels sont en charge des licences et permis d'exploitation.

Julien Cainne, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 : néant

Lexique

- ASR : association sécurité Riviera
- ATE : Association transports et environnement
- BFM : Büro für Mobilität
- CAMAC : centrale des autorisations en matière de constructions
- CAT commission d'aménagement du territoire
- CDAP : Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
- CFF : Chemins de fer fédéraux suisses
- DAIE : direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
- DASLI : direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration
- DEP : direction des espaces publics
- DGIP-MS : section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine
- DGMR : direction générale de la mobilité et des routes
- DU : direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
- ECA : établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
- ETP : équivalent temps plein
- FdV : Fête des Vignerons
- LAT : loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- LATC : loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
- LPE : loi fédérale sur la protection de l'environnement
- LPNMS : loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites
- LPPL : loi sur la préservation du parc locatif vaudois
- MEP : mandats d'étude parallèles
- MVR : Transports Montreux-Vevey-Riviera
- OFT : office fédéral des transports
- OSEO : œuvre suisse d'entraide ouvrière
- PA : plans d'affectation
- PA4 : plan d'agglomération 4
- PDCom : plan directeur communal
- PDE : plan directeur des énergies
- PDMD : plan directeur de la mobilité douce
- PDStat : plan directeur du stationnement
- PGA : plan général d'affectation
- PMR : personnes à mobilité réduite
- PMU : plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- RC : route cantonale
- RCW : règlement sur les constructions de la Ville de Vevey
- RLATC : règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
- SDT : service du développement territorial
- VLS : vélos en libre-service

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
permis de construire								
enquête publique	45	48	56	47	53	43	63	50
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	30	18	26	10	10	18	36	37
Total de permis de construire délivrés	76	67	82	68	64	61	99	87
Hors camac	-	-	-	-	-	-	8	8
Demandes de permis refusées	-	-	-	-	4	2	0	5
Procédures au tribunal	-	-	-	-	-	7	9	4
Dénonciations	-	-	-	-	4	3	0	1
Permis d'habiter / d'utiliser								
Constructions délivrées	37	38	62	46	61	50	44	98
cadastre								
Cadastrations / décadastrations	2	2	0	3	1	1	3	1
Cessions de terrain	-	1	1	0	0	1	3	0
Servitudes de passage	-	-	-	-	-	-	7	3
Mutations / fractionnements	-	-	-	-	-	-	4	4
Non soumis à autorisation								
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	-	22	91	77	78
Investissements des constructions								
Estimation totale des travaux	Fr. 140 mios	Fr. 115 mios	Fr. 173 mios	Fr. 142 mios	Fr. 142.5 mios	Fr. 90 mios	Fr. 185.7 mios	Fr. 104.3 mios
Procédés de réclame								
Autorisations délivrées	-	-	40	36	24	40	83	49
Taxes perçues (recettes pour la commune)								
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 42'863.-	Fr. 47'863.-	Fr. 127'842.-	Fr. 70'747.-	Fr. 86'891.-	Fr. 95'193.-	Fr. 93'000.-	Fr. 78'649.-
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	-	-	Fr.9100.-	Fr.9654.-	Fr. 7629.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 10'000.-	-	-	-	Fr. 73'500.-	Fr. 260'000.-	Fr. 205'000.-	Fr. 220'000.-
Emoluments enseignes	-	-	Fr. 19'048.-	Fr. 29'986.-	Fr. 14'150.-	Fr. 18'781.-	Fr. 26'269.-	Fr. 25'682-
Statistiques								
Statistiques du canton de Vaud (STC)	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles

79

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires – propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, garage et administration – la Direction des espaces publics est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Rond-point entrée de ville

Un service qui contribue à l'embellissement de la Ville, à l'entretien des espaces publics ainsi qu'à sa propreté et un engagement de tous les instants de nos collaborateurs : la Direction des espaces publics gère une multitude de tâches à travers ses 5 secteurs d'activités tels que la Voirie, les Parcs & Jardins, les Vignes et le Garage, le tout complété d'une Administration au service de ses secteurs.

Préavis et communications

P12/2018 Préavis sur la demande de crédit de Fr. 1'795'500.- pour la rénovation des fontaines historiques, patrimoine de la ville de Vevey.

C28/2018 Réponse à l'interpellation de Madame Fabienne Despot «Gestion des déchets, côté jardin»

C32/2018 Réponse à l'interpellation de Madame Caroline Gigon « Déchets organiques, mais que fait-on ? »

C34/2018 Ouverture d'un compte d'attente avant préavis pour un mandat d'accompagnement en vue du renouvellement du parc véhicules et machines de la ville.

Direction, administration

Organisation

Avec l'arrivée de l'application GED (Gestion Electronique des Documents) fin 2017, début 2018, ainsi que du nouvel ERP de la Ville « ProConcept », la gestion des débiteurs, des fournisseurs, la gestion financière et le système de facturation de la DEP ont provoqué de grands chamboulements au sein de son administration. Les collaborateurs du secteur administratif et des autres secteurs ont dû faire preuve de patience et de persévérance pour faire face à toutes les nouveautés et à la mise en place des procédures.

Personnel

Dès le 16 juillet 2018, nous avons accueilli M. Grégoire Martin qui a pris la responsabilité du secteur Parcs & Jardins à 100% (1.0 EPT) après une vacance du poste de presque 2 ans. Il a rejoint les cadres de la Direction. Au sein de l'Administration, M[me] Christine von Siebenthal, secrétaire démissionnaire, a été remplacée au pied-levé par M. Roland Chaudet, employé administratif-auxiliaire à 100% (1.0 EPT). Le poste a été mis au concours à l'automne 2018 avec un engagement prévu dans les premiers mois de 2019. Afin de renforcer l'aide administrative au secrétariat ainsi que pour faire face aux nombreuses introductions de données dues aux changements des systèmes, une auxiliaire pour l'administration à 20% (0.20 EPT) a permis d'alléger quelque peu, pendant une période déterminée, la charge de travail.

Au 1[er] octobre 2018, le secteur des Vignes, avant sous « FINANCES » a rejoint la DEP. Nous avons accueilli au sein de notre Direction M. Jean-François Fardel dont le poste à 100% est réparti comme suit : 70% (0.70 EPT) pour les Vignes (DEP) et 30% (0.30 EPT) pour les Gérances (DASLI).

Missions et tâches

L'administration de la DEP œuvre au quotidien pour et au contact de la population. Son secrétariat couvre plus particulièrement les tâches et domaines suivants :

- prélèvement de la taxe des déchets industriels et commerciaux (TBE);
- tenue du registre des ports, prélèvement des taxes d'amarrage et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe des eaux usées et des eaux claires, en collaboration avec la Direction des finances ;
- gestion administrative du cimetière, de l'occupation des tombes, de la facturation de l'entretien et des désaffectations ; de la vente des concessions ;
- inhumations et procédures ;
- facturation, en général, notamment des taxes relatives à l'occupation du domaine public ;
- permis de fouilles et de dépôt - prestations de location de matériel pour les manifestations et des participations à l'éclairage public ;
- suivi des plaintes suite à des actes de vandalisme ;
- contrôle budgétaire utile au suivi précis des dépenses et à la maîtrise du budget ;
- répondre aux demandes de la population citoyenne qui concernent les espaces publics.

Les ports

Gestion administrative

L'administration des ports a été assurée par deux gardes-ports à temps partiel équivalent à 40% (0.40 EPT).

La répartition des places d'amarrage est la suivante :

- Port de Plaisance, 107 places + 4 visiteurs
- Port de la Pichette, 30 places + 2 visiteurs
- Port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places
- Place du Marché, 6 places visiteurs.

Les mouvements des places d'amarrage se présentent comme suit : 5 locataires au Port de Plaisance ont résilié leur contrat. Il s'agissait de trois places de catégorie 5, une place de catégorie 2 et une place de catégorie 1. Toutes ces places ont été attribuées à de nouveaux locataires en respectant l'ordre de la liste d'attente. Ce sont les premiers inscrits ayant répondu favorablement à la consultation qui ont reçu la place.

Pour le Port de Creux-de-Plan, c'est une place de catégorie 1 qui s'est libérée et qui a trouvé repreneur selon le processus expliqué ci-dessus.

Port de Plaisance

Au 31 décembre 2018, la liste d'attente recensait plus de 140 prétendants à une place d'amarrage toutes catégories confondues. Ce nombre augmentant chaque année.

Les travaux techniques

Généralités

Malgré l'importance de la mission d'un responsable technique, ce poste n'a toujours pas été repourvu en 2018. Il sera repourvu courant 2019.
Durant l'année, les projets de génie civil et la logistique des manifestations – traitement des besoins des organisateurs en matériel de tout genre – ont été gérés par les collaborateurs du secteur voirie.
Le suivi administratif des pannes de l'éclairage public a été repris conjointement par le secteur administration et le secteur de la voirie.

L'éclairage public

L'amélioration de l'efficacité énergétique est un objectif clé de la Stratégie Energétique 2050 et fait l'objet, à ce titre, d'une attention renouvelée de la part des communes qui sont appelées à jouer un rôle de premier plan.
En effet, grâce au développement de nouvelles technologies, la modernisation de l'éclairage public offre un bon potentiel d'économie d'énergie et, dans certains cas, une économie financière attrayante.

La Ville de Vevey a participé en début 2018 au programme lancé par l'Etat de Vaud visant à mettre en lumière les gisements d'économie que recèle ce secteur par le biais de subventions couvrant une partie des coûts d'élaboration d'un concept d'éclairage public.
Le projet présenté par la DEP, assainissement de l'éclairage public du boulevard de Charmontey, a été accepté par la Direction général de l'environnement/Direction de l'énergie. Une subvention d'environ Fr. 4'000.- a été allouée à la Ville par le Canton sous la condition que l'assainissement se réalise jusqu'à la fin 2019.
Par ailleurs, la commune de Vevey met progressivement son parc d'éclairage public en conformité afin de diminuer les frais d'exploitation tiers et de maintenance, en remplaçant des lampes à vapeur de mercure, de sodium et des lampes à iodure métallique, vétustes, par du LED. Cette mesure répond aux nouvelles exigences légales concernant l'efficacité énergétique de l'éclairage public ainsi qu'aux récentes directives établies par l'ESTI – Inspection fédérale des installations à courant fort.
De plus, vu le degré de vétusté des infrastructures souterraines, la DEP saisit l'occasion des fouilles ouvertes sur le territoire communal pour procéder au remplacement progressif des câbles d'alimentation électrique souterrains, en coordination avec les interventions de la Direction d'architecture, des infrastructures et de l'énergie et des Services industriels. Il est intéressant de souligner que plus de la moitié des câbles d'alimentation sont vétustes et vieux de plus de 40 ans.
Ainsi, la DEP a contribué à la réalisation des projets suivants :

- Rue des Communaux
  - remplacement du câble d'alimentation EP et installation des socles en vue de l'assainissement proche de l'éclairage public de cette rue;
- Rue du Nord
  - installation de 6 mâts et de 12 projecteurs de type IGUZZINI 35, LED 3000oK ;
- Chemin de Mémise
  - remplacement du câble d'alimentation EP et installation de 11 mâts coniques et de 11 lumi-

Nouvel éclairage dynamique LED, chemin de Mémise

RC 780 nouveaux candélabres

naires de type Micro-Luma BGP615 20, LED 3000oK ;
- Ruelle de l'Ancienne-Monneresse
  - remplacement du câble d'alimentation EP. Le remplacement des lampadaires vétustes sera réalisé en mars 2019 ;
- Avenue Nestlé
  - remplacement du câble d'alimentation EP et installation de 7 mâts coniques et d'un luminaire de type Micro Micro-Luma 48 LED ;
- Route cantonale 780 (tronçon avenue de la Gare – giratoire Entre-deux-Villes)
  - remplacement de 58 points lumineux de type TECEO-1, 48 LED et de type DEXO, 48 LED y compris la réduction de la hauteur de certains mâts.

Soit un total de 82 points lumineux vis-à-vis de 49 remplacés en 2017.
En ce qui concerne le projet sur le chemin de Mémise, la DEP a de nouveau privilégié l'utilisation d'un éclairage dynamique qui permet un abaissement nocturne en adéquation avec l'utilisation effective de ce chemin.
En l'espèce, ce système permet la fluctuation de l'intensité des points lumineux, en fonction du mouvement dans l'espace rue par un véhicule ou des piétons, de 20% à 100% selon une temporisation de 45s en trafic lent et de 20s en trafic rapide (>30km/h).
Le potentiel d'économie est d'environ 50% avec les points lumineux LED et pourrait passer à environ 70% à l'aide d'un éclairage dynamique, possible par l'utilisation des cellules de détection de mouvement.
Pour 2019, la DEP fera établir le cahier des charges relatif à la mise au concours du projet pour l'établissement d'un plan lumière.
Ce travail sera effectué en coordination avec la DAIE et la DU.

L'éclairage attractif de Noël
Afin de rendre festive notre Ville pendant la période de Noël, notre service a coordonné les travaux d'installation des rideaux lumineux dans la Vieille Ville de Vevey, soit sur la rue du Lac, la rue du Conseil, la rue du Centre ainsi que la rue des Deux-Marchés.

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public
En 2018, notre service a traité 285 permis de fouille et permis d'occupations contre 239 en 2017. Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 103'351.-, (Fr. 149'000.- en 2017).

Les grands chantiers facturés sont :
- Rue des Marronniers Fr. 31'550.00
- Nestec SA Fr. 20'986.00
- Rénovation gare CFF Fr. 20'923.00
- Fondation Les Eglantines Fr. 29'892.00

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public que son occupation pour des installations de chantier et les échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état, à leur frais et aux conditions fixées par la commune.

Les toilettes publiques
Les toilettes situées sur le territoire communal sont dans un état qui laisse à désirer et donne une mauvaise image de notre cité, malgré les efforts entrepris par le service de Voirie. A plusieurs reprises, aussi bien des citoyens veveysans que des visiteurs de notre Ville, se sont plaints de l'état pitoyable des toilettes et du manque manifeste d'hygiène. La DEP avait mené une étude approfondie sur l'état des 21 toilettes publiques, y compris d'un inventaire de fin 2017 de l'état de ces édicules publics. Nous constatons que les toilettes vétustes et parfois insalubres, ne sont pas accueillantes : équipement ancien, mauvaise aération, éclairage peu satisfaisant, portes peu sûres, poignées et serrures instables, graffitis, possibilité limitée de se laver et de se sécher les mains, difficulté de se nettoyer comme il faut.
D'autre part, une partie non négligeable des toilettes située en milieu urbain, à proximité des habitations et/ou des écoles, ne répond pas à un besoin des citoyens et devient clairement l'objet d'incivilités. Durant 2018, 8 édicules ont été supprimés. La DEP a tenu compte de l'adéquation entre l'emplacement des toilettes et la fréquentation d'utilisation par les citoyens et les visiteurs.
Enfin, la Fête des Vignerons arrivant à grands pas, les travaux de modernisation et de rénovation des toilettes qui se trouvent dans le périmètre de la Fête, seront coordonnés au printemps 2019 par la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie.

WC modèle inox

Le patrimoine

Fontaines historiques
Selon le rapport de M. Adrian Tara du bureau GTG, des travaux importants sont à entreprendre sur les fontaines communales. En effet, la dégradation constante tant sur le plan technique qu'esthétique démontre la nécessité d'agir rapidement afin de préserver le patrimoine historique de la Ville et éviter des dégradations supplémentaires.
La Ville de Vevey poursuit ainsi la restauration et l'assainissement de ses 21 fontaines historiques restantes, débutés en 2015 et qui se poursuivront jusqu'en 2021. En juin 2018, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de 1,8 million.
Après les travaux menés sur quatre d'entre elles de 2015 à 2017, ce sont cinq nouvelles fontaines, toutes situées dans le périmètre de la prochaine Fête des Vignerons, qui ont fait l'objet de travaux de restauration adjugés pour un montant total de Fr. 403'132.- TTC, soit :

Fontaines rénovées en 2018	Montants préavis	Montants adjugés
Fontaine St-Jean	59'353	49'610
Fontaine du Conseil 1847	133'042	113'299
Fontaine des Trois Rois 1814	153'063	132'885
Fontaine Maison du Poids	70'134	54'928
Fontaine 1802	65'514	52'410
Total	**481'106**	**403'132**

Fontaine St-Jean

- La fontaine Saint-Jean (construite en 1778), située à la rue du Lac

Fontaine Scanavin

- La fontaine de la place Scanavin (1802)

Fontaine du Conseil

- La fontaine du Conseil (1847), située à la rue du Conseil

Fontaine des Trois Rois

- La fontaine des Trois Rois (1814) située à la place Ronjat

Fontaine Maison du Poids, Grande-Place

- La fontaine Maison du Poids de la Grande-Place

Les travaux visaient notamment à rénover la pierre et à garantir l'étanchéité des bassins, à remettre en état l'adduction d'eau et à restaurer les éléments de ferronnerie de ces fontaines, toutes classées et répertoriées par le Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton de Vaud. La fontaine Saint-Jean est inscrite en note 1 à l'inventaire cantonal (objet d'intérêt national).

Déchets organiques aux écopoints

La problématique des déchets organiques, que les habitants apportent aux écopoints a été au centre des préoccupations de la DEP. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres déchets indésirables, ne permet pas de traiter l'ensemble des déchets organiques dans la filière compost – biogaz. Pour améliorer la situation, des mesures telles que l'affichage des instructions de tri, la mise à disposition de sacs spécifiques ont été mises en place. Un test sur la période de mi-mai à mi-août comportant un dispositif spécial fourni par un prestataire de la commune a été mené à l'écopoint de « l'Ancienne Corderie ». Cette structure appelée « TWIN GastroVert Private » est composée de deux conteneurs dont l'ouverture est contrôlée par un système de carte RFID. Un distributeur de sacs pour déchets organiques est intégré à la structure. Le vidage de ces conteneurs est piloté par informatique, en fonction du nombre d'ouvertures, ce qui a pour avantage de ne vider que des conteneurs qui sont effectivement pleins. En plus de la gestion des vidages des conteneurs, ce système peut fournir des statistiques de fréquentation qui peuvent s'avérer très utiles pour gérer les emplacements de ces structures. Pour donner suite à ce test, une décision communale, pour le traitement de ces déchets organiques, doit être prise au début 2019.

Secteur garage

Son organisation

Le « Garage » a comme mission d'entreprendre les travaux de réparation et de maintenance du parc des véhicules de l'administration communale, composé d'environ 60 véhicules immatriculés et 150 machines diverses qui s'alimentent au diesel, au gaz naturel, à l'essence ainsi que cinq véhicules électriques.
Son responsable, appuyé par un mécanicien et un apprenti qui se forme aux multiples tâches confiées à cette entité, offrent un suivi technique rapproché et veillent à ce que le temps d'immobilisation du parc de véhicules soit minimum.
L'apprenti actuellement en place terminera sa formation de mécanicien de maintenance d'automobiles en 2021.
Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus d'achat des véhicules, veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables. Le parc des véhicules aujourd'hui est âgé de 12 ans environ, la mise en place d'un plan de renouvellement en collaboration avec un bureau d'étude spécialisé en marchés publics, l'entreprise Hymexia fera une analyse du parc des véhicules et machines au printemps 2019 visant à établir un préavis de renouvellement de véhicules et machines sur cinq ans.

Formation

Le responsable du « Garage » organise et coordonne le suivi des formations spécifiques de l'apprenti, des chauffeurs et des machinistes.
Au printemps et en automne 2018, le « Garage » a organisé une formation spécifique sur le nouveau

chariot télescopique Manitou et sur la grue du camion Reform.

Prestations

Les prestations du « Garage » communal sont traitées par le biais d'une application informatique permettant la facturation interne à chaque service concerné.
En 2018, l'atelier a procédé à près de 620 interventions mécaniques et de dépannage. 17 préparations de véhicules en vue du contrôle technique, expertises et démarches d'immatriculations.

Nouvelle acquisition

Un bateau de travail de marque Büster avec moteur 8cv pour le garde-ports, équipé d'une coque en aluminium spécialement conçue pour des missions techniques dans les ports.

Secteur Voirie

Déchetterie

La déchetterie de Vevey est opérationnelle depuis décembre 2015 sur une parcelle louée aux CFF. Sa superficie est d'environ 2'500 m2.
La déchetterie est ouverte toute l'année 4 jours par semaine. Afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site, la déchetterie est dotée d'un système de barrière automatique permettant de mieux gérer le flux des véhicules admis. Des bâches ont été installées sur les barrières délimitant la déchetterie afin d'améliorer l'impact visuel.
Un projet d'amélioration de la signalétique « déchets » a été élaboré en 2018 et sera concrétisé dans la première partie de 2019. La déchetterie est dotée d'un espace provisoire de ressourcerie qui est à disposition des habitants. Au vu du succès rencontré par cette ressourcerie, son emplacement sera modifié en 2019 de façon à optimiser la zone.
Une étude pour la gestion d'une utilisation d'une carte à puce a été lancée en 2018. Ce système devrait permettre de passer, dans un futur proche, à l'utilisation unique des cartes d'accès à puce.

La Déchetterie en chiffres		2018	2017	2016
Exploitation	*hrs*	5'080	5'973	6'000
Mouvements d'évacuation	*bennes*	602	615	600
Déchets déchetterie	*tonnes*	2'140.0	1'772.0	1'683.0
Papier - carton	*tonnes*	61.0	71.0	59.0
Verres	*tonnes*	66.0	58.0	40.0
Encombrants	*tonnes*	658.0	616.0	571.0
Végétaux de jardins	*tonnes*	302.0	384.0	329.0
Métaux	*tonnes*	158.0	156.0	145.0
Inertes	*tonnes*	753.0	338.0	413.0
Electrique - Electronique	*tonnes*	69.0	81.0	60.0
Spéciaux	*tonnes*	6.8	6.1	8.0
PET	*tonnes*	10.0	8.0	7.0
Plastiques	*tonnes*	33.0	30.0	23.0
Tetra Pak	*tonnes*	1.0	1.0	1.0
Textiles	*tonnes*	28.0	28.0	27.0

Le dispositif de gestion des déchets 2018
Le dispositif en vigueur en 2018 était le suivant :
- Une déchetterie - 30 matières collectées ;
- 26 écopoints (vs 32 en 2017) dont :
  - 25 écopoints avec trois matières collectées à savoir le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques ;
  - 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des 3 matières de base ;
  - 1 écopoint avec le verre et l'alu/fer-blanc uniquement ;
- Une collecte au porte à porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- Une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines ;
- Une collecte du verre mélangé aux écopoints = 601 to.
- Les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription à travers le service fourni par la centrale d'appels – deux collaborateurs pour 939 clients inscrits - un total de 1318 heures ;
- Les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » - un total de 2130 heures.

Les écopoints
Le nombre des écopoints est passé à 26 unités. Il reste encore un emplacement à trouver pour y installer le 27e écopoint veveysan. Une réflexion sur le redimensionnement, le réaménagement et l'em-

Ecopoint St-Martin avant travaux

Ecopoint St-Martin après travaux

bellissement de ces structures de collecte à disposition des habitants de Vevey a été menée en 2018. Il en ressort que tous les écopoints seront retravaillés entre 2018 et 2019. Des parois latérales, fabriquées par les artisans de la voirie, ont déjà été installées sur six écopoints. Des panneaux d'affichage pour les informations générales, et plus spécifiques pour les déchets organiques, font aussi partie de la mise en valeur de ces points de collecte. Pour certains, il est nécessaire de modifier la surface du sol pour agrandir ou adapter le sol en fonction du nombre de conteneurs. Pour d'autres, il est nécessaire de les déplacer pour améliorer l'emplacement de la structure ou pour supprimer certaines gênes pour les piétons ou les usagers. Afin d'éviter que les conteneurs de déchets organiques ne débordent, le rythme de vidage a été adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté pour le vidage des conteneurs. Toutes ces modifications ont pour but d'améliorer l'intégration de ces écopoints sur le domaine public de la commune. Le reste des écopoints seront réaménagés durant 2019.

Ecopoint Pêcheur avant travaux

Ecopoint Pêcheurs après travaux

L'info-déchets

Les collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée – prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficience – ont traité, en 2018, environ 1221 appels liés aux déchets soit environ 102 par mois en moyenne (vs. 1'462 appels en 2017).
L'essentiel des appels des citoyens traités par ce prestataire concernait l'information sur la gestion des déchets à Vevey, leur recyclage et leur valorisation, la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants et les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux. Les questions complexes ont été transmises à la DEP pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets.

Les statistiques des déchets 2018

En 2018, un total de 8'842 tonnes de déchets a été collecté par la DEP.

Matières collectées	Tonnage		
	2018	2017	2016
Incinérables (sacs taxés)	2'726	2'845	2'848
Papier-carton	1'598	1'682	1'660
Verre	667	717	724
Encombrants	658	616	571
Déchets voirie	775	758	816
Végétaux de jardins	672	779	733
Reste alimentaires	590	538	504
Métaux	158	156	145
Inertes	753	338	413
Electique & électronique	69	81	60
Déchets spéciaux ménages	7	6	8
PET	10	8	7
Plastiques	33	30	23
CD & DVD	1	-	-
Berlingots alimentaires	1	-	-
Textiles	124	40	31
Total en tonnes	**8'842**	**8'594**	**8'543**
Total par habitant en Kg	431.3	433.4	435.8

Les statistiques des matières principales ramassées sont les suivantes :

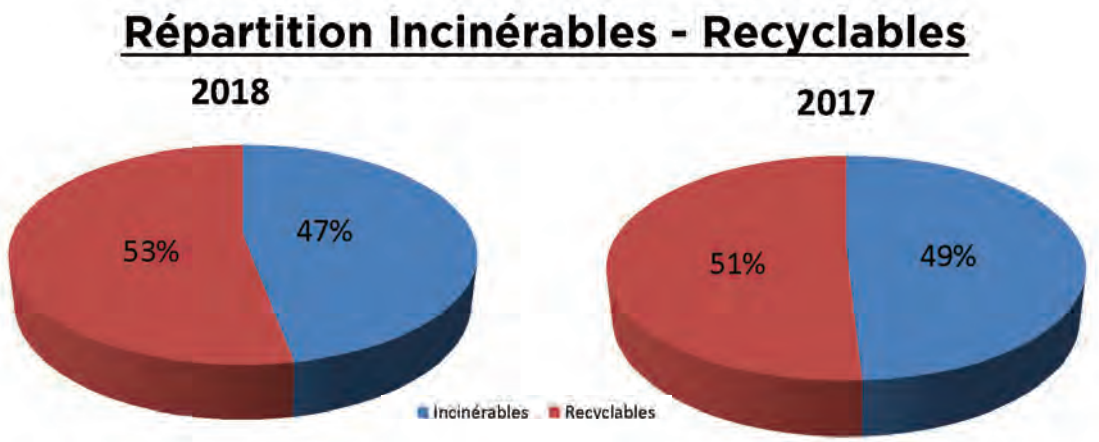

Répartition 2017 par matière

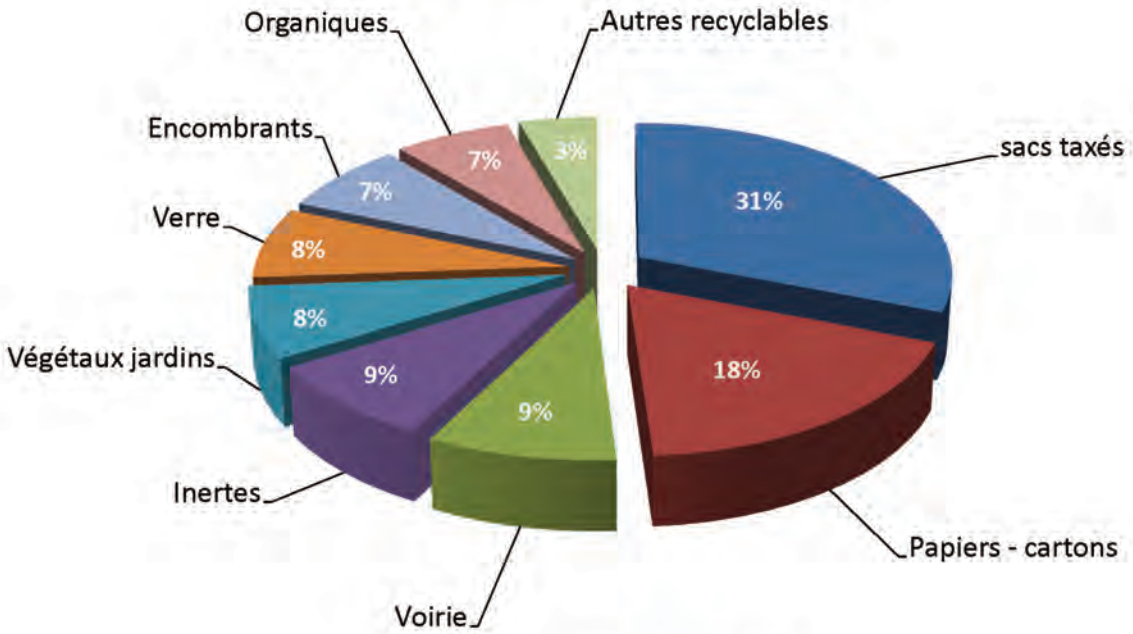

Total Déchet 2018 = 8'836 tonnes

Tonnages et évolution 2018

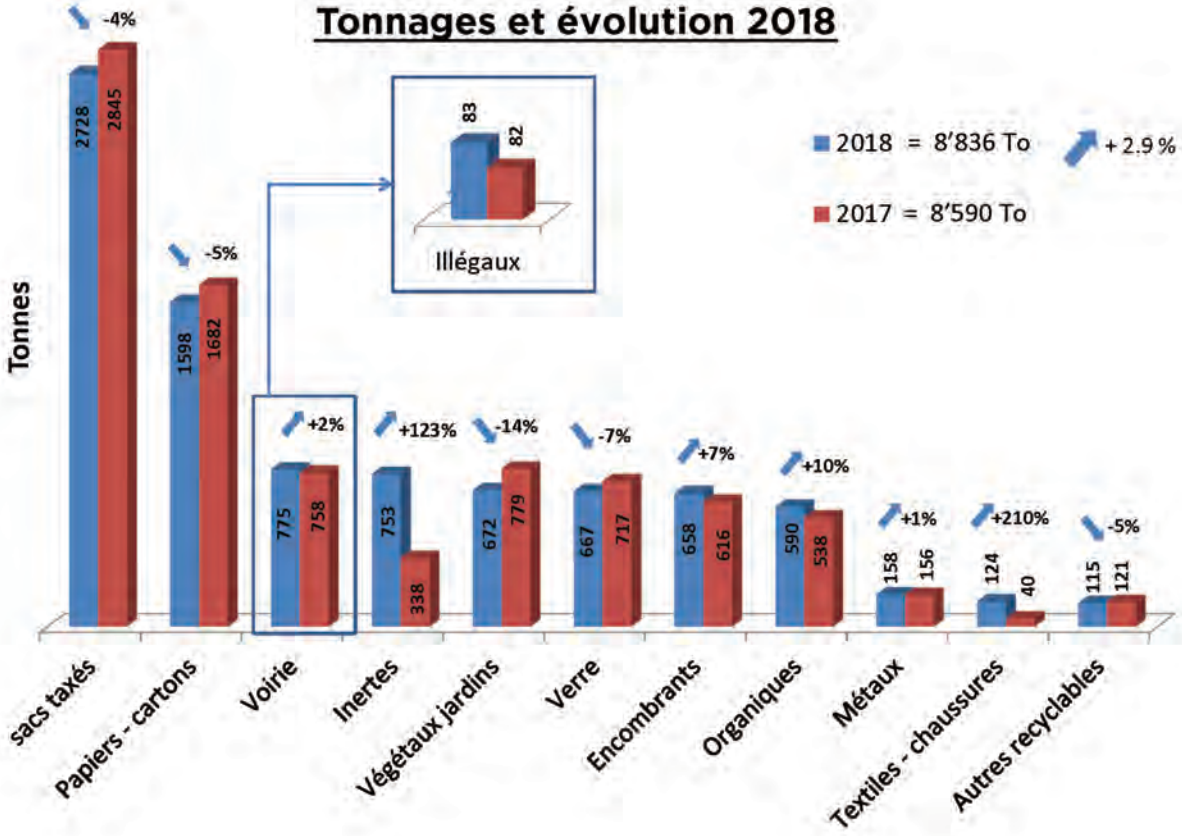

Déchets – Avertissements/Dénonciations
La DEP en collaboration avec la Brigade de Propreté a interpellé 133 contrevenants pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 133 infractions, il y a eu 94 avertissements et 39 dénonciations à la commission de Police en 2018.

Déchets - Sensibilisation
Campagne reCircle
En collaboration avec ASL (association pour la sauvegarde du Léman) et reCIRCLE (association pour des emballages écologiques), la DEP a proposé à des commerçants ciblés vendant des repas à l'emporter, des contenants réutilisables afin de diminuer la quantité de déchets produits. Onze commerçants ont adhéré au système.

Vaisselle reCircle

Net'Léman
La DEP et Net'Léman (ASL) ont mené une vaste opération de nettoyage des rives et des fonds du Lac grâce aux bénévoles plongeurs et terrestres. L'édition du 26 mai 2018 a également été animée grâce à la présence d'un véritable scaphandrier. 161 kg de déchets ont été collectés (hormis la passerelle CGN) et comptabilisés par catégorie.

Sensibilisation IGSU
Du 23 au 25 août, la DEP a envoyé six ambassadeurs IGSU, munis de trois chariots, sensibiliser la population sur les quais et dans les jardins publics à la problématique de l'abandon des déchets sauvages sur l'espace public.

Campagne #Le Bon Geste
La campagne #Le Bon Geste a été mise sur pied par l'association Reset en collaboration avec La DEP du 25 août au 8 septembre. Elle a eu pour but de changer les comportements des fumeurs en les encourageant à jeter leurs mégots aux endroits prévus à cet effet. Elle a comporté diverses actions de sensibilisation : distribution de cendriers de poche, diffusion de messages liés aux impacts environnementaux et économiques du littering de mégots, signalétique sur les poubelles-cendrier et sur les grilles d'évacuation des eaux claires, installation de cendriers de vote dans les café-restaurants partenaires et publication de vidéos montrant le bon geste sur les pages Facebook et Instagram de la campagne.

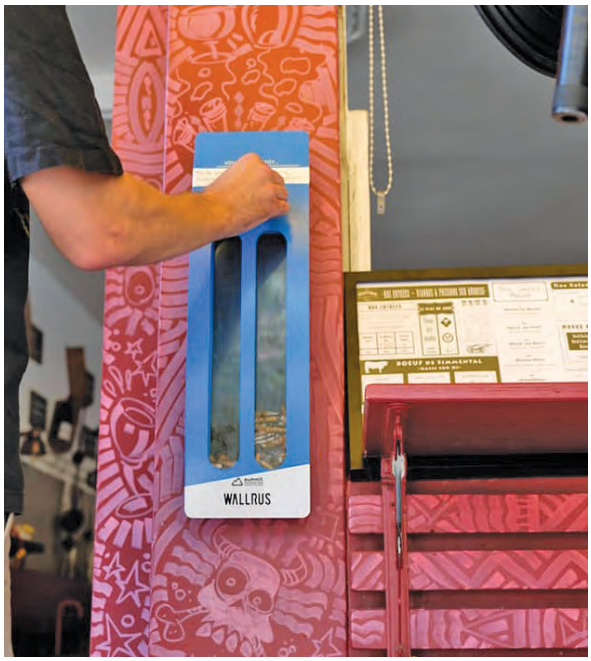

Gestion technique

Fermeture de la digue du Port de Plaisance

Afin de sécuriser l'accès à la digue du Port de Plaisance et en raison des nuisances et déprédations constatées à maintes reprises, la digue a été fermée par un portail. Dorénavant, seuls les usagers navigateurs qui possèdent une clé ont accès à la digue. Le coût de cette nouvelle installation avoisine les Fr. 10'000.- .

Algues au port de la Pichette-Ouest

Une campagne pour débarrasser le port de la Pichette-Ouest de son trop-plein d'algues a été menée au mois d'août 2018. Pour ce faire, la Voirie a fait appel à un prestataire disposant d'un bateau spécialement conçu pour couper et récolter les algues. Il est utile de rappeler que les algues, si elles sont trop longues, peuvent endommager les hélices des moteurs de bateau.

Hivernage

L'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre 2018. Il s'agissait de répondre aux demandes de certains navigateurs qui désiraient sortir leurs bateaux de l'eau et les mettre en cale sèche. L'hivernage permet aux détenteurs de bateau de procéder à l'entretien des parties basses de leurs embarcations, voire de les protéger des conditions atmosphériques extrêmes. 22 bateaux ont donc trouvé une place d'hivernage au port de la Pichette-Ouest.

Relevage des enrochements et dragage des galets du glacis de la place du Marché

Comme chaque année, la Voirie a coordonné une opération de relevage des enrochements du bord du lac. Ces travaux ont été confiés à la Sagrave.

Le dragage des galets du glacis de la place du Marché a réservé une surprise de taille. En effet, la quantité de galets à évacuer a été estimée à environ 400 tonnes à la fin de l'année 2017. Mais lors des travaux effectués par la Sagrave au mois d'avril 2018, ce sont presque 900 tonnes de galets qui ont été évacuées et larguées sur les omblières au large de Chillon.

Centre nautique et balnéaire (Bains Payes)
Le Centre nautique et balnéaire, plus connu sous le nom de «Bains Payes», a été inauguré en 1984. Il abrite les locaux de la société de sauvetage «La Sentinelle», le club d'aviron, les bains publics et une buvette. Il est protégé, côté lac, par une digue et des enrochements à l'est et à l'ouest. Un plongeoir et des gradins constituent sa partie centrale. Lors d'une plongée de contrôle au début de l'année, des affouillements dans le mur de la digue sous les gradins, ont été constatés. Afin d'avoir une idée plus précise des dégâts, causés par les courants de fond du lac et les vagues, la voirie a mandaté une entreprise spécialisée. Le rapport remis par cette entreprise a montré que certains affouillements avaient une profondeur de près de 1,6 m. Afin de garantir la sécurité des usagers et des installations, des travaux de réfection de la digue ont été effectués au mois de novembre 2018. Ces travaux consistaient à poser une semelle en béton hydraulique au pied de la digue, sur une longueur d'environ 30 m. Un mur a été érigé sur cette digue et du béton hydraulique a été injecté derrière le mur pour combler les affouillements. Des enrochements ont ensuite été posés sur la semelle pour la protéger. Ces travaux ont duré trois semaines et 150 tonnes de béton hydraulique ont été injectées pour la construction de la semelle, du mur et le comblement des affouillements. Le coût des opérations se monte à Fr. 98'500.-.

Coup de Vaudaire au quai Monnerat
Le 6 août 2018, un «coup de Vaudaire» est à l'origine d'une véritable tempête qui a très fortement agité les eaux du Léman. Si les ports de Plaisance et de la Pichette-Ouest n'ont pas subi de dommages, il n'en a pas été de même aux places visiteurs de la place du Marché. En effet, deux voiliers qui s'étaient amarrés à ces places, ont été violemment secoués. Ils se sont tapés à maintes reprises, et l'un deux a été projeté contre le mur de l'estacade qui longe le quai Monnerat. Ce voilier a été totalement détruit, et son compagnon d'infortune a subi de très gros dégâts. L'estacade, la barrière sur le quai Monnerat et la tuyauterie d'arrosage automatique ont également subi des dégâts importants. Un des arbres du quai a été touché par le mât du voilier qui a heurté le quai. Quelques branches ont été endommagées. Les dégâts ont été estimés à plus de Fr. 25'000.-. La remise en état du quai Monnerat se fera après la Fête des Vignerons.

Service hivernal & déneigement
Le déneigement hivernal compte également au nombre des tâches coordonnées et partagées avec le secteur de la Voirie et des Parcs et Jardins. L'année 2018 a occasionné 977 heures d'intervention sur 32 jours :
- 594 heures pour la Voirie
- 383 heures pour Parcs et Jardins.

60 tonnes de sel ont été déversées et il a fallu 200 heures d'encadrement pour la coordination et la surveillance du territoire. Pour se faire une idée du nombre d'heures investies pour le service hivernal, c'est 1,0 EPT pendant 7,5 mois.

Tracteur & saleuse RAUCH

Remplissage au silo

Une collaboration avec la commune de Corseaux, au niveau de l'approvisionnement en sel de déneigement, a été conclue. Avec cette entente, la commune de Corseaux peut s'approvisionner en sel dans les deux silos de la commune de Vevey qui se situent à la déchetterie de Vevey à l'avenue Reller. En plus de payer le sel consommé, la commune de Corseaux participe financièrement à la location

des silos. D'autre part, afin de moderniser ses équipements de déneigement et améliorer le côté écologique, la Voirie a installé deux nouvelles saleuses, de dernière génération, sur des tracteurs qui sont utilisés pour le déneigement et le salage des trottoirs.

Manifestations
Comme chaque année, les secteurs de la DEP fournissent de nombreuses prestations de services et d'aide aux organisateurs des manifestations.
En 2018, nous avons décompté un total de 2'425 heures pour 250 dossiers traités.

Les collaborateurs de la DEP fournissent, en terme de communication, des efforts particuliers à l'attention des organisateurs de ces évènements, les incitant à gérer, en autonomie, les déchets produits et importés durant leur manifestation.

La Plage
Encore une fois cette année, les citoyens et visiteurs ont pu profiter d'un espace Plage, très agréablement aménagé, du 25 mai au 30 septembre 2018.
L'installation et le démontage ont nécessité 235 heures de main-d'œuvre et 140 tonnes de sable. L'exploitation et la surveillance ont nécessité 635 heures, entièrement confiées à du personnel placé par l'EVAM, sous la responsabilité et

l'encadrement des coordinateurs du secteur Voirie.

Les Ateliers
Des prestations diverses ont été fournies par les ateliers spécialisés du secteur Voirie aux autres services de la ville ainsi qu'à l'Administration, tels que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie et de maçonnerie, mentionnés ci-après
- entretien des bancs publics
- réparations des barrières en ville
- entretien courant des pataugeoires
- entretien des bassins et des équipements

- entretien des fontaines
- entretien des portes des WC publics
- le nettoyage des graffitis en ville

Tous ces travaux sont entrepris par les collaborateurs des ateliers.

Pour rappel, l'obturation de nids-de-poule sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la mise en place de nouveaux bancs, sont des travaux qui sont également réalisés par l'équipe du secteur Voirie.

Poubelles et déchets de Voirie
La totalité des heures consacrées au nettoyage du domaine public par les collaborateurs du secteur Voirie – passages des balayeuses, de l'aspirateur

Glouton et de la camionnette électrique Goupil – la vidange des poubelles publiques, le ramassage des feuilles et la collecte des déchets illégaux s'élève à environ 21'600 heures (vs. 21'000 heures en 2017).
Ce travail correspond à une collecte d'environ 775 tonnes de déchets de voirie – voies publiques, poubelles et feuilles. Ce tonnage comprend également 83 tonnes de déchets sauvages.

Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie

Répartition des tâches secteur Voirie	2018	2017
	heures	heures
Balayeuses	8'117	8'263
Balayage	5'901	6'296
Poubelles, vidage	3'706	4'092
Ecopoints, illicites, encombrants, lac	3'253	3'511
Déchetterie	5'080	6'130
WC	1'757	2'464
Lavage et nettoyage du domaine public, graffitis	3'623	3'837
Nettoyage et entretien des fontaines	1'082	1'191
Génie civil, ateliers	4'664	4'586
Manifestations	2'375	2'318

Le secteur Parcs & Jardins

Etablissement horticole

La culture des plantes produites sur les sites du centre horticole et du cimetière est calculée selon la surface des massifs et le nombre de points de fleurissements, caisses à fleurs, bacs et suspensions. Les serres de la ville fournissent plusieurs types de prestations contre rémunération pour le service des jardins de la commune de Blonay, hivernage des plantes ainsi que les plantes nécessaires pour une partie des massifs saisonniers.

La coopération reste très active avec les responsables de production de Montreux et de La Tour-de-Peilz, cela permet une évolution constante des méthodes de culture, sur le choix des variétés de plantes et des substrats. La lutte phytosanitaire est constamment en mouvement, cette dernière ne démord pas de ses principes de base qui sont la culture biologique. Cette technique exige des produits biologiques, l'utilisation des auxiliaires et un savoir-faire à tout épreuve.
Le centre horticole de la ville de Vevey a cultivé au total 105'200 plantes, dont 47'200 plantes de printemps, 45'700 plantes d'été, 7'400 plantes en pots, plantes vivaces et chrysanthèmes, ainsi que 4'900 fleurs coupées.

Installations
En août dernier, un couvert a été installé afin d'optimiser l'espace de stockage. Ce dernier sert à entreposer du matériel et du terreau. Il peut même se transformer en un lieu de travail abrité.

Gestion de l'eau
Selon les précipitations annuelles ou saisonnières, les consommations en eau peuvent fortement varier. Le manque de précipitations durant l'été 2018 a engendré une hausse des consommations en eau et un rythme des arrosages plus fréquents.

Décorations et manifestations officielles
L'équipe du centre horticole assure la décoration des manifestations publiques. Ces dernières ont nécessité 230 heures de travail pour des prestations offertes équivalant à Fr. 25'500.-. La décoration courante des locaux publics et des points d'accueil de l'administration nécessite la confection, la mise en place et l'entretien d'environ 1'200 arrangements annuels, plantes fleuries et plantes vertes. Le temps de travail consacré est de 550 heures pour une valeur totale de Fr. 63'800.-.

Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique
Une quinzaine de jeunes ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle en floriculture ou en paysagisme.
Deux personnes d'associations professionnelles sont venues au secteur « Parcs et Jardins » découvrir le métier pendant quelques semaines.
Trois apprentis sont actuellement en formation CFC en horticulture. Une apprentie suit le cursus en option paysagisme et deux autres en option floriculture. Madame Aline Bonzon, apprentie de dernière année, a réussi ses examens finaux en juin et obtenu son CFC d'horticultrice floricultrice.
Depuis plus de 20 ans, le secteur accueille le passeport vacances, afin d'offrir une activité d'une demi-journée au cours de laquelle les enfants peuvent découvrir la nature et les jardins de la ville. Cette activité se déroule entre juillet et août et comprend :
- la culture des fleurs et réalisation d'une création florale par les enfants,
- la découverte de la nature en ville par un jeu de piste interactif qui interpelle les enfants sur leur environnement de proximité.

Le beau temps a permis le bon déroulement de ces animations en 2018.

Cimetière
Gestion des secteurs du cimetière
Le domaine du cimetière exige, en dehors des travaux d'entretien courant, des interventions plus importantes pour maintenir ou rétablir un état général correct.
Le cimetière de Saint-Martin dénombre environ 2'500 tombes et monuments répartis comme suit :
- des concessions de corps
- des tombes de corps à la ligne
- des concessions cinéraires
- des tombes cinéraires à la ligne
- des tombes enfants

Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts.
Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Nombre d'inhumations de corps en 2018 :	
Tombes à la ligne de corps	23
Tombes d'enfants	0
Concessions de corps	17
Total des inhumations de corps	40

Nombre d'inhumations de cendres en 2018 :	
Tombes à la ligne cinéraires nouvelles	11
Concessions cinéraires nouvelles	3
Inhumations de cendres sur tombes existantes	29
Inhumations de cendres en tombes	43
Inhumations de cendres au jardin du Souvenir	74
Total des inhumations de cendres	117

En 2018, 112 personnes (vs 115 en 2017) ont choisi l'incinération sur un total de 150 décès (vs 147 en 2017) de Veveysans, soit une proportion de 74.7 %.
Le centre funéraire a accueilli 540 nuitées dans les chambres mortuaires sur 148 défunts et 78 cérémonies ont été organisées dans les locaux.

Entretien des tombes
Le système d'abonnement annuel ou de contrat à long terme permet aux jardiniers de la ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site.
Le produit annuel de ces abonnements d'entretien représente un montant d'environ Fr. 160'000.-
La vente des plantes et décorations florales au magasin du cimetière représente un montant d'environ Fr. 32'000.-.

Cimetière britannique
Comme chaque année, les commémorations au cimetière Britannique ont eu lieu en date du 25 avril et exceptionnellement cette année le 10 novembre. La cause de ce déplacement de date est due au 100e anniversaire de la fin de la 1re guerre mondiale.
À cette occasion les représentants des diverses ambassades et consulats faisant partie du « Commonwealth » se trouvaient présents. Pour cette année exceptionnelle l'armée suisse se trouvait présente lors de cette cérémonie ainsi que deux de ses avions FA-18 qui ont effectué un passage lors de la cérémonie.

Travaux au cimetière
Voici les principaux travaux qui ont été réalisés au cimetière dans le courant de l'année :
- engazonnement des secteurs 34 et 61 suite à la désaffectation des monuments ;
- réparation de chemins secteur 51 ;
- fermeture du sous-sol du centre funéraire, en cause la défaillance du lift pour les cercueils ;

- replantation d'une haie de charmille au sud du cimetière.

Paysagisme

Arbres du domaine public

Tout abattage d'arbres du domaine communal fait l'objet d'une requête d'autorisation d'abattage. Pendant la durée de l'enquête publique de trente jours, ces arbres sont visibles sur le site Cartoriviera et les dossiers consultables au secrétariat de la direction. Une base de données informatisée créée ces dernières années permet de garder un historique et de faciliter la gestion des arbres du domaine public.
Cette base de données est mise à jour selon les interventions des collaborateurs du secteur.

Arbres du domaine privé

Les demandes d'abattages privées sont adressées à la DEP. Les autorisations d'abattage ont été accordées en 2018 comme suit :

<u>Domaine privé :</u>	
Demande d'élagage	46
Arbres autorisés domaine privé	20
Plantations compensatoires demandées	19
<u>Domaine public :</u>	
Arbres mis au pilier public	101
Arbres abattus	62
Arbres plantés	67

En ce qui concerne les arbres sur le domaine privé, le chargé de projet s'occupe de faire valoir les règlements communaux et cantonaux. Il a pour mission de récolter les demandes d'abattage, du contrôle de l'état sanitaire des arbres se trouvant sur le domaine public, du traitement administratif ainsi que du suivi de la base de données du patrimoine arboré de la ville.
La plantation compensatoire n'est pas exigée systématiquement, notamment lorsque la parcelle est suffisamment arborisée, avec de jeunes arbres pouvant assurer la relève sur le long terme. Les plantations compensatoires sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire.

Contrôle courant, protection et expertises externes

Notre mission d'entretien est de suivre l'évolution des quelque 2'500 arbres de la ville tout au long de leur vie afin qu'ils assurent leurs fonctions écologique, paysagère et sociale.
Notre démarche consiste à assurer un suivi régulier de l'état des arbres. Il comprend un contrôle,

des examens approfondis des arbres, le suivi de l'entretien, l'application des différentes méthodes de soins aux arbres. D'autres outils de diagnostic sont mis en œuvre si nécessaire avec des spécialistes externes.
Ces expertises sont nécessaires pour valider certaines décisions de renouvellement des arbres, de soins, d'amélioration des conditions de sol, du haubanage des branches, etc.
Notre mission d'entretien devient de plus en plus contraignante face aux demandes d'installation de chantiers, de creuse à proximité des racines et de manipulations en hauteur qui ne cessent d'augmenter. Afin de contrer cette problématique croissante, un document sur la protection des arbres a été élaboré, ce dernier sera distribué automatiquement aux différents prestataires qui demanderont l'utilisation du domaine public (manifestation, chantier temporaire, chantier de longue durée).
Cette mission est primordiale. Le renouvellement du matériel et des connaissances est nécessaire. Le projet Vevey-Arbres 2020 effectué par un bureau spécialisé, nous permet de définir la politique de l'arbre adapté aux besoins financiers et humains.

Soins aux arbres, taille, aménagement et revêtement des espaces sous les arbres

Durant l'année 2018, les bonnes conditions climatiques ont permis à l'équipe des paysagistes de réaliser l'entretien et la taille de 520 arbres de parcs, d'alignement ou isolés. Ce résultat est possible grâce au suivi des critères préalablement établis dans la base de données des arbres, à la clarté des objectifs, d'une préparation soignée des chantiers et la planification rigoureuse des moyens et des personnes à engager.
Les plantations réalisées sur la base budgétaire ont permis de renouveler 67 arbres isolés ou d'alignement.
L'équipe des Parcs et Jardins a poursuivi la mise en état et l'entretien des surfaces aménagées sous les arbres. Cette action a principalement corrigé et revêtu les surfaces par un gravier stabilisé, par la mise en place de pavés autour des fosses d'arbre ou encore d'ensemencer le pied des arbres.

Gestion des arbres de la couche S.I.T.

La mise à jour constante de la couche spécifique « arbres du domaine public » reste consultable, pour les professionnels et le public, sur le portail Cartoriviera. La collaboration avec le responsable

SIT (Service d'Information du Territoire) se poursuit activement.

Entretien paysager et méthode différenciée
L'entretien des espaces verts reste la mission principale de notre secteur. Ses équipes assurent tout au long de l'année l'entretien d'environ cinq kilomètres de haies, de la piscine, de l'ensemble des gazons, des parcs publics, du cimetière, la taille d'arbres, taille arbustive, mise à disposition de décoration lors de manifestations, l'entretien et la rénovation des places de jeux, le fleurissement saisonnier de la ville et bien d'autres tâches encore. L'entretien différencié des espaces de verdure mentionné plus haut fait cohabiter prairies fleuries et gazons intensifs, taille architecturée et haies naturelles, selon l'intensité d'usage des espaces, à la satisfaction du public.
La poursuite de cette pratique permet une application complète des méthodes biologiques en espaces extérieurs.

Machine pour aération du gazon

La fumure des gazons est depuis 2 ans 100% biologiques, ce qui entraine une approche différente des problèmes d'entretien du gazon. Cette nouvelle technique nous amène à travailler de manière plus réfléchie, surtout avec l'appui et les connaissances d'une entreprise externe spécialisée dans le domaine, mais aussi avec différents styles de machines afin de compenser les produits phytosanitaires. Dans le futur, le secteur sera amené à acquérir différents types de machines pour mener à bien sa mission. Cette nouvelle façon de travailler dans les espaces engazonnés a démontré une réelle efficacité, une manipulation aisée et un coût au m² plus onéreux mais qui reste raisonnable. Elle est actuellement généralisée à toutes les surfaces dont s'occupe le secteur Parcs et Jardins.

Places de jeux et espaces de loisirs
Plusieurs espaces de jeux pour enfants ont été rénovés par les paysagistes : Place de jeux de la Byronne, place de jeu de la garderie des Marionnettes. Tout au long de l'année le secteur s'occupe du contrôle et de la mise en conformité des aires de jeux dans l'ensemble des espaces publics mais aussi des infrastructures qui appartiennent à la ville (garderies, collèges).

Nouvelle place de jeux de la Byronne

Nouvelle place de jeux des Marionnettes

Projet LUDO
Au Parc du Panorama, l'aménagement de cette place de jeux constitue la dernière étape du projet LUDO et fait suite aux aménagements réalisés au jardin Sina, à Pra-Beauregard et Pra-Charmontey. Cet espace de jeux est destiné aux enfants de 4-12 ans, dans un contexte de place de quartier et d'usage pour les récréations scolaires. Le projet est en cours de planification et sera réalisé par une entreprise externe.
Actuellement des discussions chapeautées par le secteur Parcs et Jardins sont en cours avec le service des sports, le secteur de la jeunesse et le secteur famille afin d'arriver au résultat le plus favorable pour tous les secteurs. L'enveloppe financière est d'environ Fr. 240'000.-.
Sur le plan initial le projet Ludo comportait un crédit cadre de Fr. 975'000.- adopté par le Conseil communal.

Forêts
Le secteur des Parcs et Jardins répond pour la ville de la gestion des forêts communales, dont la surface totale est de plus de 17 hectares.

sur territoire Veveysan	n° parcelle	surface
Les Bosquets	363	29'033 m²
Les Ruerettes	1102	2'478 m²
Gilamont - Les Toveyres	1561	35'845 m²
Les Toveyres-Stand	1569	18'295 m²
s/ total - Vevey		**85'651 m²**
hors territoire Veveysan		
La Veyre-d'en-Haut	1894	1'066 m²
La Veyre-d'en-Haut-Fenil	1800	68'936 m²
La Veyre-d'en-Haut-Fenil	2242	14'714 m²
Les Monts-de-Corsier	526	3'150 m²
s/ total - hors Vevey		**87'866 m²**
Total Vevey		**173'517 m²**
		=>17.4 hectares

La surveillance est assurée par le secteur des Parcs et Jardins, sous la responsabilité du garde forestier du triage de la Veveyse et de l'inspecteur forestier d'arrondissement.
Des interventions sont programmées d'année en année entre le secteur et le garde forestier. Les coupes sont réalisées dans la mesure où le matériel le permet et les interventions restantes sont effec-

Anciennes cibles des Toveires

tuées par des entreprises forestières spécialisées disposant des compétences et des moyens requis. Sur la parcelle n°1561 situé à l'ancien stand des Toveires, un aménagement naturel a été créé en collaboration avec l'entreprise conseil Hintermman & Weber. Le lieu intitulé « Balades des grenouilles » a eu pour objectifs la création de plusieurs bassins d'eau et la colonisation de ces derniers par différentes espèces afin de favoriser une grande biodiversité. On y trouve actuellement des sonneurs à ventre jaune, des grenouilles rousses, des salamandres et encore bien d'autres espèces.

Aménagements naturels des Toveires

Concrètement, les aménagements naturels se développent de manière très satisfaisante. Un cahier d'entretien a été fourni aux Parcs et Jardins par l'entreprise Hintermman & Weber, afin que l'entretien de cette zone soit optimal.
Suite à une réaffectation d'un bâtiment sur la parcelle de l'ancien stand au profit d'une association scout, une importante coupe de bois a dû être effectuée par une entreprise privée. Cette coupe est obligatoire afin de sécuriser les lieux. Le coût de cette intervention se monte à Fr. 20'000.-.

Jardins urbains
Les principales actions du secteur Parcs et Jardins ont consisté à coordonner le débroussaillage, la taille, l'abattage et la fourniture de matériaux. À noter que le secteur a participé et collaboré avec différentes associations de quartier ainsi qu'avec Agenda 21 à la création de bacs de Permaculture que l'on peut retrouver sur la chaussée de la Guiguette, dans le quartier des Moulins.

Jardins urbains du Petit-Clos

Un responsable des Parcs et Jardins a donné différents conseils de jardinage et de compostage afin d'aider les jardiniers en herbe. Le principe de la culture sans produits chimiques est le mot d'ordre pour ces différents aménagements. Une charte établie par Agenda 21 fixe les règles de vie dans ces espaces.

Projets urbains, groupes de travail et coordination interservices
Notre secteur est appelé à participer à divers groupes de pilotage et de projets au sein de l'administration, notamment :
- santé et sécurité au travail ;
- groupe de travail suisse USSP – bpa ; sécurité des places de jeux ;
- groupement forestier de la Veveyse ;
- Fêtes des Vignerons ;
- Pour tout type de manifestation sur le domaine public (état des lieux, mise en place, décoration)

Heures consacrées en 2018 pour effectuer les tâches principales de Parcs & Jardins

Répartition des tâches secteur Parcs & jardins 2018	heures
Tailles de saison, renouvellement des arbres	7'360
Tonte gazon, fauche & ramassage feuilles	4'680
Production horticole, décoration, manifestations	11'480
Cimetière, centre funéraire & vente	9'760
Enteretien paysagé, places de jeux, massifs, taille arbustive & maconnerie	12'680
Maconnerie & autres tâches	1'000

Les vignes
Préambule
L'année se signale par un printemps nettement plus chaud que la moyenne, bien arrosé, et un été particulièrement chaud et sec.
La vigne a débourré[1] fin avril. L'été le plus chaud après 2003 et particulièrement sec a permis une maturité précoce. Les températures élevées ont conditionné la vigne, qui s'est développé rapidement avec quelquefois un stress hydrique sévère. La suzukii s'est faite discrète. Le bilan des vendanges est positif, avec des rendements dans les quotas et des raisins de qualité exceptionnelle.
L'important nombre d'inflorescence [2] laissait présager d'une abondante récolte. La floraison[3] s'est déroulée début juin par des conditions chaudes et mouillées qui ont localement provoqué du millerandage[4] et de la coulure[5]. Les conditions caniculaires et sèches de l'été ont mené à des stress hydriques modérées à fort selon les terroirs. Du fait de la nouaison[6], et le développement des baies qui se sont déroulées dans une période chaude les grappes de chasselas étaient généralement généreuses.

Les vendanges se sont déroulées dans des conditions optimales, avec des sondages records des Pinots noir et des Gamay, suivi de près par les Chasselas.

Météo
Données climatiques : l'hiver est dans la norme. D'avril à septembre, tous les mois ont été plus chauds que le standard. L'été est le plus chaud après 2003.
Précipitations : après un hiver riche en précipitations, le mois d'avril a été particulièrement sec. Les mois de mai, juin et juillet ont été régulièrement arrosés. En été les conditions caniculaires se sont installées. Août et septembre ont été chauds et secs favorisant la maturation des raisins et des vendanges précoces.

Maladies
Maladies fongiques et ravageurs : le mildiou[7] s'est montré discret. L'oïdium[8] s'est installé lentement dans le courant de juin, mais la maladie est restée réservée durant l'été. La pourriture grise[9] a été absente des vignobles. Le drozophile du cerisier (susukii) n'a pas causé de problèmes. La flavescence dorée[10] après La Tour-de-Peilz et Blonay a connu un nouveau foyer d'infection à Chardonne. La surveillance systématique ainsi que les mesures prises ont porté leurs fruits.
Considérations œnologiques : en 2018, la majorité des lots de raisin ont présenté des taux de sucre très élevés, Les raisins récoltés dans des hautes températures présentaient un risque de fermentation avant le débourbage[11], avec de possibles conséquences négatives sur la finesse des vins.

Récolte des Vignes de Vevey
Cépages blancs : 0.81 l/m²
Cépages rouges : 0.57 l/m²
A noter que plusieurs parcelles ont été replantées et ne sont pas encore en production.

Les surfaces
La surface des vignes du canton de Vaud en 2018 a diminué de 2.6 % par rapport à 2008 et se monte à 3575.2 ha. Idem pour Lavaux avec une diminution de 2.65 %.

La cave
A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 77'853 kg de raisin (récolte de 78'800 kg en 2017). Il a été loué à la Maison Obrist SA 16'893 m² de surface planté en blanc et 10'258 m2 de surface planté en rouge sur les domaines des Allours et de Chatacombaz.
La récolte a donné :
- 41'779 litres de vin clair, (Chasselas, Sauvignon et Doral) ;
- 18'998 litres de vin clair (Pinot noir, Gamay, Gamaret, Garanoir, Cabernet, Galotta, Plan-Robert, Merlot et Mara) ;

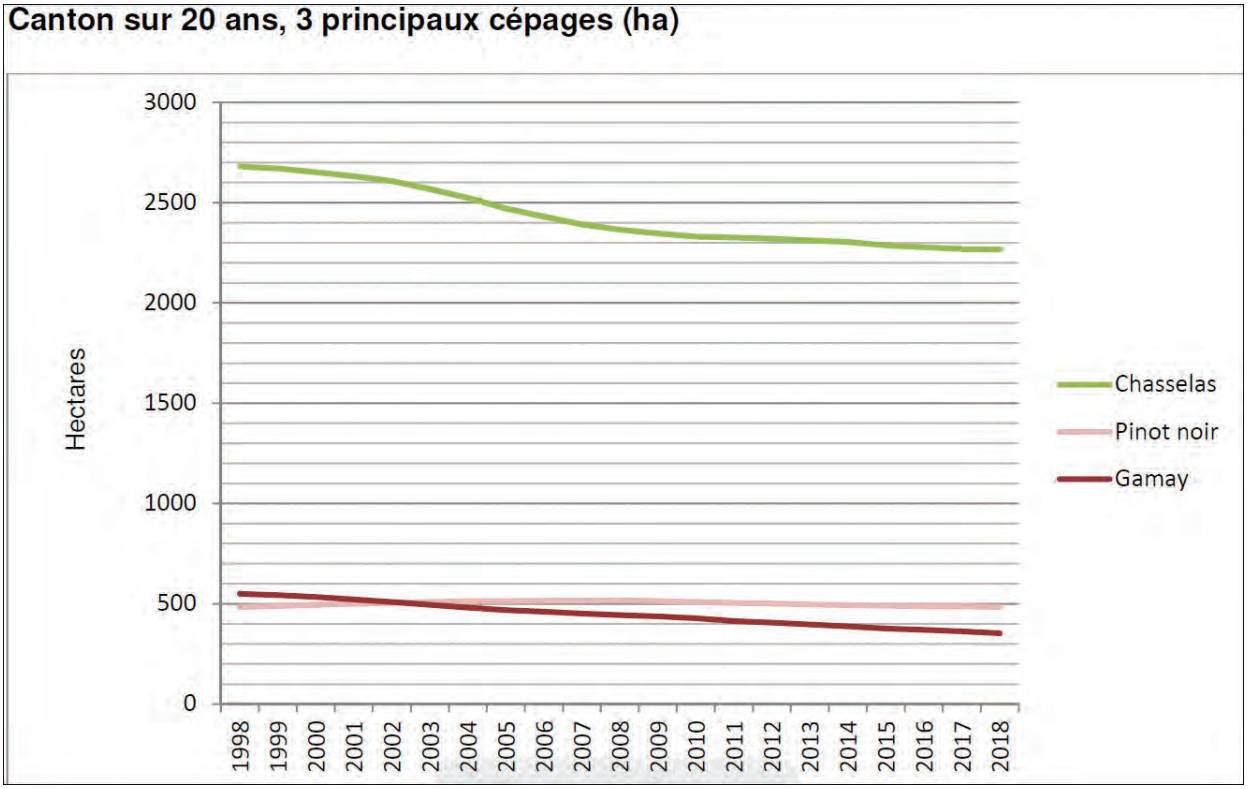

Index
[1] Le débourrement, appelé aussi débourrage, est le moment de l'année où les bourgeons végétatifs et floraux des arbres se développent pour laisser apparaître leur bourre (terme désignant le duvet et les jeunes feuilles et fleurs enfouies dans les bourgeons de nombreux arbres) puis leurs feuilles et fleurs.
[2] L'inflorescence est la disposition des fleurs sur la tige d'une plante à fleur
[3] La floraison est le processus biologique de développement des fleurs.
[4] Le millerandage est un défaut de maturation de la vigne aboutissant à un avortement partiel des raisins.
[5] la coulure est la chute des fleurs ou des jeunes fruits.
[6] La nouaison est la phase initiale de la formation du fruit.
[7] Le mildiou est un champignon
[8] L'oïdium est un champignon
[9] La pourriture grise est un champignon
[10] La flavescence dorée est petite bactérie dépourvue de paroi cellulaire et localisée dans le liber de la plante. Il se multiplie dans la vigne et dans la cicadelle qui le transporte. Il circule dans la souche et s'y conserve à vie.
[11] Le débourbage est la clarification d'un moût avant sa fermentation

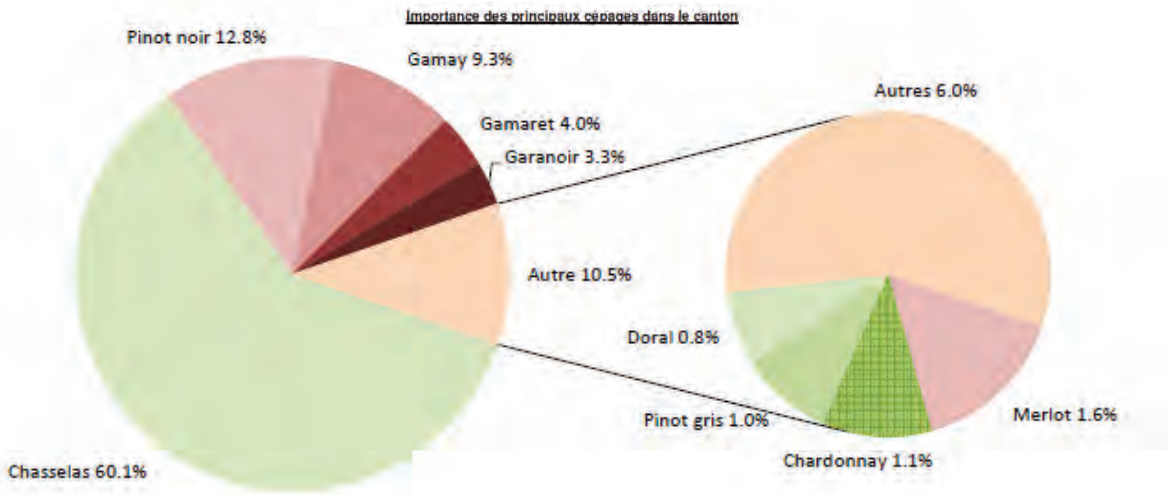

Pour un total de 60'677 litres de vin clair
La commune a vendu 3'001 kg de chasselas, 1'896 kg de pinot-noir et 978 kg de Gamay à la confrérie des vignerons
Les sondages ont varié entre 78° et 88° Oechslé pour le vin blanc et entre 86° et 119° Oechslé pour le vin rouge (2018 : 70° et 97° pour le vin blanc et 83° et 107° pour le vin rouge).

Georges Garanis, chef de service

Lexique

DEP	Direction des espaces publics
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
IGSU	Communauté d'intérêt pour un monde propre
LED	Light Emitting Diode
ASL	Association Sauvegarde du Léman
CFF	Chemins de Fers Fédéraux
SIT	Système d'Information du Territoire
DJEFS	Direction Jeunesse, Education, Famille et Sports
DASLI	Direction Affaires Sociales, Logement, Intégration
EPT	Equivalent Plein Temps
TBE	Taxe de Base Entreprise
DAIE	Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DU	Direction de l'urbanisme

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :

Reprise des vœux de l'exercice 2016 :
Vœu N° 1 ; La commission désire qu'un vrai local soit trouvé pour une ressourcerie.
En complément à la réponse transmise en juin 2017, la DEP informe les membres de la commission de gestion comme suit :
La configuration actuelle de la déchetterie – forme, dimension, surface – ne permet pas l'installation d'un local plus grand pour la ressourcerie ;
Ce qui précède est renforcé par la diminution de la surface de la déchetterie dont une partie a été cédée aux CFF pour les travaux d'agrandissement des quais ;
La DEP est en contact avec les responsables régionaux des CFF. En vue de leur futur projet de valorisation de la parcelle N° 206, le service leur a soumis une proposition pour l'intégration d'une déchetterie permanente qui inclut une surface « anti-gaspillage » - la ressourcerie – de plus grande capacité d'accueil. Les discussions sont en cours.
Vœu N° 1.1 ; Intégrer dans ce vœu la possibilité de répondre au postulat « Déchets électriques et électroniques – Réparer avant de recycler ».
Le postulat « Déchets électriques et électroniques – Réparer avant de recycler » fera l'objet d'une réponse selon les délais accordés par le Conseil communal, soit au 31 mars 2019.

Vœux de l'exercice 2017 :
Vœu N° 7 ; La commission souhaite que des récupérateurs d'eau de pluie soient installés dans les jardins familiaux (Potaclos et Gilamont) pour l'arrosage.
Pour récupérer l'eau pluviale, il faut soit une surface de type « toiture » soit un tuyau reliant une descente d'eau apparente d'un bâtiment à proximité des jardins à une citerne, ce qui n'est pas avec toutes les configurations des jardins familiaux à Vevey (tuyauterie apparente, traversée du domaine public, etc). Une réflexion pour la mise en place d'une telle installation technique sera mise dans l'ordre du jour des séances entre les services techniques. Concernant le Potaclos, il n'est pas possible d'installer des structures en dur sur le terrain étant donné qu'il est en attente d'un PPA. En effet, la récupération d'eau de pluie se fait généralement sur des pans de toitures.
Vœu N° 8 ; La commission souhaite qu'une réflexion soit faite sur la « future carte déchetterie » afin d'y intégrer plusieurs fonctionnalités en relation avec d'autres services (DJEFS entrée piscine, DASLI carte sésame, etc.).
Le projet « futur carte déchetterie » est en cours d'étude et fera l'objet d'une proposition à la Municipalité au courant de juillet 2018. L'offre de la part du fournisseur a déjà été reçue. Le fournisseur et programmateur des cartes de type RFID prévoit un maximum de 15 fonctionnalités sur la même carte sauf celle du portemonnaie électronique. Ainsi cela permettrait d'utiliser ce support à puce pour des projets divers de la DEP et des autres services.
Vœu N°9 ; La commission demande que la DEP envisage la création d'une brigade « prévention et propreté » (job étudiant) afin de soutenir le personnel du service.
La création d'une « brigade de propreté et de sensibilisation » est en cours d'étude. La DEP est en contact avec l'ancienne responsable de l'association IGSU en Suisse romande afin d'explorer les pistes relatives à l'organisation de cette action. Une prochaine rencontre est prévue pour le 23 juin 2018.

101

La Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration est au service de la population dans des domaines divers tels que le logement, l'intégration et met également en place ou soutient des actions en faveur de la population.

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION

ECAP

COURS D'INTRODUCTION À

L'INFORMATIQUE

Cours destiné à des migrant-e-s qui permettra d'acquérir les bases en informatique

Pour plus d'informations, veuillez contacter ECAP

Tél. 021 320 13 27 - e-mail: infovd@ecap.ch

Flyer ECAP cours d'introduction à l'informatique

Missions de la DASLI

- **Intégration :** Favoriser la cohésion sociale, gérer les maisons de quartier, mener des actions dans les quartiers, faciliter la compréhension du système pour une installation optimale des nouveaux habitants, coordonner et piloter le programme d'intégration communal.
- **Logement :** Encourager la construction de nouveaux logements à des prix abordables ; vérifier les conditions d'octroi et d'occupation des logements subventionnés et allouer l'aide individuelle au logement ; préaviser les demandes de rénovation, de transformation, de changements d'affectation ou d'aliénation des appartements se trouvant sur le territoire communal.
- **Affaires sociales :** Mettre en place et poursuivre les différentes actions en faveur des personnes fragilisées et précarisées, notamment des aînés, gérer les plans canicule et grand froid ; développer un accueil bas-seuil.

Intégration

Orienter et accompagner la population migrante de Vevey, encourager la participation citoyenne et donner des clés de compréhension du système aux personnes nouvellement arrivées dans la commune sont les priorités du Bureau de l'intégration. En 2018 a été lancé le *deuxième programme d'intégration communal* (Mini-Pic II) qui s'étendra jusqu'en 2021. Dans le but de proposer des prestations pertinentes à la population veveysanne, plusieurs réflexions ont été menées autour des cinq domaines de travail de l'intégration qui sont : la primo-information, le conseil, l'employabilité, le vivre ensemble et la petite enfance. Entre nouveaux projets et activités bien implantées, le Bureau de l'intégration a continué sa mission de travailler en faveur de la population migrante et pour la cohésion de tous les veveysans.

Le Bureau de l'intégration doit se montrer très attentif aux *changements de législation* pour proposer aux personnes migrantes des prestations en adéquation avec les réalités du terrain. En effet, les nouvelles lois sur la naturalisation et sur l'octroi et le renouvellement des permis de séjour, entrées en vigueur en 2018 au niveau fédéral, mettent plus que jamais l'accent sur l'indépendance économique. Il est, dès lors, indispensable pour les personnes souhaitant entreprendre une démarche de naturalisation de s'insérer dans le monde du travail le plus rapidement possible.

La *permanence* proposée tous les matins du lundi au jeudi par la déléguée à l'intégration a été très fréquentée en 2018. Le public migrant a pu être orienté et conseillé sur divers domaines, tels que les permis de séjours, l'emploi ou encore la formation. Cette permanence ainsi que les activités proposées sur le terrain ont mis en lumière la nécessité de travailler sur les compétences de base des migrants et de mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française par différents biais.

Ces axes de réflexion, également liés aux changements de législation, ont influencé l'ouverture de nouvelles prestations.

Postuler en ligne ou envoyer un mail sont des compétences qui ne sont pas acquises par tous et qui peuvent freiner l'employabilité. C'est pourquoi, le Bureau de l'intégration a mis en place avec l'ECAP un cours d'introduction à l'informatique. Financé par la fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs, ce cours a pour objectif d'initier les participants à l'utilisation d'un ordinateur dans le but d'augmenter leur chance d'accéder au monde du travail. Ce cours a également pour objectif de faire le pont avec d'autres mesures de formation qui requièrent des outils informatiques, et de faciliter l'accès à l'apprentissage (formation continue, mesures d'insertion, etc.).

En collaboration avec l'association Appartenances, le Bureau de l'intégration a proposé un *cours de français autour de la couture*. Cette activité offre à des femmes migrantes qui sont en situation de précarité et/ou de vulnérabilité, un lieu d'apprentissage leur permettant de reprendre confiance en elles et d'acquérir des compétences dans un domaine spécifique. Cette étape permet de valoriser les participantes en leur permettant de réaliser un objet au travers de la couture et en apprenant un vocabulaire spécifique en français. Ces compétences pourront par la suite être mobilisées pour se lancer sur le marché de l'emploi. Ce cours a affiché complet.

Pour compléter notre offre en matière d'employabilité, le cours TREM (techniques de recherches d'emploi pour migrants), ouvert à 10 personnes, a permis aux participants d'optimiser leurs chances d'accéder au marché du travail. L'objectif de ce cours est de donner des clés de compréhension du système social et professionnel suisse aux apprenants, leur permettant par la suite de maîtriser les outils standards en vue de rechercher un emploi, de les autonomiser et d'améliorer leurs compétences en français.

A la suite du succès des précédentes éditions, une nouvelle session de *formation à la médiation interculturelle pour les concierges d'immeubles* a été organisée en 2018. 7 personnes ont suivi cette dernière de manière bénévole. Cette formation valorise le rôle des concierges dans les immeubles et leur donne des outils en médiation interculturelle. Jouant un rôle important, les concierges font le lien entre les habitants de différentes cultures et peuvent être une ressource en cas de conflits. Ils sont également un fort vecteur d'intégration en transmettant les règles et usages de vie aux habitants nouvellement arrivés.

Remise de l'attestation de participation aux concierges

Dans sa volonté d'informer au mieux les nouveaux arrivants dans la commune, le Bureau de l'intégration a mis en ligne en décembre 2018, la brochure « vivre à Vevey » traduite en 9 langues. Les langues choisies pour cette première traduction - l'albanais, l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, l'italien, le portugais, le serbe et le turc - reflètent la mixité culturelle de la population veveysanne et les langues les plus parlées.

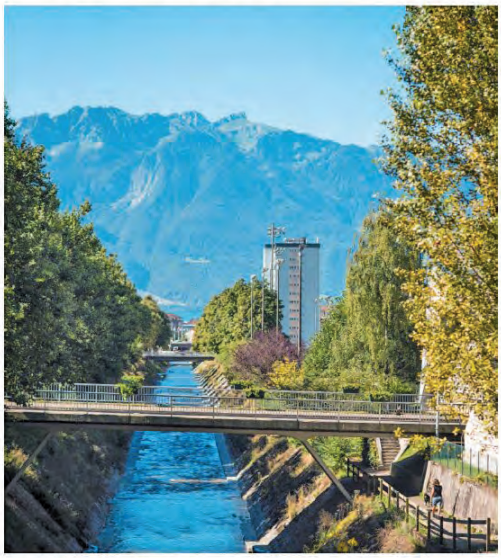

Couverture brochure « vivre à Vevey » en portugais

Financement de projets

En marge des projets mis en place par le Bureau de l'intégration, celui-ci subventionne également des projets d'autres partenaires.

En 2018 le Bureau de l'intégration a financé la *permanence administrative de l'AACP (association d'appui à la communauté portugaise)*. Cette permanence a pour but de répondre aux besoins de la population veveysanne en fournissant une aide pour les démarches administratives simples (remplir un formulaire, résilier un abonnement, etc.), mais également pour des procédures plus longues comme le renouvellement d'un permis de séjour ou un litige avec une assurance. L'AACP officie depuis de nombreuses années dans la région de la Riviera et a ainsi constitué un réseau auquel elle peut faire appel selon les problématiques rencontrées. Ayant lieu à la maison de quartier Villa Métisse, cette permanence est ouverte à tous et gratuite. Elle a, à ce jour, vu passer une quarantaine de personnes.

Depuis de nombreuses années, la *Jouerie* propose aux enfants du quartier de Gilamont un espace de rencontres, de partages et de jeux. Pour soutenir son travail, le Bureau de l'intégration a financé la mise en place d'une *permanence éducative* au sein des locaux de la Jouerie. Cette permanence a pour objectif d'être un lieu d'écoute et d'orientation pour les parents et enfants du quartier, quelle que soit leur problématique. Sur 25 matinées, la permanence a réalisé 54 accueils pour 23 personnes différentes.

L'association *Multi-Scènes* a proposé au Bureau de l'intégration d'organiser un atelier de théâtre multiculturel pour femmes. Ce projet permet à des femmes de tous horizons de revenir sur leur parcours migratoire au travers du théâtre. Durant l'année 2018, ces 15 femmes ont pu se familiariser avec l'expression théâtrale et apprendre à exprimer leurs expériences et émotions par ce biais. Un spectacle est prévu en mars 2019.

PanMilar est une association active dans la promotion de la santé auprès des femmes enceintes issues de la migration, afin d'éviter les situations d'isolement et/ou de vulnérabilité durant cette période. Elle aide ce public à se préparer à l'accouchement en Suisse et aux pratiques qui y sont liées. L'association propose également un suivi post-partum à domicile. Lors de ces visites, les infirmières de PanMilar ont besoin de faire appel à des interprètes communautaires pour faire le lien avec les mamans allophones. Afin de soutenir cette démarche et éviter la précarisation de ces femmes, le Bureau de l'intégration a octroyé un financement à PanMilar pour rémunérer les interprètes qui prennent part aux visites à domicile.

Depuis 2 ans, la nouvelle formule des *cours de français citoyenneté* de deux niveaux, ouverts à 12 participants chacun, a permis aux apprenants de s'immerger dans l'apprentissage de la langue française. Avec une approche se voulant plus axée sur les préoccupations du public concerné, ce cours a également pour objectif de permettre aux élèves de mieux comprendre le système suisse et communal afin d'évoluer sereinement au sein de la société. Au travers d'interventions de différents partenaires du domaine de la santé, du social ou encore culturel, les apprenants engrangent des informations qui facilitent leur intégration. Entre autres partenaires, le service PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes scolaire), Police Riviera ou encore Profa sont venus présenter leurs activités. En plus de ces interventions, des sorties ont été organisées pour faire connaître la Ville et ont ainsi permis au public migrant de s'approprier différents lieux. En 2018, les apprenants ont ainsi pu visiter le Musée historique, celui de la Confrérie des Vignerons, Vevey images ou encore la foire de la Saint-Martin. En dehors des heures de cours, la professeure de français reçoit le public migrant pour prendre les inscriptions aux cours et l'orienter dans le réseau selon sa problématique. Il est important de relever que le nombre d'inscriptions pour le cours dépasse largement le nombre de places disponibles.

En 2018, le *Café-rencontre* et le *Pause-café parents*, deux ateliers de conversation proposés aux personnes migrantes, ont continué à connaître un grand succès. Ces ateliers sont très fréquentés, car ils répondent au besoin du public de pouvoir pratiquer le français de manière régulière, mais aussi parce qu'ils offrent une certaine souplesse. En effet, les ateliers fonctionnent sur le principe de libre adhésion. En plus d'être gratuits, il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer. Ainsi, les personnes peuvent assister à ces ateliers sans contraintes et composer avec leur emploi du temps (autres cours, enfants, travail). Les ateliers de conversation ont été fréquentés par 1498 femmes et ont accueilli 755 enfants au cours de l'année 2018. Comme les années précédentes, différents partenaires sont intervenus pour informer, conseiller et répondre aux femmes dans des domaines variés tels que la culture, la santé ou sur des thèmes de société (par exemple : la Ligue vaudoise contre le cancer, la Fédération romande des consommateurs et le Centre Sages-Femmes). Ces interventions sont très appréciées par les participantes, car c'est l'occasion pour elles de rencontrer des professionnels de différents domaines. Ces rencontres permettent de briser les barrières

symboliques qui empêcheraient certaines d'accéder aux prestations proposées dans la région, comme par exemple les expositions dans les musées, s'informer auprès de l'infirmière scolaire ou d'adhérer à une association.
Ateliers d'aide aux démarches liées à la naturalisation : mis en place en collaboration avec Caritas, ils visent à préparer aux auditions les personnes ayant entrepris une démarche en vue d'une naturalisation. Cette mesure proposée depuis 2016 rencontre toujours un grand succès. Ces ateliers permettent aux personnes ayant peu de bagage scolaire de trouver une aide dans l'apprentissage des notions à connaître pour l'audition et à celles ayant un parcours scolaire plus fourni d'aborder sereinement cette étape importante. La formatrice Caritas a pu apporter conseil et aide à 46 personnes en 2018.
Permanence emploi : Cette prestation a pour objectif d'orienter et d'offrir une aide ponctuelle aux personnes en situation précaire et ayant des difficultés dans leur recherche d'emploi. Il s'agit, d'une part, de donner des outils de compréhension du monde de l'emploi, et d'autre part, de fournir une aide pour rédiger des lettres de motivation et des CV. Suite à la démission au 31.05.2018 de la personne engagée pour assurer la permanence emploi, c'est la déléguée à l'intégration qui a assuré cette prestation en plus de la permanence du Bureau de l'intégration. En effet, vu le nombre important de demandes, il était important de maintenir cette offre. Au fil de l'année 2018, ce sont plus de 40 personnes qui ont sollicité de l'aide pour intégrer le marché du travail.
Projet de socialisation destiné aux familles allophones avec enfants de 0 à 4 ans, *1001 histoires* propose des animations en langue d'origine autour des récits, comptines et bricolages. Ce projet a pour but principal de les sensibiliser à la lecture, favoriser l'éveil à la langue première, stimuler l'imaginaire et également renforcer les liens parents-enfants. A Vevey, le Bureau de l'intégration a développé le projet en arabe et portugais. En 2018, 20 animations en arabe ont été proposées et 10 en portugais. Les deux langues confondues ont permis de réunir 290 participants avec la participation régulière de certaines familles.

1001 histoires

Commission des activités interculturelles
La commission s'est réunie deux fois en 2018. Ces deux rencontres ont permis au Bureau de l'intégration de présenter les nouvelles prestations lancées en 2018, ainsi que des projets prenant place dans d'autres communes pouvant inspirer les pratiques veveysannes. Ces séances ont été l'occasion de discussions constructives entre les membres et l'opportunité pour eux de faire part de leurs préoccupations et de leur souhait de travailler en faveur de la cohésion sociale.

Nous avons pu constater une volonté des membres d'agir sur le terrain pour toucher les différentes communautés présentes dans la Ville et de se positionner comme ressource pour le public migrant. Dans ce but, certains membres ont participé à la fête multiculturelle pour faire connaître la CAI.

Maisons de quartier
Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)
La Villa Métisse est un lieu de rencontre pour les habitants du quartier de Plan-Dessous indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social. Toutes les activités, régulières ou ponctuelles, ont comme objectifs principaux d'encourager la création de liens sociaux et la participation des personnes dans les projets menés dans et hors murs, de promouvoir la citoyenneté, ainsi que de favoriser l'intégration au sens large. Repas communautaires, fêtes, café-mortel, jeux, vide-dressing, contes, etc. sont autant d'occasions d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier.

Au-delà des rendez-vous réguliers qui rythment les semaines, l'année 2018 a été marquée par la volonté de renforcer et de développer les collaborations avec le réseau de la maison de quartier. Plusieurs actions ont donc été mises en place avec différents partenaires, institutionnels ou associatifs.

Dessins d'enfants Villa métisse

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, la Villa Métisse a accueilli l'« Heure du conte » organisée par la Bibliothèque de Vevey. Ce moment permet à la Bibliothèque de sortir de ses murs, d'approcher un nouveau public et donne la possibilité aux familles du quartier de se réunir pour une escapade dans le monde de l'imaginaire.
Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, la maison de quartier a collaboré avec Pro Senectute. L'objectif était de créer une rencontre entre deux publics : les personnes âgées qui participent chaque semaine à un atelier de danses populaires de Pro Senectute et les femmes migrantes

qui fréquentent la Villa Métisse. Pour cette occasion, l'atelier de danse a été « délocalisé » dans le quartier de Plan-Dessous. Les participantes ont beaucoup apprécié ce moment. En effet, la danse permet de communiquer sans la barrière de la langue, dans une ambiance ludique et conviviale.
Toujours dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, la responsable du secteur Est de l'EVAM a été invitée à donner une conférence tout-public à la Villa Métisse afin de présenter le travail de cette institution dans le quartier de Plan-Dessous et ainsi humaniser les bénéficiaires. Lors de cette conférence, les habitants du quartier ont pu être sensibilisés aux problématiques liées à l'asile, ont pu poser des questions sur le foyer d'aide d'urgence de l'avenue Général-Guisan et connaître les possibilités de s'engager bénévolement au sein d'associations actives dans le domaine de la migration. Dans le cadre des collaborations avec l'EVAM, la Villa Métisse continue d'accueillir un programme d'occupation qui permet de faire découvrir l'animation socioculturelle à un requérant d'asile tout en renforçant l'équipe sur place.
Afin de consolider les liens avec le Service Jeunesse, la Villa Métisse a intégré le festival Animai en y proposant un karaoké ambulant. Activité accessible pour tous les âges, elle permet également d'exprimer ses émotions dans toutes les langues. Ce projet a permis de faire connaître la Villa Métisse à un large public, de dépasser les frontières du quartier et de participer à un rendez-vous socioculturel veveysan incontournable.
La Villa Métisse a également collaboré avec le Service de l'Urbanisme et le Service Jeunesse dans le cadre de la journée d'échange « Vevey Demain », qui invite les citoyens veveysans à participer à la réflexion relative au nouveau plan directeur d'aménagement du territoire. Le Service de l'Urbanisme souhaitait à cette occasion encourager la participation des familles. L'animation « Bricole ta ville » a été proposée aux enfants, permettant ainsi de récolter leurs témoignages sur leur relation au territoire.
La Villa Métisse soutient également les associations dont les objectifs sont liés à l'amélioration du vivre-ensemble dans le quartier ou plus largement dans la Ville de Vevey. Ainsi, une dizaine d'associations s'y réunit régulièrement pour des séances de comité, des rencontres, des permanences administratives ou sociales, des animations, des cours, etc. Peu de liens existaient entre les associations. La responsable de la maison de quartier a souhaité, dans un premier temps, que les associations partenaires se rencontrent pour connaître le travail effectué par chacune d'entre elles. Dans un deuxième temps, l'idée était d'imaginer un projet commun. Ainsi, le groupe de travail a créé la brochure « les amis de la Villa Métisse ». Elle présente les objectifs de chaque association, ainsi que les activités menées à la maison de quartier. Sa diffusion permet de faire connaître et de mettre en valeur le travail de ces projets collectifs et citoyens. Elle est également en ligne sur le site internet de la Ville de Vevey.
Parmi ces associations, les infirmières de la petite enfance d'Asante Sana ainsi que PanMilar ont nouvellement investi les lieux en 2018. Les infirmières de la petite enfance proposent une rencontre parents-enfants hebdomadaire à la Villa Métisse, permettant ainsi d'offrir écoute, soutien, conseils et orientation aux parents du quartier pour les accompagner durant les quatre premières années de vie de leur enfant. PanMilar, quant à elle, est une association qui propose un programme de préparation à la naissance spécialement destiné aux femmes enceintes étrangères et aux couples issus de la migration. Les cours sont animés par une sage-femme et des interprètes communautaires expérimentées qui prennent le temps d'être à l'écoute des couples et de répondre à leurs besoins, en tenant compte de leurs spécificités migratoires, linguistiques et culturelles.
La Villa Métisse continue à développer des liens avec la jeune et dynamique association de quartier baptisée «1,3,7,20…Byronne » active entre la rue Gustave-Coindet et la Rue du Midi. La responsable de la maison de quartier a intégré son comité (avec une voix consultative) afin de pouvoir partager les visions sur le quartier, rester informée sur les projets menés et envisager des collaborations.
L'année 2018 a aussi été marquée par l'avancement du projet de réaménagement extérieur de la maison de quartier transformant l'actuelle place de parking en potager urbain et zone de rencontres. Une subvention du fonds communal pour l'énergie et le développement durable, ainsi qu'une dispense d'enquête ont été octroyés pour ce projet. En collaboration avec l'association Permaculture Riviera et les habitants du quartier, ce nouvel espace vert sera inauguré au printemps 2019.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)
L'Espace Bel-Air a été à nouveau très sollicité durant l'année 2018. L'objectif du comité de l'Espace Bel-Air est non seulement de continuer à faire vivre le quartier, mais aussi d'ouvrir la maison de quartier à de nouveaux projets et de nouvelles associations qui font sens pour les habitants. Utilisée tous les week-ends pour des événements privés, diverses associations et partenaires prennent également possession du lieu durant la semaine.
Le *café-croissant* du jeudi matin perdure et rencontre un joli succès. Les habitants viennent se rencontrer et échanger sur divers sujets dans un esprit de convivialité.
Lancée en 2017, la permanence juridique du lundi soir permet de répondre à de nombreuses problématiques et orienter la population. Grâce à sa proximité avec le public, cette permanence peut répondre à différentes problématiques et éviter des démarches coûteuses.
L'Espace Bel-Air est également utilisé par l'association TREMPOLIN, avec laquelle la Ville de Vevey a une convention de collaboration, qui propose une aide aux leçons et des activités très appréciées des enfants du quartier. L'EPER y organise un atelier de français pour personnes issues de la migration de plus de 50 ans et Troc-Savoirs propose, aux habitants du quartier, différentes activités telles que des cours de yoga et taï-chi.
Pour être au plus proche des habitants, l'APERO a continué à animer le quartier avec de nombreuses activités. Le 2e mercredi du mois, un repas de midi convivial est organisé où chacun est bienvenu. Cette activité a pour but de créer des moments de rencontres et de partages au sein du quartier. Les habitants apprécient ces moments et se réunissent toujours aussi nombreux pour les fenêtres de l'avent, les marchés aux puces et les repas communautaires.
Le vendredi matin est dédié aux enfants avec une activité de conte et kamishibai et, l'après-midi, les fans de tricot sont invités à partager leur passion et/ou à découvrir cette activité autour d'un thé.
En plus des activités régulières, d'autres prestations sont proposées de manière ponctuelle aux habitants. Ainsi, selon leurs intérêts, ils ont pu prendre part au ciné-club espagnol, discuter de

Affiche de la campagne

sujets particuliers comme de la mort lors d'un café-mortel ou participer aux rencontres de la *Leche League* qui informe sur l'allaitement.
Le Bureau de l'intégration tient à relever l'énorme investissement de l'association APERO pour faire vivre le quartier. Le changement de présidence de l'association a permis à la DASLI d'apporter quelques changements à la collaboration, afin de définir plus clairement le cadre des actions menées au sein de la maison de quartier.

Semaine d'actions contre le racisme « Rumeur et préjugés »
Pour cette nouvelle édition, la thématique abordée pour la semaine d'actions contre le racisme était la rumeur et les préjugés. A l'heure des réseaux sociaux et de la globalisation de l'information, les rumeurs, « fake news », hoax et autre désinformation participent à une mésinformation de la population.
A la différence d'une rumeur, une information fiable émane d'un auteur précis et possède une source authentifiable. Qu'elle soit orale ou écrite, une rumeur n'a pas d'auteur et sa véracité est douteuse. Le fait qu'elle soit partagée par un grand nombre peut lui conférer une certaine authenticité. Si on l'a entendue de plusieurs personnes, c'est que cela doit être vrai ! De plus, la rumeur est un puissant vecteur des préjugés. En effet, elle peut s'appuyer sur différents clichés associés à la nationalité, la couleur de peau, la religion, l'orientation sexuelle, le genre. La rumeur étant colportée, ces préjugés sont une nouvelle fois transmis.
A travers diverses activités visant plusieurs publics-cibles, l'objectif de cette semaine d'actions contre le racisme a été de déconstruire les préjugés, afin de s'en prémunir en développant son esprit critique et ainsi éviter les actes discriminatoires qui pourraient découler de ces rumeurs. Il s'agissait également de créer des moments de partage et d'échanges pour favoriser le dialogue entre les différents groupes de population.

Pour la semaine d'actions contre le racisme 2018, le Bureau de l'intégration a collaboré pour la deuxième année consécutive avec la commune de Montreux. En effet, les deux villes jouissent d'une mixité sociale importante et poursuivent les mêmes objectifs en terme de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations. Cette collaboration a permis de toucher un public plus large.
Les deux communes ont pu proposer conjointement des activités variées telles que la projection d'un film, d'une pièce de théâtre, d'un brunch participatif ou encore d'un conte pour enfants. Grâce à l'excellente collaboration avec l'école secondaire, le Bureau de l'intégration a continué son effort de sensibilisation auprès des élèves de 9ème Harmos. La déléguée à l'intégration et sa stagiaire ont ainsi pu intervenir dans 10 classes afin d'aborder la thématique de la rumeur et des préjugés et plus largement discuter du racisme et des discriminations. Ces 10 interventions de 1h30 chacune ont été complétées par une pièce de théâtre forum.
Dans un souci de prévention, un fascicule a en outre été remis à chaque élève dans lequel figuraient les organismes auxquels s'adresser en cas de problématique de discrimination.
Les membres de la CCSI (commission consultative suisses immigrées) d'Yverdon-les-Bains et les comédiens des Artpenteurs ont été invités à donner une représentation de leur pièce de théâtre à la Paroisse Ste-Thérèse de Clarens. Abordant des thèmes aussi variés que la langue, le droit de vote, la représentation communale et des anecdotes de la vie de tous les jours, la pièce de théâtre a dépeint un portrait profond, drôle et touchant du statut et ressenti d'un échantillon des Suisses-immigrés et de leurs parcours d'arrivée à Yverdon-les-Bains. Ouvrant la semaine d'actions contre le racisme, la pièce de théâtre, accompagnée par une exposition des affiches yverdonnoises de la Semaine d'actions contre le racisme, a été une façon particulièrement intéressante d'aborder les questions de préjugés et de rumeurs au niveau social, politique, culturel et identitaire. La présentation de cette pièce permettait également de mettre en lumière les réalités d'une autre ville vaudoise et la manière dont elle fait face à ces défis.

Les Artpenteurs en action

Pour la première fois, le Bureau de l'intégration a créé une exposition photographique : Migration une histoire de femmes. En collaboration avec la photographe professionnelle Elisa Larvego, l'équipe du Bureau de l'intégration est allée à la rencontre de 25 femmes migrantes vivant sur la Riviera. A travers ce projet, le but était de remettre en question les préjugés généralement associés à la migration féminine et de montrer la diversité des parcours en termes de vagues migratoires, d'âge, de pays d'origine et de milieux socio-économiques.

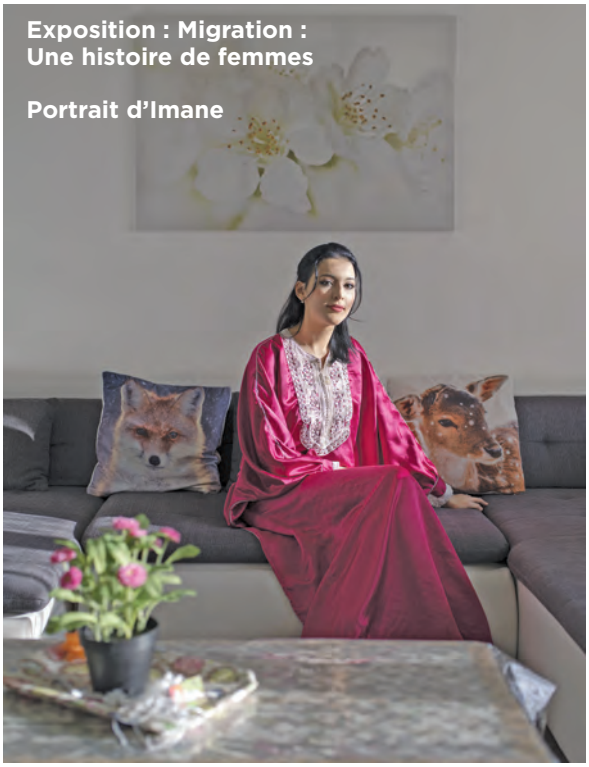

Exposition : Migration : Une histoire de femmes

Portrait d'Imane

L'équipe de travail s'est rendue au domicile de ces femmes pour faire leur portait photographique et pour récolter le récit et le regard qu'elles portent sur leur migration, les difficultés rencontrées lors de leur arrivée et les obstacles qu'elles peuvent encore rencontrer. Toutes ces femmes ont accordé leur confiance au Bureau de l'intégration en acceptant d'ouvrir la porte de leur intimité et en se livrant en toute sincérité. Afin de permettre au public de mieux s'identifier à l'histoire de chacune, chaque portait était accompagné d'une phrase recueillie durant le récit.
L'exposition a été présentée sur l'espace public à Vevey et à Montreux et a rencontré un fort intérêt. En effet, le Bureau de l'intégration a reçu de nombreux retours positifs. D'une durée de six semaines, elle a ainsi pu atteindre plus de personnes et étendre le champ de la semaine d'actions. De plus, l'exposition a pu bénéficier d'une attention médiatique toute particulière étant donné que deux chaines de télévision (RTS et La Télé) lui ont consacré un reportage.
Pour cette semaine d'actions contre le racisme, le Bureau de l'intégration a continué à s'appuyer sur les liens tissés avec ses partenaires lors des précédentes éditions et a pu créer de nouvelles collaborations. La promotion des événements s'est fait grâce aux partenariats mis en place, depuis plusieurs années, avec les VMCV et Radio Chablais.

Exposition : Migration : Une histoire de femmes

Portrait de Lucienne

Fête des voisins
Plus qu'une fête, ce moment offre l'opportunité aux habitants de se mélanger et ainsi stimuler la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle. Cet événement permet également aux personnes isolées de se rencontrer et de créer un sentiment de solidarité au sein d'un quartier.
Le concept de Fête des voisins rencontre chaque année de plus en plus de succès. Pour sa 12e édition, ce sont 137 « fêtes » qui ont été organisées dans 9 communes de la Riviera (122 en 2017), dont une grande partie à Vevey (qui en totalise 42). Il a été constaté que les quartiers au bénéficie d'une nouvelle association ont été plus animés (par exemple celui de la Byronne) et que le matériel mis à disposition (kit de préparation, bancs et tables) en encourage l'organisation.
Le Bureau de l'intégration a reçu de nombreux commentaires positifs sur les fêtes organisées et les organisateurs ont salué l'implication des différentes communes participantes.
Le travail de coordination a été assuré par la déléguée à l'intégration et sa stagiaire, avec la coopération d'Agenda 21. L'excellente collaboration avec la direction des espaces publics est également à souligner.

Fête des voisins à la rue des Deux-Marchés Edition 2018

Affaires sociales

Suivis sociaux
En 2018, la DASLI a souhaité pouvoir accueillir et orienter les personnes en situation de vulnérabi-

lité. Ainsi, le service a accompagné 25 personnes dans leurs démarches de recherche de logement ou d'intégration, afin de leur permettre de faire valoir leurs droits ou simplement les informer des possibilités qui s'offraient à elles. Le service a également traité 64 demandes d'aide financière.

Aînés

Démarche « Ville amies des aînés »

Sur les quelque 20'080 habitants que comptait Vevey à fin 2017, la population des plus de 65 ans représentait près de 14.49%, soit 2'910 personnes. Dans cette même catégorie, près d'un aîné sur trois est âgé de plus de 80 ans. Selon les perspectives démographiques publiées par Statistique Vaud, la part des 65+ devrait augmenter ces prochaines années pour atteindre près de 22 % en 2030.

En 2018, la DASLI a poursuivi sa réflexion concernant une approche globale du vieillissement de la population veveysanne et des problématiques à prendre en compte pour maîtriser ce défi. Ainsi, elle a proposé à la Municipalité d'adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), ce qui a été fait en avril 2018. Le RFVAA est affilié au réseau mondial des villes et des communautés amies des aînés de l'OMS, auquel une demande d'adhésion a aussi été faite en octobre 2017. Ce projet international a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour les aînés, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être. La méthodologie développée par l'OMS permet aux villes d'amorcer une réflexion de fond afin d'adapter leur territoire aux besoins spécifiques des aînés. Pour y parvenir, l'OMS a introduit 8 thématiques de l'environnement social et bâti sur lesquelles les territoires impliqués s'engagent à initier une réflexion de fond et un travail d'amélioration :

- L'habitat : un logement adapté est essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est garant de leur autonomie.
- Les transports et la mobilité : pouvoir se déplacer constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif.
- Les espaces extérieurs et les bâtiments : l'environnement urbain doit être accueillant et sécurisant afin que tout le monde puisse évoluer dans l'espace public en toute sécurité.
- L'information et la communication : pour permettre un vieillissement actif des aînés, il est important de maintenir une relation avec les autres habitants et avec les événements se déroulant près de chez eux. Pour ce faire, l'offre et les supports d'information doivent être multiples.
- La culture et les loisirs : la participation sociale et les interactions sociales ont des effets positifs sur la santé et permettent de lutter contre l'isolement.
- La participation citoyenne et l'emploi : la retraite ne marque pas la fin de la contribution des aînés à la société. Les villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées.
- L'autonomie, les services et les soins : les services de santé à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé sont également des critères essentiels au maintien à domicile.
- Le lien social et la solidarité : les villes amies des aînés s'engagent à lutter contre l'âgisme. L'inclusion sociale, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale sont indispensables pour permettre aux aînés de bien vieillir dans leur ville.

La première étape de ce projet a été commencée en 2018. Elle consiste à réaliser un diagnostic communautaire se fondant sur une démarche participative, afin d'avoir une compréhension globale de la qualité de vie des aînés à Vevey. Avec la participation de ces derniers, cette phase permet d'identifier les forces et les faiblesses de la ville. A ce titre, des journées d'observation dans l'espace public ont été organisées, séparées selon les quatre quadrants de la ville. Cette phase d'immersion a permis d'observer et d'identifier le fonctionnement des quartiers en se focalisant sur plusieurs angles (aménagements urbains, principaux axes de circulation, réseau de transports publics, lieux de rencontre et de fréquentation des aînés). De plus, cela servira à acquérir des connaissances « de terrain » exploratoires qui nous donneront de la légitimité auprès des habitants. Une première observation a été réalisée en novembre 2018 dans le quartier de Plan-Dessous. En parallèle, 10 entretiens individuels ont été fait auprès d'aînés. En rencontrant les habitants, les entretiens individuels de type semi-directif avaient pour objectif d'avoir accès aux expériences individuelles en termes de mobilité, d'ancrage dans le territoire et de liens sociaux, d'habitat et d'autonomie.

Commission des aînés

La commission des aînés a siégé pour la deuxième fois en décembre 2018.

Sortie des aînés

Le 23 mai 2018, 168 personnes ont pris part à la traditionnelle sortie annuelle sur le bateau CGN « Le Lausanne ». Proposée aux aînés du Centre de

La croisière des aînés Edition 2018

jour et de la salle à manger du Panorama, de l'EMS Beau-Séjour et des 4 roues de secours, l'édition 2018 a été rythmée par une tombola et une animation musicale à la grande joie de tous. Cette sortie bénéficie depuis plusieurs années d'une subvention de la fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.

Plan canicule
Comme chaque année, un courrier a été envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus vivant sur la commune dans l'objectif de connaître celles qui seraient au besoin d'un contact ou d'une visite dans l'éventualité du déclenchement du plan canicule par le canton. C'est ainsi que 1405 courriers ont été envoyés par la DASLI, qui a traité les 1221 réponses parvenues en retour, soit un taux de réponses de 87%. 69 personnes ont émis le désir d'être contactées en cas de déclenchement du Plan Canicule. Ainsi au début du mois d'août, lors du déclenchement de ce dernier, la liste de ces personnes a ainsi été transmise à la Protection civile, qui a pris le relais pour les contacts et les visites.

Dispositif Grand froid – Hiver 2018-2019
Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2018-2019 grâce à la collaboration entre les différents partenaires intervenant en faveur de la population précarisée dans la région et les responsables des services communaux en charge des problématiques sociales de Montreux et Vevey.
La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le responsable du Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles (dès -5 degrés). Ce dispositif est mis en place du 19 décembre 2018 au 31 mars 2019.

Accueil des nouveaux retraités
En 2018, 176 veveysans ont atteint l'âge de la retraite. En leur honneur, la DASLI a organisé pour la 5ème année consécutive une soirée le 6 novembre. En plus d'une partie officielle, 14 associations et institutions régionales et cantonales ont présenté leurs activités. Cela a été une occasion pour les 47 personnes présentes de découvrir de nouvelles perspectives et activités.

Les 30 ans du Centre de jour du Panorama
L'année 2018 a marqué la 30ème année d'existence du Centre de jour du Panorama au cœur de Vevey. En plus d'une fête officielle en juin, toute l'année a été ponctuée par différents événements dans le cadre de cet anniversaire. La DASLI a tenu a participer à cette célébration en mettant sur pied une exposition de panneaux retraçant l'histoire du quartier du Panorama en collaboration avec le Musée historique de Vevey. Ces panneaux étaient visibles dans le Parc de la Cour-au-Chantre pendant tout le mois de juillet et ont permis aux habitants de se remémorer les lieux avant la construction de l'immeuble du Panorama.
En 2017, la DASLI avait financé le projet de film nommé Nos 20 ans à Vevey. Ce projet, débuté en 2017 et qui s'est poursuivi en 2018, souhaitait mettre en lumière ce que signifie vivre à Vevey aujourd'hui et il y a 60 ans par une approche intergénérationnelle. Des jeunes habitants ont pu être initiés aux techniques de réalisation d'un film. Ils sont ensuite allés à la rencontre d'aînés ayant plus de 75 ans et qui vivaient à Vevey lorsqu'ils avaient 20 ans. La collaboration avec Ginkgo et le Centre de jour du Panorama a permis une rencontre entre deux générations riche en émotions, qui a débouché sur un film de 52 minutes. Ce dernier a été projeté au Centre du Panorama dans le cadre de son trentième anniversaire. « Nos 20 ans à Vevey » a été distingué et a reçu un prix dans le cadre du concours organisé par le réseau francophone « villes amies des aînés » dans la catégorie « participation citoyenne et emploi ».

Nos 20 ans à Vevey

Prix 2018 remis par le réseau ville amies des aînés : 1er prix remis à la ville de Vevey

Messages aux parents
Depuis 2011, notre commune offre un coffret à chaque nouveau parent contenant des conseils pour l'arrivée de leur nouveau-né, en collaboration avec Pro Juventute. En 2018, 119 courriers ont été envoyés et 32 abonnements offerts aux parents qui en ont fait la demande.

Sacs poubelles
Depuis 2014, les familles (durant les 3 premières années de leur enfant) et les personnes au bénéfice d'une attestation médicale peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de 10 sacs poubelle 35 litres taxés. En 2018, 3'550 rouleaux ont été distribués aux parents et 510 aux pharmacies.

Don de Noël
Le traditionnel paquet de Noël destiné aux bénéficiaires des prestations complémentaires (qui se sont manifestés suite à un courrier que leur a adressé l'Agence d'assurances sociales à La Tour-de-Peilz) a été remplacé dès 2017 par une carte-cadeau de la Coop (CHF 30.- pour les personnes seules et CHF 40.- pour les couples). Cette nouvelle formule plaît aux 764 bénéficiaires concernés, vu les retours positifs que la DASLI a eu de leur part. De plus, 158 bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) (habitant la commune depuis 2 ans, ayant des enfants à charge en âge de scolarité et au bénéfice du RI depuis au moins 3 mois) ont reçu un montant de CHF 150.- comme prestation de Noël de la part de la ville, par le biais de la DASLI.

Aide communale
L'aide communale, octroyée aux bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) AVS/AI, résidant sur la commune depuis 5 ans au moins au cours des 10 dernières années, a été versée cette année à 188 bénéficiaires (après qu'un contrôle ait été effectué en début d'année pour vérifier que les personnes concernées étaient toujours au bénéfice des PC).
Deux paiements semestriels ont donc été effectués cette année, pour un montant total de Fr. 240'261.65.
L'octroi du droit à l'aide communale se fait sur la base de l'analyse de la décision des prestations complémentaires AVS/AI de la caisse cantonale vaudoise de compensation.

Carte de bus
En 2018, ce sont 97 subventions de Fr. 7.- qui ont été versées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour le remboursement des cartes de bus VMCV.

Logement

Taux de logements vacants :	0.9%
Préavis LPPPL :	30
Logements subventionnés :	396
Bénéficiaires AIL :	84

Pénurie de logements
La mission générale des collectivités publiques et de l'office du logement consiste à s'efforcer de procurer un logement approprié aux familles et personnes établies sur leur territoire et à celles dont la présence dans la commune a une justification économique ou sociale (Loi sur le logement). Or, depuis des années, Vevey continue de présenter un parc de logements disponibles très bas, se caractérisant par là-même comme une commune dans laquelle sévit une pénurie de logements, et ce, malgré les nouvelles constructions qui ont été réalisées ces dernières années. Les diverses lois relatives au logement, leur règlement d'application, les règlements communaux, ainsi que l'arrêté visant l'interdiction de toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey, constituent autant de mesures à disposition des autorités communales pour pouvoir remplir leur mission.

Commission logement
La commission logement ne s'est pas réunie en 2018.

LPPPL (ex-LDTR et LAAL)
En 2018 est entrée en vigueur la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). Une nouvelle loi pour lutter contre la pénurie de logements qui reprend, fusionne et simplifie les lois précédentes (LDTR et LAAL).
Le volet «préservation» de la LPPPL vise, par un régime d'autorisation en cas de travaux, de changement d'affectation ou de vente d'appartements loués, à lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des logements loués qui correspondent aux besoins de la population.
Afin d'empêcher les loyers des logements transformés ou rénovés d'augmenter de manière disproportionnée, en 2018, l'office du logement a examiné 24 dossiers (16 demandes de rénovation et 8 demandes de changement d'affectation). 16 dossiers ont été préavisés par la Municipalité, 4 n'étaient pas soumis à autorisation et 4 étaient en suspens au 31.12.2018.
L'aliénation (vente) d'un appartement à usage d'habitation jusqu'alors loué étant également soumise à autorisation, 14 demandes d'aliénation ont été soumises à l'office du logement et préavisées par la Municipalité.
Le nombre de demandes relatives à la LPPPL a été, pour la deuxième année consécutive, particulièrement important en 2018.
Sachant que les préavis communaux sont indispensables à la prise de décisions cantonales (notamment dans la délivrance des permis de construire), l'office communal du logement est amené à collaborer étroitement tant avec la direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU), qu'avec la Division cantonale du logement (DL).

Revenu déterminant unifié (RDU)
L'office du logement a également un rôle important à jouer dans le système informatique d'échanges d'informations financières et administratives SI RDU.
La méthode de calcul du RDU, utilisée depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 de la LHPS (Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises) lie l'aide à la pierre et l'aide individuelle au logement (AIL) à d'autres prestations sociales (notamment l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM), le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) et l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) par le biais du système informatique d'échanges d'informations financières et administratives SI RDU.
Par conséquent, chaque actualisation des finances effectuée par un gestionnaire de dossiers de l'office du logement, dans le cadre des contrôles de la situation financière des ménages occupant un logement subventionné et des bénéficiaires de l'aide individuelle au logement, est susceptible d'influencer à la hausse ou à la baisse le montant des autres aides précitées.

Logements subventionnés (aide à la pierre)
L'immeuble sis rue des Jardins 1-3 ayant été libéré à la fin de l'été 2018, le parc des logements subventionnés s'élève aujourd'hui à 396 objets, répartis dans 13 immeubles.
Sur l'ensemble du parc immobilier veveysan (10'694 logements au 31.12.2017 : source : Statistiques Vaud) cela représente 3.7%.

Appartements subventionnés ou sous contrôle à Vevey au 31.12.2018

Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants:

1	Bd de Charmontey 41-47	31 appartements
2	Rue des Crosets 45-47	22 appartements
3	Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
4	Av. de Gilamont 62-64-66	60 appartements
5	Rue d'Italie 7-13 - 15-17	30 appartements
6	Rue des Marronniers 6	15 appartements
7	Rue des Moulins 6-8	16 appartements
8	Rue des Moulins 24-26 /Pont de Danse 2-4 / Corsier 1	40 appartements
9	Rue du Panorama 17 / Clos 9	30 appartements
10	Rue du Petit-Clos 15	14 appartements
11	Avenue Rolliez 7-11	34 appartements
12	Avenue Rolliez 1-3 / Petit-clos 14	34 appartements
13	Rue du Torrent 4-6	24 appartements
	Total	396 appartements

Le subventionnement communal s'est élevé en 2018 à Fr. 164'186.-.
En 2018, l'office du logement a vérifié 46 dossiers relatifs à l'attribution des appartements subventionnés, auxquels s'ajoutent 232 dossiers générés par le SI RDU.
Afin que les logements subventionnés demeurent disponibles pour les personnes qui en ont réellement besoin, l'office du logement procède périodiquement au contrôle du revenu des locataires et du taux d'occupation des appartements. A cet effet, 263 contrôles ont été effectués dans 10 immeubles (Gilamont 57-59 - Gilamont 62-64-66 - Rolliez 7-9-11 - Rolliez 1-3/Petit-Clos 14 - Petit-Clos 15 - Marronniers 6 - Moulins 6-8 et Pont-de-Danse 2-4/Corsier 1), auxquels s'ajoutent 16 contrôles individuels.
L'ensemble des dossiers traités s'élève donc à 557 pour l'année 2018.

Révision des prescriptions communales spéciales
Les prescriptions communales complétant les règles cantonales des logements subventionnés (articles 12 du RCOL et 13 du RCOLLM), datant de 1995, ne correspondaient plus aux réalités politiques au vu des divers changements introduits par l'entrée en vigueur de la LHPS (Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises). Raison pour laquelle, l'office du logement a entrepris leur révision dans le courant de l'année 2018. Validées par la Municipalité de Vevey en date du 15 janvier 2018, par le Conseil communal en date du 15 mars 2018, puis soumises à une commission de consultation, les nouvelles prescriptions communales ont été validées par le Département des institutions et de la sécurité en date du 19 avril 2018.
Ces prescriptions communales spéciales prévoient la possibilité de faire résilier le bail à loyer d'un ménage, dont les revenus dépassent le barème cantonal autorisé, ou en cas de sous-occupation d'un logement et fixent à une durée maximale de 5 ans toute dérogation accordée.

Aide individuelle au logement AIL (aide à la personne)
Appliquée dans 11 communes du canton de Vaud et à Vevey depuis 2008, l'AIL, sous réserve de plusieurs conditions, constitue une aide financière di-

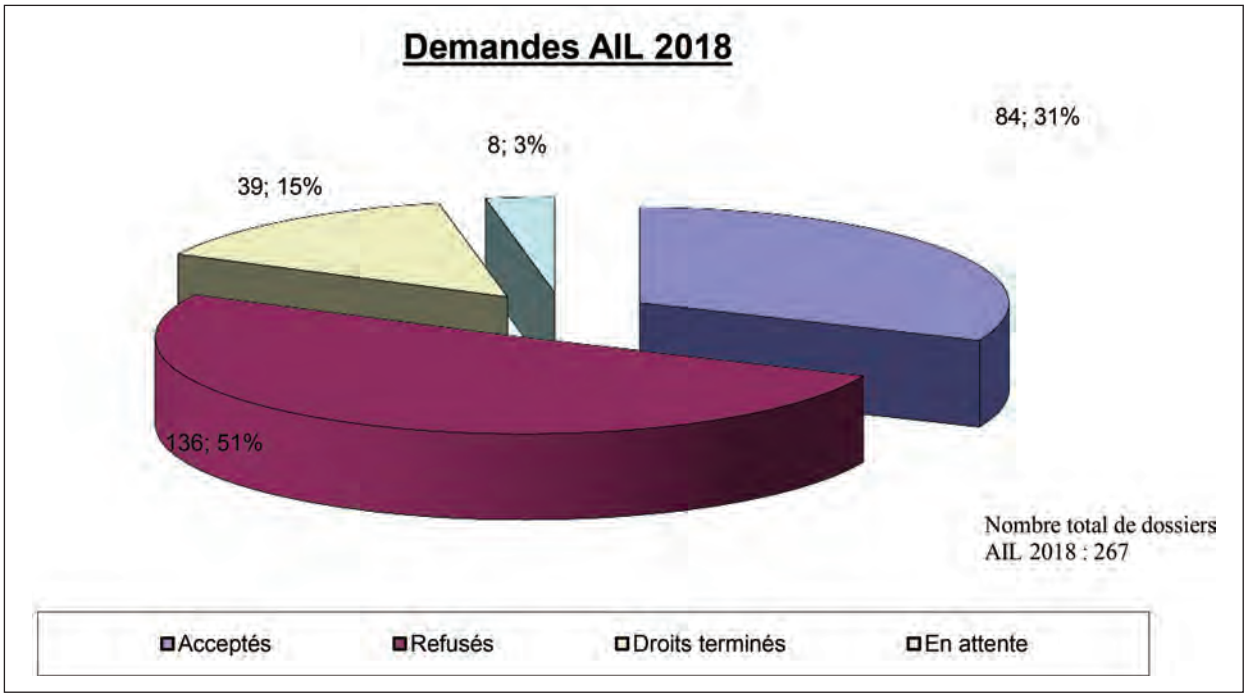

recte attribuée à certains ménages disposant d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais supportant une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. L'objectif de cette mesure de soutien vise ainsi à parer au manque d'appartements subventionnés et à l'augmentation du prix des loyers pour les familles à faible revenu qui peinent à trouver un logement adapté à leurs moyens financiers.
En 2018, 84 ménages veveysans au total ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté Fr. 166'000.-, dont la moitié nous est remboursée par le Canton. Sur un nombre de 267 dossiers reçus, 49% sont venus par le biais d'autres métiers des prestations sociales telles que le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) 12%, l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM) 13%, le Centre régional de décision des PC Familles 4% et l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) 20%.
En 2018, si le taux de refus est resté stable, soit 65% (70% en 2017), en revanche, le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2018 a baissé de 18% (54 bénéficiaires) par rapport à l'année précédente (66 bénéficiaires au 31.12.2017).

Le Hublot
- Le Centre d'hébergement d'urgence de la Riviera propose 19 lits hommes/femmes.
- Les nuitées en 2018 se sont élevées à 5'500 (taux d'occupation global de 84%) un chiffre en baisse pour la première fois depuis 4 ans. 4'900 petits déjeuners et 4'300 repas chauds ont été servis.
- La population hébergée se compose de 28% de Suisses et de 72% de personnes d'origine étrangère majoritairement de Roumanie, Nigéria et France. 322 personnes différentes, dont 12% de femmes, ont été accueillies avec une moyenne d'âge de 37 ans, dont 16% de 18-25 ans.

Fondation Apollo
En 2018, la fondation Apollo a rencontré 94 personnes ou familles veveysannes en recherche de logement.
Les comptoirs du logement organisés deux fois par semaine ont été largement fréquentés par les habitants de Vevey. Au total, Apollo a compté 492 passages d'habitants de Vevey aux permanences, soit une moyenne de 10 veveysans par semaine sur 24 personnes reçues.
Pour l'année 2018, 9 nouveaux baux (attribués à des ménages veveysans) ont été contractés au nom de la fondation Apollo ce qui porte à un total de 167 le nombre de baux au total au nom de la fondation.
La fondation Apollo a en outre poursuivi le suivi social de 38 familles veveysannes. 6 personnes ou familles veveysannes occupant un logement Apollo ont eu une fin de prise en charge et 5 ont obtenu un bail à leur propre nom durant l'année 2018.

Logements communautaires : La Coccinelle
14 personnes ont pu bénéficier des prestations liées à la Coccinelle. Il s'agit de logements transitoires à vocation socio-éducative dont l'objectif est de retrouver un logement stable. Parmi ces personnes, 7 proviennent de la commune de Vevey. Au cours de l'année 2018, 8 personnes au total ont retrouvé une solution d'hébergement stable après avoir séjourné à la Coccinelle.

Stéphanie Zufferey, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœu N° 4 : La commission désire qu'une veille foncière soit rapidement mise en place.
La DASLI pourra mettre une veille foncière en place une fois que le secteur Gérances sera à effectif complet, ce qui n'est pas encore le cas. En l'état actuel, la DASLI n'a ni les ressources humaines, ni l'accès complet aux informations pour mettre en place une telle veille.

Vœu N° 16 : La commission demande à la DASLI de relancer la demande de modification du barème de l'AIL (Aide Individuelle au Logement) et du RAIL (Règlement 840.11.3 sur l'Aide Individuelle au Logement) auprès des autorités compétentes.
En raison du transfert de l'AIL d'un département du canton à un autre, ce dossier a connu un certain retard de traitement au niveau cantonal. La DASLI va prochainement proposer à la Municipalité d'envoyer un courrier au Canton afin de connaître la position de ce dernier quant à la pérennité de l'AIL.

Vœu N° 17 : La Commission émet le vœu que la DASLI organise des assises du logement.
Les assises du logement sont actuellement organisées par la fondation Apollo et ce, depuis 2011. La commune y participe via le subventionnement octroyé à la fondation Apollo.

Voeu n° 18 : La commission souhaite la création d'une maison des associations et de nouvelles maisons de quartier, le développement d'une ludothèque communale, la mise en place d'un atelier avec outils partagés mis à disposition de tous et la création d'un répertoire des acteurs culturels de Vevey.
Réponse de la DASLI : Concernant l'ouverture d'une maison de quartier, la réflexion est en cours au sein de la DASLI quant à la localisation de celle-ci mais également quant à la pertinence de louer des locaux pour ouvrir une telle structure. En effet, cela peut poser des problématiques de voisinage et de cohabitation. L'idée d'acquérir des biens immobiliers et d'y ouvrir ensuite des structures de rencontres pour les habitants serait pertinente.

Voeu N° 19 : *La commission souhaite la mise à disposition gratuite d'ordinateurs disposant des outils informatiques de base et d'une connexion internet wifi dans des lieux spécifiques accessibles à toute la population (par exemple dans une maison de quartier).*
Réponse de la DASLI : Des ordinateurs, fournis et mis en place par la DSI, sont déjà à disposition dans la maison de quartier de la Rue de l'Union (Villa Métisse).

Lexique

AIL	Aide individuelle au logement
APERO	Association pour les environs de la place Robin
AVS	Assurance vieillesse et survivant
BCI	Bureau cantonal de l'intégration
BRAPA	Bureau de recouvrement des pensions alimentaires
CEPV	Centre d'enseignement professionnel de Vevey
CGN	Compagnie générale de navigation
CSR	Centre social régional
DASLI	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration

DJEFS	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports
DL	Division du logement
DU	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
EPT	Equivalent plein temps
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués ; loi du 1er décembre 1989
LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1er avril 2004
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
OCBE	Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage
OVAM	Office vaudois de l'assurance-maladie
Mini-PIC	Programme d'intégration communal
PC	Prestations complémentaires
PIC	Programme d'intégration cantonal
RCOL	Règlement du 24 juillet 1991 sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics
RCOLLM	Règlement du 17 janvier 2007 sur conditions d'occupation des logements à loyers modérés
RDU	Revenu déterminant unifié
RI	Revenu d'insertion
SI RDU	Système d'information RDU cantonal
VMCV	Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

Service des gérances

Le Service des gérances a été transféré à la Direction des affaires sociales, de l'intégration et du logement (1,5 poste EPT – partie administrative) et à la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (0,8 poste EPT – partie technique) en date du 26 septembre 2018.
Un poste de gérant(e) d'immeubles à 100% a été mis au concours en novembre 2018, son engagement devant intervenir courant 2019.
L'ancien chef de service de la Direction des finances-gérances a été engagé avec un statut d'auxiliaire rétribué à l'heure par la DASLI afin d'assurer le suivi des dossiers « gérances » en cours, d'assister le gérant d'immeubles dès son engagement et, pour la DEP, de remplacer le régisseur des vignes durant ses absences
Pour rappel, le dicastère des vignes (chapitre 296 du budget et des comptes) est dorénavant rattaché à la Direction des espaces publics.

Prolongation des contrats de gérance

Les contrats de gérance conclus avec trois régies immobilières, dénoncés pour l'échéance du 30 juin 2018, ont été prolongés aux mêmes conditions pour une année, soit jusqu'au 30 juin 2019. Ce délai supplémentaire est nécessaire pour permettre la réorganisation du service des gérances.

Activités principales du service des gérances
Pour rappel, jusqu'au 01.10.2018, le service gérances était rattaché à la Direction des finances et:
- assurait la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune (établissement des baux à loyer, états des lieux d'entrée-sortie, encaissement des loyers, entretien courant, décomptes divers, correspondance)
- assurait l'administration des PPE communales
- s'occupait des transactions immobilières
- gérait le camping de La Pichette
- établissait les divers décomptes de charges (centrales thermiques, Port Franc, Panorama, etc.) nécessaires pour la facturation des prestations communales
- dirigeait le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires, cette tâche a été transférée à la DAIE dès le 01.10.2018
- gérait l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale, cette tâche a été transférée à la DAIE dès le 01.10.2018
- gérait le domaine viticole et la cave des « Vignes de Vevey », cette tâche a été transférée à la DEP dès le 01.10.2018
- gérait le portefeuille des assurances-choses de la commune
- tenait à jour le cadastre administratif, ces tâches ont été maintenues à la DF.

Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme

Cette commission n'a pas siégé en 2018.
Rappelons que le Fonds d'urbanisme dispose d'un crédit d'achat de 7,5 mios de francs pour la législature 2016-2021. Son fonctionnement est régi par les articles 73-74 et 141 à 146 du règlement du Conseil communal du 10.10.2014.

Rapport-préavis et communications au Conseil communal

Rapport-préavis N° 15/2018 sur Réponse aux postulats de Mme Isabel Jerbia intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier» et de M. Steven Pilet intitulé « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ». La Municipalité a décidé de retirer son rapport-préavis de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 13.9.2018. Un nouveau rapport-préavis sera déposé au Conseil communal en 2019.
Communication N° 06/2018 sur « Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger intitulée « Déménagement de la mosquée de Vevey, une faveur de plus ? »
Communication N° 18/2018 sur « Etat de la situation des locaux loués à la rue du Simplon 48 »
Communication N° 22/2018 sur « Réponses aux vœux du groupe des verts (examen de la gestion de l'exercice 2017 lors de la séance du CC du 28.6.2018) »
Communication N° 31/2018 sur « Ouverture d'un compte d'attente pour financer la part de Vevey aux frais d'établissement du PPA A La Veyre Derrey à St-Légier-La Chiésaz »

Camping de la Pichette

Le Camping de la Pichette a été exploité du 31 mars au 1er octobre.
Il a enregistré 12'450 nuitées (non compris les résidents à la saison).
Le produit des taxes s'est élevé à :

2018 :	Fr. 186'412.—
2017 :	Fr. 180'850.—
2016 :	Fr. 212'351.—

(adaptation des prix suite à l'assujettissement du camping à la TVA)

2015 :	Fr. 184'226.—
2014 :	Fr. 182'645.—
2013 :	Fr. 185'567.—
2012 :	Fr. 185'854.—
2011 :	Fr. 197'746.—
2010 :	Fr. 188'010.—

2009 : Fr. 197'863.—
2008 : Fr. 171'477.—
Le montant des taxes de séjour encaissées a été de CHF 12'450.— (CHF 1.— par nuitée).
A plusieurs reprises, des discussions ont eu lieu à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures à l'occasion de l'élaboration du projet de budget 2020.
Notre Commune bénéficie d'une concession de grève accordé par l'Etat de Vaud dont la superficie est de 22'800 m^2. Cette concession a été délivrée pour une durée de 30 ans, soit du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2028. La parcelle concédée continue à faire partie intégrante du domaine public cantonal et est affectée aux différents usages suivants :
- place de camping
- promenade publique, emplacement de sports et de bains
- buvette-restaurant, locaux sanitaires, locaux de service à l'usage du camping et du port de la Pichette-Ouest (celui-ci étant au bénéfice d'une concession de port)
- parc à voitures et bateaux
- place de dépôt de matériaux (sables et graviers) exploitée par la société SAGRAVE S.A.

C'est notre Commune concessionnaire qui assume l'exploitation, l'entretien et la surveillance de la parcelle concédée. Elle verse à l'Etat de Vaud une redevance annuelle de Fr. —.70 par m^2, indexée à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation. Le montant payé aujourd'hui est de Fr. 17'556.—. En contrepartie, la Commune loue une partie de la parcelle concédée à la SAGRAVE, à la société Pichette Est S.A. et la Commune de Chardonne pour un loyer annuel total de Fr. 37'236.—.

Stéphanie Zufferey, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœu N° 3 : La commission aimerait qu'un état des lieux des salles et locaux disponibles de la ville soit répertorié afin pouvoir les proposer à la location, et cela par le biais d'un outil adéquat tant pour les citoyens que pour le personnel communal des différents services concernés.
Il est toujours prévu de mettre en place un nouvel outil permettant d'améliorer la location des salles et locaux communaux dans le cadre de la refonte complète du site internet de la Ville.

Vœu N° 11 : La commission demande la mise en place de plaques antichocs sur la petite terrasse du groupe des moyens à la garderie des Ateliers (côté grande surface commerciale).
Travaux réalisés par la DAI en 2018.

Vœu N° 12 : La commission souhaite que la Municipalité établisse la liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la commune (infrastructures, locaux d'habitation ou commerciaux, autres) en précisant leur état, le mode de gestion (interne/ externe) ainsi que le coût de gestion de chaque bien afin de déterminer le degré de rénovation nécessaire. Finalement créer une planification d'entretien des biens communaux.
Réponse: La liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la Commune a été établie. Il faut encore procéder à la répartition des coûts de gestion de chaque bien, certaines charges étant enregistrées de manière globale dans la comptabilité. Le diagnostic de l'état des bâtiments, ainsi que le contrôle du respect des normes est en cours. Un des objectifs du programme de législature est de valoriser le patrimoine. L'action à mettre en place est d'établir un programme d'entretien à long terme des bâtiments communaux.
Suivi : le diagnostic du patrimoine se poursuit. Une évaluation globale de l'état du bâti a été réalisée, basée sur une évaluation multicritères recouvrant une quinzaine de thématique (sécurité, accessibilité, confort, énergie, etc), et accompagnée par les expertises EPIQR+.

117

La Direction de la culture principal d'assurer la coordination et le rayonnement de l'offre culturelle de la ville, selon le document des « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey », adopté par le Conseil communal en 2004.

DIRECTION DE LA CULTURE

« Feu (au lac) » de Philippe Durand – Festival Images Vevey 2018
© Images Vevey / Mathilda Olmi

Missions générales

La Direction de la culture répond aussi bien aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocuteurs externes qu'aux besoins internes de l'administration communale. Ses missions générales sont :

- Appliquer les « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, RH, courriers, etc.) ;
- Assumer la gestion des institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions ponctuelles et assurer un suivi (visionnement, comptes, rapport) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Visionner les spectacles, les expositions et les manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faîtiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets émanant directement du service tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, les rencontres culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Assumer la gestion des activités liées aux temples, aux orgues et aux relations avec les paroisses ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel - Collaborateurs

Culture : 2.3 EPT

- Déléguée à la culture (80%) – jusqu'au 28 février
- Cheffe de service (80%) – dès le 1er mars
- Adjointe aux affaires culturelles (80%) – dès le 1er septembre
- Secrétaire (70%)

Cultes : 1.61 EPT

- Organiste (61%)
- Préposé aux temples (70%)
- Préposée aux temples (30%)

Suite à la réorganisation du dicastère de la culture (voir ci-après), le poste de délégué à la culture a été supprimé au 28 février. A la place, les postes de chef de service et d'adjoint aux affaires culturelles ont été créés. En l'absence de direction au Musée Jenisch, la cheffe de service a assuré, dès son entrée en fonction, la direction par interim du musée. Le poste d'adjoint a été mis au concours au printemps 2019. Suite au processus de recrutement, la nouvelle adjointe aux affaires culturelles a pris ses fonctions au 1er septembre.
A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs engagés en mandat qui répondent directement à la cheffe de service. A noter que le marguillier à 30% qui avait démissionné fin 2015 n'a pas été remplacé. Selon accord avec les préposés aux temples, ces derniers assument également les tâches de marguillier sur leur temps de travail jusqu'au départ à la retraite du préposé aux temples en 2019. A ce moment-là, il s'agira d'étudier comment réorganiser les temps de travail pour le secteur des cultes.

Mandats

Le service fait appel à des collaborateurs auxiliaires pour des mandats de durée déterminée. En 2018, des mandats ont été confiés à des tiers notamment pour la programmation et coordination de PictoBello, pour la communication de PictoBello, pour le soutien à la coordination et la rédaction du nouveau document de politique culturelle ainsi que pour le suivi de quelques affaires courantes du service comme la carte Sésame.

Nouvelle organisation de la Direction de la culture

Début 2018, les institutions communales de la culture veveysanne ont été rassemblées sous la responsabilité d'un seul municipal et une Direction de la culture a été créée. Le poste de délégué à la culture a été supprimé et réparti entre deux nouveaux postes : une cheffe de service et une adjointe aux affaires culturelles. Désormais les directeurs des institutions culturelles communales répondent directement à la cheffe de service. L'adjointe aux affaires culturelles, quant à elle, est l'interlocutrice privilégiée des acteurs culturels (artistes et tissu associatif) de Vevey et ailleurs. Elle est également en mesure de représenter la cheffe de service, et d'en assurer le remplacement en cas d'absence.

Entre avril et décembre 2018, trois recrutements d'importance ont été réalisés :

A) Adjointe aux affaires culturelles : mise au concours en avril, entrée en fonction en septembre ;
B) Directeur du MSAP : recrutement en avril d'un nouveau directeur en CDD de deux ans pour remplacer rapidement les deux co-directeurs partis à la retraite en juin – une mise au concours devra donc être réalisée en 2020 ;
C) Directrice du Musée Jenisch : mise au concours fin août, entrée en fonction en avril 2019. Pour l'occasion, une commission de recrutement composée de collaborateurs de la Ville, du municipal en charge de la culture, de partenaires du musée et d'experts externes a été mise en place.

Document de politique culturelle 2019-2026

En 2017, la Direction de la culture avait organisé des états généraux de la culture, processus participatif développé sur une période de neuf mois, en vue de l'élaboration d'un nouveau document de politique culturelle pour la Ville de Vevey. Le texte en vigueur en la matière intitulé « Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey », adopté en 2004, nécessite une mise à jour, la plupart des objectifs ayant été atteints. En 2018, sur la base des échanges et propositions émises par la centaine d'acteurs culturels, représentants des mi-

lieux touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique ayant participé aux ateliers et commissions thématiques des états généraux, la Direction de la culture a opéré des choix et complété certains aspects pour établir un plan stratégique qui guidera la politique culturelle ces huit prochaines années. En phase de finalisation, ce document sera soumis à la Municipalité début 2019. Suite à sa validation par l'Exécutif, il sera transmis au Conseil communal.

Déménagement
Début 2018, la Direction de la culture a déménagé ses bureaux au cinquième étage de l'immeuble sis à la Rue du Simplon 14 (propriété communale) au-dessus de la DASLI. En effet, le personnel et les activités du service devenant plus nombreux, les locaux jusqu'alors loués dans le bâtiment historique de la Grenette, où est localisé Montreux-Vevey Tourisme, devenaient trop étroits.

Conventions
Les conventions avec la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) ainsi que celle avec l'Association Oriental-Vevey doivent être actualisées depuis de nombreuses années. En effet, la première date de 1992 et la seconde de 2001. Certaines questions sur l'exploitation de la Castillo n'étant pas réglées, la convention entre la Ville et la FAS n'a pas pu être renouvelée en 2018. La convention qui lie la Ville au Théâtre de l'Oriental a été intégralement revue entre 2017 et 2018, il reste toutefois quelques éléments à finaliser. Celle-ci devrait être signée début 2019. La Direction de la culture est en discussion avec le Canton de Vaud pour signer ces conventions de manière tripartite afin d'associer les deux échelons de soutien à ces deux institutions théâtrales d'importance pour Vevey, mais également pour la région et tout le canton. La convention qui lie la Ville à l'ATAC (Association Tous Artistes Confondus, qui gère le RKC) est également en cours de révision. Certains points doivent notamment encore être précisés avec la DAIE. La convention pourra être signée au cours de l'année 2019. De manière générale, il serait souhaitable de revoir l'ensemble de la politique de convention liant la Ville aux structures culturelles subventionnées.

Communication

Agenda Riviera
Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié en 45'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par la Direction de la culture. Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il est aujourd'hui nécessaire de repenser cet outil en imaginant notamment une version digitale ainsi qu'une newsletter régulière. Des discussions ont été entamées avec les sociétés Thématis et Ergopix ainsi que Montreux-Vevey Tourisme autour du développement du projet « Cultur360 », une plateforme culturelle numérique qui pourrait permettre une version digitale de l'Agenda Riviera à moyen terme. Ce chantier, en suspens au vu du départ de la cheffe de service, devrait être mené durant cette législature 2016-2021.

Affichage culturel
La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun vingt à vingt-cinq emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels. Le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe. En parallèle, l'alternative (affichettes A2) mise en place il y a dix ans avec la société Affichage Vert a fait ses preuves. Ainsi les acteurs culturels profitent de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Sites Internet
La rubrique culture du site Internet www.vevey.ch comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel local ainsi que des informations sur la procédure à suivre pour déposer une demande de soutien ponctuel. D'autres sites ont été créés par le service afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pictobello.ch, www.dansometre.ch et www.buro19.ch. Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'existence d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des acteurs. Ces constats ont nourri des réflexions.

Projets spéciaux

Dans la ville d'images
Un nouveau portail Internet avait été créé en 2016, www.danslavilledimages.ch, regroupant une très grande partie de l'offre culturelle veveysanne. Il présente les institutions, les associations et les manifestations en images (photographies ou vidéos). L'interface web ne comprend aucune information détaillée sur les contenus des programmes culturels ; il répertorie simplement les acteurs culturels et mentionne leurs coordonnées respectives (dont leur propre site Internet). Là aussi, une réflexion est en cours pour améliorer la situation.

Carte Sésame
Depuis novembre 2016, la Direction de la culture offre aux nouveaux habitants, citoyens, électeurs et bourgeois qui le souhaitent la carte Sésame. Cette carte leur donne un accès gratuit et illimité pendant six mois dans sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Reflet-Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rocking Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie, et plus spécifiquement, le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. En 2018, la troisième édition de la carte était valable le premier semestre ; la quatrième édition est valable depuis septembre et le sera jusqu'à fin février 2019. Le bilan de la troisième édition est le suivant : l'offre a été proposée à 986 personnes, et parmi elles, 221 ont souhaité en bénéficier. Au final, selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 204 utilisations de la carte pour une centaine d'utilisateurs différents.

BURO19 - bureau pour les acteurs culturels
Ce bureau culturel a ouvert ses portes fin 2016. L'exploitation du lieu a, dans un premier temps, été déléguée à TheWorkHub sàrl, en étroite coordination avec la Direction de la culture. En 2018, il a été décidé de revoir le fonctionnement et changer de gestionnaire. Une mise au concours a été faite puis quelques candidats ont été rencontrés par la Direction de la culture et l'exploitant. Un nouveau

gestionnaire a de ce fait été trouvé pour BURO19. Le processus de mise en place de cette nouvelle collaboration est en cours. Sur cette deuxième année, cinq à dix structures et artistes ont utilisé les bureaux pour du travail administratif ou pour des réunions de comité. Globalement les coûts du bureau ont été couverts par les recettes, excepté les heures de travail de l'exploitant, puis du nouveau gestionnaire qui ont accepté d'offrir leur temps. Afin de pérenniser l'outil, une réflexion est en cours pour adapter les tarifs aux contraintes des acteurs culturels et mettre en place des actions de communication (notamment à travers l'organisation d'événements), car le lieu est attractif mais encore peu connu.

Rencontres culture
Lors des états généraux de la culture en 2017, le souhait d'une meilleure circulation de l'information a été évoqué à plusieurs reprises. Pour répondre à cette demande, la Direction de la culture organise une à deux fois par année des "rencontres culture" afin de renforcer les échanges et la communication. En 2018, deux rencontres culture ont eu lieu. La première, en avril, concernait la Fête des Vignerons 2019, en présence de son directeur exécutif ainsi que du coordinateur des Journées cantonales romandes. La deuxième, en septembre, a permis de présenter le nouveau guide pratique des manifestations élaboré par la Ville et « Cultur360 », une plateforme culturelle numérique (projet qui pourrait permettre une version digitale de l'Agenda Riviera à moyen terme).

Rencontre culture du 16 avril à l'Église Sainte-Claire

« Portraits de citoyens »
En 2017, dans le cadre des états généraux de la culture, la Direction de la culture avait lancé un appel à projets artistiques intitulé « Portraits de citoyens ». Cette démarche visait à offrir un mandat artistique à un ou plusieurs acteur(s) veveysan(s) autour de la thématique de la relation des Veveysans à la culture de leur ville. Le projet imaginé par un duo d'artistes - la photographe Laetitia Gessler et l'écrivaine Nuria Manzur-Wirth - avait été sélectionné par un jury en octobre 2017. Leur travail souhaitait mettre en perspective le foisonnement de l'offre culturelle veveysanne en croisant deux disciplines artistiques : écriture et photographie. La Direction de la culture a suivi les artistes dans le processus de réalisation de leur projet au cours du premier semestre de 2018. Le duo d'artistes a réalisé des entretiens avec six acteurs culturels et six citoyens rencontrés au hasard dans les rues de la ville. Une série de questions posées aux douze participants sur leur rapport à la vie culturelle veveysanne constituait le fil rouge de ces échanges. Les éléments essentiels de ces rencontres ont été extraits pour concevoir des portraits « textuels »

« Portraits de citoyens » de Laetita Gessler et Nuria Manzur-Wirth

qui font miroir aux portraits photographiques. Ces portraits ont fait l'objet d'une exposition pendant trois semaines sur le Quai Perdonnet, du 11 juillet au 2 août.

Musique

Association ATAC - Rocking Chair
Le Rocking Chair (RKC) vise à mettre en avant la scène suisse avec 75% d'artistes helvétiques qui se sont soit produits en tête d'affiche, soit en première partie d'artistes reconnus et internationaux. Lors de la saison 2017-2018, plus de 12'500 amateurs de musique ont participé aux cinquante-six évènements organisés au RKC. Ces soirées peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et location. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs culturels, particulièrement des associations de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des vide-greniers, animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages, formations ou encore enregistrements, grâce au studio Full Range dont bénéficie la salle. A noter qu'au cours de cette saison plus de 3'964 heures de bénévolat (septante-neuf heures par évènement en moyenne) ont été effectuées par cinquante bénévoles, ainsi que les membres du comité et les employés. Si l'on compare au nombre d'heures salariées (5'132 heures / 2.6 EPT), on constate que le bénévolat est crucial pour le bon fonctionnement du RKC. La saison 2017-2018, qui s'est ouverte avec les vingt-cinq ans de la salle, se termine avec un bénéfice de Fr. 5'287.- malgré la saison raccourcie d'un mois dû aux importants travaux d'aménagement ayant eu lieu entre juin et septembre 2017. La saison 2018-2019 marquera donc un certain retour à la normale après deux saisons mouvementées. En nouveauté et soutenu par la Direction de la culture, un programme de médiation culturelle intitulé « FunDays » a notamment été développé pour permettre à des jeunes de dé-

L'Or du Commun – Rocking Chair
© Nikita Thévoz

couvrir les métiers d'une salle de concerts. En 2019, la convention datant de 2010 qui lie l'ATAC et la Ville sera actualisée.

Festival Nox Orae
La neuvième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy fin août. Le bilan est en demi-teinte comparé au grand succès de l'édition 2017. La météo fraiche et mitigée de ces deux soirées après un été caniculaire a été identifiée comme une cause importante. Le festival programme aussi bien des découvertes pointues dans les musiques actuelles que quelques légendes du rock, des artistes suisses comme internationaux (Etats-Unis, Angleterre, Irlande, Brésil, Japon, Allemagne, Israël). En 2018, une action de médiation culturelle a été développée dans le but de faire découvrir à des enfants les coulisses d'un festival de rock. Nox Orae bénéficie d'une subvention de La Tour-de-Peilz et Vevey, ainsi que du Fonds culturel Riviera, depuis 2017, au vu de son rayonnement régional, et même national. En 2019, à l'occasion de sa dixième édition, le festival se déroulera sur une soirée supplémentaire.

Klaus Johann Grobe – Nox Orae 2018
© Nikita Thévoz

Festivalocal
Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. Depuis 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. L'échelle du festival a été réduite sur les deux dernières éditions (deux jours au Jardin du Rivage plutôt que trois jours au Jardin Doret). En 2019, la manifestation ne se tiendra pas à Vevey en raison de l'occupation de l'espace du Jardin du Rivage par la Fête des Vignerons.

Association Live in Vevey
Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens professionnels la possibilité de participer à des résidences de jazz de plusieurs semaines. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. Depuis la réouverture de l'Oriental en 2014, Live in Vevey a repris ses activités dans le foyer du théâtre comme à ses débuts. Le programme de la saison 2017-2018 était composé de deux résidences, deux concerts événements de la pianiste Sylvie Courvoisier, une soirée en collaboration avec le RKC, un événement au Dansomètre dans le cadre de la Fête de la Danse, la participation au festival Suisse Diagonales Jazz, ainsi qu'un événement à la Villa « Le Lac » Le Corbusier en collaboration avec l'association Arcades.

Chœurs, chorales et orchestres
La Direction de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux (Chœur symphonique de Vevey, Chœur à corps, Montreux Choral Festival, La Lyre de Vevey, Orchestre de Ribaupierre, etc.) pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers. En 2018, pour célébrer son 160ème anniversaire, le Chœur Symphonique de Vevey a collaboré avec la compagnie ADN Dialect dans le cadre du projet « 160 – le gala des générations ». Ce spectacle, soutenu par la Direction de la culture, a été programmé en clôture de la Saison culturelle de Montreux.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images
La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années nonante, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. Elle compte trois activités principales - regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey » - qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; et, depuis 2010, une programmation annuelle à l'Espace Images Vevey, vitrine permanente d'Images Vevey, dont les activités sont provisoirement en suspens, le temps d'aménager de nouveaux locaux. En prenant le label « Vevey, ville d'images » au pied de la lettre, le Festival Images a développé une formule d'expositions de photographies grand format en plein air, sur les façades et dans les parcs de la ville. Il transforme tous les deux ans Vevey en un véritable musée gratuit et à ciel ouvert durant les trois semaines de la manifestation. A cette programmation en extérieur s'ajoutent des expositions dans des lieux insolites, des collaborations avec les musées et institutions artistiques de la région, ainsi que la présentation des travaux lauréats des Grands Prix. Au fil des éditions, le Festival Images a confirmé son statut de plus importante biennale d'arts visuels de Suisse et se positionne comme un rendez-vous incontournable dans le paysage des événements culturels européens. Les facteurs de succès sont multiples : l'ancrage de la manifesta-

« Copying Claudia » de Pachi Santiago – Festival Images Vevey 2018
© Images Vevey / Diana Martin

tion dans le tissu culturel, économique et politique local assure une participation importante de toute la région. La programmation éclectique et généreuse, présentant des stars internationales aux côtés d'artistes émergents, satisfait autant la curiosité des spécialistes que celle du grand public.
Le Festival Images Vevey s'est déroulé du 8 au 30 septembre autour du thème « Extravaganza. Hors de l'ordinaire ». Cette édition a notamment été marquée par le discours d'ouverture du Président de la Confédération, Monsieur Alain Berset. Ce sont soixante-et-une propositions sur mesure, avec des artistes de dix-neuf nationalités différentes qui ont été présentés dans les rues de Vevey et des communes voisines. En trois semaines se sont cumulées plus de 160'000 visites dans les vingt-trois lieux d'exposition en intérieur et environ 47'000 visites uniques ont été comptabilisées dans la seule Salle del Castillo. Ce résultat s'explique par une fréquentation assidue des nouveaux lieux en intérieur comme la Droguerie, les appartements des anciens chefs de la gare CFF ou l'Hôtel des Trois Couronnes. Un investissement important a été entrepris en faveur de la médiation culturelle et notamment scolaire puisque 170 visites scolaires et 75 ateliers d'arts visuels ont été organisés en trois semaines, réunissant plus de 5'500 personnes en partenariat avec la DJEFS. En plus des musées et acteurs veveysans qui font de Vevey une vile d'images à l'année, des collaborations avec le Théâtre de Vidy, le CEPV, l'ECAL et la Confrérie des Vignerons ont été réalisées.
En prévision des futurs travaux de rénovation de la gare CFF, Images Vevey a travaillé au projet d'installation de son lieu permanent d'exposition (et de ses bureaux) dans une ancienne ferblanterie, propriété de Nestlé, sis à la Chaussée de la Guinguette. En janvier 2018, Nestlé annonce l'arrêt net du projet Ferblanterie, obligeant la Fondation à reloger l'Espace Images et ses bureaux, dont le bail prenait fin au printemps. Depuis avril 2018, Images Vevey a installé ses bureaux grâce au soutien de la Ville de Vevey au Chemin du Verger 10.

PictoBello
PictoBello est la seule manifestation de Suisse à permettre au grand public de voir gratuitement des dessinateurs professionnels créer en direct. Le festival se déroule sur quatre places de la ville d'images où vingt artistes suisses et internationaux sont invités à dessiner durant une journée sur des panneaux de format géant (2,70 sur 1,30 mètres) habituellement dévolus aux campagnes d'affichage politique. En 2018, les dessins étaient visibles du 2 au 24 juin. Le synopsis a été écrit par Eva Bester, journaliste et productrice de l'émission « Remède à la mélancolie » sur France Inter, autour du thème « La mélancolie ». PictoBello a reçu le bédéiste belge José Parrondo en invité d'honneur et collaboré avec l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration (ESBDI) de Genève.

PictoBello 2018 © Céline Michel

Stadio
L'espace d'art contemporain situé dans le quartier de la Valsainte a ouvert ses portes en 2014. Le lieu est géré et programmé par trois artistes professionnels de la région. Il rencontre un vif succès tant auprès du public local et régional que des professionnels du milieu des arts plastiques. En 2018, STADIO a notamment organisé un événement dans le cadre du Festival Images 2018 avec le collectif lausannois NEAR qui promeut la photographie contemporaine. La Direction de la culture soutient cette association et ses artistes de manière ponctuelle depuis cinq ans.

Collectif RATS
Le collectif regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Pendant cinq ans (2012-2016), le collectif organisait des expositions dans l'ancien Grand Café des Mouettes en accord avec le propriétaire. Au printemps 2017, il avait inauguré ses nouveaux espaces de travail au bâtiment Verger 10 – dont « Indiana », un espace permettant la programmation de quatre à cinq expositions par année. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville, le collectif gère également les éditions TSAR (vingt-et-une publications à ce jour). En 2018, cinq expositions ont été programmées par le collectif, dont une en parallèle au Festival Images.

« Objects in the mirror might be closer than they appear – Cosmorama » de Hugo Deverchère – Indiana / Collectif RATS © Julien Gremaud

Association Einzweidrei - Emergency
Créée en 2006, l'association Einzweidrei regroupe des artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Depuis 2016, l'association gère Emergency, un espace permanent d'exposition permettant d'étendre l'offre au public. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville comme aide au loyer, cet espace d'art contemporain a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences. En 2018, Emergency a donc accueilli cinq expositions d'artistes romands et internationaux (Roumanie, Allemagne, Grèce, Mexique) ainsi qu'une performance. Plus de 500 personnes ont visité l'espace hors lectures et conférences.

VIFFF
En 2018, la quatrième édition du VIFFF - Vevey International Funny Film Festival a eu lieu sur quatre jours, du 25 au 28 octobre, dans les salles de Cinérive. La manifestation a été soutenue par une subvention ponctuelle de la Direction de la culture. Le

programme était composé de vingt-sept courts et longs métrages. Le duo d'humoristes français Eric Judor et Ramzy Bedia étaient présents ainsi que dix autres invités. Le festival comprenait également des nocturnes, deux cérémonies, deux soirées festives, une rencontre avec Eric & Ramzy et une séance spéciale « made in Vevey » avec la projection de « Curry Western » de Louise Productions. Le VIFFF a collaboré avec la Lanterne magique dans le cadre d'une projection jeune public et avec l'association Alamorgordo, Prototype Status et Décal'Quai pour la mise sur pied du concours « Short Cuts Project ». Des stages et ateliers de réalisation ont également été proposés en collaboration avec la Fabrik Cuchetu-relle (pour tous les âges), ainsi qu'avec la Bibliothèque municipale et la Cie Trois Petits Points (pour enfants). Le bar du festival était situé au Reflet ainsi que sous la Grenette. Les organisateurs étaient ravis du succès de fréquentation : plus de 3'100 spectateurs, 35 % de plus que lors de l'édition 2017.

Vevey, ville de tournage
À chaque édition du Festival Images, la Direction de la culture organise, en partenariat avec Film Location Riviera, la soirée de projections « Vevey, ville de tournage ». Les courts-métrages, bandes-annonces, clips et extraits de films présentés mettent en avant la ville choisie comme lieu de tournage. Ils montrent également l'étendue du talent des Veveysannes et Veveysans derrière ou devant la caméra. Cette sélection hétéroclite reflète le foisonnement et la diversité des initiatives locales dans le domaine du cinéma, tous genres et styles confondus.

Nuit du court métrage
Le Festival international du court métrage de Winterthur est un rendez-vous important des cinéphiles et professionnels du domaine. En parallèle, les Nuits du court métrage sont organisées dans de nombreuses villes romandes (Lausanne, Genève, Yverdon, Neuchâtel, etc.). Pour la quatrième fois, la Nuit du court métrage a été proposée à Vevey le 5 octobre 2018 avec un programme varié (« Swiss Shorts », « Comme des bêtes », « La belgitude des choses » et « Life is short »). Le clip musical « Tourne en rond » produit par la compagnie veveysanne Trois Petits Points a été projeté en première locale à cette occasion, dans le cadre d'un partenariat avec Vevey, ville de tournage.

Cinéma en plein air
Le festival de films en plein air est organisé par Cinérive de mi-juillet à mi-août sur la Place Scanavin. La Direction de la culture participe chaque année aux frais d'infrastructure.

Cercle d'études cinématographiques
Auparavant basé au Gymnase de Burier, le Cercle d'études cinématographiques déploie depuis six ans ses activités dans les locaux de Cinérive. Une douzaine de projections réservées aux membres sont programmées chaque année. Entre 500 et 600 spectateurs sont présents chaque soir. Ce programme n'est pas soutenu par la Direction de la culture.

La Lanterne Magique
La Lanterne Magique est un programme de neuf films par saison proposés aux enfants âgés de six à douze ans. Quelques jours avant chaque projection, les inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiens les prépare à la découverte du cinéma. Proposé aux élèves scolarisés à Vevey, ce programme est soutenu par la Direction de la culture. Lors de la saison 2017-2018 environ 285 enfants ont participé aux séances, soit une légère augmentation.

Film Location Riviera
Film Location Riviera (FLR) est une association aujourd'hui rattachée à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera réunit des enjeux économiques, touristiques et culturels. Elle vise à mettre l'industrie du cinéma au service d'une destination : la Riviera. En 2016, la gestion de FLR avait été transférée à la Fondation Vevey ville d'images. Cependant, pour plus de cohérence et de pertinence et au vu des enjeux touristiques et économiques de FLR ainsi que du territoire concerné (la Riviera), l'association a décidé de transférer dès 2018 la gestion de ses activités à Montreux-Vevey Tourisme. Le municipal en charge de la culture de la ville d'images en a été élu président. En 2018, trois projets ont été soutenus par FLR (soutien logistique, suivi, conseil). Une aide au tournage significative a été fournie pour la série RTS « Double vie » produite par CAB Productions – notamment une aide en coordination et logistique assurée par la coordinatrice des manifestations de la Ville.

Cinéma et aides aux tournages
Dans la logique de « Vevey, ville d'images », la Direction de la culture accorde des aides ponctuelles pour la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. En effet, en matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture – section Cinéma. Cela dit, celle-ci ne soutient pas de plus petits projets réalisés par des équipes locales. Les villes peuvent alors soutenir les petites productions locales pour que celles-ci puissent exister. Cinq tournages ont été réalisés en 2018 grâce au soutien de la Direction de la culture : deux films documentaires et trois courts-métrages de fiction.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine
Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu

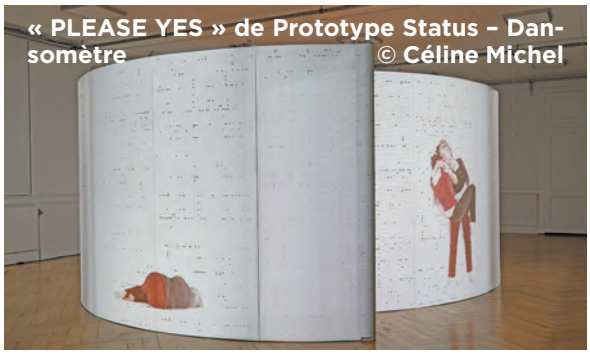
« PLEASE YES » de Prototype Status – Dansomètre © Céline Michel

est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand, qui y réside à l'année et met en place l'agenda des résidences et activités. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre, dans sa nouvelle disposition, vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des possibilités de résidences aux compagnies tant émergentes que confirmées venant de toute la Suisse. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destiné à un

large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. Alors que 2017 avait été une année de lancement et de visibilité du lieu auprès des professionnels et du public, 2018 a été une année plus marquée par le travail de création des professionnels. A l'occasion de la création « PLEASE YES » présentée par la compagnie résidente lors du Festival Images, le Dansomètre est resté ouvert au public durant un mois. Le reste de l'année, quinze compagnies ont bénéficié du lieu avec un total de huit événements ouverts au public et proposés avec le regard d'une professionnelle de la médiation. La collaboration avec l'Oriental-Vevey pour la troisième édition des Chorégraphiques a permis de renforcer l'ancrage du Dansomètre dans le paysage culturel romand.

Les Chorégraphiques
La chorégraphe veveysanne Jasmine Morand a mis sur pied, depuis 2016, un nouveau rendez-vous annuel proposé chaque début d'année au Théâtre de l'Oriental. Durant quatre jours, chaque édition propose un programme varié de trois nouvelles créations de danse contemporaine. Les trois spectacles présentés ont tous bénéficié d'une coproduction et d'un temps de résidence dans l'une des deux infrastructures au service de la création en arts vivants : le Dansomètre ou l'Oriental. Le public peut ainsi assister à des propositions chorégraphiques d'univers très différents portées par des compagnies de danse suisses.

Les compagnies de danse
En 2016, la Ville de Vevey, l'Etat de Vaud et la Cie Prototype Status ont signé une convention tripartite pour une durée de trois ans. Cette convention a permis à la compagnie de se renforcer et se restructurer en engageant une administratrice ainsi qu'une chargée de diffusion dans le but d'augmenter les possibilités de diffusion nationale et internationale. Elle fera l'objet d'un renouvellement en 2019. En 2018, Prototype Status a fêté ses dix ans d'activité. La compagnie a présenté sa nouvelle création « PLEASE YES » au Dansomètre dans le cadre du Festival Images et l'a diffusée à l'international (Amérique du Sud, Europe). Elle a également continué de tourner ses productions « MIRE » et « LUI & ARTEMIS » en Suisse et en Europe. Pour achever cette année de célébration, la prochaine création de la compagnie intitulée « LUMEN » a remporté le prix Label + romand - arts de la scène – décerné pour la première fois à une femme. La Cie ADN Dialect bénéficie, quant à elle, d'un grand local (Le Clabo) mis à disposition par la Ville, dans les sous-sols du SwissMediaCenter, utilisé pour les répétitions de la compagnie et pour des cours. La compagnie a mené tout au long de l'année la quatrième édition de son projet de sensibilisation des jeunes à l'art chorégraphique intitulé « Ghetto Jam ». Ainsi quarante-quatre ateliers ont été proposés à des jeunes amateurs de tous milieux sociaux. En juin, la compagnie a présenté le spectacle « 160 », créé à l'occasion du 160e anniversaire du Chœur Symphonique de Vevey. Il a réuni 160 artistes autour du thème « La relève des générations ». En 2018, Fréquence Moteur (Valentine Paley, Simon Bolay et Gabriel Goumaz) a continué à développer son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. La compagnie a été soutenue par la Direction de la culture pour la tournée estivale du projet « Tondorunderond ». Elle s'est produite à l'occasion de différentes performances, notamment lors de la soirée organisée au RKC pour les 10 ans de Prototype Status.

« 160 » de ADN Dialect – Auditorium Stravinski, Montreux © Studio E.Curchod

Fête de la Danse
Créée pour la première fois à Zürich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour tous les passionnés et amateurs de danse, ainsi que pour le grand public. Elle a réuni 90'000 participants lors de l'édition 2018 dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Depuis 2017, l'organisation de la manifestation a été transmise par la Direction de la culture à l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) basée à Lausanne. Cette nouvelle organisation a permis, d'une part, de mutualiser les ressources administratives et de communication en bénéficiant en plus du savoir-faire de l'AVDC et, d'autre part, de renforcer les synergies entre le tissu culturel local (compagnies de danse, artistes indépendants, théâtres, écoles de danse) et l'association faîtière vaudoise. Cette dernière assume ainsi désormais la conception, la programmation, la gestion et la coordination de l'événement en partenariat avec les différentes institutions et associations actives dans le domaine de la danse à Vevey. Plus de 5'000 personnes ont participé à la Fête de la Danse veveysanne en 2018 – 2'000 de plus que l'édition précédente. Le budget global avoisine les Fr. 86'000.- ; la Ville apporte une participation de Fr. 25'000.-. Le reste du financement provient de fonds privés et du partenaire principal RESO-Réseau Danse Suisse (organisme national de coordination de la Fête de la Danse). A noter que le transfert de l'organisation de la fête à l'AVDC n'a modifié aucunement les coûts pour la Ville.

Ecoles de danse
Il existe de nombreuses écoles de danse actives à Vevey. De manière générale, la Direction de la culture n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles (danse, théâtre, d'art, etc.) autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration, une fois par an, dans la dynamique de la Fête de la Danse.

Théâtres / Arts de la Scène

Théâtre Oriental-Vevey
En 2014, c'est un théâtre totalement refait à neuf qui a réouvert ses portes, après cinq saisons « hors les murs ». L'outil est devenu exceptionnel pour les compagnies de théâtre qui profitent des salles de lecture et de répétition, des équipements techniques ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre avant de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines en ces lieux. Chaque saison comprend entre douze et quinze projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le théâtre accueille également l'association Live in Vevey et ses résidences de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associa-

tions et à des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle. L'infrastructure est aujourd'hui parfaitement adaptée à la création professionnelle théâtrale et chorégraphique. La Ville a augmenté en 2017 la subvention de Fr. 30'000.-, la région et le canton ont consécutivement augmenté leur soutien. Rappelons que ces soutiens augmentent parce que la Ville s'investit de manière plus importante. Aujourd'hui, le budget global se situe entre Fr. 550'000.- et Fr. 600'000.-. Un théâtre de création tel que l'Oriental – qui joue un rôle capital dans le paysage culturel cantonal et romand - devrait fonctionner avec un budget global se situant entre Fr. 800'000.– et Fr. 1'000'000.–. Grâce à l'augmentation de la subvention communale, l'Association Oriental-Vevey a pu engager un employé à temps partiel dédié à la médiation culturelle et aux liens avec les publics. En 2017 et 2018, la Direction de la culture a travaillé longuement sur la rédaction d'une nouvelle convention. L'actuelle a été signée en 2001 pour une période initiale de trois ans et demi, renouvelable tous les deux ans. Ce travail a fait émerger des réflexions de fonds sur des thèmes de politique culturelle d'importance tels que les modèles de gouvernance des institutions ou le renouvellement des directions artistiques dans les institutions. Ces questions sont actuellement discutées et devraient faire partie des prochaines lignes directrices de la politique culturelle veveysanne. Enfin, la convention entre la Ville et l'Oriental devrait être signée début 2019. Une Commission municipale a été créée au début de la nouvelle législature ; elle s'est réunie pour la deuxième fois en octobre 2017.

Théâtre de Poche de la Grenette
Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les «one-man-show» qui peut accueillir septante personnes. La saison compte entre quarante et cinquante représentations pour une fréquentation d'environ 3'000 personnes. Le théâtre est géré par une association et une fondation. Le Théâtre de la Grenette estaujourd'hui soutenu par la Ville à hauteur de Fr. 50'000.–.

Théâtre des Trois-Quarts
Le Théâtre des Trois-Quarts poursuit son activité entre création de comédies et école de théâtre. La subvention destinée à cette structure est de Fr. 20'000.-. La salle peut accueillir quarante-huit spectateurs. La saison 2017-2018 a été marquée par les vingt-cinq ans de la compagnie simultanément aux dix ans du théâtre. La salle a accueilli plus de 3'600 spectateurs venus assister aux huit spectacles en représentation, soit une fréquentation d'environ 88%. Début 2017, l'association « Le Quatrième Quart » avait été créée pour récolter des fonds afin d'aider au financement du rajeunissement des espaces (agrandissement de la zone réservée au public, travaux sur la partie technique, rénovation de la cage de scène, etc.). Au terme de la saison 2017-2018, la quasi-totalité de la somme nécessaire a pu être réunie, permettant le démarrage des travaux en juin.

Midi, théâtre !
Midi, théâtre ! est une association romande constituée de théâtres et de compagnies ayant comme volonté d'ouvrir les théâtres en journée en proposant un concept original : pour le prix d'un menu du jour, le public assiste à une représentation tout en partageant un repas en commun. La Direction de la culture a soutenu la sixième saison 2018-2019. Six compagnies suisses, dont la compagnie veveysanne Trois Petits Points, se sont produites et ont tourné dans six théâtres romands partenaires, dont le Reflet.

Salle del Castillo
Les constats établis en 2017 demeurent en 2018 : la grande salle est en majorité louée par des sociétés locales à but non lucratif dont le prix de location très préférentiel est non rentable ; les locations par les milieux touristiques et économiques sont moins fréquentes que prévu ; la gestion technique de la grande salle se révèle plus compliquée qu'imaginé au départ et nécessite un temps de travail important pour les techniciens de la FAS. A la suite de nombreux échanges entre la FAS et la Direction de la culture, différentes mesures ont été imaginées pour réduire – autant que possible – le déficit de la Salle del Castillo. La ligne au budget de la Direction de la culture prévue comme garantie de déficit Castillo était auparavant de Fr. 80'000.-, elle a été réduite à Fr. 60'000.- dès le budget 2017. Au terme de la saison 2017-2018, grâce à une bonne fréquentation, le chiffre d'affaire est en augmentation – ce qui a permis d'assumer certains frais non couverts par des contrats de maintenance. L'exercice est bouclé avec un déficit de Fr. 32'000.- (contre Fr. 40'000.- en 2016-2017), ce qui encourage la Ville et la FAS à continuer de développer toutes les actions adéquates qui vont dans ce sens.

Montreux Comedy Festival
Depuis 2006, le Montreux Comedy Festival bénéficiait d'une subvention annuelle de la Direction de la culture pour son volet veveysan. En 2018, la subvention n'a pas été versée au festival, car la programmation ne contenait plus d'événements organisés à Vevey. Dès 2019, cette subvention ne figurera plus au budget puisqu'il n'existe plus aucun volet de programmation à Vevey.

Temples

Activités liées aux temples
Depuis 2011, deux préposés aux temples se partagent un 100%. Un marguillier à 30% a assumé pendant plusieurs années les tâches plus spécifiquement liées aux cultes, et les événements du week-end. En automne 2015, le marguillier a démissionné et les préposés aux temples ont accepté de prendre en charge ses tâches jusqu'au départ à la retraite de l'un des préposés aux temples en 2019. Le rapport de l'organiste est à disposition à la Direction de la culture. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'Eglise évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire ; l'Eglise Evangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité Evangélique de Pentecôte.

Orgue de Sainte-Claire
Les travaux de restauration de l'orgue de Sainte-Claire ont été réalisés entre décembre 2016 et juin 2017. L'AROSC (Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire) avait été créée en 2014 dans le but de récolter les fonds nécessaires à cette importante rénovation. Ayant rempli sa mission, le comité a démissionné, à l'exception de l'organiste titulaire, qui souhaite s'engager pour la reconstruction de la lyre disparue. Un nouveau comité sera élu en 2019.

Société des Concerts de St-Martin
La SCSM, qui a fêté son quarantième anniversaire, publie chaque année un programme de demi-saison regroupant huit concerts d'orgue (seul ou ac-

compagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans les églises Saint-Martin et Sainte-Claire. Le public est en constante augmentation depuis ce menu remodelage accompagné par la Direction de la culture. Chaque concert draine entre 50 et 150 amateurs de musique – ce qui est réjouissant dans le contexte actuel.

Musées communaux et Bibliothèque municipale

Pour les musées et la Bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad hoc.

Café littéraire – Association Ekphrasis

Le Café littéraire poursuit sa ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations de la région (Reflet, Oriental, VIFFF, PictoBello, Fête de la Danse, Bibliothèque). Le Café littéraire propose une trentaine d'événements chaque année : il collabore régulièrement avec des auteurs et éditeurs romands, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. En 2018, la programmation du Café littéraire a notamment mis la littérature romande à l'honneur à plusieurs reprises et sous diverses formes : vernissages d'ouvrages, adaptations musicales et lectures en musique.

Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué quatre contrôles au cours de l'année 2018 (janvier, mai, octobre et novembre). Après les travaux qui ont suivi l'incendie du collège, les pièges lumineux installés en 2017 ont pu être rebranchés. Suite à l'accès compliqué durant les rénovations et aux alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes, la Direction du musée de zoologie a pris la décision de suspendre tous les prêts. L'éventuel emprunt de pièces par d'autres musées et sous certaines conditions pourra être ré-évalué. Dans l'attente d'une évaluation de la situation par des professionnels de la conservation et d'un protocole, il convient de manipuler les pièces des collections en prenant des précautions telles que port de gants, masque, combinaison. L'Alimentarium, qui avait emprunté des pièces en 2017, les a retournées au Musée de zoologie en 2018. Ces pièces ont été déposées au DABC (dépôt et abri des biens culturels) de Lucens, en attendant de pouvoir réintégrer courant 2019 les collections de Vevey.

Sculptures et fresques

La Direction de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air - planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire - en collaboration avec la DEP pour la coordination administrative des travaux de restauration. En 2018, l'atelier Mannella a procédé à l'entretien du buste de Mihail Eminescu situé sur le Quai Perdonnet. Un devis a été demandé en vue du remplacement ou de la restauration de la plaque commémorative accompagnant la sculpture de Henryk Sienkiewicz, située dans le Jardin du Grand Hôtel du Lac. Il a été procédé au remplacement de la plaque du Square Chaplin. Le texte de la plaque a été mis à jour en collaboration avec l'archiviste communale et le Chaplin's World et figure en deux versions : une française et une traduite en anglais. Les frais de ces travaux ont été pris en charge à 50/50 par la Direction de la culture et le Chaplin's World.
Un plan d'entretien de l'ensemble des sculptures installées sur le territoire communal devrait être défini par un mandataire spécialisé afin de rendre aussi bien leur gestion que les procédures de suivi d'entretien davantage efficaces. Dans cette optique, au printemps 2017, la Direction de la culture, avec le soutien de la DEP, avait fait la demande à un expert pour réaliser un inventaire des besoins en matière d'entretien de tout le parc de sculptures installées dans l'espace public. Les suites à donner à ce chantier sont en suspens au vu du départ de la cheffe de service ; ce chantier est mentionné dans le projet de nouveau plan stratégique pour la politique culturelle 2019-2026 et sera donc repris par son/sa successeur-e.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le municipal de la culture et la cheffe de service.

Représentations du municipal de la culture
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Représentations et commémorations annuelles

Représentations de la déléguée à la culture
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La CVC gère des ateliers pour artistes en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC depuis cinq ans, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier ses artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire. En 2018, après un appel par voie de concours, un jury d'experts a sélectionné l'écrivaine Salomé Kiner pour une résidence de six mois à Buenos Aires, de janvier à juin 2019. Courant 2019, une résidence de six mois au Caire sera mise au concours pour le premier semestre de 2020. Par ailleurs, les délégués culturels des villes membres de la CVC se sont réunis à Neuchâtel en novembre, sur deux jours, pour traiter de différents thèmes de politique culturelle.

ARTOS

L'association professionnelle ARTOS œuvre en faveur des professionnels de la scène culturelle ro-

mande à travers le développement d'un réseau d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution annuelle auprès de l'association, la Direction de la culture peut faire bénéficier deux acteurs culturels veveysans par an à la formation courte de leur choix dispensée par ARTOS.

Subventions et soutiens

Le service est en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans la ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, le service s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales. Lors des états généraux de la culture, en 2017, la question de la subsidiarité entre ville, région et canton a été discutée (cf. brochure de synthèse) et plusieurs mesures avaient été proposées pour améliorer la coordination des subventions entre les différents services de l'administration communale.

Critères de subventionnement

Les critères d'attribution des subventions culturelles avaient été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La Société de développement de Vevey permet d'assurer la diversité de l'offre puisqu'elle prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. La Direction de la culture ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc.). Dans le cadre des états généraux de la culture de 2017, la question du soutien à la formation continue pour les artistes ou les professionnels culturels a été abordée. Enfin, les acteurs culturels souhaiteraient plus de transparence sur les critères d'analyse des projets et une meilleure communication sur les possibilités de financements publics et privés (en rédigeant par exemple une marche à suivre ou un guide).

Aides et subventions

En 2018, la Direction de la culture a reçu 116 demandes de soutien ponctuel totalisant environ Fr. 520'000.-, auxquelles il a fallu répondre avec les Fr. 205'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget (aides et subventions, expositions et éditions, danse contemporaine, musiques actuelles, et enfin médiation culturelle). Les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif en pages 128 et 129).

Edition littéraire et musicale

En 2018, la Direction de la culture a soutenu neuf publications d'artistes et d'auteurs veveysans ou en lien étroit avec Vevey (romans, bandes dessinées, monographies, livres d'art). Huit albums de musique et deux tournées de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. La Direction de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursement de salles

Depuis de nombreuses années, la Direction de la culture gère les remboursements des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques). En 2018, ce sont 26 associations qui se sont fait rembourser les frais de location : Salle del Castillo principalement (13), Le Reflet (5), le RKC (4), l'Oriental (2) et exceptionnellement le Salon Clara Haskil (2). La Direction de la culture a été confrontée à plusieurs problématiques dans l'application de cette mesure de soutien et souhaite l'adapter. Des discussions ont eu lieu dans le cadre des états généraux. On constate notamment que les critères et procédures ne sont pas assez clairs pour le public; il existe une confusion quant aux salles reconnues dans le cadre de cette mesure ; il manque une analyse qualitative de l'événement organisé dans la procédure de remboursement ; etc. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité d'anticiper le nombre et le montant des demandes en amont et respecter ainsi le budget à disposition, qui est régulièrement dépassé.

Joana Duarte, chargée de projets
(en remplacement de l'Adjointe
aux affaires culturelles)

Tableau récapitulatif des remboursements de salles en 2017

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" n° 814.3653.07	Budget 2018	Comptes 2018
	45'000.00	50'335.00
Bénéficiaires	**Salle**	**Montant**
PRO VELO RIVIERA	Salon Clara Haskil	135.00
FOODCULTURE DAYS	Salon Clara Haskil	400.00
ASSOCIATION DES RENTIERS AVS-AI (AVIVO) (2018)	Del Castillo	1'000.00
UNIVERSITÉ POPULAIRE DE VEVEY	Del Castillo	1'000.00
BRIGADE SCOUT DU VIEUX MAZEL	Del Castillo	1'000.00
FC VEVEY SPORTS	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION FOLKLORIQUE LES PORTUGAIS DE VEVEY	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION DUO SYMPHONIQUE	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION DES AMIS DU RIVIERA BUSINESS SPORTS LUNCH	Del Castillo	1'000.00
FC VEVEY UNITED	Del Castillo	1'000.00
FONDATION VEVEY VILLE D'IMAGES	Del Castillo	4'000.00
LA LYRE HARMONIE MUNICIPALE	Del Castillo	1'000.00
ORCHESTRE DE RIBEAUPIERRE	Del Castillo	1'000.00
CLUB DE L'AVIRON	Del Castillo	1'000.00
FONDATION DE L'ACADEMIE DE MUSIQUE RIVIERA	Del Castillo	1'00.00
FESTIVAL IMPRO RIVIERA EVENTS	Oriental	600.00
ASSOCIATION RIVIERA TANGO	Oriental	600.00
ECOLE DE DANSE NEPTUNE	Le Reflet	3'700.00
ATELIER LE LOFT	Le Reflet	3'700.00
LAVAUX CLASSIC	Le Reflet	3'700.00
REMINOX'S	Le Reflet	3'700.00
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	Le Reflet	600.00
ASSOCIATION FYNIGHT	RKC	2'500.00
ASSOCIATION DROPNESS	RKC	2'500.00
ASSOCIATION VIVISKES	RKC	2'500.00
ASSOCIATION FESTIVALOCAL	RKC	2'500.00
FESTIVAL IMPRO RIVIERA EVENTS (complément exceptionnel)		1'200.00
CINÉRIVE CINEMA OPEN AIR	Infrastructures Open air	6'000.00

		Budget 2018	Comptes 2018
		100'000.00	114'174.70
Bénéficaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ASSOCIATION PAROXYSME DE L'ABSURDE	Musée de l'Absurde à Vevey	Arts visuels	5'000.00
PETER SCHOLL	Vevey ville d'Images - Affichage 2018	Arts visuels	904.70
SANDRINE GUTIERREZ	"Our ice melt together" - résidence au Groenland	Arts visuels	3'000.00
COLLECTIF RATS	Publication "Zone Furtive" - Editions TSAR	Arts visuels/ Edition	3'000.00
ASSOCIATION PAROXYSME DE L'ABSURDE	Exposition "CABINET" de Fanny Delarze	Arts visuels/ Exposition	500.00
BDFIL - FESTIVAL DE BANDE DESSINÉE	Exposition de PictoBello à BDFIL 2018	Arts visuels/ Exposition	800.00
FONDATION VEVEY VILLE D'IMAGES	Événements parallèles au Festival Images 2018	Arts visuels/ Exposition	13'400.00
JOACHIM SOMMER	Projet photographique "Effraction féérique"	Arts visuels/ Exposition	1'000.00
COMPAGNIE TÊTE EN L'AIR	Création théâtrale - "Les Névroses sexuelles de nos parents"	Arts vivants	2'000.00
ASSOCIATION LE QUATRIEME QUART	Soutien à la rénovation des locaux du Théâtre des Trois-Quarts	Arts vivants	2'000.00
THÉÂTRE-ENSEMBLE CHANTIER INTERDIT	Création théâtrale - "Roméo et Juliette"	Arts vivants	5'000.00
ASSOCIATION RECONVERSION DANSEURS PROFESSIONNELS	Soutien aux activités 2018 + 25 ans RDP	Arts vivants	600.00
ASSOCIATION MIDI, THÉÂTRE	Midi, Théâtre! Saison 2018-2019	Arts vivants	5'000.00
COMPAGNIE MARIN	Création théâtrale et musicale - "La dame de la mer"	Arts vivants	1'000.00
LES AMIS DU REFLET	Repas de soutien du 23 mars 2018	Arts vivants	1'960.00
COMPAGNIE BÖSE WICHT ZONE	Création théâtrale et musicale - "BÖSINESS"	Arts vivants	1'000.00
THÉÂTRE DES TROIS-QUARTS	Saison 2018-2019 (soutien exceptionnel 25 ans de la cie)	Arts vivants	3'000.00
ASSOCIATION ALTER EGO	Création théâtrale et musicale "The Age Of Anxiety"	Arts vivants	4'000.00
LE REFLET-THÉÂTRE DE VEVEY	Achat exemplaires "Du Théâtre de Vevey au Reflet, 150 ans d'histoire"	Arts vivants	3'600.00
DANIEL BOVARD	Film sur la Fête des Vignerons	Cinéma	2'500.00
CINÉMA CITY-CLUB	Soutien aux activités 2018	Cinéma	1'000.00
COMPAGNIE MONSIEUR BOVARY	Soutien à la réalisation de 2 courts-métrages	Cinéma	3'000.00
LOUISE PRODUCTIONS	Film documentaire - "Les aventures de Histoire du soldat"	Cinéma	3'000.00
ASSOCIATION DU VIFFF	VIFFF - 4e édition	Cinéma	5'000.00
VALENTIN FAURE	Court-métrage - "Là où les chiens se noient"	Cinéma	2'000.00
INTERNATIONALE KURZFILMTAGE WINTER-THUR	Nuit du Court Métrage Vevey 2018	Cinéma	1'500.00
EDITIONS DE L'AIRE	Publication "Vevey vu par les Ecrivains"	Littérature/ Edition	4'000.00
ASSOCIATIONS SAUVER LAVAUX	Publication "Lavaux. Les bâtisseurs de son patrimoine architectural"	Littérature/ Edition	1'000.00
DUO SYMPHONIQUE DS	Concert Tchaïkovski, Symphonique n°6, La Pathétique	Musique classique	2'000.00
LAVAUX CLASSIC	15ème édition du Lavaux Classic	Musique classique	6'000.00
ASSOCIATION CONTREPOINT	Festival Mozart & Debussy	Musique classique	5'000.00
ASSOCIATION RIVIERA TANGO	Riviera Tango Fiesta 2018	Musiques actuelles	3'000.00
ASSOCIATION AUTOUR DU MONDE	7ème édition du Festival du Bout du Monde	Musiques actuelles	3'500.00
SUISSE DIAGONALES JAZZ	Soutien aux Suisse Diagonales Jazz 2019 à Vevey	Musiques actuelles	1'000.00
GWENAËL MAGNENAT	Tournée en Asie du projet "Isolated Lines"	Musiques actuelles	1'500.00
MOUNT KOYA	Soutien production 1er album	Musiques actuelles	1'000.00
ASSOCIATION VIBISCUM	Plaque historique Maison Doret	Patrimoine	910.00
ASSOCIATION DES TROIS PETITS POINTS	Soutien aux activités 2017-2018	Pluridisciplinaire	5'000.00
POP UP MAG	Festival In Situ	Pluridisciplinaire	1'000.00
FOODCULTURE DAYS	Festival Culture & alimentation - 2e édition	Pluridisciplinaire	3'000.00
LE BUREAU CULTUREL VAUD	Soutien aux activités 2018	Pluridisciplinaire	1'000.00
ATELIER TYPOGRAPHIQUE LE CADRATIN	Aide au déménagement du Cadratin à Sottens		500.00

Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21		25'000.00	21'500.00
Bénéficaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
ASSOCIATION STANCO	Publication "Wollodja Jentsch - Moments"	Arts visuels/Edition	2'500.00
ART & FICTION, ÉDITIONS D'ARTISTES	Publication "Atomik Submarine"	Arts visuels/Edition	2'000.00
QUARTIER GÉNÉRAL - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN	Exposition de Mathias Forbach à BaselWorld	Arts visuels/Exposition	2'500.00
ASSOCIATION VILLA "LE LAC" LE CORBUSIER	Exposition "FOLDING COSMOS"	Arts visuels/Exposition	1'500.00
THOMAS KOENIG	Exposition personnelle à l'espace Quark	Arts visuels/Exposition	2'500.00
PIERRE-ALAIN BRANDT	Exposition photographique "murmurs"	Arts visuels/Exposition	1'000.00
ALINE PALEY	Exposition photograhique "LosTribales"	Arts visuels/Exposition	1'500.00
HÉLICE HÉLAS ÉDITEUR	Publications "La terre tremblante" et "Gavroche 21.68"	Littérature/Edition	3'000.00
ÉDITIONS DE L'AIRE	Publication "Une brève histoire de la littérature"	Littérature/Edition	2'500.00
HÉLICE HÉLAS ÉDITEUR	Publication "Nouvelles en trois lignes"	Littérature/Edition	2'500.00

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19			
	(Report 2017 de CHF 12'000.-)	77'000.00	76'300.00
Bénéficaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
REMINOX'S COMPANY DANCE CONCEPT	Création chorégraphique "Respire"	Arts vivants	1'300.00
ASSOCIATION FRÉQUENCE MOTEUR	Création chorégraphique "Frau Troffea"	Arts vivants	4'000.00
AVDC ASSOCIATION VAUDOISE DE DANSE CONTEMPORAINE	Soutien pour organisation de la Fête de la Danse Vevey 2018	Arts vivants	27'000.00
PROTOTYPE STATUS	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	20'000.00
DANSOMÈTRE	Soutiens aux activités 2017-2018	Arts vivants	12'000.00
ASSOCIATION FRÉQUENCE MOTEUR	Tournée 2018 de "Tondorunderond"	Arts vivants	1'500.00
BIG TIME PRODUCTION	Tournée 2019 de "Me Time"	Arts vivants	500.00
DANSOMÈTRE	Soutiens aux activités 2018-2019	Arts vivants	10'000.00

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19			
	(Report 2017 de CHF 12'000.-)	77'000.00	76'300.00
Bénéficaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
REMINOX'S COMPANY DANCE CONCEPT	Création chorégraphique "Respire"	Arts vivants	1'300.00
ASSOCIATION FRÉQUENCE MOTEUR	Création chorégraphique "Frau Troffea"	Arts vivants	4'000.00
AVDC ASSOCIATION VAUDOISE DE DANSE CONTEMPORAINE	Soutien pour organisation de la Fête de la Danse Vevey 2018	Arts vivants	27'000.00
PROTOTYPE STATUS	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	20'000.00
DANSOMÈTRE	Soutiens aux activités 2017-2018	Arts vivants	12'000.00
ASSOCIATION FRÉQUENCE MOTEUR	Tournée 2018 de "Tondorunderond"	Arts vivants	1'500.00
BIG TIME PRODUCTION	Tournée 2019 de "Me Time"	Arts vivants	500.00
DANSOMÈTRE	Soutiens aux activités 2018-2019	Arts vivants	10'000.00

Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52		10'000.00	5'000.00
Bénéficaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
ASSOCIATION LE PANIER CUTUREL	Édition 2018 du Panier culturel	Pluridisciplinaire	2'000.00
ROCKING CHAIR	Soutien aux ateliers de médiation jeune public "Fundays"	Musiques actuelles	3'000.00

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44		20'000.00	20'000.00
Bénéficaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
LOS PIMIENTOS GUERREROS	Soutien production 1er album	Musiques actuelles	1'000.00
GROUPE FORKS	5e édition du Festival la Fourchette	Musiques actuelles	1'000.00
ASSOCIATION RED SUN PRO	Soutien production 2e album	Musiques actuelles	2'000.00
LES FILS DU FACTEUR	Soutien production 3e album, résidence et tournée	Musiques actuelles	3'000.00
COMPAGNIE CH.AU	CH.AU EN BOUCHE - 12e édition des brunchs musicaux	Musiques actuelles	2'000.00
ASSOCIATION VINAYAKA	Soutien au projet "Ganesh Geymeier's Kailasha"	Musiques actuelles	3'000.00
ASSOCIATION VERVEINE-MUSIC	Soutien production album "Framed Rubato" de Verveine	Musiques actuelles	3'000.00
PROFESSOR WOUASSA	Soutien production 3e album	Musiques actuelles	2'000.00
ASSOCIATION BRINGERS OF LOVE	Soutien production album "Peaceful Waters" de Mark Kelly	Musiques actuelles	3'000.00

Totaux		232'000.00	236'974.70

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœu N° 18 : A la suite des Etats généraux de la culture qui se sont déroulés en 2017, la Direction de la culture rédige les nouvelles lignes directrices pour la politique culturelle veveysanne. Ce document de référence, pour les 5 à 10 prochaines années, sera soumis à la Municipalité, puis présenté au Conseil communal début 2019. Il sera accompagné d'un répertoire qui présente les acteurs culturels principaux (une « fiche information » par acteur culturel).
Dans cette réflexion, la Direction de la culture souhaite, comme une première étape, repenser la gestion du bâtiment des Anciennes Prisons pour en faire une Maison de la Culture (ateliers d'artistes, espaces d'exposition, logement pour artistes).

Vœu N° 23 : La Carte Culture Suisse est une prestation gérée par Caritas. Si la commission de gestion souhaite étendre cette offre, il conviendra d'engager les démarches nécessaires auprès de Caritas.

Vœu N°24 : La bibliothèque propose d'ouvrir ses portes de 10h00 à 18h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 14h00 les samedis et dimanches. Pour rendre viable cette proposition, il faudrait 1ETP supplémentaire en personnel fixe et 0.4 ETP supplémentaire en auxiliaire. Pour la période estivale, la bibliothèque pourrait rester ouverte mais en horaire réduit (14h00-18h00 la semaine et 10h00-14h00 les samedis et dimanches). En effet les heures d'ouverture de la bibliothèque passeraient de 28h à 48h hebdomadaire et avec le personnel actuel il serait impossible de répondre aux voeux de la Commission de gestion.

Vœu N°25 : Ce projet est en discussion entre la Direction de la culture et la DJEFS et doit être mis en perspective avec la gratuité de l'accès à l'offre culturelle communale pour les écoliers durant le temps scolaire. Les prestations de médiation doivent également être construites en étroite collaboration avec l'école afin que la médiation réponde aux besoins spécifiques de l'école.
La Direction de la culture a inscrit la médiation culturelle comme l'une des six orientations stratégiques des futures lignes directrices de la politique culturelle. Le lien entre les institutions culturelles et les écoles est capital et mérite d'être renforcé. Il serait souhaitable que chaque élève scolarisé à Vevey visite les 3 musées communaux et les deux théâtres principaux (Reflet et Oriental) au moins une fois durant les 9 années de scolarité obligatoire. Cet objectif fait également partie des conclusions des Etats généraux de la culture. A noter que pour renforcer la médiation culturelle, des postes de médiateurs culturels doivent être créés ou développés dans les institutions culturelles et/ou à la Direction de la culture. De plus, pour mettre en place un programme commun et cohérent sur l'ensemble du parcours scolaire, la DJEFS et les écoles doivent étroitement collaborer.

Un Espace pixel à la bibliothèque

En 2018, la bibliothèque municipale de Vevey a battu tous les records. La fréquentation (+7%), les prêts (+3%) sont en hausse. Depuis 2014, la bibliothèque se propose d'être un lieu de vie, de discussion et de lien social. Nous offrons un cadre ouvert où les usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte. Cette expérience du troisième lieu[1] se révèle plus que concluante.

Services au public

Fréquentation

En 2018, la bibliothèque a comptabilisé 895 nouvelles inscriptions, dont 561 adultes et 334 jeunes, soit une augmentation de 7 % par rapport aux inscriptions de 2017.
La fréquentation annuelle (2018) de la bibliothèque est de 49'549 usagers (+7 % par rapport à l'année passée). Ces statistiques comprennent les passages d'emprunteurs, les classes, les crèches, la fréquentation aux animations, la fréquentation de la salle de lecture, des postes Internet, de l'Espace pixel et du coin des revues.

Prêt

La bibliothèque a effectué 184'558 prêts en 2018, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente (179'925 prêts). L'augmentation est perceptible aussi bien en prêts adultes (+2 %) qu'en prêts jeunesse (+3 %). Pour la sixième année consécutive, le nombre de prêts constitue le record depuis la création de la bibliothèque.
Suite à un changement de paramétrage en 2016, nous pouvons dorénavant obtenir des statistiques pour la section jeunes adultes (7094 prêts) ce qui représente un +10 % en 2018 : des statistiques réjouissantes d'autant qu'elles concernent un public particulier et traditionnellement absent.

Acquisitions

5440 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Un peu plus de 7400 documents ont été désherbés en raison de manque de place ou de leur obsolescence.

Livres électroniques

Les usagers inscrits à la bibliothèque peuvent avoir accès à plus de 5000 e-books. Les lecteurs empruntent gratuitement depuis chez eux, sans effort. 493 personnes ont bénéficié de ce service (+109 % par rapport à 2017) et ont emprunté 1385 e-books (+63 %).

Documentaires

Les documentaires concernent tous documents de non-fiction. Depuis plusieurs années, la collection de documentaires a considérablement rajeuni et un gros travail de désherbage a été effectué. De plus, pour plus de confort, nous avons regroupé certaines thématiques telles que Famille, Bienvenue (espace pour les nouveaux arrivants). Et cela s'est relevé payant : +6 % de prêts !

Fondation Brentano[2]

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2018. 848 personnes ont assisté à l'Heure du conte (même chiffre qu'en 2017). La fréquentation de Bébé lit est en augmentation avec une moyenne de 48 personnes par samedi (contre 41 personnes en 2017).
De plus, la bibliothèque a proposé 38 ateliers allant des mercredis pixel à la construction de la bibliothèque sur Minecraft, de l'imprimante 3D à des ateliers manga.

Médiation culturelle

En 2018, nous avons organisé 44 actions qui se sont déroulées sur 147 rendez-vous (57 pour le public adulte et 90 pour la jeunesse). 6'456 personnes y ont participé, soit une augmentation de 1'232 personnes (+24 % par rapport à 2017). La moyenne de fréquentation est d'environ 147 personnes par action et 44 personnes par rendez-vous. La répartition des 147 rendez-vous est la suivante :

Contes, spectacles, lectures, événements, concerts	25
Ateliers	73
Conférences	4
Hors-murs	34
Clubs de lecture	11

Quelques projets phares

Création de l'Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser seul, en famille ou avec des amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.
La démocratisation de l'accès au numérique s'inscrit dans la vision de la Bibliothèque d'être un terrain de jeux initiatique pour la culture, le loisir et la technologie. Le numérique en bibliothèques a aussi un rôle éducatif, social et divertissant qui permet à nos institutions de s'inscrire comme un acteur important dans l'apprentissage alternatif. Dans ce sens, nous avons proposé une médiation numérique cohérente :

- Mercredi pixel : un atelier pour découvrir de nouveaux jeux seul ou en famille et développer son regard critique sur le jeu vidéo avec une animatrice en jeux et culture numérique ;
- divers ateliers : utiliser une imprimante 3D, maîtriser les réseaux sociaux, l'écriture numérique, construction de la Bibliothèque sur Minecraft, fabrication d'un film en stop motion ;
- une table ronde sur les femmes et le monde numérique ;
- une journée autour de l'e-sport ;
- une projection sur les dérives possibles des nouvelles technologies ;
- deux vernissages de jeux vidéo créés par des artistes suisses.

Pour cette dernière action, nous avons obtenu le soutien de Pro helvetia, fondation suisse pour la culture.
La fréquentation de l'Espace pixel est de 479 personnes sans compter les vernissages et actions de médiation. Nous avons effectué 1723 prêts de jeux vidéo

[1] Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

[2] La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise : en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.

Projet de tricot urbain
Le cycle de rencontres autour du « Do It Yourself », littéralement « fais-le toi-même » s'est poursuivi cette année avec le même engouement de la part du public. Pour certains ateliers, nous avons compté une quarantaine de personnes sur liste d'attente.
En février, de nombreux bénévoles ont habillé les arbres du Quai Perdonnet dans le cadre de notre projet DIY – tricot urbain. Le tricot urbain est une forme d'art urbain qui utilise le tricot, le crochet, ou d'autres techniques utilisant du fil. Nous avons incité le public à fabriquer des carrés de laine et à nous les apporter à la Bibliothèque. Au final, ce sont plus de 780 carrés qui ont été assemblés et accrochés sur les arbres.

Le **Samedi des bibliothèques vaudoises**[3] est un événement fédérateur célébré par une quarantaine de bibliothèques. Dans le cadre du Samedi des bibliothèques initié par Bibliovaud, dont le thème imposé fut « Ça va bouger », nous avons proposé une journée dédiée au sport en collaboration avec le DJEFS-secteur sports et différentes associations sportives de la région. Le public a ainsi pu pratiquer les disciplines suivantes : books-fit (de la gym avec les livres de la Bibliothèque), yoga, slackline, urban training, e-sport, vélo, danse et qi gong.

[3] En 2017, les bibliothèques publiques du canton de Fribourg sont jointent au Samedi des bibliothèques. A quand le Samedi des bibliothèques romandes ?

L'installation de deux terrains de badminton devant L'Alimentarium a dû être annulée en raison de la pluie. Cependant, la performance de highline a été maintenue. Une slackline a été tendue entre un appartement et un arbre du Quai Perdonnet pour une démonstration du champion européen de highline. 560 personnes ont participé à cette journée.

Actions écologiques
Une grainothèque, un jardin bio, une bourse aux graines et un «repair café» ont ponctué l'année 2018. Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous avons poursuivi cette réflexion à notre tour avec la création de la première grainothèque suisse en bibliothèque en 2016 et la création d'un petit jardin bio en 2017, en collaboration avec la DEP et Le Café littéraire.
Plusieurs actions sont venues s'ajouter en 2018 : une bourse aux graines animée par l'Association Permaculture Riviera, un cours pour jardiner bio, un cours pour préparer son jardin pour l'hiver et un «repair café» ayant pour objectif de lutter contre l'obsolescence programmée.

La nuit du conte
385 spectateurs ont fait vibrer l'édition veveysane 2018 de la Nuit du conte. 8 conteurs et comédiens se sont partagé la Bibliothèque et Le Café littéraire pour offrir 6 spectacles au public. Nous avons passé d'un jour à l'autre par le biais d'une balade contée hors les murs, dans des lieux insolites dont le Musée historique et l'Hôtel de Ville.

Hors-murs : Bibliolac
Durant le mois de juillet 2018, la Bibliothèque s'est installée pour la quatrième fois au Jardin Doret. L'action Bibliolac a pour objectifs de déplacer l'offre de lecture dans un lieu à vocation non-culturelle pour promouvoir la lecture, changer l'image du livre et de la bibliothèque, permettre l'accès à la culture pour tous et toucher des publics qui, habituellement, ne fréquentent pas la ou les bibliothèques.
Environ 5'000 livres ont été proposés. En tout, 5'751 ouvrages ont été empruntés. 2'352 personnes ont fréquenté le chalet de Bibliolac contre 1'862 en 2017. Cette augmentation de 26 % est due aux conditions météorologiques. En effet, Bibliolac n'a pas pu avoir lieu en raison de la météo durant 2 jours en 2018 contre 7 en 2017.

Une Bibliothèque inscrite dans la ville
Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la Ville de Vevey (la Semaine d'actions contre le racisme, la Fête de la danse, le VIFFF) et collaboré, sur l'année, en partenariat avec 36 organisations différentes.

Communication
Outre une page Facebook bien alimentée, nous avons communiqué par d'autres canaux. Plusieurs événements ont bénéficié d'une vidéo publiée sur la chaîne YouTube de la Bibliothèque comme par exemple : le cours de Bollywood dance, la Nuit du conte, la construction de la Bibliothèque sur Minecraft, le tricot urbain, le Samedi des bibliothèques, etc.
Une partie de notre équipe s'est également lancée dans le booktubing[4], durant cette année. Ayant reçu un écho positif de nos usagers, nous désirons développer cette action l'année prochaine.
Notre chaîne YouTube a comptabilité 9'794 vues (au 18 janvier 2019).
Nous nous sommes lancés également dans le tweet et Instagram.

En collaboration avec le Service des affaires sociales, du logement et de l'intégration, et sur un modèle existant à Lausanne depuis quelques années, la bibliothèque a organisé en 2018, pour la 6e année consécutive, un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 6 ans) : 1001 histoires.
Ce projet, qui stimule la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, a pour objectifs, entre autres, de : favoriser l'éveil à la langue première, car une bonne maîtrise de la langue maternelle facilite l'apprentissage d'une autre langue; stimuler l'imaginaire, renforcer le lien parents-enfants, soutenir les parents dans leur rôle, permettre d'initier des solidarités interfamiliales. Et aussi de faire connaître et de faciliter la fréquentation de la Bibliothèque municipale à un public qui n'ose souvent pas « faire le pas ».
1001 histoires à Vevey a donc proposé, durant l'année 2018, 20 animations en arabe, à raison de 2x par mois, le samedi après-midi, à la bibliothèque.
Au total il y a eu 164 participants (+13 % par rapport à 2017), dont 60 adultes et 104 enfants.
1001 histoires à Vevey a aussi proposé, durant l'année 2018, 10 animations en portugais, à raison de 1x par mois, le mardi après-midi, à la Villa Métisse. L'animatrice, Mme Bernadette dos Santos a réuni autour d'elle 115 participants, mères et enfants confondus (70 enfants et 45 adultes). +6 % par rapport à l'année précédente.
La bibliothèque a accueilli durant l'année scolaire 2018 les classes de français pour adultes de Mme Françoise Besse. Ce cours s'appelle « cours de français langue d'intégration (FLI) » et a été mis sur pied par la DASLI.
Objectifs du cours : permettre aux personnes migrantes de Vevey d'acquérir un vocabulaire pouvant être utile au quotidien et favoriser leur intégration sociale dans les espaces de la vie publique veveysane. C'est dans ce but qu'ont été organisés des ateliers à la bibliothèque depuis mars 2017. Les apprenants, répartis en sous-groupes, ont pu peu à peu se familiariser avec la bibliothèque et prendre connaissance de ses collections et de ses animations, se familiariser avec son catalogue en ligne. Chaque participant a été initié à la recherche documentaire, selon des thèmes choisis en classe, et a pu travailler directement sur les documents, selon les consignes de l'enseignante.
12 ateliers ont été organisés pour un total de 144 participants.
De plus, la bibliothèque a accueilli des groupes d'apprenants en collaboration avec l'Association Lire et écrire qui organise principalement des cours de lecture et d'écriture pour adultes en situation d'illettrisme, parlant le français mais ne maîtrisant pas suffisamment la lecture, l'écriture ou le calcul.
L'appétit du public, toujours plus fort, démontre le besoin d'un lieu de brassage culturel intergénérationnel réunissant les diverses couches sociales de la population. La Bibliothèque municipale de Vevey n'est pas uniquement un lieu dans lequel on prête des documents mais un espace complémentaire qui s'organise autour de la vie sociale, des rencontres et des échanges entre les individus. En refusant d'être un lieu de prescription du savoir, elle prône la diversité culturelle sans hiérarchisation et propose une offre riche et variée à des usagers curieux, qui se font souvent co-créateurs ou producteur de contenus.

Café littéraire (CL)
L'association Ekphrasis qui gère les activités culturelles du Café littéraire y a organisé en 2018 27 événements : neuf soirées littéraires, dix concerts, cinq conférences ayant trait aux sciences humaines, un tournoi de chibre, deux collaborations avec la Bibliothèque municipale de Vevey (vernissage de Jeux vidéo et la nuit du conte).
La fréquentation moyenne par événement a été de 30 personnes comme en 2017.

Yan Buchs, conservateur

[4] Ce néologisme est la contraction de « book », livre en anglais, et de « Tube », pour faire référence à YouTube, le fameux site de partages de vidéos. Il s'agit donc d'un moyen de parler livres via internet qu'un nombre de plus en plus conséquent de jeunes lecteurs(-trices) utilise pour partager une passion.

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant

Kiki Smith (*1954), planche 4 du portfolio Linger, 2009, linogravure sur papier japon vergé, 820 x 620 mm, Musée Jenisch Vevey - Cabinet canto-nal des estampes, collection de la Ville de Vevey
© Kiki Smith
Photo Julien Gremaud

Après s'être paré des couleurs les plus chatoyantes pour célébrer ses 120 ans d'existence, le Jenisch a joué en 2018 des cartes blanches, qu'il confiait à deux artistes et à un commissaire. Au printemps, l'artiste allemande de renommée internationale Ulla von Brandenburg rendait hommage à Fanny Jenisch avec une installation de dessins conçue tout spécialement pour les lieux.
À l'été, Florian Rodari posait son regard affûté d'expert de la gravure sur celles de Picasso, pour une rétrospective réunissant les fonds exceptionnels de la Fondation Werner Coninx et de la Fondation Jean et Suzanne Planque, l'exposition dévoilant pour la première fois ces trésors encore jamais réunis à Vevey.
À l'automne, la troisième carte blanche se voyait confiée à Frédéric Pajak, artiste et écrivain dont l'œuvre du père est conservé à Vevey. L'auteur nous dévoilait son projet Dessin politique, dessin poétique, élaboré à l'appui des collections du musée, et visant à rendre compte de cette oscillation nécessaire aux artistes entre discours engagé et échappée bucolique. Quant au Pavillon de l'estampe - espace dévolu aux trésors du Cabinet cantonal des estampes -, après son inauguration fin 2017, il a accueilli les expositions Alexis Forel graveur au printemps et Dons, acquisitions et autres acrobaties de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex à l'automne, et a offert une extension bienvenue à l'ample accrochage estival consacré à Picasso graveur.
Fidèle à sa qualité d'accueil des publics, le musée a réussi à fonctionner comme à l'accoutumée, et ce malgré l'absence de direction et d'autres postes laissés vacants depuis 2017.
Il a également continué à accroître ses collections de manière significative par l'entrée de 600 nouvelles œuvres et géré le convoyage de 170 prêts en Suisse et à l'étranger.

Les expositions 2018

***Ulla von Brandenburg, A color Notation,* du 9 mars au 27 mai 2018**
L'exposition de printemps dédiée à la production contemporaine présentait le travail graphique de l'artiste allemande de renommée internationale : Ulla von Brandenburg (*1974). Dans une installation théâtrale et colorée imaginée par l'artiste elle-même et occupant les six salles du rez-de-chaussée, ses collages, ses grands dessins aquarellés et ses découpures en ombres chinoises étaient organisées en différents thèmes chers à celle-ci : le théâtre et le carnaval, la danse, le cirque et les animaux dans l'aile est ; le monde sous-marin, les femmes fortes - dont Fanny Jenisch ! - et le spiritisme dans l'aile ouest.
Commissariat : Julie Enckell Julliard avec la collaboration de Stéphanie Serra

***Picasso. Lever de rideau. L'arène, l'atelier, l'alcôve,* du 21 juin au 7 octobre 2018**
L'exposition se déployait dans les deux ailes du rez-de-chaussée sous les thèmes du cirque et de la tauromachie (l'arène), et de l'artiste et son modèle (l'atelier), tous deux chers à l'artiste. Les estampes de Picasso présentées ici rendaient compte d'un arc de plus de soixante ans de création, témoignant ainsi de la formidable production gravée d'un artiste qui a su exploiter avec virtuosité les multiples aspects techniques et artistiques de ce médium. Cette exposition a été rendue possible grâce aux dépôts successifs en 2016 et 2018 de la Fondation Werner Coninx et de la Fondation Jean et Suzanne Planque.
Commissariat : Florian Rodari, avec la collaboration de Camille Jaquier et Julie Eggel

***Dessin politique, dessin poétique,* du 2 novembre 2018 au 24 février 2019**
À l'automne 2018, le musée invitait Frédéric Pajak, artiste, écrivain, éditeur et commissaire indépendant, à présenter l'exposition Dessin politique, dessin poétique. Au travers d'une sélection de quelque 270 dessins et estampes du XVIe siècle à aujourd'hui - dont plus de 70 œuvres issues des fonds veveysans - ce projet entendait porter un regard nouveau sur deux genres souvent perçus comme opposés : le dessin politique et le dessin poétique - ici circonscrit au paysage. Nombreux sont pourtant les artistes, d'époques et d'origines diverses, ayant apprécié et pratiqué ces deux genres, publiquement ou secrètement : ils y traduisent alors, chacun à leur manière, leur vision du monde, soumettant ainsi la réalité à l'épreuve du dessin.
Commissariat : Frédéric Pajak avec la collaboration d'Emmanuelle Neukomm

Pavillon de l'estampe
Le Pavillon de l'estampe est une salle d'exposition entièrement dédiée aux estampes. Il fait l'objet d'une convention entre les fondations déposantes et le Cabinet cantonal des estampes du canton de Vaud.

***Alexis Forel graveur* du 30 mars au 27 mai 2018**
Le Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes s'est associé aux célébrations marquant les 100 ans du Musée Alexis Forel de Morges, en présentant une sélection d'œuvres du Morgien Alexis Forel (1852-1922), dont la collection d'estampes et l'œuvre gravé sont déposés au

Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes.
Trois thématiques rythmaient l'accrochage : les vues urbaines parisiennes, les paysages ruraux de Bretagne et les arbres de la campagne vaudoise. Les gravures à l'eau-forte de Forel étaient mises en regard avec des œuvres thématiquement proches, tirées de la collection qu'il avait constituée avec passion. L'exposition a bénéficié pour l'occasion du prêt de plusieurs matrices et dessins préparatoires conservés au Musée Alexis Forel.
Commissariat : Julie Eggel

***Picasso. Lever de rideau. L'arène, l'atelier, l'alcôve,* du 21 juin au 7 octobre 2018**
Le troisième volet de l'exposition se poursuivait au Pavillon de l'estampe et ouvrait sur les secrets de l'alcôve. La célèbre séquence érotique de Raphaël et la Fornarina y côtoyait les aventures de la Célestine, courtisane et héroïne d'un roman espagnol du XVe siècle. Quelque quarante feuilles, principalement issues de la Suite des 347, illustraient ainsi la thématique du désir.
Commissariat : Florian Rodari, avec la collaboration de Camille Jaquier et Julie Eggel

***Dons, acquisitions et autres acrobaties* du 23 novembre 2018 au 24 février 2019**
La Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex a présenté les acquisitions récentes de ces cinq dernières années et qui sont le fruit de la générosité de donateurs ou de mécènes qui permettent de constituer au fil du temps une collection. Cette exposition a mis en avant une sélection de ces acrobaties diverses dues à la pointe inventive d'artistes du XVe au XXIe siècle, comme Dürer, Rembrandt, Juste de Juste, Boyvin, Hollar, Piranesi ou encore Goya et Bresdin. L'exposition a aussi déployé toute une série de portraits dessinés par les protagonistes de l'Atelier de Saint-Prex, légués par Isabelle et Jacques Treyvaud, ainsi qu'une série de tirages exceptionnels d'Albert-Edgar Yersin.
Commissariat : Florian Rodari, avec la collaboration de Catherine McCready et Julie Eggel

Les expositions Focus Beaux-Arts

***150 ans de la fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey. Au cœur d'une collection,* du 20 février au 4 novembre 2018**
En 2018, la Société des Beaux-Arts de Vevey fêtait ses 150 ans d'existence. Devenue une fondation en 2007, cette entité a joué un rôle fondamental dans l'histoire du Musée Jenisch. Elle a ainsi notamment participé à son édification en finançant en partie l'achat du terrain du futur bâtiment. Dès l'ouverture du musée en 1898, elle a également participé à fonder et enrichir ses collections avec plusieurs dons et de nombreux dépôts d'œuvres. C'est à elle encore que le Jenisch doit les deux fresques d'Ernest Biéler ornant son vestibule. Pour célébrer cet anniversaire important et rappeler les liens intrinsèques unissant ces deux entités, le musée proposait un accrochage florilège d'artistes suisses du XXe siècle, issus de la collection de la Fondation.
Projet d'Emmanuelle Neukomm

***Genêt Mayor, Fill in,* du 20 février au 17 juin 2018**
Cet accrochage focus présentait le travail graphique de l'artiste Genêt Mayor (*1976), dont le musée conserve quelque 50 œuvres sur papier. Derrière la simplicité apparente d'une esthétique et une démarche propres à l'adolescence, les dessins de l'artiste nécessitent un temps de déchiffrage, ne se donnant que progressivement à lire : apparaissent alors, un à un, des mots, ou des extraits de pensées du quotidien de l'artiste. Grinçants et drôles, les mots et formes se déroulent à la manière d'un journal intime. La sélection des œuvres issue des collections était complétée avec quelques pièces prêtées pour l'occasion par l'artiste, dont des sculptures, témoignant d'un autre pan de sa création.
Projet de Stéphanie Serra

***Didier Rittener, les pommiers ou indécente forêt* du 23 octobre 2018 au 13 janvier 2019**
Dessin monumental, Les Pommiers ou Indécente Forêt regroupe vingt extraits d'œuvres anciennes allant du 15e au 19e siècle, qui évoquent toutes le Jardin d'Eden, le mythe d'Adam et Eve et le péché originel. Dans cette composition, Didier Rittener (*1969) a choisi de ne garder que les représentations d'un seul élément : le pommier, généralement considéré comme l'arbre principal du Jardin d'Eden. L'ensemble de ces arbres extraits de leur décor forme ici une nouvelle image, constituée de fragments de l'histoire de l'art. Cette œuvre était présentée en miroir de *Rewind*, la première fiction imaginée par Federica Martini, avec qui l'artiste collabore depuis 2009.
Projet de Stéphanie Serra.

Didier Rittener, Les Pommiers ou indécente forêt, Photo Julien Gremaud © Didier Rittener

Les expositions de l'espace Kokoschka

***En selle ! Kokoschka et les équidés,* du 21 juin au 7 octobre 2018**
Si Kokoschka a représenté beaucoup d'animaux différents dans son œuvre, les équidés, et en particulier le cheval, semblent avoir exercé sur lui une réelle fascination. Chevaux, ânes, centaures, amazones, licornes et pégases, les œuvres de l'artiste autrichien sont peuplées de tout un bestiaire équin. Tour à tour représentés montés de cavaliers agiles, dans des scènes de bataille ou des ambiances rurales, tournoyant sur la piste des cirques ou encore comme de puissantes figures associées aux héros antiques, ils offrent un capital expressif inépuisable. Emblème des expressionnistes qui se sont formés autour du groupe *Der blaue Reiter* fondé à Munich en 1911, le cheval incarne chez Kokoschka avant tout la vivacité et le mouvement, qui sont aussi les valeurs maîtresses qu'il défend pour son art.
Commissariat : Aglaja Kempf

***Pièces maîtres de la collection,* dès le 21 juin 2018**
Dans la salle sud du 2e étage de l'aile est, vous trouverez quelques pièces maîtresses de la collection de la Fondation, particulièrement représentatives de l'œuvre de l'artiste.
Commissariat : Aglaja Kempf

Cabinet des curiosités de Kokoschka, dès le 21 juin 2018
Dans la salle nord du 2e étage de l'aile est : un chevalet, du matériel de peinture, de dessin et de li-

thographie, des objets de la collection personnelle de l'artiste, des ouvrages issus de sa bibliothèque ainsi que sa grande tapisserie Amour et Psyché donneront un aperçu du cadre dans lequel il travaillait dans sa villa de Villeneuve en Suisse dès 1953.
Commissariat : Aglaja Kempf

Les publications 2018

Ulla von Brandenburg : Dessin, Zeichnungen, première monographie sur les dessins de Ulla von Brandenburg, textes : Julie Enckell Julliard et Merel van Tilburg, coédition Musée Jenisch Vevey et Scheidegger & Spiess. Édition bilingue (français/allemand).
Picasso. Lever de rideau. L'arène, l'atelier, l'alcôve, Préfaces de Michel Agnant, Alexander Jolles et Michel Pflug, textes de Florian Rodari, Camille Jaquier, Elisa de Halleux, Herma C. Goeppert Frank et Sebastian Goeppert Coédition Musée Jenisch Vevey - Cabinet Cantonal des Estampes et 5 Continents, Milan. Edition française.
Dessin politique, dessin poétique Le Cahier dessiné N°12. Textes de Frédéric Pajak, Michel Thévoz, Jean-Christophe Bailly, Philippe Garnier, Julie Bouvard, Delfeil de Ton et Jean-Noël Orengo ainsi que de nombreuses notices biographiques d'artistes. Coédition Musée Jenisch Vevey et Les Cahiers dessinés. Edition française.

La médiation et l'accueil des publics 2018

Aller à la rencontre des publics aussi diversifiés qu'ils soient. Une mission que le Musée Jenisch a à cœur depuis plusieurs années :

Les écoles enfantines, primaires et secondaires de Vevey et région
43 enseignants ont participé à la visite (facultative) organisée à l'ouverture de chacune des expositions.
703 élèves, toutes classes confondues, ont été accueillis.

Les institutions sociales régionales et romandes
190 personnes atteintes d'un handicap physique/psychique ou en âge avancé, ont été accueillies avec leurs accompagnants.

Le jeune public et les familles : PâKOMUZé, En famille au Musée, Labo-WIZZZ, Son anniversaire au musée
Ces événements ont permis d'accueillir 119 enfants et 83 adultes, soit un total de 202 personnes.

PâKOMUZé, les 4,5,11 et 12 avril 2018, Photo Christophe Voisin

Les stages d'été et d'automne
Comme chaque année, il s'est déroulé sur 4 jours consécutifs lors des vacances scolaires avec des intervenants externes. Il a permis d'accueillir 10 enfants.

Evénements

Sortie du livre *Ulla von Brandenburg. Dessins, Zeichnungen,* 26 mai 2018
Pour célébrer la sortie de la première monographie sur les dessins d'Ulla von Brandenburg, coéditée par le Musée Jenisch et les Editions Scheidegger & Spiess, Le Musée Jenisch Vevey a organisé une table ronde en présence de l'artiste, des auteures Julie Enckell Julliard et Merel van Tilburg, et du graphiste de la publication, Diego Bontognali.
Projet de Julie Enckell Julliard avec la collaboration de Stéphanie Serra.

La Nuit des musées, 26 mai 2018
À cette occasion, le Musée donnait carte blanche aux artistes Zoé Cornelius et Denis Savary, qui proposaient l'installation éphémère Diego. Prenant comme source d'inspiration l'almanach romand du messager boiteux, ils ont imaginé une installation lumineuse ayant pour écrin le bassin du jardin du musée. Entre fiction et rêve éveillé, entre jour et nuit, le plan d'eau s'habillait de lumières, les petits animaux en bronze de Diego Giacometti qu'il abritait paraissant soudain s'animer (en continu, de 17h à minuit). En parallèle de visites guidées dites *Clin d'œil* (15 min), des expositions temporaires et permanentes étaient proposées au public (de 18h à 22h).
Projet de Stéphanie Serra.

Sortie de presse *Entre Arts & Lettres. Trois siècles de rayonnement culturel autour de Vevey et de Montreux,* 31 mai 2018
Dans le cadre de l'accrochage commémorant les 150 ans de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey, le musée accueillait la sortie de presse de l'important ouvrage consacré aux arts sur la Riviera vaudoise, édité conjointement par la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey et la Fondation pour les Arts et les Lettres.

Festival Images du 8 au 30 septembre 2018
Annette Messager, La Femme et...
Figure majeure et internationalement reconnue de l'art contemporain, Annette Messager (*1943) joue, dès le début de sa carrière dans les années 1970, sur les frontières entre fiction et réalité, endosse

Festival Image, Annette Messager, La Femme et..., Photo Julien Gremaud, © Annette Messager

divers rôles sociaux et identités, et s'offre la liberté d'aborder des sujets intimes et politiques touchant les femmes. Les photographies illustrant les 22 albums-collections de la série Annette Messager truqueuse (1975) sont un véritable manifeste de cette démarche. Sur la chair peinte transparaît un imaginaire provocateur, cocasse voire ironique, opéré notamment par le détournement de parties du corps faisant d'un mamelon un œil, ou d'une toison pubienne une barbe.
Projet de Stéphanie Serra.

Journées des arts graphiques du 10 au 11 novembre 2018
Cette année encore, le musée proposait un riche programme à l'occasion des Journées des arts graphiques qui prenaient place durant l'exposition *Dessin politique, dessin poétique*. En plus de la gratuité de l'entrée durant tout le wee-kend, le public était convié à différentes rencontres. Ainsi, le samedi 10, une visite à deux voix de l'exposition par Frédéric Pajak (commissaire) et Michel Thévoz (l'un des auteurs de la publication) était organisée, suivie de la projection de *Far Out Isn't Far Enough* (2012, 98 min), film consacré à l'artiste Tomi Ungerer au Cinéma Rex à Vevey. Le dimanche 11 était encore animé d'une visite de l'exposition destinée aux familles, puis d'une table ronde dans la bibliothèque, réunissant Frédéric Pajak, Martial Leiter et Edmond Quinche, et modérée par Françoise Jaunin. Les visiteurs ont été nombreux à prendre part à cet événement.

Formation SIK-ISEA 7 décembre 2018
Le Musée Jenisch Vevey est considéré comme un centre d'expertise et de compétences pour les œuvres sur papier. Il a accueilli pour la deuxième année consécutive le groupe en formation continue *Histoire de l'art appliquée. Matériaux et techniques* organisée par l'Institut suisse pour l'étude de l'art de Zurich (SIK-ISEA), avec la collaboration de la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK). Une journée d'étude dédiée au dessin menée par Emmanuelle Neukomm et Olivier Masson.

La bibliothèque 2018
La bibliothèque du Musée s'est progressivement constituée au fil des ans grâce aux achats, aux dépôts et aux dons d'ouvrages. Elle continue aujourd'hui à s'enrichir de manière régulière. Il s'agit d'un fonds spécialisé dans les beaux-arts, et plus précisément dans le dessin et l'estampe, qui comprend 9000 ouvrages de diverses natures (dictionnaires et répertoires spécialisés, ouvrages monographiques, volumes thématiques, catalogues de vente, périodiques). Afin d'exploiter ce fonds unique à l'interne et d'en faciliter l'accès aux chercheurs scientifiques, il est nécessaire de le cataloguer dans Museum+, raison pour laquelle nous faisons recours chaque année à des auxiliaires spécialisés en information documentaire.

Les acquisitions 2018
Collection de la Ville de Vevey – Achats
Alois Godinat, *Sans titre*, 2017, impression numérique, INV 2018-0002
Pierrette Bloch, *Or, Un*, 2007, coffret toilé contenant neuf lithographies sur papier Johannot, INV 2018-0004.1 à 9
Kiki Smith, *Linger*, 2009, portfolio contenant huit linogravures sur papier japon vergé sous emboîtage toilé vert, INV 2018-0005. 1à 8
Gustave Doré, *Paysage de montagne avec figure*, 1877, aquarelle, encre brune et gouache sur papier vélin, INV 2018-0020
Claudio Moser, *Toi XIX*, 2018, héliogravure, INV 2018-0028
Fabrice Gygi, *Aquabox*, 2017, impression numérique, INV 2018-0029
Dominique Vivant Denon, *Paysage avec une ville au pied d'une falaise*, 1788, eau-forte, INV 2018-0049
Dominique Vivant Denon, *Scène en intérieur, éclairée à la bougie*, non daté, eau-forte et roulette, INV 2018-0050
Franz Edmund Weirotter, *Scène avec fontaine et ruines*, non daté, eau-forte, INV 2018-0051
Franz Edmund Weirotter, *Bord de rivière et groupe de personnages*, non daté, eau-forte, INV 2018-0052
Franz Edmund Weirotter, *Construction avec une tour*, 1767, eau-forte, INV 2018-0053
Franz Edmund Weirotter, *Paysage avec une sépulture et une pyramide*, non daté, eau-forte, INV 2018-0054
Franz Edmund Weirotter, *Paysage avec une église en ruine*, non daté, eau-forte, INV 2018-0055
Franz Edmund Weirotter, *Bustes et forêt*, non daté, eau-forte, INV 2018-0056
Anonyme, *Ruine*, non daté, eau-forte, INV 2018-0057
Artiste non identifié, d'après François Boucher, *Paysage avec moulin*, non daté, eau-forte, INV 2018-0058
Etienne Fessard, d'après Charles Natoire, *Amphitrite*, non daté, burin, INV 2018-0059
Johannes Gottfried Thelot, d'après Pierre-Jacques Cazes, *Hercule et Omphale*, non daté, burin, INV 2018-0060
Marguerite Burnat-Provins Ensemble de 8 ouvrages, 7 éditions originales, dont 4 numérotées, et une réédition d'époque, INV 2018-0021 à 0028

Collection de la Ville de Vevey – Dépôts
Fondation Jean et Suzanne Planque
En 2018, le Musée Jenisch Vevey s'est vu confier en dépôt un fonds exceptionnel de plus de 400 estampes. Cet ensemble d'œuvres sur papier contient plus de 270 planches de Pablo Picasso, une vingtaine de gravures de Jean Dubuffet ainsi qu'un certain nombre de gravures de Mark Tobey, Joan Mirò ou Antoni Clavé. Ce fonds comprend également une vingtaine de livres d'artistes, parmi lesquels les rarissimes *Chef-d'œuvre inconnu* et *La Célestine*, tous deux illustrés par Picasso
Louis-Gabriel Moreau, dit l'Aîné, *Paysage*, non daté, gouache sur traces de mise en place au crayon sur papier, FED 573
Pier Francesco Mola, *La Naissance de la Vierge*, non daté, plume, encre brune, lavis brun et filet à la plume et encre noire sur papier, FED 574
Remigio Cantagallina, *Paysage de fantaisie nordique*, non daté, plume, encre brune (métallogallique), lavis brun et filet à la plume et encre brune (métallogallique) sur papier, FED 575
Pietro Bernardi, *Étude de figure d'évêque*, non daté, pierre noire et craie blanche sur papier, FED 576
Perino Bonaccorsi, dit Perino del Vaga, *Projet décoratif pour une lunette*, non daté, plume, encres brune et grise, lavis brun et gris et collage sur papier, FED 577
François-Gédéon Reverdin, *Autoportrait de Raphaël*, non daté, crayon au graphite, plume et encre brune sur papier, FED 578
François-Gédéon Reverdin, *Académie d'homme debout, vu de dos*, non daté, crayon noir, estompe et rehauts blancs sur papier, FED 579
Georges Jules Victor Clairin, *Roches rouges et torrent*, non daté, aquarelle, gouache, encre brune et

encre de Chine sur mise en place au crayon noir sur papier, FED 580
Ilario Giacinto Mercanti, dit Il Spolverini, *Études de bateaux d'apparat*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur traces de mise en place au crayon au graphite (?) sur papier vergé, FED 581
École suisse, XXe siècle, *Portrait de jeune garçon assis*, 1949, crayon au graphite, estompe et rehauts noirs (gouache?) sur papier, FED 582
Xavier de Poret, *Portrait de femme, d'une petite fille et de leurs trois chiens*, 1948, pastel noir, estompe et rehauts à l'aquarelle (?) et à la gouache sur papier vélin, FED 583
Rodolphe Dunki, *Scène mythologique (recto) ; Groupe de trois figures féminines (verso)*, non daté, aquarelle et gouache sur traces de crayon noir sur papier, FED 584
Alexandre Blanchet, *Portrait de femme au trois-quarts*, non daté, sanguine brûlée et traces de filet à la sanguine brûlée sur papier, FED 585
Jean Crotti, *Sans titre, dessin de la série Dreamer*, 2005, encre sur papier, FED 586
José Manuel Capuletti, *Autoportrait*, 1958 gouache (?) sur papier, FED 587
Nicolas Eekman, *Profil d'homme*, non daté, crayon au graphite, aquarelle et gouache sur papier, FED 588
John Torcapel, *Sans titre*, non daté, gouache et encre noire sur papier, FED 589
Claude-Louis Desrais, *Job raillé par sa femme*, non daté, plume, encre noire, lavis brun et rehauts de gouache blanche sur mise en place à la pierre noire, filet à la plume et encre noire sur papier, FED 590
Pietro Lucatelli ou Locatelli, d'après Ciro Ferri, *Allégorie des Médicis*, 1687, pierre noire et filet à la plume et encre brune sur papier, FED 591
François-André Vincent, *Huit Études pour "Aria et Poetus" et une étude de banc en pierre*, [1784], pinceau, lavis brun-gris et sanguine, filet à la plume et encre brune sur différents morceaux de papier collés sur montage, FED 592
Nicolas de Plattemontagne, *Le Prophète Joël*, pierre noire, estompe et rehauts de gouache blanche sur papier préparé gris, FED 593
École italienne, XVe siècle, *Figure masculine tenant un bâton*, vers 1480, pierre noire et estompe sur papier, FED 594
Gustave Poetzsch, *Femme allaitant et études d'enfant*, non daté, sanguine, estompe et pierre noire sur papier, FED 595
Ciro Ferri, *Allégorie*, non daté, sanguine sur papier, FED 596
Gabriel-François Doyen, *Académie d'homme agenouillé*, non daté, pierre noire, craie blanche et estompe sur papier, FED 597
Jean-Emile Laboureur, *Élégante au chapeau*, non daté, aquarelle et crayon sur papier, FED 598
Charles-Joseph Natoire après Ludovico Gimignani, *"La Vigilance", étude préparatoire pour une fresque de la Basilica dei Santi Ambrogio e San Carlo de Rome*, 1680, puis retravaillé entre 1770 et 1777, pierre noire et sanguine, plume, encre brune et lavis brun clair sur papier ; retouches de la main de Natoire à la pierre noire, plume et encre brun foncé, lavis brun et rehauts de gouache blanche, FED 599
Alexis-Marie-Louis Douillard, *Étude de tête de moine, de profil gauche et trois études de mains : dessin préparatoire à "La Mort de Saint-Louis à Tunis", dans l'abside de l'église Saint-Louis de Paimboeuf*, entre 1878 et 1881, crayon au graphite et rehauts de blanc sur papier, FED 600
Alexis-Marie-Louis Douillard, Étude de tête d'évêque, de profil droit : dessin préparatoire à "La Mort de Saint-Louis à Tunis", dans l'abside de l'église Saint-Louis de Paimboeuf, entre 1878 et 1881, crayon au graphite et sanguine sur papier, FED 601
Alexis-Marie-Louis Douillard, *Étude de tête de moine, de profil gauche : dessin préparatoire à "La Mort de Saint-Louis à Tunis", dans l'abside de l'église Saint-Louis de Paimboeuf*, entre 1878 et 1881, crayon au graphite et rehauts blancs sur papier, FED 602
Alexandre Ubelesqui, *Saint Calais*, 1708 ou avant, sanguine, lavis brun et gris et rehauts de gouache blanche sur papier, FED 603
Alexandre Ubelesqui, *Saint Robert de Molesme*, 1708 ou avant, sanguine, lavis brun et gris et rehauts de gouache blanche sur papier, FED 604
Pseudo Gherardi (actif en Italie au XVIIe siècle), *Onze enfants jouant*, non daté, plume, encre brune et rehauts blancs sur papier, FED 605
Pseudo Gherardi (actif en Italie au XVIIe siècle), Dix enfants jouant, non daté, plume, encre brune et rehauts blancs sur papier, FED 606
Helmut Federle, *Pulli Afghan Pudel Husky Hund*, 1980, gouache et pastel gras sur papier, FED 607
Agostino Tassi, *La Reine Artémise se rendant au mausolée de son époux*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur papier, FED 608
Santo Varni, *Sujet historique ou littéraire non identifié*, non daté, plume, encre brune et lavis sur papier, FED 609
Louis-Gabriel Moreau, dit l'Aîné, *Paysage*, non daté, aquarelle et gouache sur papier, FED 610
Louis-Gabriel Moreau, dit l'Aîné, *Chaumière*, non daté, aquarelle et gouache sur papier, FED 611
Ottavio Vannini, *Études pour "Moïse frappant le rocher"*, non daté, plume et encre brune sur papier, FED 612
Niccolò Circignani, dit Il Pomerancio, *Sujet non identifié*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur papier, FED 613
Paolo Gerolamo Piola, *Saint Antoine de Padoue et l'enfant Jésus*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur mise en place à la pierre noire sur papier, FED 614
Nicolas-André Monsiau, *Monseigneur Belzunce soignant les malades de la peste de Marseille*, non daté, plume, encre noire et lavis gris sur papier, FED 615

Collection de la Ville de Vevey - Dons et Legs
Anne Peverelli, *Sans titre* 2016, lithographie, don Edmond Bourqui, INV 2018-0001
Tarik Hayward, *Indian Inkjet*, 2017, livre, don du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, INV 2018-0003
Jean-Luc Manz, *Carton d'invitation avec texte*, 2018, don de l'artiste, INV 2018-0015
Stéphane Dafflon, *FR009A*, 2016, formes en relief sur Rives, don Edmond Bourqui, INV 2018-0016
Stéphane Dafflon, *FR009B*, 2016, formes en relief sur Rives, don Edmond Bourqui, INV 2018-0017
Stéphane Dafflon, *FR009C*, 2016, formes en relief sur Rives, don Edmond Bourqui, INV 2018-0018
Pascal Landry, *Vouvoyer, livre d'artiste*, 1997, don Jean-Luc Manz, INV 2018-0019
Gilles Furtwängler, *On est aveuglé*, 2018, thé d'hibiscus sur papier coton, achat de la Fondation Lélo Fiaux pour le musée, INV 2018-0037
Sophie Bouvier Ausländer, *4 dessins à la gouache sur toile cirée de la série Nightshift*, 2018, achat de la Fondation Lélo Fiaux pour le musée, INV 2018-0038 à INV 2018-0041
Julien Martinez Leclerc, *Moineau*, 2017, carte de vœux 2018 de la Galerie Paul Prouté, Paris, don Etienne Dumont, INV 2018-0061

Anonyme, *Les Immobiles [Carte à jouer, neuf de cœur]*, fin 19e, lithographie (?) rehaussée sur papier vergé, INV 2018-0006
Anonyme, *Sans titre [Ruines]*, fin 18e, eau-forte sur papier vélin, INV 2018-0007
Jaques Berger, *Personnage debout*, non daté, lithographie sur papier vélin d'Arches, INV 2018-0008
Walter Bucher, *Chevaux dans le Jura*, 1999, lithographie sur papier vélin, INV 2018-0009
Sylvie Demaurex, *Sans titre [Lavaux]*, 2004, lithographie sur papier vélin, INV 2018-0010
Jean-Pascal Imsand, *Sans titre [Arbre]*, non daté, lithographie sur papier vélin, INV 2018-0011
Jürg Kreienbühl, *Polignac*, 1980, eau-forte sur papier vélin d'Arches, INV 2018-0012
Jürg Kreienbühl, *La Raie*, 1984, lithographie sur papier vélin d'Arches, INV 2018-0013
Anne-Cécile de Rumine, *Sans titre*, 1980, pointe sèche et eau-forte sur papier vélin, INV 2018-0014
Artistes divers, *Erikana : cinq estampes pour Erika Billeter*, 1991, portfolio contenant 3 estampes et édité par Les Amis du Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne, INV 2018-0042.1 à 3
Jürg Kreienbühl, *Die Rote Rauch*, 1978, pastel sur papier, INV 2018-0043
Anonyme (Suisse), *Etudes d'arbres et bâtiment*, fin 18e/début 19e, crayon de graphite et crayon brun sur papier vélin, INV 2018-0044
A. Kaf Kleen (?), *Portrait d'un homme de profil*, fin 19e, crayon de graphite sur papier vélin mon-té sur papier beige, INV 2018-0045
Anonyme (Angleterre), *The Aldergrove*, fin 19e, plume et encre brune, pinceau et lavis d'encre brune sur esquisse au crayon de graphite sur papier vélin collé en plein sur carton, INV 2018-0046
Anonyme (Angleterre), *Leathley*, fin 19e, plume et encre brune, pinceau et lavis d'encre brune sur esquisse au crayon de graphite sur papier vélin collé en plein sur carton, INV 2018-0047
Anonyme (Angleterre), *The Pool*, fin 19e, plume et encre brune, pinceau et lavis d'encre brune sur esquisse au crayon de graphite sur papier vélin collé en plein sur carton, INV 2018-0048

Donation Olivier Masson
Don d'un acte notarié de 1767 sur parchemin (conservé en tant qu'archive, sans numéro d'inventaire).

Collection de l'État de Vaud – Abonnements
Société suisse de gravure (SGG), Zurich :
Loredana Sperini, *Yellow sunday, pink kiss*, 2017, diptyque de lithographies en couleur sur papier vélin, VD 018-0008. 1 et VD 018-0008.2
Silvia Buonvicini, *Sans titre*, 2017, pyrogravure sur plexiglas sur papier de Chine (non monté) sur papier vélin, VD 018-0009
Wade Guyton, *Sans titre*, 2017, lithographie en couleur sur papier vélin, VD 018-0010

Section suisse de Xylon, Zurich :
Josef Felix Müller, *Vier Holzschnitte für das Baby, dessen Grossvater das Stricken verlernt hat, revue Xylon 166 (portfolio Xylon 7)*, 2018, portfolio à couverture rose contenant quatre gravures sur bois sur papier vélin, VD 018-0014. 1 à 4
Wolfgang Zät, *Sternenhimmelforscher, revue Xylon 164 (portfolio Xylon 7)*, 2018, portfolio à couverture bleu foncé contenant quatre gravures sur bois sur papier vélin, VD 018-0040.1 à 4
Bettina Krieg, *Heartbeats (extended) II, revue Xylon 165 (portfolio Xylon 7)*, 2018, portfolio à couverture bleu roi contenant quatre gravures sur bois sur papier vélin, VD 018-0041. 1 à 4

Collection de l'Etat de Vaud – Achats
Lucie Kohler, *Clara*, 2018, lithographie rehaussée à l'aquarelle sur papier vélin de Rives BFK, VD 018-0011
Giovanni Benedetto Castiglione, *La Nativité avec Dieu le père et les anges*, après 1647, eau-forte sur papier vergé, VD 018-0015
Hendrick Goltzius, d'après Bartholomeus Spranger, *Judith tenant la tête d'Holopherne*, vers 1585, burin sur papier vergé, VD 018-0016
Salvator Rosa, *Jason et le dragon*, 1661 - 1666, eau-forte et pointe sèche sur papier vergé, VD 018-0017
Alain Huck, *Fedor et Gustave*, 2018, lithographie sur papier vélin de Zerkall, VD 018-0018
Jacques Callot, *Les quatre banquets (du Nouveau Testament)*, vers 1625, eau-forte sur papier vergé, VD 018-0019.1 à 4
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0022
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0023
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0024
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0025
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0026
Monique Jacot, *Sans titre [Plumes], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0027
Monique Jacot, *Sans titre [Crins], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0028
Monique Jacot, *Sans titre [Crins], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0029
Monique Jacot, *Sans titre [Le nid], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0030
Monique Jacot, *Sans titre [Le nid], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0031
Monique Jacot, *Sans titre [Les corbeaux de Kirkwall], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0032
Monique Jacot, *Sans titre [Les corbeaux de Kirkwall], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0033
Monique Jacot, Sans titre [Les corbeaux de Kirkwall], *[2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0034
Monique Jacot, *Sans titre [Les corbeaux de Kirkwall], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0035
Monique Jacot, *Sans titre [Les corbeaux de Kirkwall], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, VD 018-0036
Lucas de Leyde, *Abraham renvoyant Agar*, 1516, burin sur papier vergé filigrané, VD 018-0038
Artistes divers, *Schwarzgeld* (édition spéciale de Xylon), 2018, ensemble de 32 gravures sur bois sur papier, sous boîte métallique grise à couvercle, VD 018-0039

Collection de l'Etat de Vaud – Dons
En 2018, le Musée Jenisch Vevey s'est vu confier en dépôt un fonds exceptionnel de plus de 400 estampes : celui de la Fondation Jean et Suzanne Planque, inaugurée en 1997 à La Sarraz. Réuni par Jean Planque (1910-1998), fidèle collaborateur de la

Galerie Beyeler à Bâle, cet ensemble d'œuvres sur papier contient plus de 270 planches de Pablo Picasso, une vingtaine de gravures de Jean Dubuffet ainsi qu'un certain nombre de gravures de Mark Tobey, Joan Mirò ou Antoni Clavé. Ce fonds comprend également une vingtaine de livres d'artistes, parmi lesquels les rarissimes Chef-d'oeuvre inconnuet La Célestine, tous deux illustrés par Picasso.
Artistes divers, *Portefeuille anniversaire de la Société des peintres, sculptures et architectes suisses, section vaudoise, édité à l'occasion de son 125e anniversaire*, 1991, portfolio sous emboîtage contenant 9 estampes et 1 colophon, dépôt à long terme du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, VD 018-0012.1 à 9.

Collection de l'État de Vaud - Dons
Denis Roueche et Prune Simon-Vermot, *Couronne*, 2017, lithographie sur papier vélin, don des artistes, VD 018-0001
Jean-Michel Jaquet, *Clameur*, 2017, lithographie sur papier vélin, don Visarte Vaud, VD 018-0002
Christian Gottlieb Théophile Steinlen, *Album de la Fête des vignerons*, 1833, album composé de 30 lithographies, don de la famille Bugnion, VD 018-0003
Daniel Gustav Cramer, *125*, 2018, livre de 600 pages à couverture rigide en cuir blanc, impression digitale sur papier Munken Pure, avec étui en carton épais gris, don de la Société suisse de gravure (SGG), VD 018-0013
Monique Jacot, *Sans titre [Le nid], [2014 - 2015]*, héliogramme sur papier vélin Arches, don de l'artiste, VD 018-0037

Don Ellen Penny Wirth
John Simon, d'après Johann Peter Feuerlein, *Son Altesse Guillaume-Frédéric, margrave de Brandebourg-Ansbach*, [1700-1713], manière noire sur papier vergé, VD 018-0004
John Dixon, d'après Rembrandt Harmensz van Rijn, *Portrait d'Herman Doomer, encadreur de Rembrandt*, 1769, manière noire sur papier vergé, VD 018-0005
James McArdell, d'après Peter Paul Rubens, *Rubens avec sa femme et leur fils*, [1740-1765], manière noire sur papier vergé, VD 018-0006
François Chéreau, d'après Hyacinthe Rigaud, *Portrait du Cardinal Melchior de Polignac*, 1729, burin sur papier vélin, VD 018-0007

Don Pierre Keller
Denis Roueche et Prune Simon-Vermot, *Carton*, 2018, sérigraphie sur papier, VD 018-0020
Gabriela Zérega, *Sans titre*, 1996, série de 29 lithographies sur papier vélin BFK Rives, VD 018-0021

Don Ecole Cantonale d'Art de Lausanne
Simon Paccaud et Gina Proenza, *Sans titre*, 2017, lithographie, VD 017-0145
Achraf Touloub, *Sans titre*, 2017, eau-forte, VD 017-0301

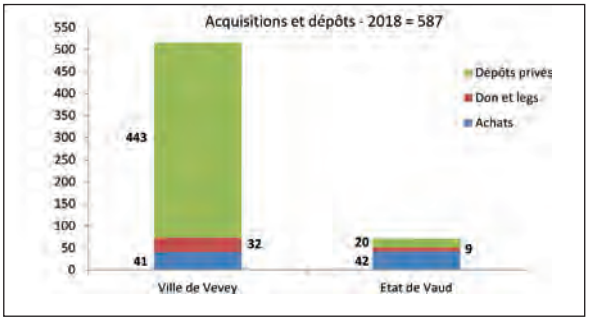

Alfredo Aceto, *Sans titre*, 2017, lithographie, VD 017-0443
Antonio Caro, *Sans titre*, 2017, sérigraphie, VD 017-0444
Miriam Laura Leonardi, *Sans titre*, 2017, sérigraphie, VD 017-0445
NORM, *Sans titre*, 2017, eau-forte, VD 017-0446

Les prêts 2018

Fondation de l'Hermitage, Lausanne
Eugène Grasset, *Lac Léman en hiver*, non daté, Pastel sur papier, INV 1920-002

MAMCO, Genève
Asger Jorn, *Le Pêcheur*, 1962, Huile sur toile, INV 2005-002
Asger Jorn, *Grand baiser du cardinal d'Amérique*, 1962, Huile sur toile, INV 2010-025
Asger Jorn, *La Fortune de la roue ou Il faut porter la fortune du bonheur*, 1962, Huile sur toile, INV 2010-026
Asger Jorn, *Souriez rue froide*, 1962, Huile sur toile, INV 2010-027
Asger Jorn, *L'amour s'avance sur la balance ou La grande illusion*, 1962, Huile sur toile, INV 2010-028

Atelier de Grandi, Corseaux
Prêt de 53 œuvres de Wilhelm Gimmi appartenant à la Fondation Wilhelm Gimmi.

Kunstmuseum Winterthur
Alberto Giacometti, *Paysage à Maloja (Piz de la Margna)*, 1924, Huile sur toile, INV 1994-059

Espace Arlaud, Lausanne
Raoul Domenjoz, *La daurade*, [n.d.], Huile sur toile, INV 1996-037
Raoul Domenjoz, *La mer*, [n.d.], Huile sur bois, INV 1996-039
Raoul Domenjoz, *Sans titre*, non daté, Fac-similé d'un dessin au feutre, GIM 1779
Raoul Domenjoz, *Sans titre*, 1966, Lithographie, GIM 1783
Raoul Domenjoz, *Bord de la Tamise*, [n.d.], Huile sur toile, INV 1996-048
Raoul Domenjoz, *Saint-Julien-le-Pauvre*, à Paris, [n.d.], Huile sur toile, INV 1996-049
Raoul Domenjoz, *La table bleue au verre de vin*, [n.d.], Huile sur toile, INV 1996-050
Raoul Domenjoz, *Bord de la Vienne près de Chauvigny*, 1972, Huile sur toile, INV 1996-051
Raoul Domenjoz, *Sans titre*, vers 1955, Litho-graphie sur papier Rives, VD 955-0001.05

Manoir de la ville de Martigny
Marguerite Burnat-Provins, *Salamandres et perce-neige*, 1898, Plume, encre et aquarelle sur tracé au crayon, DC 007

Société des Arts, Genève
Alfred-Etienne Dumont, *Vevey vu de Nant*, 1875 ou 1878, Huile sur carton, INV 1973-008

Bündner Kunstmuseum, Coire
Hugo Weber, *Portrait O.K.*, 1965, Huile sur toile, INV 2011-007

Palazzo dei Diamanti, Ferrare, Italy
Gustave Courbet, *Coucher de soleil sur le Léman*, 1874, Huile sur toile, INV 1914-005

Fondation BODMER, Genève
Fred Deux, *Kaddisch [Le petit livre bleu]*, 1980, Encre de Chine sur papier vélin teinté bleu con-tre-

collé sur carton, fermée par un élastique, INV 2012-257
Aloïse, dite Aloïse Corbaz, *Corbaz*, vers 1960-1963, Pastel gras sur papier vélin crème, INV 2011-204
Jean-Luc Manz, *Cahier 14*, 2014, INV 2015-002
Jean-Luc Manz, *Cahier 15*, 2015, INV 2016-0027

Kunsthaus Zürich
Prêt de 30 œuvres d'Oskar Kokoschka apparte-nant à la Fondation Oskar Kokoschka et de deux œuvres appartenant aux collections de la Ville de Vevey, l'une d'Oskar Kokoschka et l'autre de Denis Savary.

Centre Dürrenmatt, Neuchâtel
Prêt de 59 œuvres d'Oskar Kokoschka apparte-nant à la Fondation Oskar Kokoshka.

Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, Château D'Œx
Prêt de 6 œuvres de Jean Huber appartenant à la Fondation William Cuendet & Atelier de St-Prex.

La conservation 2018
En parallèle aux projets d'expositions et de publi-cations menés cette année, la conservation a poursuivi son travail d'inventaire, de documenta-tion et de conservation des collections qui lui sont confiées. Le partenariat liant le musée à l'Atelier de conservation-restauration ACR de Granges-Pac-cot, a aussi permis de mener un important travail de conservation-restauration des œuvres.

Les entrées et la boutique 2018
Cette année, nous avons accueilli près de 14'000 visiteurs, dont 32 % de ceux-ci pour le Fes-tival Image et la Nuit des musées..

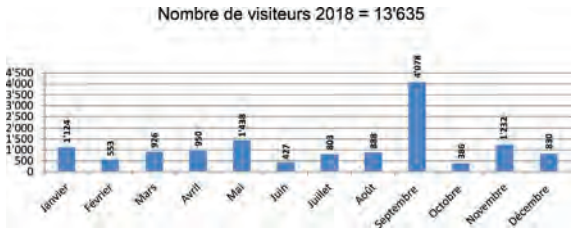

Nous continuons à développer et à positionner notre boutique/librairie sur un marché de niche en proposant des livres spécifiques sur les beaux-arts mais également des articles en séries limitées al-lant des estampes, aux cartes postales en passant par les sacs ou les aimants. L'idée première étant de mettre en valeur la production éditoriale du musée, mais aussi de soutenir les artistes comme Jean Lecoultre, Alexandre Hollan, Etienne Deles-sert et des artisans de la région comme Nathalie Compondu, Adrien Cochard de Carnet Numéro ou encore Laurence et Isabelle de Bim Bam Bag.

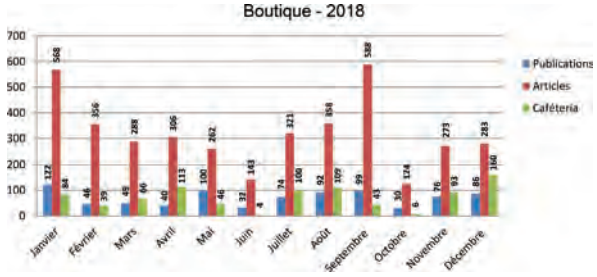

Carnet Numéro, édition limitée en vente à la boutique, Photo Julien Gremaud

La maintenance et la sécurité 2018
Voir sous gérance.

La communication 2018
Les médiums papier
6 affiches format mondial F4 ;
6 affichettes format A2 ;
6 dépliants d'exposition ;
3 flyers ;
1 programme annuel pour les événements de l'an-née 2019 ;
1 carte de vœux pour l'année 2019.

Les réseaux sociaux
Leurs consultations sont en constante évolution :
Site internet du musée :
museejenisch.ch = 30'000 visiteurs uniques par année
Facebook = 2811 abonnés et 2826 mentions j'aime
Instagram = 1462 abonnés
Newsletter = 2000 abonnés

Couverture médiatique dans la presse
Le Régional - 24 heures - Le Temps - Le Courrier - Blog Bilan - Le 20 minutes - Radio Chablais

Nos partenaires
Clear channel plakanda - Radio Chablais - CSP - Payot Libraire - Hôtel des Trois Couronnes - Ciné-rive - Palais Lumière Evian

Nos partenaires financiers
Werner-Coninx Stiftung - La Loterie Romande - La Fondation Coromandel - La Fondation Leenaards - La Fondation Casino Barrière - La Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera - La Ville de Vevey - L'État de Vaud - La Fondation des Amis du Musée
À la suite de l'ample projet de réaménagement du jardin du musée, mené à bien en 2017 par les Amis du musée, le Conseil de fondation a mis l'année 2018 à profit pour étudier des pistes d'intégration d'œuvres d'art dans l'espace exté-rieur du musée, lesquelles seront à l'ordre du jour en 2019.

L'équipe 2018
Contre vents et marées, l'équipe a relevé les défis et la programmation qui l'attendaient avec 12.3 EPT dont 3.6 en contrat auxiliaire de longue durée en attendant la nouvelle direction et les orienta-tions que prendra le Musée Jenisch.
Le Musée a également fait recours à du person-nel auxiliaire pour des missions précises et de courtes durées telles que la mise à jour de l'inven-taire de la bibliothèque et les visites guidées.

En collaboration avec l'équipe du Musée
Fabienne Zimmermann, Adjointe administrative

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant

Le détail photographique à l'honneur

L'exposition « (détails) » a été au centre de l'année 2018. Celle-ci a connu un bel accueil populaire, permettant au musée d'élargir son public. Le journal 24 Heures, qui a pleinement relayé cette exposition, n'est sans doute pas étranger à ce succès.
Dopée par l'investissement intense de l'ensemble du Château dans le Festival Images 2018 et la présentation de plusieurs expositions temporaires durant l'année, la fréquentation s'est élevée à plus de 13'700 personnes, un record !

Expositions temporaires

Après quatre mois de présentation, l'exposition : « Chefs-d'œuvre du Moyen Age – Les six antiphonaires de Saint-Vincent de Berne » a fermé ses portes le 4 février 2018.
L'exposition « (détails) – photographies historiques» a été présentée du 9 mai au 9 décembre 2018. Le Musée historique de Vevey conserve un important fonds photographique qui, tout à la fois, illustre l'évolution urbanistique de la ville, présente ses habitants, personnalités ou anonymes, documente les grands événements comme les petits.
Pour cette exposition, des images réalisées entre 1870 et 1930 ont été sélectionnées. Les visiteurs étaient invités à les découvrir en les envisageant d'un point de vue particulier, celui du détail.
La numérisation des photographies anciennes favorise leur conservation et leur diffusion, tout en offrant l'opportunité d'entrer dans les images. Les agrandissements révèlent des éléments inapparents et permettent d'observer des scènes auxquelles peu d'attention était accordée jusqu'alors. Un peu flous, ces détails sont parfois touchants, quelquefois amusants, souvent chargés de précieuses informations sur le quotidien d'autrefois.
Cette exposition a été d'autant plus attractive qu'elle s'est naturellement inscrite, du 8 au 30 septembre, dans le Festival Images 2018.
Images a par ailleurs investi l'ensemble du Château par la présentation de 4 expositions intérieures : Marie Voignier « Les Immobiles », dans l'espace des combles, Elisa Ribeiro « Nuisibles » et Adrien Sgandurra « Artificialisation du terroir » à l'étage de la Confrérie des Vignerons, ainsi que le film « Ville de papier, Vevey » de la Compagnie La Bande passante, présenté au Musée historique. Pour ce petit film conçu comme une balade insolite dans un Vevey d'autrefois réinventé, réalisé dans le cadre du 150e anniversaire du Théâtre le Reflet, le musée a mis à disposition des auteurs un grand nombre de cartes postales anciennes issues de ses collections.

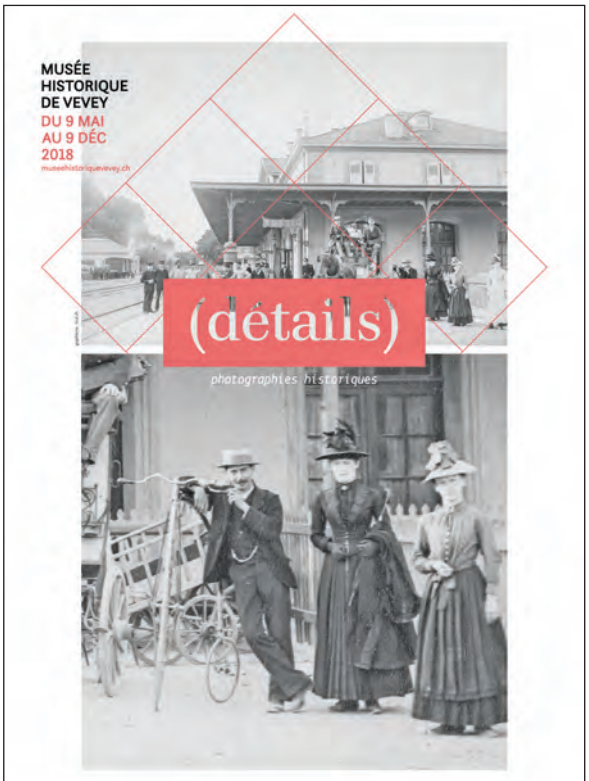

Exposition « (détails) – photographies historiques »

Ville de Papier, Vevey – La Bande passante

L'exposition « Le Cercle du Marché fête ses 200 ans » a occupé le centre de la salle 3 du 2 juin au 9 décembre. Le Musée proposait au public de découvrir des documents et des images d'archives du Cercle du Marché, le plus ancien cercle veveysan encore actif, fondé en 1818. Le 2 juin, jour du vernissage, les membres du Cercle ont répondu nombreux à l'invitation, et les 1er et 2 septembre, lors des Journées européennes du Patrimoine, le musée s'est associé à la visite des locaux du Cercle, sur la place du Marché, en proposant l'entrée libre à l'exposition.

Exposition permanente

Le montage (ou le démontage) des expositions temporaires dans plusieurs lieux du musée ont entraîné divers réaménagements :

- le démontage de l'exposition « Chefs-d'œuvre du Moyen Age – Les six antiphonaires de Saint-Vincent de Berne » a entraîné le réaménagement des salles 1 (exposition « (détails) ») et 2 (salle médiévale)
- le démontage de la présentation des calotypes de Jean Walther dans la salle 3 a permis d'expo-

Nouvel accrochage : « Le panorama lémanique, ambassadeur de Vevey »

ser « Le Cercle du Marché fête ses 200 ans », puis de mettre en valeur des acquisitions récentes du musée.
- le couloir consacré aux affiches a été réinstallé par un nouvel accrochage sous le thème « Le panorama lémanique, ambassadeur de Vevey ».

Fréquentation

Le Musée historique et le Musée de la Confrérie des Vignerons ont participé intensivement au Festival Images 2018 par la présentation de plusieurs expositions. Durant les seules trois semaines d'Images, près de 9'000 personnes ont franchi les portes du Château.
Il est à noter que, pour cet événement très fréquenté, un auxiliaire a été engagé par le Musée historique afin de soulager le personnel habituel (1,3 EPT), fortement sollicité.
A la fin décembre, on comptait plus de 13'700 visiteurs sur l'année. Ceci représente un niveau de fréquentation élevé. Il faut toutefois préciser qu'il s'agit de la fréquentation globale du Château, à savoir les entrées cumulées du Musée historique de Vevey et du Musée de la Confrérie des Vignerons. La proximité de la Fête des Vignerons joue évidemment un rôle dans ce succès.
Les événements et animations – vernissages, finissage (une première en 2018 !), PâKOMUZé, Nuit des Musées, En famille aux musées contribuent également à ce bon chiffre. A noter que lors du finissage de l'exposition « (détails) », plus de 40 tirages numériques sur plaques de métal ont été achetés par des amateurs de photographies historiques.

Acquisitions

Le musée a pu acquérir auprès de maisons de vente ou de vendeurs particuliers les œuvres et les objets suivants :
- *Panorama de Vevey et des environs*, vers 1830, par Théophile Steinlen (1779-1847), aquarelle rehaussée de gouache
- « Course à l'éboulement du glacier de Getroz », 1818, textes de Ph. S. Bridel, 2 vol., chez Loertscher et fils, Vevey, comprenant deux gravures de Théophile Steinlen
- une affiche publicitaire pour l'imprimerie Säuberlin & Pfeiffer, vers 1903, par Marguerite Burnat-Provins (1872-1952), lithogravure
- un diplôme de l'Exposition nationale suisse d'aviculture - Vevey 1909, lithographie de Frédéric Rouge (1867- 1950)
- deux affiches (*Festival du film de Comédie* et *Etienne Delessert Musée Jenisch*) Vevey, 1990
- un tableau brodé et peint « Paysage lacustre et ruine », début 19e siècle
- un manuscrit « Voyage en Suisse et en Italie », par Combry, daté de 1788
- diverses pièces d'argenterie (services de table) de Frédéric Jacques, orfèvre à Vevey de 1818 à 1839

Par ailleurs, le musée s'est enrichi des dons suivants :
- une poire à poudre en corne blanchie avec décor représentant le Jardin d'Eden, datée de 1586
- un étui en bois de cerf avec décor d'ivoire, 19e siècle (?)
- divers livres anciens et documents d'archives

Nouvelle acquisition (achat) : affiche publicitaire de Säuberlin & Pfeiffer par Marguerite Burnat-Provins, v. 1903

- une affiche de la Fête des Vignerons de 1905, par Marguerite Burnat-Provins, lithographie de Säuberlin & Pfeiffer, Vevey
- deux boîtes à cigares « 100 Cigarillos ORMOND junior » et « SAMAS Vevey & Châtel-St-Denis »
- une gravure à l'eau-forte de Paris et Duparc, aquarellée et rehaussée de gouache, 18e siècle, intitulée Fontaine de Vevay (Fontaine de la Tour orientale érigée en 1773)
- plusieurs photographies de la grande halle de 1963 des Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey (démolie) et de l'équipe de direction des ACMV en 1963

Animations et activités de médiation

Avant de clore l'exposition sur les antiphonaires, le musée a organisé, le 21 janvier, l'activité « Dans l'atelier du relieur », afin de proposer aux enfants de découvrir ces livres impressionnants et de réaliser un livre à la façon d'autrefois.
Dans le cadre des événements organisés par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) en 2018, le musée a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- « Bons plans », pendant les vacances de Pâques, les 12 et 13 avril (PâKOMUZé). Cette activité avait pour but de présenter aux enfants des cartes géographiques et des plans conservés au musée, puis de fabriquer des objets (boîte, porte-monnaie ou disque de stationnement) à partir de copies d'anciens plans.
- « Deux décis d'odyssée », lors de la Nuit des Musées, le 26 mai. A cette occasion, les deux librettistes de la prochaine Fête des Vignerons, Stéphane Blok et Blaise Hofmann ont proposé au public cinq performances inédites basée sur des extraits de récits de voyage, des chansons vagabondes et des airs de guitare *fretless* qui invitaient au voyage.
- « Découpe-moi une image ! », au cours du week-end « En famille aux musées », les 3 et 4 novembre. Parents et enfants ont découvert l'exposition temporaire du musée, puis, dans le cadre de l'atelier proposé, ont réalisé leurs propres détails insolites, sous forme de découpage, dans des images du Vevey d'autrefois.

Activité « Découpe-moi une image ! » durant le week-end « En famille aux musées »

Plusieurs classes de scolaires et d'apprentissage du français pour adultes allophones ainsi qu'un cours d'histoire de l'art dispensé par l'Université populaire de Lausanne ont été accueillis au musée.

Prêts d'objets

Par le prêt d'objets ou documents, le musée a collaboré aux expositions suivantes :

- «Chefs-d'œuvre du pastel dans les collections suisses », Fondation de l'Hermitage : prêt d'une étiquette publicitaire du vendeur de pastels François Michod à Vevey (gravure sur papier, 18e siècle)
- « Quelles belles plantes », Château et Musée de Valangin : prêt d'habits et d'accessoires du Messager boiteux Samuel Burnand
- « Giétro 2018 – 1818 », Musée de Bagnes : prêt de deux brochures *Course à l'éboulement du glacier de Getroz*, imprimées à Vevey en 1818, illustrées par Théophile Steinlen.

Collaborations

Cette année, le musée a été sollicité par la déléguée à l'intégration (DASLI) afin de collaborer à l'anniversaire marquant les trente ans d'activité du Centre de jour du Panorama. Avec l'aide de l'archiviste communale, le musée a pu fournir des informations et des illustrations pour réaliser six panneaux présentés à proximité du bâtiment du Panorama et faisant ainsi découvrir aux passants certains aspects de ce quartier.

Collaboration avec le Service de l'Intégration : panneau pour les trente ans du Centre de Jour du Panorama

Une collaboration avec le Musée suisse de l'appareil photographique, l'Alimentarium, le Musée de la Confrérie des Vignerons, le Musée Suisse du Jeu et Montreux-Vevey Tourisme a permis de mettre sur pied une action de communication intitulée « Quai des Musées » destinée à promouvoir les cinq musées situés à cinq minutes à pied les uns des autres.
Le 9 novembre, le musée a participé à la Nuit du conte, organisé par la Bibliothèque municipale de Vevey, en ouvrant les combles du Château à deux conteurs et au public pour un moment insolite.
Par ailleurs, de nombreux documents iconographiques (gravures, photographies) concernant Vevey, ses bâtiments, ses personnalités ou ses événements passés ont été mis à disposition de chercheurs, de journalistes, d'architectes ou d'auteurs.

En 2018, le musée a notamment fourni de la documentation pour :

- *Entre arts et lettres – Trois siècles de rayonnement culturel autour de Vevey et Montreux,* sous la direction de David Auberson, Infolio.
- *Histoire d'un théâtre : du théâtre de Vevey au Reflet, 150 ans d'histoire,* sous la direction de Joël Aguet et Yves Christen, Editons L'Aire.
- *Vevey et Lavaux vus par les écrivains,* Michel Moret, Claudio Fedrigo et David Bochud, Editions L'Aire.
- *La Gare de Vevey,* étude de Bruno Corthésy.
- *Les annales veveysannes,* Association Vibiscum, N° 17.
- *Acteurs de la vigne, sous la direction de Philippe Kaenel et Sabine Carruzzo-Frey,* Editions Antipodes.
- *Expériences du tirage au sort en Suisse et en Europe (XVI^e – XXI^e siècles),* Bibliothèque Am Guisanplatz n° 74
- *Sexe, race et colonies – la domination des corps du XV^e siècle à nos jours,* La Découverte.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel du musée ainsi qu'un employé auxiliaire ont travaillé à l'établissement et l'actualisation de l'inventaire numérique des collections (plus de 190 nouvelles fiches établies).
Le musée a continué à travailler en collaboration avec une photographe professionnelle pour le tri et le rangement, selon des normes de conservation adéquates, du fonds du photographe veveysan Eric Guignard (1928-1990). Ce fonds, remis il y a de nombreuses années au musée, se compose de plus de 50'000 images de divers formats et sur différents supports, qu'il a été nécessaire de trier et de sélectionner, afin de pouvoir prochainement inventorier en priorité les photographies relatives à Vevey et sa région.
Parallèlement, le musée a fait appel à une autre photographe professionnelle pour documenter certains objets particulièrement importants.
M^me^ Michelette Rossier, bénévole, a poursuivi le rangement et la mise à jour du catalogue de la bibliothèque.

Projets

En 2019, suite au démontage de l'exposition « (détails) », le musée réaménagera la salle 1 afin d'y présenter le développement urbanistique de Vevey par des plans et des vues, ainsi que les nouvelles acquisitions.
La salle 3 accueillera, du 5 avril au 27 octobre, une exposition temporaire intitulée « Juillet 1865 – La Fête des Vignerons photographiée ». Les plaques photographiques de Francis de Jongh (1833-1912), conservées dans les collections du Musée historique de Vevey depuis leur achat en 1898, seront au centre de cette présentation. Ses images d'acteurs-figurants en costume, ainsi que celles d'autres photographes, prises avant et pendant la célébration, seront mises en relation avec le récit d'un spectateur de l'époque.
En cette année de Fête des Vignerons, diverses collaborations seront envisagées avec les institutions culturelles de Vevey.

Françoise Lambert, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant

Inventaire et conservation : tri et rangement du fonds Eric Guignard

Une année de transition

En poste depuis 1991, les directeurs du Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP) Jean-Marc et Pascale Bonnard Yersin ont pris leur retraite à la fin du mois de juin 2018. Luc Debraine a pris leur succession dès le 1er juillet, après un mois passé avec les anciens responsables du musée pour se mettre au courant de la bonne marche de l'institution et des divers dossiers en cours. Malgré la rapidité de la transition, celle-ci s'est passée au mieux. Luc Debraine connaît de longue date le paysage culturel de Vevey et son musée de la technique et du geste photographiques. Spécialiste du médium, journaliste et chargé de cours en culture visuelle à l'Université de Neuchâtel, Luc Debraine a une solide expérience dans le commissariat d'expositions photographiques. Le voilà aux commandes d'un musée unique en Suisse, dont le renom n'a cessé de s'affirmer aux cours des années, en deça et au-delà des frontières helvétiques. Le nouveau directeur peut heureusement s'appuyer sur une équipe solide et expérimentée, avec le soutien de la Direction de la culture et de la municipalité de Vevey. En poste depuis le 1er juillet 2018, le nouveau directeur n'a ainsi eu que six mois de pleine activité au musée, ce qui a rendu plus difficile la rédaction du rapport de gestion 2018. Mais il a fait le nécessaire pour collecter les informations nécessaires et solliciter la mémoire des anciens directeurs et collaborateurs du MSAP.

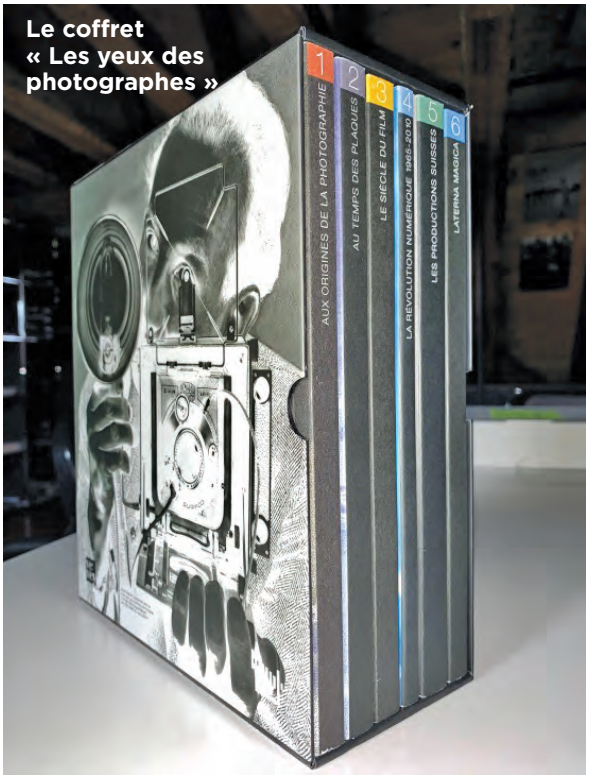

Le coffret « Les yeux des photographes »

Parutions

Avant de quitter leurs responsabilités au Musée suisse de l'appareil photographique, Jean-Marc et Pascale Bonnard Yersin ont achevé la publication de leur remarquable collection «Les yeux des photographes». Cette somme encyclopédique en six volumes s'ancre sur les riches collections permanentes du MSAP pour tracer une histoire complète de la technique et du geste photographiques, de leurs prémisses optiques dans les siècles passés jusqu'aux technologies numériques contemporaines. La publication de «Les yeux des photographes» s'est conclue avec la parution du sixième et dernier volume, consacré aux lanternes magiques, ainsi qu'avec un coffret qui protège les six tomes de ce travail monumental. Outre ce dernier volume «Laterna Magica», la collection comprend «Aux origines de la photographie » (N° 1), «Au temps des plaques» (N° 2), «Le siècle du film» (N° 3), «La révolution numérique 1965-2010» (N° 4), «Les productions suisses» (N° 5).

Expositions temporaires

Sébastien Kohler, ambrotypes
du 13 septembre 2017 au 14 mars 2018

Né en Suisse en 1969 et établi à Lausanne, Sébastien Kohler vient du monde de la musique. Autodidacte en matière de photographie, il s'est passionné pour le procédé au collodion humide, mis au point en 1851 par le sculpteur et calotypiste anglais Frederick Scott Archer, suite aux travaux du photographe français Gustave Le Gray. Ce procédé fournit d'excellents négatifs sur verre que Sébastien Kohler présente à la manière d'un

Une vue de l'exposition de Sébastien Kohler

ambrotype, technique brevetée en 1854 par James Ambrose Cutting aux Etats-Unis. Cette exposition a aussi révélé la puissance de son regard de portraitiste... Parmi les procédés visibles dans l'exposition permanente, seuls ceux au collodion n'avaient pas encore fait l'objet d'une présentation.

Corinne Vionnet – Moi.Ici Maintenant
Du 28 mars au 26 août 2018
Les images de Corinne Vionnet, photographe basée à Vevey, aborde la question du monde photographique face au monde virtuel. Elle questionne notre relation à l'espace et la manière dont celle-ci influence la perception de soi et de notre environnement.
Moi. Ici Maintenant saisit l'instant où les voyageurs immortalisent au Sacré-Coeur ces souvenirs presque tous identiques de ce qui représente, paradoxalement pour eux, une expérience unique. Au-delà du rituel de la photo de vacances, ces clichés - souvent instantanément partagés - constituent une nouvelle forme de langage. Ces anonymes, au visage à demi dissimulé derrière l'écran de leur téléphone, interpellent notre manière de voir le réel. Jusqu'à nous questionner si nous lui préférons sa substitution, sa vérité partielle ou même son irréalité.

Magali Koenig – Courir après la pluie
Du 6 septembre 2018 au 24 mars 2019
Présentée dans le cadre du Festival Images 2018, l'exposition conclut un hommage voulu en 2018 par les anciens directeurs conservateurs du MSAP aux photographes veveysannes. Après Corinne Vionnet, Magali Koenig propose de grands formats contemplatifs des ex-Républiques soviétiques. Partie sur les traces de Blaise Cendrars et Anton Tchekhov, la photographe fait part de sa passion pour les voyages au long cours, en particulier en Russie. Magali aime les grands voyages. Elle sait regarder et nous transmet des petits tableaux, des détails qui laissent deviner la grandeur du monde. Elle sait capturer la vie des gens sans les gens. Elle sait dire la présence par l'absence. Avec son appareil photographique, elle raconte la petite histoire des gens qui vivent en marge d'une histoire beaucoup trop grande pour eux. La Russie qu'elle aime tant et que l'on trouve au centre de son œuvre, ces lieux au milieu de rien dans une si grande immensité se prêtent volontiers à cette forme d'euphémisme. Martine d'Astier.

Fréquentation
En 2018, 10'983 visiteurs ont fréquenté le musée. 2696 jeunes sont venus seuls, en famille ou en groupe, avec leur classe ou pour des ateliers, anniversaires et séances de projection de lanterne magique. Le public du musée est constitué tant de visiteurs de la région et de toute la Suisse que de touristes des pays voisins, du reste de l'Europe voire de plus loin. Durant le seul mois de septembre, grâce à sa participation active au Festival Images, le musée a accueilli 3'983 visiteurs.
Le musée a reçu cent soixante-deux groupes de jeunes et classes (cent vingt-huit en 2017) dans le cadre de visites accompagnées, y compris quelques garderies. Ces groupes et classes proviennent tant de la région proche que de tout le canton, de Suisse romande et de Suisse alémanique. Une promotion particulière - gratuité de la visite - a été faite auprès des classes veveysannes. Les enseignants ont été invités à une séance de présentation des activités proposées qui a porté ses fruits : cinquante-neuf classes ont assisté à une visite (vingt-huit en 2017). Plusieurs écoles privées organisant des cours de langues durant l'été comptent parmi notre clientèle fidèle. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent toujours régulièrement le musée avec leurs élèves. Les étudiants du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, donné par Luc Debraine, viennent aussi chaque année pour un séminaire organisé dans l'institution.
Notre jeune public a aussi participé à vingt-huit anniversaires (dix-huit en 2017). Nous avons également reçu les passeports-vacances de Vevey, Gland, Morges, Moudon ainsi que Nendaz.

Animations
Trente-sept groupes d'adultes ont été accueillis pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, certaines suivies d'un apéritif. Nous organisons aussi des animations pour des groupes d'aînés avec un accueil particulier, moins fatiguant qu'une visite traditionnelle.

Examen pour la conservation préventive d'un phototype

Conservation
L'exposition permanente a reçu un entretien par tournus. L'accès aux objets permet une vérification de l'inventaire, de leur état (constats d'état entrés dans l'inventaire) et de procéder à des prises de vue de qualité des pièces exposées en vue de leur publication. En vue du départ à la retraite de la direction du musée à fin juin 2018, une procédure précise a été mise au point: organisation des collections d'objets, tri et révision des inventaires avec photographie, constat d'état, petit nettoyage puis conditionnement avec des matériaux idoines. L'inventaire des nouveaux dons et acquisitions au fur et à mesure de leur arrivée a été réalisé tout au long de l'année.

L'ensemble des locaux du musée fait l'objet d'un contrôle climatique régulier (température et humidité relative), il en va de même pour la maintenance des installations de contrôle.

Le centre de documentation de Saint-Antoine

Il reçoit toujours régulièrement sur rendez-vous du public intéressé et des chercheurs. La documentaliste a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives nouvellement arrivées ainsi que des acquisitions pour la bibliothèque. Elle procède également à diverses recherches pour des compléments d'informations sur les collections et pour les publications.

Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématique avec photographie se sont poursuivis.

Restaurations

Divers travaux de nettoyage et de restauration préventive ont été exécutés tant dans les collections d'objets qu'iconographiques, exposés ou en dépôt, souvent accompagnés d'une photographie si elle manque. Ce traitement s'applique également aux objets que nous prêtons à d'autres institutions.

Dons et acquisitions

L'année 2018 a été marquée par l'achat d'une partie essentielle de la collection Alpa-Bourgeois-Columberg, ce qui permet de conserver la totalité de cet ensemble exceptionnel au sein du MSAP. Les fonds collectés par les anciens directeurs conservateurs auprès de collectivités, institutions, fondations, associations ou sociétés ont permis de réunir les 68'500 francs requis pour l'achat de seize appareils historiques de la marque Alpa, jadis active à Ballaigues dans le Jura vaudois.
Avec cette acquisition, c'est toute la production de la marque entre les années 1930 et 1990 qui est assurée d'être conservée dans sa totalité et son intégrité au musée. Au-delà, en phase avec la mission patrimoniale du musée, c'est une part importante de la mémoire de l'industrie vaudoise de précision qui est désormais protégée à Vevey. Le Canton de Vaud a bien saisi l'importante portée patrimoniale de cette acquisition, contribuant à hauteur de 25'000 francs à l'achat de la collection Alpa-Bourgeois-Columberg. Ce fonds est l'un des pivots des collections du musée. Si l'achat n'avait pas pu être mené à bien, ce prestigieux «Helvetica» aurait couru le risque d'être dispersé aux enchères ou acquis par un collectionneur étranger.
Alpa était internationalement très réputé dans les années 1950 et 1960 grâce à ses appareils reflex aux multiples innovations pionnières. Il s'agissait d'appareils haut de gamme, fabriqués à grand soin par l'entreprise par Pignons SA à Ballaigues, rivaux à l'époque des Leica et des premiers modèles reflex des géants japonais de la photographie.
Parmi les dons marquants au MSAP en 2018, nous pouvons signaler l'ensemble de 19 appareils sténopés confiés par Hans Knugel à Zurich. Notons que les dons d'appareils et de matériel photographiques sont toujours plus nombreux. Le musée en reçoit quasiment chaque semaine en provenance de Suisse ou de l'étranger, ce qui donne la mesure de sa réputation.

Médiation culturelle

Le jardin à l'arrière du Musée offre une agréable place de pique-nique pour les courses d'école et les anniversaires. Durant la belle saison, quand le temps s'y prête, il est régulièrement utilisé. Nous y organisons également nos apéritifs de vernissages ou autres manifestations.

Séances de lanterne magique
Ressusciter toute la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes ainsi que les anniversaires. Cette animation a aussi parfois lieu durant les vacances scolaires en collaboration avec l'Alimentarium pour « 1 après-midi – 2 musées ». Les enfants se rendent d'abord à l'Alimentarium pour y faire de la pâtisserie et ensuite ils assistent à une séance de lanterne magique au MSAP.

Découverte du laboratoire argentique
Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants en photographie.

Diverses visites proposées aux écoles
Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique.

Les fêtes d'anniversaire proposent deux variantes d'activités selon l'âge des participants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur et offert au jeune fêté.
Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Un appareil Alpa

Une fête d'anniversaire

Les musées de la Riviera

Pakomuzé 2018

Sténopé : Fabriquer un appareil photo avec un simple carton.
Un tout petit trou peut remplacer un objectif et construire un appareil dans un simple carton ou une boite de conserve est un jeu des plus passionnant ! Chaque participant réalisera une photographie avec l'appareil qu'il aura lui-même construit pour ensuite développer son négatif et en tirer un positif par contact. Cette activité a été proposée sur 8 dates durant les vacances scolaires de Pâques. Elle a connu un franc succès puisqu'elle était complète à chaque fois (10 participants par séance).

Atelier jeune public à Pâkomuzé 2018

19e Nuit des musées 2018

La chèvre de Monsieur Seguin
La voix de Fernandel vous raconte Les Lettres de mon Moulin d'Alphonse Daudet.
Spectacle de projection d'une suite de plaques de lanterne magique: Les Lettres de mon Moulin d' Alphonse Daudet, dont l'histoire de la chèvre de Monsieur Seguin, dite par Fernandel... Ce rare ensemble de nos collections se compose d'images et de 2 microsillons 33 tours 25 cm de 1953.
4 représentations de 45 minutes chacune ont été présentées au public ce soir-là. Le MSAP a accueilli 393 visiteurs jusqu'à minuit.

En famille aux musées 2018

Un portrait en famille comme autrefois!
Grâce à une réplique d'un appareil de Nicéphore Niépce qui inventa la photographie, réalisez vos portraits familiaux ... mais attention, le modèle ne devra pas bouger pendant de longues secondes. Le Musée suisse de l'appareil photographique a reçu une famille toutes les demi-heures pour cette activité de 45 minutes. Cette animation a été prise d'assaut par le public puisque le jour-même de l'ouverture des réservations elle était complète en quelques heures seulement. 144 visiteurs se sont rendus au MSAP durant ce week-end.

Promotion du musée

Outre l'affichage public au réseau culturel veveysan et à proximité, la promotion systématique de nos expositions et activités se fait essentiellement par notre site cameramuseum.ch, et divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails.
Le site Ludo du musée, trilingue, est très régulièrement fréquenté. Outre la promotion de l'institution et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Un onglet presse offre à ses représentants tous les documents et photographies concernant les expositions en cours.
Le musée est également présent sur les réseaux sociaux. Sa page sur Facebook est bien visitée.
Le dépliant général réédité sous une forme simplifiée est largement distribué auprès des offices de tourisme et des hôtels de la région ainsi que dans d'autres lieux culturels à qui nous le faisons parvenir régulièrement.

L'association des amis du musée

L'année 2018 a été l'occasion pour le nouveau directeur conservateur d'être accueilli comme membre associé au sein de l'Association des amis du Musée suisse de l'appareil photographique, présidée par Jean-Pierre Mottier. Au printemps 2018, l'association a eu la douleur de perdre l'un de ses piliers, Jacques Martin, fondateur et animateur du groupe des collectionneurs.
L'association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois l'an au musée et joue toujours un rôle décisif dans les activités de l'institution. Comme l'a montré l'aide accordée en 2017 à l'acquisition de l'équipement pour la photographie au collodion de l'opticien français Arthur Chevalier (années 1860).
L'association organise chaque mois de mai la désormais réputée Photo-Bourse de Suisse Romande au Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey. Elle publie deux fois l'an un bulletin, « Le Petit Révélateur », et organise une sortie annuelle, à Sainte-Croix et Môtiers pour l'année 2018.

La fondation du musée

Monsieur Jacques Stähli a cédé la présidence à Monsieur Michel Berney au printemps 2018. La Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique a joué un rôle crucial dans l'achat en 2018 de la collection Alpa-Bourgeois-Columberg. C'est par son indispensable entremise que la collecte de fonds a été effectuée. La Fondation reste plus que jamais un outil de prospection et de ressource pour le Musée et son directeur conservateur.

Luc Debraine, directeur

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant

153

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie a pour missions principales la rénovation des bâtiments et des infrastructures communales, la réalisation de projets pour l'efficience énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

DIRECTION ARCHITECTURE, INFRASTRUCTURES, ÉNERGIE

info travaux
Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Mission

Les principales tâches confiées à la direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable.
Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles. Le travail s'effectue en collaboration avec la direction des finances/gérances.

Infrastructures

Poursuivre la mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement du réseau routier. Participer aux cellules opérationnelles du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) et diriger la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public.
Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Energie

Définir et réaliser la stratégie énergétique de la Ville par le développement de projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales afin de remplir les engagements pris par la Municipalité, notamment à travers le processus Cité de l'énergie et le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn). Assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie.

Inspectorat des chantiers

La prévention des accidents dus aux chantiers est une obligation légale dont les communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité de l'inspecteur responsable de cette mission. Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

Evénements marquants

Le 1er octobre 2018, parallèlement au transfert du secteur gérance à la DASLI, le service de conciergerie ainsi que l'assistante technique ont rejoint la DAIE, soit une augmentation de 36 collaborateurs. A la même date, suite au départ à la retraite du responsable des infrastructures et à l'évaluation des besoins, la DAIE a pu engager une adjointe au chef de service pour le seconder en particulier dans les secteurs techniques.
2018 est aussi l'année qui a vu les premiers branchements au nouveau réseau urbain de chauffage à distance CAD-Gilamont et la livraison du collège des Crosets rénové.

Organisation

La DAIE comprend quatre secteurs :
- Architecture (comprenant le service de conciergerie)
- Infrastructures
- Energie
- Inspectorat des chantiers et prévention des incendies.

Nous avons des projets avec l'ensemble des directions. Nous tenons à toutes les remercier de leur pleine coopération, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAIE est assuré par un effectif de 16 personnes (personnel auxiliaire compris) jusqu'au 1er octobre, puis 54 personnes avec l'intégration du secteur technique de la Direction des finances (assistante technique et concierges), et l'engagement de l'adjointe, suite au départ à la retraite du responsable des infrastructures ;
Composition des EPT :
Direction : 3 (chef de service, 1 adjointe, 1 adjointe administrative)
Architecture : 3,95 (chefs de projets, techniciens en bâtiment), entretien 28,6
Infrastructures : 3,95 (chef de projet, techniciens génie-civil)
Energie : 1,8 (délégué, assistant (auxiliaire))
Inspectorat des chantiers du district : 1 (inspecteur), 1 chargé prévention incendie (auxiliaire), 0,35 suppléant inspectorat des chantiers
Administration : 1,8 (secrétaires).

Formation

Les collaborateurs de la DAIE ont participé à différents séminaires dans les domaines du droit et des normes techniques de la construction, marchés publics, planification énergétique et prévention des accidents sur les chantiers.

Statistiques

Plan des investissements

La Direction de l'architecture et des infrastructures et de l'énergie compte 76 projets inscrits au plan des investissements du 28 novembre 2016. Ce plan des investissements a fait l'objet d'une révision présentée au Conseil communal dans sa séance du 13 décembre 2018. Les objets dits « terminés » dans la précédente version ne sont plus mentionnés. Ainsi dans le nouveau plan des investissements version du 22 novembre 2018, 64 objets sont actuellement sous la responsabilité de la DAIE. Nous participons activement aux projets développés par d'autres directions, en particulier la DU (20 objets), la DEP (10 objets) et la DJEFS (5 objets). Ces projets passeront sous pilotage de la DAIE, soit une fois la définition des besoins établie (DEP, DJEFS), soit dès leur phase de pré-exécution pour ceux relevant de la DU.

Objets en cours
5 projets d'architecture, 5 d'infrastructures

Nouveaux objets à engager
11 projets d'architecture, 7 d'infrastructures et 3 en énergie

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs
28 projets d'architecture, 5 d'infrastructures

Objets financés par des tiers
3 d'infrastructures et 1 d'énergie

Crédits accordés par le Conseil communal en 2018 DAIE auteur des préavis
5 projets ont obtenu un crédit, 2 comptes d'attente ont été ouverts en 2018 pour des objets figurant au plan des investissements.

Préavis N° 01/2018
Demande de crédit d'ouvrage pour la réfection du collège des Crosets suite au sinistre du 4 septembre 2017

Préavis N° 09/2018
Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port – Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout

Préavis N° 10/2018
Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire

Préavis N° 11/2018
Route cantonale RC 780 – Demande de crédit d'ouvrage pour le remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts

Préavis N° 19/2018
Demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal.

Communications
Communication C 01/2018
Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation des Galeries du Rivage

Communication C 08/2018
Ouverture d'un compte d'attente pour l'action N° 13 du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) – Rue de l'Ancienne Monneresse

Communication C 10/2018
Modification du règlement d'application du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (FEDD)

Communication C 26/2018
Quai Perdonnet – Affaissement du quai – Derniers développements

Communication C 39/2018
Réponse à l'interpellation de M. Jean-Marc Roduit « Nouveau collège du cycle secondaire sur le terrain de Copet 3 ».

Architecture

Réalisations au plan des investissements
47 projets touchant le secteur architecture sont inscrits au plan des investissements 2016 – 2021, version du 22 novembre 2018, 5 en cours d'étude ou de réalisation, 11 objets sont à engager, 28 ont été portés à l'inventaire des investissements futurs et 3 projets financés par des tiers.

Collège de la Veveyse
Une demande de crédit d'ouvrage de Fr. 7'840'500.— pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire a été acceptée par le Conseil communal lors de sa séance du 14 juin 2018 (préavis N° 10/2018). La demande de crédit se compose d'un montant de Fr. 5'849'000.— pour le collège de la Veveyse et d'un montant de Fr. 1'991'500.— pour les transformations du bâti scolaire. La rénovation du collège de la Veveyse, actuellement en cours, consiste en la rénovation des façades, le remplacement de la production de chaleur, l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite et accès sécurisé, la rénovation des sanitaires et le rafraîchissement des classes et parties communes. Les travaux ont débuté à la fin du mois d'août 2018, par la sécurisation du périmètre du chantier et le montage des échafaudages.

Encadrements en molasse

Collège de la Veveyse - Vue générale

Plusieurs séances avec la section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP) du canton de Vaud ont permis de déterminer la nature des travaux à effectuer sur l'ensemble des façades en pierre naturelle, les encadrements en molasse et les fenêtres. Les travaux ont ainsi pu débuter en octobre. En fin d'année, les travaux intérieurs de démolition des murs de séparation des sanitaires étaient réalisés de même que le démontage des appareils sanitaires et d'une des chaudières pour permettre la réalisation du nouvel ascenseur. Durant cette même période, la Municipalité a adjugé aux entreprises le 90% des travaux à réaliser en 2019.

Rénovation/adaptation d'unités d'accueil parascolaires (UAP), bâti scolaire
Conformément à l'entrée en vigueur le 1er janvier 2018 de la révision de la loi sur l'accueil de jour des enfants visant la généralisation de l'accueil parascolaire en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise, la Ville s'est engagée dans un processus de mise aux normes de ses structures en les transformant en unité d'accueil parascolaire (UAP).
Pendant les vacances scolaires de l'été 2018, une étape importante de la rénovation du bâti scolaire a été réalisée par l'agrandissement de l'UAP du collège des Crosets, la création des UAP du collège du Clos, et du collège de la Veveyse. Trois petites unités d'accueil ont également été créées au collège de la Part-Dieu, de Charmontey et de Plan, chacune d'elles étant équipée d'une cuisine d'appoint et des aménagements nécessaires à l'accueil des écoliers. On constate aujourd'hui que tous ces espaces sont bien occupés et qu'ils donnent entière satisfaction aux utilisateurs. D'importantes adaptations de locaux scolaires ont également été réalisées dans les collèges du Clos, Kratzer, Bleu.

Unité d'accueil parascolaire (UAP) Veveyse
L'économat existant construit en 1977 sur le site de la Veveyse sera transformé en une UAP pouvant accueillir 30 à 40 enfants. Le déplacement de l'UAP existante, actuellement située au rez inférieur du bâtiment principal, permettra de réaffecter ces locaux à un usage scolaire. Le programme de la nouvelle UAP comprend une zone d'accueil avec vestiaires, un bureau pour le responsable, deux salles de taille différente, une cuisine avec un équipement professionnel pour la régénération des plats livrés, des sanitaires pour les enfants, ainsi qu'un sanitaire répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite. L'ensemble des aménagements proposés ne nécessite pas de modification importante et permet le maintien de la structure existante. L'espace extérieur situé au sud de l'UAP sera aménagé en zone de jeux pour les écoliers de l'UAP et du collège de la Veveyse. Cet espace extérieur sera fermé en dehors du temps scolaire, afin d'éviter les nuisances et déprédations liées à sa position encaissée. Les travaux ont débuté au mois d'octobre 2018, par la démolition des murs intérieurs, la dépose des sanitaires, la mise hors service des installations électriques. Les travaux de rénovation tels que le doublage intérieur des façades en panneaux bois et la rénovation complète de la toiture ont débuté au mois de novembre 2018, de même que la mise en place des installations techniques. La mise en service de l'UAP est prévue pour début mars 2019.

Montage des cloisons

Unité d'accueil parascolaire (UAP) Clos
Les locaux se trouvent au rez-de-chaussée du collège et s'organisent sur une surface de 144 m^2. Ils sont divisés en 2 grands espaces ouverts : un espace salle à manger équipé d'une cuisine de régénération avec four multifonctions, plaques de cuisson à induction, frigo congélateur et lave-vaisselle et un espace vie pour les écoliers. Un bureau pour le responsable et des vestiaires complètent l'UAP. La rénovation complète des installations électriques et sanitaires mais aussi des revêtements intérieurs a permis de transformer ces locaux en des surfaces agréables et lumineuses.

Toilettes publiques
Le projet de transformation des toilettes publiques s'inscrit dans le cadre du préavis N°19/2018 traitant de la demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 15 novembre 2018. Celui-ci donne une réponse partielle à la Motion de M. Jérôme Christen du 23 mars 2013 « Pour des toilettes propres, en suffisance et l'égalité des droits au pipi » Au préalable, la DEP a mené une étude approfondie pour déterminer l'état de vétusté des toilettes publiques qui a fait l'office d'un rapport présenté en Municipalité, en avril 2018. L'analyse de la situation existante a permis de dégager les priorités d'assainissement en considérant que sur un total de 21 toilettes publiques, 13 devaient être rénovées et que 8 devaient faire l'objet d'une étude quant à leur future affectation. Les travaux de rénovation ont été planifiés en deux phases ; la première avant la Fête des Vignerons 2019 permettant de rénover 6 toilettes publiques, et la seconde planifiée dès 2020 pour les 7 toilettes publiques restantes. L'établissement des projets et descriptifs des travaux de la 1re phase de travaux effectué en collaboration avec la DEP, permettra de garantir la réalisation d'installations adaptées aux besoins actuels dans les délais impartis.

Quai Maria-Belgia 16
Les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment financés par la « Demande de crédit de Fr. 1'023'000.— pour l'entretien du patrimoine communal », selon préavis N°32/2015 sont aujourd'hui terminés. Cette réalisation prévue initialement au printemps 2018 a été reportée à l'été pour ne pas interférer avec le transit des bus scolaires permettant les déplacements des élèves du collège des Crosets au collège provisoire du SIGE. Les travaux entrepris principalement pour l'assainissement de l'étanchéité et de l'isolation, ont permis de repenser l'aménagement de surface de la toiture sur la base d'un projet étudié en collaboration avec l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), spécialiste dans la végétalisation de toitures. Cet aménagement est constitué principalement d'une mare temporaire alimentée en eau de pluie, des zones d'empierre-

Quai Maria-Belgia – Avant travaux

ment et massifs pierreux, des massifs végétaux composés de bois flotté. Ces différentes zones sont propices au développement de la biodiversité locale et offrent des abris prisés des oiseaux.
La surface est recouverte d'un mélange minéral pauvre en matière organique végétalisé de deux manières : la partie sud, par la semence de graines issues de l'épandage d'herbe fraîchement coupée d'une prairie sèche de la région et la partie nord, par semence de graines adaptées aux conditions locales.
Cette différenciation permet la combinaison de surfaces végétalisées avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur quasiment la moitié de la surface totale de la toiture. Ce duo gagnant permet d'une part à la végétalisation d'augmenter l'efficacité des cellules photovoltaïques, en évitant la surchauffe en été, et d'autre part que les panneaux génèrent des zones d'ombre essentielles à la prolifération de la végétalisation. Finalement, les aménagements intègrent également des surfaces de circulation nécessaires à l'entretien des éléments techniques de toitures, ceci de manière sécurisée par l'installation d'une ligne de vie sur le pourtour du bâtiment.

Collège des Crosets
Suite à l'incendie du lundi 4 septembre 2017, d'importants travaux d'urgence ont été réalisés durant les mois d'octobre à décembre 2017 pour sécuriser et assécher le bâtiment : l'évacuation des débris en toiture, montage d'un toit provisoire, démontage des plafonds de plusieurs classes et de la salle de gymnastique. En parallèle, une réorganisation de l'enclassement a été effectuée dans l'urgence dans 6 collèges de la commune dès le 11 septembre 2017 et jusqu'à l'ouverture du collège provisoire du SIGE le lundi 30 octobre.
Le préavis N°01/2018 « Demande de crédit d'ouvrage pour la réfection du collège des Crosets suite au sinistre du 4 septembre 2017 » a été déposé au Conseil communal le 1er février 2018 et accepté dans sa séance du 15 mars 2018.
En début d'année 2018 et avant le début des travaux, plusieurs séances avec l'Etablissement Cantonal d'assurance (ECA) ont été nécessaires, afin de régler les modalités de prise en charge des frais de remise en état du bâtiment à l'identique, sachant que toute adaptation aux normes actuelles et amélioration du bâti incombent au propriétaire.
Les travaux ont débuté en avril pour se terminer en juillet 2018 (4 mois) pour la rentrée des classes.

Toiture provisoire

Quai Maria-Belgia – Après travaux

Collège des Crosets - Avant travaux

Après travaux

Les principaux travaux réalisés et pris en charge par l'ECA sont les suivants : la construction d'une nouvelle toiture (charpente, ferblanterie et couverture), le remplacement des tableaux électriques ainsi que les nouvelles distributions, la pose d'un nouvel ascenseur, l'aménagement complet de la cuisine au 2e étage, la réfection des classes et des dégagements ainsi que le remplacement du plafond de la salle de gymnastique.
Concernant les travaux pris en charge par la ville de Vevey, la Municipalité a mis l'accent sur la sécurité incendie, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la conformité des installations de ventilation des cuisines et le remplacement de appareils sanitaires. Après analyse, il a été considéré que deux cuisines étaient suffisantes pour satisfaire les besoins actuels. La cuisine du 3e étage a donc été supprimée, ce qui a permis l'aménagement d'une salle supplémentaire et du local infirmerie. La rentrée scolaire du 27 août 2018 s'est déroulée dans la bonne humeur les élèves se réjouissant de retrouver leur collège rénové.

Entretien des bâtiments
La commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :
42 bâtiments locatifs,
12 bâtiments administratifs,
23 bâtiments scolaires et parascolaires,
37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).
La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.
Le budget 2018 prévoit une trentaine d'interventions sur les bâtiments communaux, nous en présentons quelques-unes significatives.

Salle del Castillo
La DAIE a supervisé le suivi de l'exploitation de la salle del Castillo, par un accompagnement annuel régulier de la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) chargée de l'entretien de ce bâtiment emblématique de la Ville de Vevey. Ce sont près de soixante interventions qui ont dû être organisées avec les entreprises pour des travaux d'entretien différés ou s'assurer du bon fonctionnement des installations.

Eglise de St-Martin
Suite à la chute d'un fragment de pierre de balustrade de la façade nord en juillet 2017, une intervention d'urgence a été nécessaire afin de sécuriser les abords de cette façade de l'Eglise de St-Martin. Durant l'automne 2018, l'assainissement et la consolidation de cette façade, particulièrement exposée aux intempéries, ont été réalisés afin de garantir le bon entretien général de ce bâtiment recensé à l'inventaire cantonal. Une surveillance continue du bâtiment est assurée par notre direction.

Raccordement au CAD-Gilamont
Mis en service en 2018, le chauffage à distance (CAD) de Gilamont alimente depuis cette année

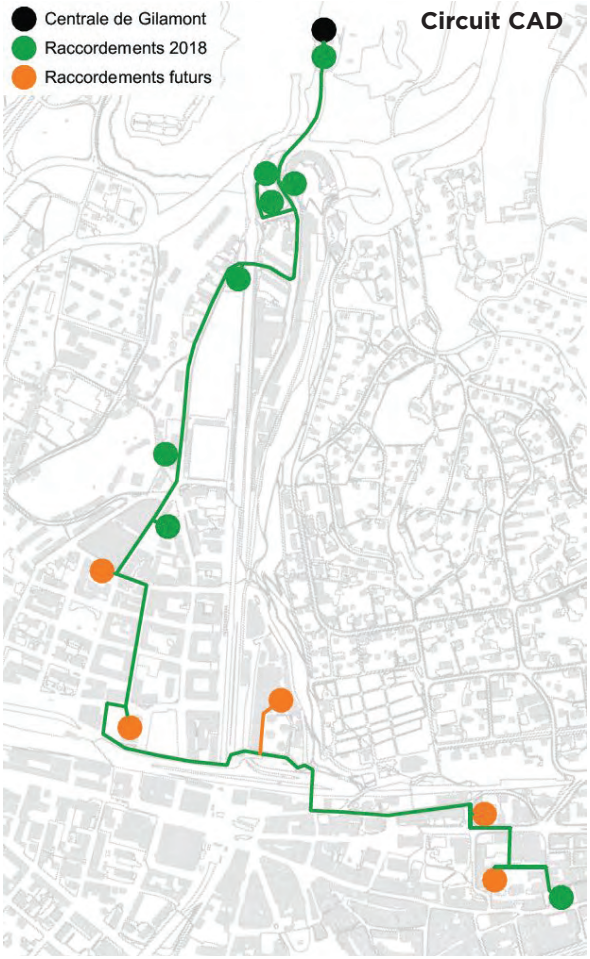

les premiers bâtiments communaux. Pour effectuer leur raccordement, des adaptations intérieures plus ou moins importantes ont été réalisées : démontage et mises hors service des installations, adaptations des conduites de distributions, percements et obturations de passages de dalles et de murs, mais aussi réglages minutieux des installations et collaboration étroite entre les différents intervenants. Sont raccordés au CAD pour la saison de chauffe 2018/2019, les bâtiments suivants : le café du Stand, la salle du Rocking Chair, les tours de Gilamont, le temple de Gilamont, les collèges des Crosets et de Plan et le bâtiment de l'ex-EPA.
Les conduites du CAD ont été introduites dans d'autres bâtiments propriétés communales dont les installations de production de chaleur devront être modifiées durant l'année 2019 : le bâtiment de l'Athénée, le Port-Franc, Verger 10, Swissmedia et les bâtiments reliés à la centrale thermique de Ste-Claire.

Hôtel-de-Ville
Afin de pallier au manque de surface découlant du rattachement du responsable du Service d'Information du Territoire (SIT) au Service informatique, une partie des équipements informatiques situés au 2e étage de l'Hôtel-de-Ville, a été délocalisée dans un local plus adapté dans les sous-sols du bâtiment de l'ex- EPA. De cette manière, un nouvel espace de travail pour deux personnes a pu être créé dans l'ancien local serveur. Le nombre d'équipements maintenus étant moindre, l'installation de refroidissement du local, sur- dimensionnée et gourmande en énergie et en eau, a été remplacée par une unité réduite. Ce remplacement permettra une réduction des frais d'énergie.
De plus, une salle de commandement en cas de situation de crise a été aménagée et équipée des installations nécessaires (réseau informatique, lignes téléphoniques et mobilier). Ce nouvel espace accueillera les séances de coordination des services de la Ville durant la Fête des Vignerons.

Station Horticole – Major-Davel 5
Suite à une demande des responsables de la Direction des Espaces Publics (DEP) et comme relevé par la Commission de Gestion lors de sa visite de 2017, les locaux de la station horticole ne sont plus adaptés à l'accueil des employés du service des Parcs et Jardins : les vestiaires et parties sanitaires ne répondent pas aux normes actuelles et la salle mise à disposition des collaborateurs pour le repas de midi est ancienne et exiguë. La transformation de ces locaux doit être envisagée prochainement. Dans une première phase de travaux, le bureau du nouveau responsable des Parcs et Jardins de la DEP y a été installé et conçu de telle manière à ce qu'il ne prétérite pas la suite des travaux de transformation.

Outils de gestion
Diagnostic bâtiment
Afin de planifier et prioriser les interventions et assainissement du parc immobilier communal, un diagnostic de l'état des bâtiments communaux est en cours d'élaboration depuis quelques années déjà, grâce notamment au logiciel de diagnostic EPIQR (Energy Performance Indoor Quality Reprofit). Cette méthode permet de mettre en évidence les défaillances principales existantes et d'établir une planification des interventions à moyen terme. Aujourd'hui, la quasi-totalité de l'ensemble du parc immobilier a été diagnostiqué, soit environ cent bâtiments, le but étant, à terme, d'intégrer ces données sur la plateforme cartoriviera pour en garantir le suivi et la mise à jour régulière.

Digitalisation des plans des bâtiments
Le travail de digitalisation des plans entamé en 2017 s'est poursuivi grâce au travail de deux étudiants en dernière année d'architecture à l'EPFL (année de Master) engagés en tant qu'auxiliaires de dessins. Ils ont réalisé ce travail de juin à octobre 2018 ce qui a permis la digitalisation de plans pour sept bâtiments supplémentaires et notamment des édicules publics tels que la Tour de l'horloge ou la billetterie de la CGN, qui seront transformés en 2019.

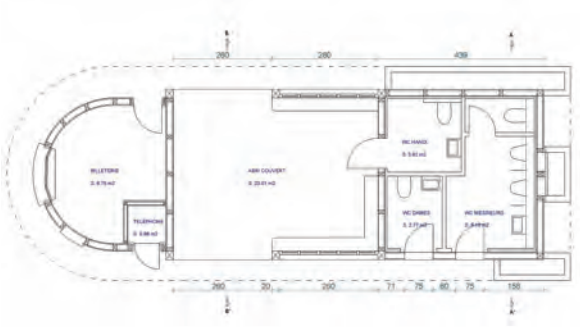

Edicule CGN

Amiante
Dans le cadre des projets de transformation, il est aujourd'hui obligatoire d'effectuer un diagnostic amiante. Plusieurs bâtiments communaux ayant fait l'objet de projet de transformation (les collèges des Crosets et de la Veveyse), un diagnostic complet « avant travaux » a été réalisé, ce qui a permis de prendre les dispositions d'assainissement nécessaires. Afin de poursuivre la démarche de diagnostic du parc immobilier de la Ville de Vevey, huit autres bâtiments ont été analysés pour un montant total de Fr. 27'167.95 pour l'année 2018.

OIBT – Contrôle des installations électriques
La législation fédérale exige depuis de nombreuses années que les installations électriques à basse tension soient contrôlées à intervalles réguliers (1, 5, 10 ou 20 ans, en fonction du type d'exploitation).
Depuis 2002, l'ordonnance d'application (OIBT) a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire exécuter ces contrôles et le cas échéant, de faire réaliser les travaux de remise en état. Afin de répondre à ces exigences, de nombreuses interventions sont réalisées chaque année.
Depuis que la DAIE centralise l'ensemble des informations liées aux compteurs électriques sur le territoire communal, la planification des interventions est maîtrisée. La collecte et l'identification des installations en cours permet aujourd'hui de dire que le 95% des installations électriques propriété de la Ville, sont analysées et conformes.

Etude parasismique des bâtiments
La mise en conformité et la sécurité des bâtiments de la ville de Vevey est un souci prioritaire pour notre direction. Une campagne pilote d'investigation et d'étude des bâtiments a démarré en 2017 par l'étude du bâtiment hébergeant les équipements de la police du feu à la rue du Musée 5, le collège de la Veveyse et le collège des Crosets. Cette campagne s'est poursuivie avec une priorité sur les ouvrages nécessaires à la gestion des catastrophes, les constructions accueillant de nombreuses personnes dont les écoles, les constructions menaçant l'environnement ainsi que les bâtiments résidentiels et logements. Les études réalisées en 2018 concernent le bâtiment des Galeries du Rivage ainsi que le bâtiment de

l'Hôtel de Ville. Ces études parasismiques se poursuivront en 2019.

Prévention des incendies

Bâtiments scolaires

2018 fut une année riche en réalisations et consolidations des éléments entrepris en 2017. Il a été notamment question du chantier du collège des Crosets après incendie, qui a nécessité une grande implication du responsable de prévention des incendies auxiliaire (RPIA) dans le cadre du suivi des travaux de rénovation. Comme prévu dans le préavis N° 01/2018 « demande de crédit d'ouvrage pour la réfection du collège des Crosets suite au sinistre du 4 septembre 2017 », une importante mise à niveau des éléments de sécurité a été réalisée, comme la mise en place d'un nouveau système pour l'aide à l'évacuation ainsi qu'un compartimentage des locaux conforme aux lois en vigueur. Le bâtiment a été livré à la direction des écoles primaires et des élèves dans les délais impartis et une inauguration, début du mois d'octobre, a clôturé cette rénovation.

Collège des Crosets

Des améliorations importantes dans le cadre de la prévention des incendies ont également été réalisées dans le collège du Clos. Le concept incendie a été actualisé. Le bâtiment est maintenant équipé d'une détection incendie partielle (détection des voies d'évacuation) et d'une amélioration de l'automatisation de la porte d'entrée asservie à la détection incendie. Après la phase de mise en service, un test a été effectué, lors d'une évacuation non annoncée du bâtiment, afin d'évaluer la fiabilité du système ; ce test fut convaincant.
Plusieurs collèges ont fait l'objet de travaux d'aménagement d'une UAP, travaux qui ont nécessité, dans le cadre d'une enquête administrative, l'élaboration d'un dossier de prévention des incendies fourni par notre direction. Il s'agit des bâtiments suivants : collège de La Part-Dieu, collège de Plan, Collège de Charmontey, Veveyse (ancien économat).
Le projet de rénovation du collège de la Veveyse (préavis N° 10/2018) a nécessité l'élaboration d'un concept et de plans de prévention des incendies ; cette étape incontournable sera suivie en 2019 de la surveillance des travaux liés aux aspects de protection incendie.
D'autres bâtiments ont fait l'objet d'une visite et / ou d'un audit :
Rue du Panorama 4 (Anciennes prisons)
Rue du Lac 16
Rue de la Byronne 4
Garderie des Petits Pois (locaux loués).

Concept et exercices d'évacuation

Afin de garantir, en cas d'évacuation, les automatismes des utilisateurs de nos collèges, les directions des écoles primaires et secondaires ont organisé, avec l'aide de notre direction, les exercices annuels destinés aux usagers de l'ensemble des collèges de la Ville. Sur la base de cette expérience, un rapport a été établi et les améliorations envisageables ont été réalisées. En outre, un équipement spécifique à l'évacuation est en cours d'installation dans les bâtiments (Clos, Crosets et pavillons du SIGE étant déjà équipés) ; il s'agit d'équiper chaque local d'une signalétique décrivant les consignes de sécurité, d'afficher les plans d'évacuation à chaque étage des bâtiments et de mettre à disposition un à deux gilets « haute visibilité ».Un concept d'évacuation pour les UAP et les garderies a été développé durant le quatrième trimestre 2018 et la finalisation de ce projet sera effective durant le premier semestre 2019.

Bornes hydrantes

Les améliorations du réseau d'eau de la défense incendie prévues dans le calendrier annuel ont été réalisées. La DAIE, en collaboration avec le SIGE, a procédé à des modifications dans les rues suivantes:
Rue des Communaux, du N° 20 au N° 23
Rue du Nord, du N° 2 au N° 13
Boulevard Charmontey du N° 1 au N° 16
Rue des Chenevières du N° 1 au N° 23
Rue Sainte-Claire
Avenue Nestlé du N° 29 au N° 34
Avenue de Gilamont du N° 48 au N° 60
11 bornes hydrantes (BH) ont été modernisées et le contrôle annuel de cinquante pourcent du parc BH a été réalisé, conformément au contrat d'entretien que la Ville a conclu avec une entreprise spécialisée.

Manifestations

Dans le cadre d'organisation de manifestations, la DAIE a été sollicitée à de nombreuses reprises pour le contrôle des prescriptions AEAI, notamment pour s'assurer du respect des directives fédérales concernant l'utilisation des appareils à gaz et installations y relatives. Pour ce faire, un contrôle de ces installations sera imposé dès 2019 à tout organisateur de manifestation temporaire.
L'organisation de la Fête des Vignerons 2019 a nécessité la collaboration de notre service lors des séances du COPIL cantonal « Safety Security » et lors de séances d'autres groupes de travail.

Collaboration intercommunale

La collaboration avec la commune de La Tour-de-Peilz amorcée en 2017 se poursuit pour l'exécution des prestations d'expert en protection incendie dans le cadre de la transformation d'un bâtiment communal prévue en 2019.

Collaboration interservices

Un appui ponctuel est apporté, à la demande, aux services communaux (DU, DEP, DJEFS) qui ont des sollicitations liées à la prévention des incendies et plus particulièrement à la police du feu.

En résumé

Rapports d'audit de bâtiments communaux réalisés	6
Rapports d'audit de bâtiments pour des communes voisines	1
Rapports de visite de bâtiments ou installations communales	34
Support aux différentes directions (DU, DEP, DJEFS, DFIN)	22
Exercices d'évacuation supervisés	7
Concepts d'évacuation réalisés	5
Manifestations supervisées (Les Artistes de Rues, le 1er août, Le Village de Noël, le Nouvel An, etc.)	8

Infrastructures

DAIE-Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art. La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche des collaborateurs, mandataires et entreprises de plus en plus exigeante.
17 projets sont inscrits au plan des investissements.
Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires a été assaini sur 1'480 m.

Réalisations au plan des investissements

Ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port

En date du 14 juin 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 1'465'000— (préavis N°09/2018) pour financer les travaux de réalisation de la mise en séparatif du réseau d'égout des ruelles de l'Ancienne-Monneresse et de l'Ancien-Port. Les collecteurs unitaires d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC) sont plus que centenaires et en mauvais état. Le vieux réseau unitaire existant est remplacé par deux nouveaux collecteurs Ø 30 cm : l'un est destiné à recueillir les eaux usées pour les amener dans le réseau de collecte du SIGE qui se déverse dans la station d'épuration. L'autre est raccordé au réseau des eaux claires au niveau de la Place de l'Ancien Port, lui-même relié à l'exutoire PVC Ø 60 cm existant dans le Léman.

Ces travaux représentent une longueur totale de 220 mètres linéaires de nouvelles canalisations et une surface d'environ 1'460 m^2. Dans le cadre de ces travaux d'assainissement, la réhabilitation des installations des services industriels intéressés, soit le Service intercommunal de gestion (SIGE), de la Compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) de la Romande Energie et de la compagnie UPC Cablecom, a été également réalisée. Les travaux ont débuté fin aout 2018 et se termineront en mars 2019, ils englobent également la rénovation du revêtement et l'assainissement de l'éclairage public.

Rue du Nord – mise en séparatif et aménagement urbain

En date du 15 juin 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 2'070'000.— (préavis N°10/2017) pour financer les travaux de réalisation du système séparatif d'égout de la rue du Nord et partiellement de l'avenue de Corsier et rue de Fribourg pour une longueur totale de 520 mètres linéaires et d'une surface d'environ 1600 m^2.Ces travaux ont été planifiés et réalisés dans le cadre de l'installation du chauffage à distance (CAD) réalisé par la Groupe E et ont permis la poursuite de l'assainissement du réseau d'égout selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Les actions N° 10 et N° 19 initialement prévues à un horizon temps de 5 à 10 ans (N° 10) et 10 à 20 ans (N°19) ont pu être avancées. La requalification de l'espace entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers propose de donner aux habitants un espace de vie de qualité en favo-

Ancienne-Monneresse

Rue du Nord – Après travaux

risant les opportunités de rencontres informelles et spontanées. L'intégration d'une large bande plantée qui s'étend jusqu'à la façade permet d'égayer et de rythmer la traversée de ce tronçon de rue. La biodiversité retrouve sa place au sein du quartier. La Direction des espaces publics (DEP) s'est chargée du remplacement de nouveaux candélabres LED avec abaissement nocturne dynamique et armoires de distribution.

Requalification RC780
En date du 14 juin 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'090'000.— (préavis N°11/2018) pour financer les travaux de remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts de la route cantonale RC 780 en traversée de localité. L'ensemble de ces travaux est cohérent avec le concept d'aménagement prévu à long terme sur l'axe Gare-Clos-Chenevières, tel que recommandé dans le cadre du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU). Cette première étape de travaux permet de moderniser l'équipement, de mettre à niveau les aspects de détection ainsi que d'améliorer le fonctionnement et la consommation énergétique des installations.
La stratégie de régulation réalisée permet la mise en place de contrôles d'accès dynamiques s'adaptant à la demande réelle en permettant, si nécessaire, de retenir le trafic préventivement pour éviter les autoblocages dans les carrefours. Ces travaux ont également permis l'assainissement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC) qui dataient des années 1890 soit par gainage ou remplacement comme à la rue des Chenevières sur environ 200 m. L'éclairage public est également assaini et la mise en conformité de l'éclairement des passages piétons réalisée. Finalement, seules des réfections partielles de la chaussée seront exécutées au printemps 2019.

Quai Perdonnet
La surveillance des tassements du quai se poursuit et nous tentons de mieux comprendre leur origine tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'étude hydro-géologique du quai, qui avait permis de conclure en 2017 qu'un glissement important soudain est très peu probable, s'est poursuivie en 2018. Cette étude a été complétée par une demande de suspension de concession d'usage de l'eau de la nappe phréatique à la Direction Générale de l'Environnement du Canton de Vaud. Les mesures du quai seront poursuivies en 2019 et semblent présenter un retour à la situation d'avant 2010 en matière de tassement.

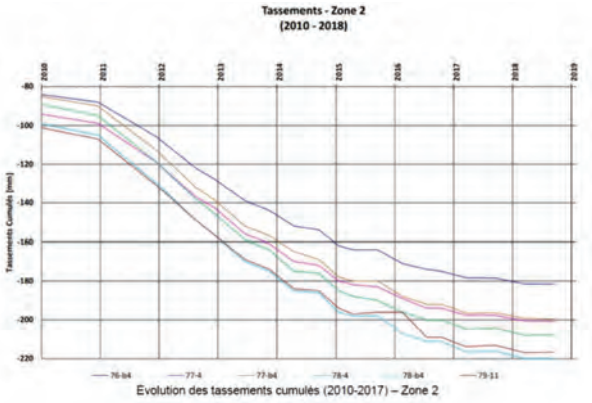

Evolution des tassements

Pont du Quai Perdonnet
Le secteur du quai Perdonnet compris entre la Place de l'Ancien-Port et la Grande Place est un ouvrage en béton armé de type «pont». Il est constitué par une dalle sur des sommiers reliés à des piliers. Cet ouvrage de plus de 85 ans, réalisé avec la qualité du béton armé de l'époque nécessite une attention particulière ainsi qu'une réfection régulière. La DAIE a procédé à une inspection aquatique de l'ouvrage en février 2018, afin de définir les par-

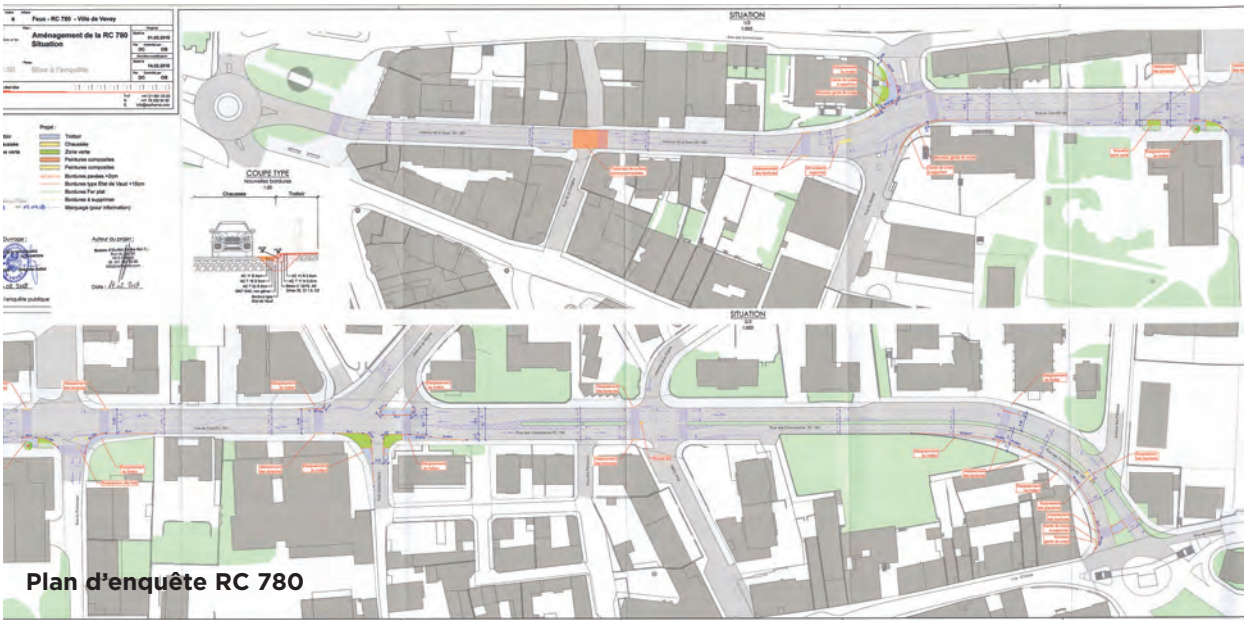

Plan d'enquête RC 780

Pont du Quai Perdonnet

ties du pont nécessitant un entretien. A divers endroits, les armatures de la structure sont apparentes et corrodées. Un programme d'entretien a donc été élaboré pour la période des basses eaux annuelles. Les armatures apparentes ont été traitées et recouvertes d'un mortier de protection, permettant ainsi de préserver l'ouvrage des effets de la corrosion. Parallèlement, notre mandataire ingénieur civil a pu confirmer que la capacité de l'ouvrage à porter était suffisante pour des véhicules d'intervention de plus de 3,5 tonnes.

Route de St. Légier – RC 742 B
En date du 10 novembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 2'041'000.— (préavis N° 37/2016 – Action N° 7 PGEE) pour financer les travaux de réalisation du système séparatif d'égout et du réaménagement routier de la route de St-Légier, entre le carrefour de l'avenue de Blonay et la limite communale avec la commune de Saint-Légier-la-Chiésaz. Les travaux se sont terminés le 30 novembre 2017. En coordination avec la commune de Saint-Légier-la-Chiésaz, la couche bitumineuse de roulement phono-absorbante a été posée le 9 juin 2018. Les travaux étant terminés, une demande de subvention cantonale est en cours pour un montant total des travaux de Fr. 1'826'676.60. Le budget est respecté.

Rte de St-Légier RC742B

Rte de St-Légier RC742B

Sentier de Chemenin
En date du 18 mai 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 590'000.— (préavis N° 02/2017) pour financer les travaux de mise en séparatif du réseau d'égout et le renouvellement de l'éclairage public au sentier de Chemenin. Les travaux se sont terminés pour l'essentiel en novembre 2017. En janvier 2018 une chambre spéciale déversoir, fabriquée par une entreprise spécialisée, a été posée pour pallier aux événements météorologiques exceptionnels. La pose de la couche bitumineuse de roulement sur la partie carrossable du sentier s'est déroulée au printemps 2018. Une prise en charge de l'Etat de Vaud et de la commune de Saint-Légier-la-Chiésaz d'un montant de Fr. 171'560.85 est à déduire du coût total des travaux s'élevant à Fr. 495'807.40.

Sentier de Chemenin

Rue Ste-Claire – mise en séparatif
Profitant du raccordement du bâtiment de l'ex-EPA au CAD-Gilamont nous avons assaini le réseau

Rue Sainte-Claire

d'égouts. Ces travaux sont considérés comme un point clé du PGEE, car ils permettent une importante diminution dans le réseau du SIGE d'apport des eaux claires provenant des surfaces situées à l'amont de l'avenue de Blonay et de l'avenue du Major-Davel. Il a été posé un collecteur d'eaux usées ø 250 mm sur un tronçon d'environ 60 m avec maintien du collecteur unitaire existant pour les eaux claires. Ces travaux d'assainissement d'égouts ont été adjugés le 16 juillet 2018 par la Municipalité et ont été réalisés pour un montant de Fr. 94'766.65.

Rue des Entrepôts – bande cyclable
Afin de séparer les cheminements piétonniers des flux cyclistes au niveau du passage St-Antoine, la Ville de Vevey a proposé la création d'une piste cyclable à la rue des Entrepôts. Le projet, établi par un bureau d'ingénieur en mobilité, consiste en la réalisation de deux bandes cyclables (montée, descente) passant sous le pont de la rue des Entrepôts sur une longueur d'environ 115 m. Ces travaux, pilotés par la DAIE, ont été exécutés entre septembre et octobre 2018 et ont été entièrement financés par les CFF.

Crédit-cadre pour l'entretien du réseau routier
Réfection ponctuelle de l'avenue de Gilamont
La chaussée de l'av. de Gilamont se détériore depuis de nombreuses années. Le revêtement vieillissant souffre du trafic et des hivers. Selon notre PGE-route, l'indice d'état de ce tronçon est supérieur à la note 3 (dégradation structurelle importante de la chaussée) et fait partie des 6% du réseau routier à assainir en priorité. La réfection des zones les plus dégradées correspondant à une surface d'environ 450 m^2, répartie sur une longueur d'environ 130 m a été réalisée. Ces travaux de génie civil ont été adjugés le 5 mars 2018 par la Municipalité et ont été réalisés de mai à juin 2018. Le décompte final est de Fr. 53'799.95.

Av. de Gilamont

Ch. Eugène-Couvreu - Mur de soutènement
Le trottoir et la chaussée à l'aval du chemin Eugène-Couvreu sur le domaine public (DP) 160 se situent en bordure de la parcelle N°1106 et reposent sur un mur de soutènement de plus de 60 ans.
Lors de sa construction ce mur, exécuté avec des planches préfabriquées en béton subissait de grandes faiblesses statiques, et une partie du trottoir s'affaissait. Après analyse, il a été décidé de reconstruire le mur en béton armé sur 22 mètres, et sur une hauteur moyenne de 2 mètres. Ces travaux de génie civil ont été adjugés par la Municipalité le 4 décembre 2017 et ont été exécutés entre janvier et mars 2018. Le décompte final s'élève à Fr. 60'251.60.

Eugène-Couvreu – Mur de soutènement

Arrêt VMCV de la Gare
Le revêtement de l'arrêt de bus de la Gare sur la rue de Lausanne présentait une ornière prononcée depuis plusieurs années. Malgré les réparations ponctuelles successives, de nouveaux dégâts apparaissaient systématiquement après quelques mois. Pour résoudre cette problématique, il a été nécessaire de remplacer le vieil enrobé bitumineux sur la totalité de la surface de l'arrêt de bus, soit environ 100 m2. Pour ce faire, un dégrappage de l'enrobé sur une quinzaine de centimètres a été réalisé avant la mise en place d'une couche de 18 cm d'enrobé résistant au trafic lourd. Les travaux ont été réalisés en quatre jours durant le mois de décembre 2018.

Arrêt VMCV Gare

Projets à l'étude
Boulevard de Charmontey, avenue de Pra - modération de trafic et réfection partielle de la chaussée
L'avenue de Pra et les boulevards de Charmontey et Henri-Plumhof, se situent dans un quartier résidentiel sur le plateau de St-Martin qui subit des problèmes de trafic tels que vitesse excessive, comportement inapproprié de conducteurs et nuisances sonores.

La DU, en collaboration avec la DAIE, a mandaté un bureau d'ingénieurs en mobilité, afin de développer un projet d'aménagement de modération du trafic, permettant de sécuriser les modes doux et ralentir le trafic motorisé, sans pour autant péjorer la progression des bus.
La variante choisie propose des aménagements de modération du trafic avec une réfection partielle de la chaussée réservée uniquement aux tronçons les plus détériorés. La vitesse des véhicules sera réduite grâce à des rétrécissements de chaussée provoqués par l'installation de jardinières et potelets implantés le long des tronçons aux endroits stratégiques et l'implantation de places de stationnement positionnées en quinconce sur l'Avenue de Pra. Le remplacement du giratoire de l'Avenue du Major-Davel par une priorité de droite participera également à la sécurisation de ce secteur. La zone de l'arrêt de bus sera mise en sens unique afin d'imposer l'arrêt aux véhicules circulant derrière les bus. La sécurisation et la mise en conformité de l'arrêt de bus selon la loi sur l'égalité pour les handicapés, (Lhand) sera également réalisée dans le cadre de ces travaux.

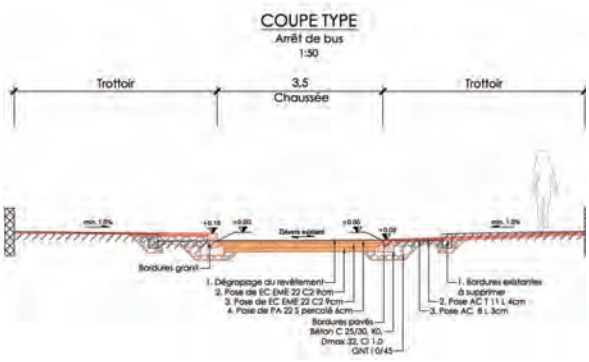

Bd Charmontey

Compte tenu du nombre important de chantiers en Ville avant la Fête des Vignerons et pour éviter de perturber cet axe, l'exécution de ce projet est prévue à l'automne 2019.

Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)
Selon le rapport du Conseil fédéral « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores » adopté le 28 juin 2017, la principale source de bruit en Suisse est le trafic routier qu'il s'agit d'analyser à travers l'élaboration d'un plan d'assainissement du bruit routier (PABR). L'objectif d'un tel plan est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs limites d'immission, définies par l'OPB –Ordonnance sur la protection contre le bruit- (art.13), en agissant en premier lieu à la source puis sur le chemin de propagation. Ce n'est que si ces deux premières mesures s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en oeuvre, qu'il faut agir sur le lieu d'immission.
Sachant que l'amélioration du cadre de vie et la requalification de l'espace public font partie des objectifs du programme de législature 2016-2021, la lutte contre le bruit routier doit être considérée comme un enjeu d'assainissement à intégrer dans les futures planifications, ceci d'autant plus que la révision en cours du PDCom et du PGA permettra l'intégration des données du PABR dans les nouveaux outils de planification. Conformément à la décision municipale du 11 décembre 2017, un bureau d'ingénieurs en environnement s'est chargé de l'étude du PABR de la Ville de Vevey. L'analyse d'une quarantaine de tronçons a découlé sur des propositions d'assainissement actuellement en cours d'élaboration qui seront soumises à la Municipalité au premier trimestre 2019.

Entretien des routes
Rue de Lausanne
Pour parer aux problèmes de fissures, d'ornières et d'affaissements divers de la chaussée, des travaux de réfection ont été effectués du 14 au 18 mai 2018 pour un montant de Fr. 23'001.50.

Fête des Vignerons 2019
Un état des lieux général « avant travaux » a été effectué sur la Grande Place de même que l'inspection systématique des points de raccordement nécessaires à chaque installation de la Ville en Fête. Les travaux de montage de l'arène ont débuté en automne 2018 par la réalisation des forages des pieux et des fondations qui ont nécessité un suivi de la part de notre direction.

Entretien des canalisations
Rue du Jura et Quai de l'Arabie
Des travaux d'entretien sur les réseaux des eaux usées (EU) dans le cadre du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) ont été exécutés. La DAIE s'est chargée de remplacer 2 chambres et de réaliser une nouvelle chambre de contrôle sur les collecteurs communaux situés à la Rue du Jura et au Quai de l'Arabie. Le coût total de ces travaux s'est monté à Fr. 39'441.15.
Après construction des chambres de contrôle, les collecteurs ont également été curés et réhabilités pour un montant total de Fr. 3'689.45.

Chemin Vert
Afin de permettre la modification de la chambre de visite d'eaux claires au bas du chemin Vert, des travaux de contrôle et de repérage des branchements sur le collecteur d'eaux claires ont été réalisés.

Grilles et regards
Lors d'interventions des services industriels, divers couvercles et grilles ont été remplacés à la route de Lavaux, à l'avenue Nestlé et au chemin de Mémise. Dans le cadre de nos chantiers routiers, de l'assainissement des collecteurs communaux et de travaux de raccordement entre le domaine privé et le domaine public notamment, des anciens regards et grilles ont été remplacés pour un montant de Fr. 96'202.—.

Séances interservices
Nous organisons les séances interservices (5 rencontres ordinaires en 2018), traitant de l'information et de la coordination des chantiers touchant au domaine public, en cours ou projetés à court et moyen termes. Le but est d'aborder la gestion des chantiers de manière globale pour ainsi diminuer, tant que faire se peut, le nombre d'interventions et les coûts. Les demandes de permis de fouille sont ensuite traitées par la direction des espaces publics.
Police des constructions
Chaque mise à l'enquête est soumise à la DAIE

qui émet ses conditions concernant les raccordements des eaux usées et eaux claires et se charge des visites ponctuelles de chantiers. Notre direction intègre les directives techniques aux permis délivrés par la direction des espaces publics, autorisations qui concernent les permis de fouilles et de dépôts (299 pour l'année 2018), mais également les conditions de raccordement entre le domaine privé et le domaine public (accès, entrées garages, etc.). Dans tous les cas, un état des lieux du domaine public avant et après travaux est systématiquement réalisé.
Pour l'année 2018, la DU nous a transmis 91 dossiers de mises à l'enquête publique, dont 11 ont été traités avec nos conditions. Plusieurs petites études d'évacuation des eaux, transition du domaine privé au domaine public, ont dû être effectuées pour des privés.

Collaborations
Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

Projets DU et DEP
Nous participons au développement des projets engagés par la DU tels que l'implantation du parking Gare-Nord, la requalification de la RC 780, l'aménagement de régulation de trafic à Charmontey-Pra, le plan directeur de mobilité douce, la mise en place d'un trottoir de déchargement des bus à l'avenue de Gilamont ou le renforcement des escaliers de mise à l'eau des Bains Payes (DEP).

Energie

CAD : Chauffage à Distance
FEDD : Fonds pour l'Energie et le Développement Durable
OFEN : Office Fédéral de L'Energie
PDCEn : Plan Directeur Communal des Energies
PET : Planification Energétique Territoriale

DAIE-Energie a pour mission de définir et mettre en application la stratégie énergétique de la Ville de Vevey en développant des projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, elle œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que le politique s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Energie ainsi que son PDCEn. DAIE-Energie assure également la gestion du FEDD et de la commission de l'énergie.

Cité de l'énergie
Le label Cité de l'énergie apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement, et qu'elles la réalisent concrètement. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée 5 fois par la Ville de Vevey qui a même décroché le label « or » en 2012 et 2016 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75%. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».
A travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2018, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie. Le prochain réaudit aura lieu en 2020.
Elle collabore régulièrement avec les membres de l'association, lors d'événements ou de formations organisés par le programme SuisseEnergie de l'OFEn.

Cité de l'énergie

Planification énergétique territoriale
PDCEn et Concept Directeur
Afin de mettre à jour son PDCEn élaboré en 2009, une PET a été lancée dès 2016 dans le but d'identifier les besoins et les ressources caractérisant le territoire veveysan et de constituer des scénarios traduisant différentes stratégies de développement énergétique. L'analyse menée dans cette étude a porté sur la réduction des besoins de chaleur et d'électricité ainsi que le changement d'agent énergétique en vue d'améliorer le bilan environnemental lié à la consommation d'énergie.
Cette étude a servi de base dans la rédaction du volet Energie inclus dans le Concept Directeur en cours d'élaboration par la Direction de l'Urbanisme. Cet axe énergie comprendra un diagnostic à l'échelle territoriale ainsi qu'un concept de développement énergétique.

Outil de gestion énergétique territoriale - energyCity
Ce projet, qui a débuté en 2018, consiste à mettre en place un outil de gestion énergétique novateur qui permet de suivre année après année le bilan énergétique de tout son territoire, à l'échelle du bâtiment. Il servira donc à pérenniser les données acquises lors de l'étude de PET, les mettre à jour régulièrement et grâce à des indicateurs, connaître l'état d'avancement de la politique énergétique de la Ville à l'aune des objectifs énergétiques fixés afin de rediriger les actions énergétiques le cas échéant. Ce projet appuyé financièrement par le programme de soutien SuisseEnergie pour les communes de l'OFEn se terminera dans le courant de l'année 2019.

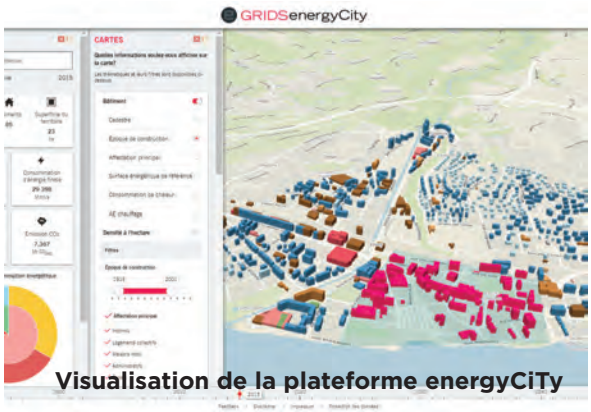

Visualisation de la plateforme energyCiTy

Projet de recherche européen IntegrCiTy
La Ville de Vevey participe comme partenaire au projet de recherche européen IntegrCiTy depuis 2016. Le but de ce projet est de favoriser l'interopérabilité des réseaux d'énergie en développant un outil d'aide à la décision qui doit être appliqué, testé et validé dans trois villes de Suisse et de Suède.
Plusieurs scénarios d'approvisionnement ont été simulés (réseaux thermiques, eau du lac comme source de chaleur, cogénération avec du gaz, etc.) sur une zone test de Vevey avec comme contrainte les objectifs énergétiques de la Société à 2000 Watts visés par la Ville. Les résultats finaux

parviendront dans le courant 2019.
La Ville de Vevey ainsi que d'autres partenaires suisses ont eu l'occasion de présenter ce projet ainsi que d'autres aspects énergétiques au gymnase de Burier, devant près de 600 élèves, les 8 et 9 octobre.

Bâtiments communaux
Suivi énergétique
Les principaux consommateurs du parc bâti communal font l'objet d'un suivi énergétique hebdomadaire par une entreprise spécialisée afin d'optimiser leur utilisation et ainsi engendrer des économies énergétiques et financières. Il s'agit de :
- la centrale de chauffage du collège Bleu ;
- la centrale de chauffage de l'école de la Veveyse ;
- la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

De plus, tous les bâtiments communaux chauffés font l'office d'un suivi, à l'interne, de leurs consommations annuelles depuis plus de 10 ans, à l'aide de l'outil Enercoach mis à disposition par SuisseEnergie. Cet outil permet de situer et comparer énergétiquement tous les bâtiments communaux, afin de prioriser les actions d'efficience énergétique à entreprendre.
Raccordement au CAD
L'inauguration de la centrale du CAD-Gilamont alimenté à 80% par des copeaux de bois de la région s'est déroulée le 23 mars 2018. Plusieurs bâtiments communaux ont été raccordés. Il s'agit :
- du café du Stand
- des Tours de Gilamont
- du Rocking Chair
- du Temple de Gilamont
- du collège des Crosets
- du collège de Plan
- de l'ex-EPA.

En 2019, environ une trentaine d'autres bâtiments communaux pourront également en profiter, diminuant ainsi considérablement le bilan carbone du patrimoine bâti de la Ville.

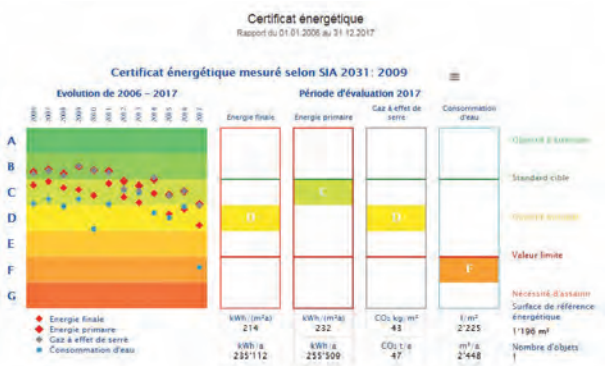

Enercoach, certificat énergétique type pour un bâtiment

Maria-Belgia 16
Dans le cadre de travaux d'assainissement de la toiture, des mesures d'amélioration énergétiques ont été réalisées telles que la pose d'une sur-isolation, ainsi qu'une végétalisation de la toiture. Ces travaux ont bénéficié d'un soutien financier du Programme Bâtiment de l'Etat de Vaud. Le système de régulation de chaleur de ce bâtiment a également été assaini. Ces deux mesures conjuguées permettront de réduire de façon importante sa consommation de chaleur.

Ecole de la Veveyse
Le système de production de chaleur (bicombustible gaz/mazout) de l'école de la Veveyse qui alimente également le bâtiment du Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) est en cours d'assainissement. Afin de réduire l'impact environnemental de sa consommation, il est prévu de dimensionner les nouvelles chaudières bicombustibes (gaz/mazout) de façon optimale, isoler la conduite délivrant la chaleur au CEPV, améliorer le système de régulation et installer une centrale solaire. Ces travaux ont débuté en 2018 et prendront fin en 2019

Eclairage des bâtiments communaux
Suite aux vœux de la commission de l'énergie, les 300 ampoules de la salle du Conseil ont été remplacées par des ampoules LED basses consommations. Ces nouvelles ampoules permettront d'économiser jusqu'à 90% de la consommation d'électricité et par là même son coût financier, tout en conservant la qualité lumineuse des anciennes ampoules. Dans cette lancée, les luminaires de la partie historique de l'hôtel de Ville (une centaine de points lumineux) vont également être entièrement remplacés début 2019.

Courant vert
Depuis 2014, l'ensemble de la consommation d'électricité des bâtiments propriétés de la Ville est alimenté par de l'énergie certifiée « naturemade Star ». Ce label de qualité distingue l'énergie provenant de sources énergétiques à 100% renouvelables et garantit le respect d'exigences écologiques supplémentaires plus sévères et étendues. Dès le 1er janvier 2017, l'électricité consommée pour l'éclairage public est également au bénéfice du label « naturemade Star » faisant de la Ville de Vevey un exemple grâce à sa consommation responsable.

Centrales photovoltaïques
Deux nouvelles centrales photovoltaïques ont été construites en 2018 (voir ci-dessous) ce qui a permis de multiplier par 2½ la puissance totale des installations propriétés de la Ville.

Collège des Croset
Suite à l'incendie de sa toiture en 2017, des travaux importants ont été entrepris pour la remise en état du collège. Romande Energie, propriétaire de l'installation photovoltaïque déjà en place a reconstruit son installation et la Ville de Vevey en a profité

Sous-station de raccordement au CAD

centrale photovoltaïque Collège des Crosets

pour installer 290 m² de panneaux solaires photovoltaïques (180 panneaux) sur l'autre pan de toit. Cette installation d'une puissance de 54 kWc, produira annuellement environ 45 MWh, ce qui équivaut à la consommation annuelle de 13 ménages moyens. Le collège consommera l'énergie directement produite sur son toit, diminuant ainsi sa dépendance énergétique et son impact environnemental.

Maria-Belgia 16
Profitant des travaux d'isolation et de végétalisation de la toiture, une installation solaire photovoltaïque a vu le jour. Une centrale de 174 m² (112 panneaux) d'une puissance de 33.6 kWc a été construite et produira environ 40 MWh/an, l'équivalent de la consommation en électricité de 11 ménages. Le premier regroupement d'autoconsommateurs de la Ville a été créé pour cette installation.

Centrale photovoltaïque Maria-Belgia

Regroupement d'autoconsommateurs
Depuis le 1er janvier 2018, il est légalement possible de regrouper la consommation de plusieurs propriétaires sur une seule centrale de production photovoltaïque. La toiture de ce bâtiment accueille une antenne d'un opérateur de téléphonie mobile qui a accepté de participer à ce regroupement d'autoconsommateurs. Des nouveaux compteurs, spécialement installés pour l'occasion, permettent désormais à la Ville de vendre l'énergie produite directement à ce consommateur privé et ainsi valoriser localement sa production. Outre l'aspect énergétique, ce partenariat « gagnant-gagnant » permet d'une part au consommateur d'acheter de l'électricité locale et renouvelable à un prix meilleur marché que celui du réseau, et d'autre part à la Ville de vendre le surplus d'énergie produite à un prix plus attractif que sur le réseau standard.

Suivi en ligne
Afin de s'assurer du bon fonctionnement des installations photovoltaïques et détecter à distance des dysfonctionnements potentiels, un système de suivi en ligne (Solar-LogTM) a été mis en place. La flexibilité de ce système permet d'intégrer plusieurs centrales sur une même plateforme ; les deux nouvelles centrales de la Ville sont équipées de ce système et il est prévu d'en faire de même pour toutes les centrales de la Ville en 2019.

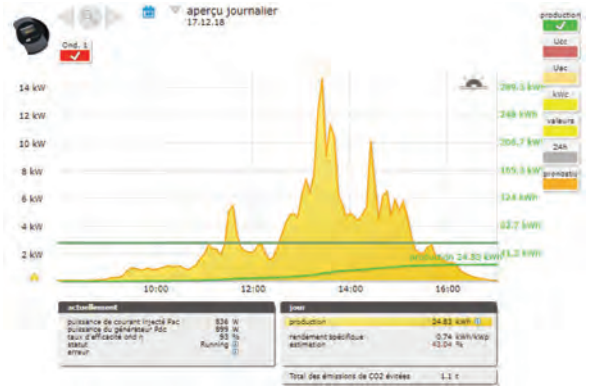

Système de suivi photovoltaïque Solar-LogTM

Turbinage des eaux de la Veveyse
La société nouvellement créée des Forces Motrices de la Veveyse SA a obtenu en 2017 une concession d'exploiter l'eau de la Veveyse pour la production d'hydroélectricité et un permis de construire en 2018. La Ville collabore activement à ce projet afin que le chantier débute en 2019 pour une mise en exploitation dès 2020. La production de cette centrale s'élévera à 2 GWh/an, ce qui correspond à la consommation annuelle de 570 ménages moyens.

FEDD
Le FEDD a été sollicité pour un montant total de Fr. 113'251.65 en 2018. Ces demandes de subventions sont réparties entre des demandes pour des capteurs solaires thermiques (1) et photovoltaïques (4), raccordements CAD renouvelable (2), labellisation Minergie (2), projets de la commune pour l'efficacité énergétique (2) et le développement durable (2), projets réalisés par des associations pour le développement durable (2), les transports publics (89) et des vélos électriques (38). Le restant des subventions octroyées concerne les montants relatifs à l'achat d'appareils ménagers efficients (35).
Pour rappel, le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable est alimenté par une taxe sur la consommation électrique de 0,2 ct par kWh sur le territoire veveysan. Cela représente un montant annuel de Fr. 190'000.— environ.
La refonte du FEDD a débuté en collaboration avec l'Agenda 21 et se finira courant 2019. Elle permettra d'actualiser les conditions d'obtentions, les montants alloués et le panel de subventions.

Commissions
Commission de l'énergie
Cette commission est composée d'un membre du Conseil communal de chaque parti et son suppléant. Le municipal, le chef de service et le délégué en charge de l'énergie participent également à cette commission et en assurent le suivi et la gestion.
Cette commission s'est réunie trois fois en 2018 et a eu l'occasion de traiter les préavis N° 01/2018 « Demande de crédit d'ouvrage pour la réfection du collège des Crosets suite au sinistre du 4 septembre 2017 » et N° 10/2018 « Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du collège de la Veveyse et transformation du bâti scolaire ».
Elle a également été consultée sur divers projets futurs liés aux domaines de l'énergie.

Commission du FEDD
Cette commission est composée de deux municipaux, de deux membres de la commission de l'énergie et des délégués à l'Agenda 21 et à l'énergie.
Elle est responsable de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant aux conditions requises.

Manifestations
Inauguration du CAD Gilamont
La nouvelle centrale CAD de Gilamont a été inaugurée le 23 mars 2018, fruit du partenariat entre

Sentier des grenouilles

Groupe-e Celsius (maître de l'ouvrage et exploitant) et la Ville de Vevey (instigatrice du projet). Approvisionné à plus de 80% par des copeaux de bois de la région et 20% par du gaz en appoint, cette installation produira à terme 15 GWh de chaleur chaque année, soit l'équivalent de la consommation de 1'500 ménages. Alimenté par une énergie renouvelable, ce CAD permettra à terme de diminuer les émissions annuelles de CO_2 de 2'750 tonnes sur l'ensemble du territoire.
Parallèlement à la construction de la centrale, une renaturation de ses alentours a été entreprise par la Ville de Vevey, le Groupe-e Celsius et ProNatura, en créant un biotope favorisant la biodiversité.
Le sentier pédagogique « La balade des grenouilles » a également vu le jour et a permis d'observer plusieurs espèces dont le crapaud sonneur à ventre jaune, la salamandre tachetée et le triton palmé. Cette promenade d'environ 200 mètres est ouverte toute l'année au public.

Cinéma Sud
Pour la sixième année consécutive, la Ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser du 24 au 26 juillet trois soirées de projection cinématographiques en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales. La projection de trois films engagés et originaux a été assurée par des projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire durant la journée. Cette manifestation, qui a attiré 342 personnes au Jardin du Rivage, est soutenue par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 1'500.—.

SSES
Le 14 juin, la Société Suisse pour l'Energie Solaire (SSES) a organisé, avec le soutien de la Ville de Vevey et la direction de l'énergie de l'Etat de Vaud, une séance d'information portant sur le thème « Mon installation solaire fonctionne-t-elle correctement ? » à la salle del Castillo. Les informations sur l'optimisation, la maintenance et l'assurance de la qualité des installations solaires ont attiré pas loin de 400 personnes. Le bilan de cette journée a été très positif au vu de l'affluence.

Soirée d'information de la SSES

Deux Semaines de promotion pour l'efficacité énergétique
Dans le cadre de l'EnergyDay 2018 et d'une action de la fondation MyClimate, trois offres spéciales ont eu lieu du 15 au 26 octobre :
Mise à disposition pour les habitants de Vevey de 50 pommeaux de douches économiques gratuits.
Promotion d'économiseurs d'eau gratuits destinés aux gestionnaires et propriétaires d'immeuble, aux coopératives d'habitations, aux hôteliers et aux acteurs du secteur para-hôtelier.
Bons de réduction à l'achat d'un interrupteur Wifi (Wifi Switch). Cette opération a été financée par le FEDD.

Participation à des séminaires/événements
- 25 janvier – Forum ASCAD 2018 – Bienne
- 31 janvier – Assises Européennes de la Transition Energétique – Genève
- 15 mars – Club des Villes – Nyon
- 25 avril – Séminaire CREM SET – Martigny
- 29 mai – Assemblée générale des Cités de l'énergie – Montreux
- 30 août – Groupement smart city Suisse – Berne
- 13 septembre – Smart City Day – Fribourg
- 3 octobre – Journée de l'énergie CREM – Martigny
- 8-9 novembre – Séminaire ASCAD – Yverdon.

Inspecteur des chantiers
Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale. Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier – La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux : la répartition des frais se fait au prorata du nombre de visites effectuées dans chaque commune.

Prévention des accidents dus aux chantiers
1'552 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2017	2018
Blonay	204	178
Chardonne	102	106
Corseaux	77	90
Corsier	43	88
Jongny	64	79
La Tour-de-Peilz	177	162
Montreux	380	369
St-Légier	172	185
Vevey	247	247
Veytaux	47	48
SUVA	0	0
Totaux	1'513	1552

2'622 remarques orales et écrites ont été adressées aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

Détail des contrôles	2017	2018
Protections sur toiture	11	9
Dépôts de matériaux dangereux – Amiante	31	34
Etayage des fouilles	30	17
Echafaudages	262	164
Défauts d'auvents de protection à 45°	32	31
Garde-corps	215	215
Filets de protection	63	52
Défaut de clôture de chantier	94	101
Parois de protection terrassement et fouilles	62	103
Passage public / signalisation, cheminement piétons	114	84
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	36	23
Contrôle de grue, permis, arrimage	50	51
Barre de sécurité	31	34
Interruptions momentanées ou arrêts des travaux	53	53
Avis de chantier, carte, écriteau	16	25
Rendez-vous de chantier	83	72
Travail de nuit	0	1
Visites de chantier avec la SUVA	36	30
Rien à signaler	466	555
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	23	26
Défaut carte d'ouverture de chantier	57	58
WC de chantier	6	3
Assurage de travaux acrobatique	5	4
Démolition dangereuse	4	5
Défaut d'étayage d'immeubles	5	3
Protections auriculaires	9	20
Chaussures de chantier	21	12
Casque de protection	308	241
Gants, lunettes et masques de protection	24	22
Harnais de sécurité	38	32
Câbles ou ligne de vie – filets antichute	10	10
Remarques diverses	558	532
Totaux	2'753	2622

53 interdictions de poursuivre les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.
Les mesures de sécurité sont longues à instruire dans le quotidien des ouvriers, notamment dans l'application des mesures liées aux échafaudages. Cependant, le nombre de remarques est en diminution – La campagne de formation auprès de ces nouvelles petites entreprises est faite par la SUVA, via les sociétés, fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux, pour faire évoluer les mentalités et les consciences, en relation avec les protections individuelles et collectives – L'Inspectorat des Chantiers du District de la Riviera poursuit sa collaboration avec la SUVA, sur les divers chantiers en cours.
72 rendez-vous de chantier ont eu lieu avec les architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre et entrepreneurs. Ils se font avant l'ouverture du chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs de la police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. 30 chantiers ont été visités, en collaboration avec MM. Duinker et Chanton de la SUVA.
Contrôle des vols d'hélicoptère sur le district de la Riviera : 26 vols annoncés ont été effectués sur le territoire intercommunal.
Travail de nuit : 107 permis de travail de nuit ont été édités.
Carte d'ouverture de chantier : 58 rapports ont été adressés pour solliciter le retour de cette carte.

Amiante
2018 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition. Plusieurs chantiers (34) ont été interrompus, car l'évacuation n'était pas ou partiellement réalisée selon les normes en vigueur.
Toutes démolitions ou transformations nécessitent un diagnostic amiante – les architectes et ingénieurs suivent consciencieusement la

procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé. Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2016	2017	2018
Blonay	57	68	76
Chardonne	27	31	38
Corseaux	24	32	28
Corsier	17	15	26
Jongny	10	18	29
Montreux	106	100	119
St-Légier	44	69	49
La T-d-Peilz	39	45	48
Vevey	65	78	73
Veytaux	10	6	10
Totaux	402	462	496

Les chantiers de génie civil, tels que les ouvertures de fouille, d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit uniquement de l'avis des communes qui nous font parvenir les permis de fouille ou dépôts sur le domaine public, soit :

	2016	2017	2018
Blonay	23	54	35
Chardonne	33	20	51
Corseaux	35	51	62
Corsier	15	10	25
Jongny	11	12	38
La T-d-Peilz	71	105	107
Montreux	150	151	141
St-Légier	13	19	23
Vevey	126	109	160
Veytaux	6	7	24
Totaux	483	538	666

Accidents
Au cours de l'année, aucun accident annoncé, zéro en 2017 et deux en 2016. La campagne de la SUVA « sauvez 250 vies » poursuit son efficacité.

Dénonciations
Pas de dénonciation auprès de la Préfecture de l'inspecteur des chantiers.
Les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main-d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indélicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation
L'inspecteur des chantiers a suivi deux journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents, SUVA et FVE (Fédération Vaudoise des Entrepreneurs).

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques
La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est présente ou régulièrement conviée aux commissions municipales permanentes suivantes :
- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification (Plan de stationnement 2030, Plan directeur des mobilités douces) et sur la mise en œuvre du PMU.
- La commission de l'énergie (COen) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique et les discussions sur la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.

Ponctuellement, la direction de l'architecture et des infrastructures est appelée à présenter ses dossiers dans le cadre politique ou d'associations professionnelles.

Claude Lehrian, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœu n° 2 La commission souhaite que l'isolation des fenêtres du Panorama soit une priorité.
Réponse : Suivi selon rapport de gestion 2017 : un changement des joints de fenêtres des locaux administratifs est prévu au budget 2018 comme premières mesures d'assainissement.
Suivi : Un contrôle des fenêtres a été effectué de manière à déterminer précisément les joints à changer

Vœu N° 12 : La commission souhaite que la Municipalité établisse la liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la commune (infrastructures, locaux d'habitation ou commerciaux, autres) en précisant leur état, le mode de gestion (interne/ externe) ainsi que le coût de gestion de chaque bien. Déterminer le degré de rénovation nécessaire. Finalement créer une planification d'entretien des biens communaux.
Réponse : La liste exhaustive des biens immobiliers appartenant à la Commune a été établie. Il faut encore procéder à la répartition des coûts de gestion de chaque bien, certaines charges étant enregistrées de manière globale dans la comptabilité. Le diagnostic de l'état des bâtiments, ainsi que le contrôle du respect des normes est en cours. Un des objectifs du programme de législature est de valoriser le patrimoine. L'action à mettre en place est d'établir un programme d'entretien à long terme des bâtiments communaux.
Suivi : le diagnostic du patrimoine se poursuit. Une évaluation globale de l'état du bâti a été réalisée, basée sur une évaluation multicritères recouvrant une quinzaine de thématique (sécurité, accessibilité, confort, énergie, etc.), et accompagnée par les expertises EPIQR+.

Vœu N° 13 : La commission demande que lors de pavage sur le domaine public, les pavés soient de production suisse.
Réponse : Il est possible d'obtenir des pavés de production suisse. Il faut être conscient que la plus-value est pratiquement de 100 % sur la fourniture.
Suivi : dans le cadre du projet de la rue de l'Ancienne-Monneresse, la Municipalité avait prévu un pavage que le Conseil communal a refusé.

173

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS

Mission de la DJEFS

La DJEFS a pour mission de créer des synergies entre ses quatre secteurs (jeunesse, éducation, famille et sports). Elle coordonne, favorise et soutient ainsi les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par elle. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins des Veveysan-ne-s. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Faits marquants

Malgré les bouleversements politiques qui ont marqué 2018, la direction et ses secteurs ont travaillé sereinement et efficacement tout au long de l'année. En termes organisationnels, les cadres de la DJEFS se sont penchés en début d'année sur l'identité, les missions, les prestations et les collaborations entre les secteurs. La direction a également initié une analyse des bonnes pratiques afin d'harmoniser différents processus internes en vue d'améliorer la cohérence du dispositif. Dans le cadre d'un travail préparatoire conséquent, le projet de réunification des collaborateurs du secteur jeunesse sur un unique site a pu se réaliser en juillet 2018, comme planifié. Une réflexion importante sur la gouvernance du réseau REVE a elle aussi pu être initiée et finalisée puis présentée lors des premières assises du réseau le 26 juin à la Salle Del Castillo.

S'agissant des prestations, le projet d'ouverture des salles de gym en hiver avec des activités sportives gratuites pour tous, attendu depuis plusieurs années, s'est enfin concrétisé en janvier 2018 grâce au leadership du secteur sport et l'engagement de professionnels assurant l'encadrement des activités. Face au succès rencontré, de nouvelles activités en libre accès ont été organisées durant la période estivale afin d'inciter les habitants, jeunes et moins jeunes, à se mettre en mouvement. Ce projet a aussi été rendu possible grâce aux mesures d'impulsion financières cantonales et fédérales dont la DJEFS a pu bénéficier. Le principe de la gratuité de l'école, confirmé par l'arrêt du Tribunal fédéral du 7.12.2017, a, lui, donné un nouvel élan aux activités financées par le secteur éducation. La Municipalité, dans le cadre de sa politique favorisant l'ouverture à des expériences pédagogiques, culturelles et sportives en dehors du cadre scolaire, a validé la continuité des prestations en faveur de tous les écoliers, charge à la DJEFS d'élaborer un catalogue de prestations pour écoliers en collaboration avec la direction de la culture notamment. Ce document est en cours d'élaboration et sera finalisé courant 2019. L'agrandissement du dispositif d'accueil, avec l'ouverture de nouvelles UAP au secteur famille afin de répondre à la révision du cadre légal, a également impliqué de repenser l'organisation du secteur, ses liens fonctionnels et hiérarchiques.

Dans la continuité des années précédentes, la DJEFS et ses secteurs se sont adaptés avec brio à un environnement évolutif et complexe. Que chacun-e soit ici sincèrement et chaleureusement remercié-e pour son engagement, ses contributions et sa capacité à faire face aux évènements tout au long des mois d'une année très particulière.

Organisation de la DJEFS

La DJEFS est dirigée par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (1.0 EPT) et secondée par quatre responsables de secteur : jeunesse (0.9 EPT), éducation (0.8 EPT), famille (0.8 EPT) et sports (1 EPT). Un animateur-intendant à l'école à la montagne La Cheneau complète l'équipe (1.0 EPT).

Ressources humaines

La direction, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 72 collaborateurs permanents à taux variable et 164 collaborateurs permanents à taux fixe pour 166.16 équivalent plein temps (EPT). A ce chiffre doivent encore être rajoutés 14 apprentis (5 cuisiniers, 1 employé de commerce et 8 assistants socio-éducatifs) et de très nombreux collaborateurs auxiliaires engagés dans les quatre secteurs pour des activités ponctuelles (animation, monitorat, surveillance) ou régulières (médecin scolaire, sport scolaire facultatif, entretien, éducatif, etc.).

Collaborations et représentations

La direction a participé aux commissions municipales des secteurs et aux séances du Conseil d'établissements. Elle a également été présente à de multiples rencontres avec les autorités cantonales (SPJ, SPAS, DGEO, DFJC, DOP, FAJE, FRAJE, OAJE), les services communaux de la région, les établissements scolaires et aux assemblées des associations que la Ville soutient.

Elle a également participé ou a été représentée aux commissions municipales des services de la Ville et à des groupes de travail des directions.

Secteur jeunesse

Mission

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle. Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : Le développement de compétences, la valorisation des attentes, des modes de vie et des valeurs, et la promotion de la santé et la prévention de la santé globale.

Faits marquants

Animai, nouvelle mouture 2018, a fait la part belle à la collaboration avec le collectif de jeunes « Arts de Rue » et la « Fabrik Cucheturelle ».

Le 1er juillet les animateurs ont rejoint leurs collègues dans les locaux sis à la rue de l'Union 15b. Ce regroupement sur un même site vise à collaborer d'une manière dynamique et efficiente à la mission du secteur.

En juillet, les locaux utilisés pour des animations à Quai Maria-Belgia 16 ont été investis par la Direction de l'établissement primaire suite aux travaux de réfection du Collège de la Veveyse. Une réflexion sur les prestations en a suivi, avec des projets d'activités ambulantes dans tous les quartiers de la Ville dès 2019.

Plan des investissements

Néant.

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable qui coordonne les différentes actions menées par les travailleurs sociaux et les animateurs. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux reste essentielle pour assurer la mission du secteur.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2018

Personnel permanent : 13 personnes pour 8.55 EPT.

Responsable de secteur : 0.9 EPT

Animation : 2.45 EPT (4 personnes, y.c. secrétariat).
Travail social de proximité (TSP)-Ginkgo : 4.0 EPT (6 personnes, y.c. secrétariat)
Conseil social école famille : 1.2 EPT (2 per-sonnes)
Personnel non permanent : 2 stagiaires HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux) au secteur TSP-Ginkgo, et de nombreux moniteurs, animateurs et répétiteurs engagés pour les activités ponctuelles.

Changements
Trois départs enregistrés durant l'année : 1 animatrice au 31 mars remplacée par un auxiliaire jusqu'au 31 décembre, puis 2 animatrices à 60% au 31 décembre. 1 animateur engagé à 60% en décembre.

Animation socioculturelle
Les prestations sont réparties sur 4 axes : animation, prévention, événementiel et soutien. L'animation jeunesse, avec les animateurs, met en œuvre des prestations et des activités visant à encourager les jeunes à entrer en action et à développer et renforcer leurs compétences. La prévention de comportements à risques et de ruptures de liens sociaux fait partie intégrante de leur champ d'action, avec les travailleurs sociaux de proximité. Les jeunes sont également encouragés à participer au développement social et culturel de la cité en s'engageant dans l'élaboration des activités et prestations et dans leur mise en œuvre.

Détail des prestations et activités
Urban Kratz'r, dès 6 ans, 20 participants : activités sportives (skatepark, jeux de balles, etc.) 4 mercredis dans la cour du collège Kratzer.
Jeux-dis, dès 6 ans, 507 participants : activités préprogrammées, ludiques et sportives, créatrices et manuelles.
Soupers du jeudi, dès 14 ans, 355 participants : élaboration et réalisation d'un souper avec et par les jeunes, supervisé par les animateurs.
Vendredi c'est permis !, dès 6 ans, 105 participants : activités ludiques, sportives, créatives à l'intérieur ou à l'extérieur.
Open Sport, dès 6 ans, 3'043 participants : ouverture de salles de gym durant la saison froide, les mercredis, jeudis, samedis et dimanches pour la pratique d'une activité sportive gratuite en salle sans devoir faire partie d'un club.
Animations de vacances, dès 6 ans, 26 participants : 3 jours de ski durant les vacances scolaires de février et 1 jour d'activité ludique et créative en octobre. Une participation financière est demandée pour certaines sorties.
Ateliers découvertes, de 8 à 16 ans, 48 participants : 4 ateliers « découvertes » organisés en collaboration avec l'animation jeunesse du Cercle de Corsier et en partenariat avec divers acteurs de la région. Activités sur inscription et participation financière.
Animations de quartiers, dès 6 ans, 325 participants: organisation de 4 après-midis d'animation dans plusieurs quartiers (Gilamont, Robin, Plan-Dessous et Bosquets) de la ville, en collaboration avec les associations Trempolin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie et la maison de quartier Villa Métisse.
Projets participatifs, dès 13 ans, 54 participants : engagement bénévole des jeunes pour confectionner et vendre des crêpes lors d'événements et manifestations locales. En contrepartie, un week-end à la montagne avec jeu de pistes et baignades a été organisé.

Animai 2019

Projets de jeunes, 12 à 25 ans, 9 projets reçus dont 4 retenus : Radioactivity IV, voyage au Québec pour les jeunes de l'Impro Riviera Events, camps et week-end impro et festival celtique de l'association Viviskes pour un soutien financier de Fr. 2'390.- et par des conseils spécifiques.
Festival Animai, du 18 au 21 mai, dès 6 ans, 4'500 participants : 4 jours d'animation pour les jeunes de Vevey et environs au Jardin du Ri-vage. Activités créatives, culturelles et sportives, scène musicale tremplin, actions de prévention et spectacles d'improvisation théâtrale.
Événements pour adolescents, dès 16 ans, 198 participants : soirées dansantes « Posimind » à la salle du Rocking Chair (RKC).
Participation à des manifestations locales, dès 6 ans, 242 participants : participation et collaboration à diverses animations et fêtes organisées à Vevey : Fête de la Danse, Fête des Ecoles, Urban Project et foire de la St-Martin.
Projet prévention, 45 participants. Projection d'un film et débat avec les jeunes lors de la semaine de lutte contre le racisme.
Camp d'été dès 6 ans, 30 participants : Durant l'été, une semaine de camp sport et nature a été organisée à Château-d'Œx,
Cabine téléphonique : Projet finalisé en novembre, valorise les compétences artistiques et créatives des jeunes. 1re expo « Linea Corporis » proposée par deux jeunes artistes.

Cabine

Travail social de proximité
Les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ont été présents 4 après-midis et 2 soirs par semaine en moyenne sur l'année dans les espaces publics fréquentés par les jeunes afin d'observer et d'approcher des jeunes ou des groupes de jeunes dans un climat de bienveillance. Objectifs : prévenir les ruptures (scolaires, sociales, etc.), apaiser les tensions. Cette action socioéducative menée à long terme vise à développer l'estime de soi, les compétences personnelles et inciter les jeunes à participer à la vie sociale. Une bonne collaboration avec la Police a permis de désamorcer des situations conflictuelles, de prévenir des incivilités et des actes vio-

lents. Une collaboration avec la Direction des espaces publics (DEP) s'est construite autour d'une recherche de solutions communes aux incivilités dans l'espace public.

Permanence sociale

Ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h. Plus d'une centaine de jeunes l'ont fréquentée en 2018 pour des problèmes tels que emploi, formation, logement, démarches administratives, famille, dettes, dépendances, statut, etc.

Projets communautaires

Prév'Rives : l'action « Arrête ton char » (distribution d'eau et de messages de prévention à l'aide d'une charrette) a été menée par les travailleurs sociaux de proximité et les pairs formés à la prévention (multiplic'acteurs) de mai à août. Plus de 600 personnes ont été sensibilisées sur les quais.
Repas communautaire : 8e année de cette action menée en collaboration avec la Villa Métisse. Un repas à midi gratuit permet aux jeunes et à aux gens du quartier de se rencontrer le vendredi. 42 repas ont eu lieu en 2018 avec entre 20 et 25 participants par repas.
Semaine contre le racisme, 22 mars : projection d'un film à la Villa Métisse suivi d'un repas-débat avec des jeunes et des habitants du quartier.
Boîte d'échange : posée en 2014, cette boîte continue à avoir du succès avec de nombreux objets déposés/pris par les habitants du quartier.
Brisolée : la 7e brisolée de Ginkgo a accueilli le 3 octobre environ 80 personnes (jeunes, membres du réseau local ou régional, voisins).

Mesures Ginkgo

Activités socio-éducatives

Pas d'activités ponctuelles cette année mais deux projets : 5 jeunes ont participé pendant 12 séances de 2 heures à un atelier photo qui a abouti à une exposition publique à la Villa Métisse. 4 jeunes, avec l'aide d'un réalisateur et cinéaste ont tourné le film « nos 20 ans à Vevey », film qui a été récompensé par le « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Nos 20 ans à Vevey

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune »

Mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par le SPAS et la Ville, elle offre aux jeunes des moyens de se préparer pour (re)trouver une formation, un emploi. Devenue mesure de transition en 2017, elle propose un atelier emploi (CV, lettres de motivation, contact avec les patrons, entretien d'embauche, etc.) un atelier communication (développer les attitudes corporelles et la confiance en soi) et un atelier philo (partager, écouter et se positionner). Un atelier informatique d'éducation aux réseaux sociaux et aux moyens de trouver du travail/une formation en ligne. Des appuis scolaires individualisés et de groupe, assurés par des bénévoles et des collaborateurs du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ) ont permis de renforcer des acquis et développer de nouvelles compétences auprès de 24 jeunes sur 930 périodes.
Des spécialistes de la santé et des impôts ont donné deux demi-journées d'information et de formation sur ces domaines. Le suivi éducatif hebdomadaire vise à soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle. Un suivi médical est également proposé par deux infirmières indépendantes dans le but d'agir sur les problèmes de santé dont souffrent déjà certains jeunes, voire de les prévenir.
24 jeunes ont participé à la mesure en 2018. 19 d'entre eux ont trouvé une formation ou un emploi au terme de la mesure. 2 ont été orientés vers d'autres mesures ou des stages de longue durée. Les autres sont toujours suivis par nos soins ou n'ont pas trouvé de solution. La mesure offre 16 places/année.

Mesure Ado

Financée par le SPJ, cette mesure offre à des jeunes de 12 à 18 ans un soutien éducatif et administratif, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle. En 2018, 36 jeunes ont été suivis dans le cadre de cette mesure. Le travail de rue auprès des adolescents a favorisé des liens lors de rencontres dans les lieux fréquentés (parcs et jardins, places de jeux, différentes places publiques, cours d'école). Le soutien des conseillères sociales école-famille a permis de prévenir des cas de ruptures sociales et scolaires.

Permanence Jet Service Riviera

Ouverte 3 heures par semaine dans les locaux du secteur, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville, a accueilli 73 jeunes pour 149 consultations.

Conseil social Ecole-Famille

Les deux nouvelles conseillères sociales ont débuté ensemble leur activité le 1er janvier et ont orienté leur travail selon 3 axes : soutien social et administratif, accompagnement et prévention de la rupture scolaire. Une réflexion socio-éducative avec les familles et les partenaires a aussi été mené. Le public cible reste les élèves scolarisés à Vevey, les parents et les partenaires de l'école. En 2017, 104 situations (64 au primaire et 40 au secondaire) ont été suivies. Les interventions sont très diversifiées et portent généralement sur des problèmes scolaires, éducatifs, familiaux, financiers, etc. avec des problématiques parfois compliquées nécessitant des démarches multiples auprès d'instances spécialisées. Elles ont participé régulièrement aux séances mensuelles du groupe santé de l'Etablissement primaire et secondaire et du groupe de coordination de l'Etablissement primaire. La collaboration s'est renforcée avec le secteur famille, avec les maisons de quartier, la Villa St-Martin et la mesure Ado. Beaucoup de familles se trouvant dans des difficultés financières, elles ont fait appel à 9 fondations qui ont répondu favorablement à leur demande. Dans le cadre de l'Association des colonies de vacances de Vevey, une conseillère œuvre également chaque année comme coordinatrice en charge des inscriptions pour les 2 semaines de colonie organisées dans le chalet communal La Cheneau.

Travail de réseau
202 jeunes ont été suivis dans le cadre du travail social de proximité-Ginkgo en complémentarité avec le réseau socio-éducatif : SPJ, assistants sociaux des divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne,), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, enseignants et professionnels des écoles, services d'orientation professionnelle et unités de soins régionales, travailleurs sociaux hors murs d'autres communes. Des interventions ponctuelles des collaborateurs (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par le SPAS, l'EESP, la HES-SO Valais, le GREA, l'ARPIH. Les professionnels de Ginkgo ont participé activement, à la plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, au comité du GLAJ, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances au GREA.

Collaborations et représentations
Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, SPJ, SPAS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA). Collaboration avec les différents services communaux (DSAF, DEP, Culture, DAI, RH, etc.) ; participations à la commission municipale des activités interculturelles, au groupe de travail sur les incivilités, à différents comités d'associations (Jouerie, Trempolin, RKC, Passeport Vacances, AFM, Cocu).
La commission municipale jeunesse a également été convoquée à deux reprises en 2018.

Marco Pavarini,
Responsable du secteur jeunesse

Lexique
AACTS : Addiction, action communautaire, travail social
ARPIH : Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handica-pés.
CIPRET : Centre d'information pour la prévention du tabagisme
EESP : Ecole Professionnelle Supérieure en Travail Social
FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
GLAJ : Groupe de Liaison des Activités Jeunesse
GREA : Groupe romand d'études des addictions
HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale
LASV : Loi sur l'action sociale vaudoise
Profa : Fondation qui offre une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
Radix : Fondation suisse pour la santé
SPAS : Service de prévoyance et d'aides sociales du canton de Vaud
SPJ : Service de protection de l'enfance du canton de Vaud
SUPSI : Scuola universitaria professsionale della Svizzera italiana

Secteur Education
Mission
D'entente avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et les directions des deux établissements scolaires de Vevey, le secteur a pour mission d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations et des prestations multiples. Il organise les séjours des écoliers à La Cheneau et coordonne également les camps, les activités scolaires et extrascolaires et la prévention et les dépistages dentaires. Il gère les aides communales destinées aux élèves de la scolarité obligatoire notamment.

Faits marquants
L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de l'Arrêt du Tribunal du 7 décembre 2017 concernant le principe de gratuité de l'école. Ce principe, s'il s'applique à l'ensemble des activités scolaires obligatoires pour lesquelles une participation ne peut plus être demandée aux parents, ne comprend cependant pas la part des frais alimen-taires des écoliers qui resteront toujours imputables aux parents. Le secteur a adapté ses pratiques afin de respecter le nouveau cadre légal.
Suite à l'incendie de la toiture du Collège des Crosets en septembre 2017, le secteur a coordonné un transport en bus en collaboration avec les VMCV pour permettre aux écoliers du Collège des Crosets de se déplacer du nord au sud de la Ville, dans les pavillons provisoires sur le site du SIGE. Cette mesure exceptionnelle a pris fin en juillet 2018.
Les élèves et enseignants ont pu retrouver leur Collège rénové à la rentrée scolaire d'août 2018. Les élèves du secondaire qui, suite à l'incendie, suivaient les cours d'éducation nutritionnelle dans des locaux mis à disposition par les communes de Montreux, Corsier et la Tour-de-Peilz ont retrouvé en août deux cuisines scolaires totalement rénovées. Le déménagement du mobilier scolaire du collège provisoire du SIGE aux Collège des Crosets a été assuré par le personnel de la protection civile en collaboration avec l'équipe technique du secteur.
En vue de la rénovation du Collège de la Veveyse, vingt classes ont été déménagées en été 2018. 17 classes dans les pavillons dans les pavillons provisoires du SIGE et 3 classes à l'Aviron. La direction et le secrétariat de l'Etablissement primaire de Vevey ont pris leurs quartiers, le temps des travaux, dans les locaux situés au Quai Maria-Belgia.
La réalisation du projet de densification des bâtiments scolaires gérée par la DAIE a été menée durant les vacances d'été 2018. Des salles supplémentaires ont été créées dans des bâtiments scolaires (Collège Jean Kratzer, Collège de Clos). Du nouveau mobilier scolaire est venu compléter ces salles.
L'économat primaire situé à côté du Collège de la Veveyse a déménagé dans le Collège Bleu cet été. L'économat de l'Etablissement primaire et de l'Etablissement primaire et secondaire est ainsi regroupé sur un même site. L'ancien économat fera peau neuve et sera transformé en UAP pour une ouverture prévue début 2019.
Dans le cadre du partage des tâches canton-commune, le secteur a repris la planification des activités de prévention, tâche jusqu'alors assurée par les Etablissements scolaires. Le secteur planifie pour les écoles les interventions d'ASR (prévention routière), de PROFA (éducation sexuelles), de la SATOM, etc.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :
Nouveau collège du cycle secondaire de Gilamont - 60 salles
Bâtiment de l'Aviron - Aménagement de 3 salles d'enseignement (finalisé 8/2016)
Ecole à la montagne La Cheneau - Rénovation et transformation
Rénovation du collège Bleu (1964)
Ecole de la Veveyse - Réfection des façades
Ecole du Clos - Réfection des façades
Achat de pavillons scolaires pour 10 classes
Galeries du Rivage – Rénovations

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui gère une équipe chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2018
Personnel permanent : 15 personnes pour 12 EPT
Responsable de secteur : 0.8 EPT
Administration : 2.95 EPT (4 personnes dont 1 apprentie employée de commerce)
Secteur technique : 2.0 EPT (2 personnes)
Secteur dentaire : 0.65 EPT (1 personne)
Ecole à la montagne : 5.6 EPT (7 personnes)
16 médecins-dentistes sont conventionnés avec la Ville et 1 médecin scolaire est sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.

Changements

Le 1er septembre 2018, M. Guillaume Di Paola a rejoint le secteur en tant que répondant des équipements et du mobilier scolaire. Il complète ainsi l'équipe technique qui compte deux postes.

Prestations scolaires et extrascolaires

Secteur technique scolaire

Suite à l'incendie du Collège des Crosets, la rénovation planifiée du Collège de la Veveyse ainsi et la densification des bâtiments scolaires, l'équipe technique a été très sollicitée pendant toute l'année, en particulier pendant les vacances scolaires d'été afin d'organiser le déménagement du matériel et du mobilier scolaire de 48 salles de classe (enseignement, ACM, infirmerie, appui, etc.).

Déménagements
17 classes du collège du SIGE au Collège des Crosets
20 classes du collège de la Veveyse au SIGE (17) et à l'Aviron (3)
5 classes qui sont devenues des locaux pour les UAP (Plan, Clos (2), Part-Dieu, Charmontey)
6 classes en raison d'un changement d'affectation (par ex. salle informatique/musique)

Mobilier salle de classe

L'équipe technique a pu compter sur le soutien du personnel de la protection civile pour assurer le retour du mobilier et des affaires scolaires des élèves et des enseignants aux Collège des Crosets.
Le secteur éducation a également collaboré avec une entreprise de déménagement.

Secteur dentaire et médical scolaire

33 séances de dépistage dentaire ont eu lieu sur l'année scolaire 2017-2018 dont 10 pour le Cercle de Corsier. Le nombre de contrôles reste stable par rapport à l'année précédente. Les contrôles s'avèrent utiles puisque plus de 20% des cas nécessitent des soins tandis que 80% des bouches sont sans caries.
La réunion annuelle avec les médecins dentistes conventionnés a eu lieu le 15 mai 2018.

Aides et subsides

Le secteur gère l'octroi des aides et des subsides pour les traitements dentaires (conservateurs ou orthodontiques) et les études musicales. Suite à la mise en application de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, dès le 1er janvier 2018, la Ville n'octroie plus de subsides pour les camps scolaires.
Le nombre de bénéficiaires en 2018 est sensiblement le même qu'en 2017 avec 17 demandes accordées. Pour les aides musicales, 15 demandes ont été accordées pour un montant total de de Fr. 6'538.40.

Ecolages, frais de transports et de repas des élèves veveysans scolarisés hors Vevey

L'écolage facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement est de Fr. 1'300.- par année.
53 écoliers non Veveysans ont été accueillis dans les classes primaires et secondaires de Vevey. Un montant total de Fr. 57'908.45 a ainsi été refacturé aux communes de domicile des élèves, au titre de charges scolaires.
Pour la même année scolaire, 14 élèves veveysans ont fréquenté des classes hors Vevey avec dérogations (facturé Fr. 1'300.- par élève), 8 élèves en Sports-Art-Etudes (facturés Fr. 1'300.-) et 15 élèves en classes de raccordement d'Aigle et Montreux (facturé Fr. 4'000.-). En plus des frais d'écolage à charge de la commune, les remboursements des frais de transports et de repas aux parents (selon la décision 138 du DFJC) se sont élevés à Fr. 1'815.90.

Écoliers requérants d'asile – EVAM

Le nombre d'élèves en provenance de l'EVAM a diminué en 2018 (40 élèves contre 63 en 2017). Un forfait de Fr. 130.- par mois et par élève est versé par le canton à la Ville au titre de participation aux charges scolaires.

Activités sur temps scolaire

La Municipalité de Vevey a pris la décision, dans sa séance du 12 mars 2018, de ne plus facturer aux parents les activités organisées durant le temps scolaire, conformément à l'Arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017. Cette décision a été appliquée avec effet rétroactif au 1er janvier 2018. Seule une participation entre Fr. 10.- et Fr. 16.- par jour pour les frais alimentaires lors des camps est exigée des parents. Le montant total facturé aux parents pour la participation des écoliers aux frais de repas pour les camps EP et EPS a été de Fr. 87'356.-.
Le secteur a coordonné et financé les camps, courses d'écoles et autres activités scolaires tout au long de l'année. En hiver, 32 sorties à ski répar-

ties sur 8 semaines, encadrées par des moniteurs de l'Ecole suisse de ski, ont eu lieu aux Pléiades. 403 élèves de 5-6P y ont participé. Suite à l'entrée en vigueur de l'Arrêt fédéral, cette activité a été financée entièrement par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 96'627.10.
Les subsides obtenus en 2018 par le programme Jeunesse et Sport (J+S) de la Confédération pour les activités de ski organisées à La Cheneau et dans d'autres stations se sont élevés à Fr. 53'732.-.
De nombreuses activités (théâtre, cirque, cinéma, etc.) ont également été financées, coordonnées ou organisées par le secteur dont les sorties à la patinoire mobile (716 élèves de l'EP et 450 élèves de l'EPS).
La part des frais de transport, de repas et d'hébergement des enseignants ou du personnel de l'état dans le cadre des activités collectives hors bâtiment étant désormais à charge du Canton (décision 134 du DFJC), le secteur a établi des factures pour un montant de Fr. 56'508.65 (+Fr. 53'732.- cité supra) en 2018, contre Fr. 102'845.70 à fin 2017.
Les activités scolaires ont concerné 1'775 élèves, non compris les courses d'école et les camps des élèves de 11S.

Transport des écoliers
909 transports en bus à la piscine de Vevey Corseaux Plage ont été effectués en 2018.
Entre 4 et 7 élèves veveysans des classes de soutien (1-6P) ont bénéficié d'un transport en bus gratuit de leur domicile à leur école (2527 courses au total). Cette mesure a été déployée d'entente avec la Direction de l'établissement primaire, selon le handicap de l'élève. Elle compense l'abandon du financement de cette prestation par le SESAF pour des distances inférieures à 2,5 km.

Promotions et Fête des écoles
La journée des promotions a eu lieu le jeudi 5 juillet. 26 salves de canon ont ouvert les feux à 6h00 sur le parvis de l'Eglise St-Martin en présence des autorités. Env. 750 élèves, parents, enseignants et officiels se sont réunis au Théâtre du Reflet pour la cérémonie le soir. Un apéritif offert par la Ville a été organisé par le secteur sous la Grenette. Le bal des élèves, financé par la Ville, s'est tenu au RKC le 4 juillet 2018.
La Fête des écoles du 29 juin 2018 s'est déclinée autour de cinq axes : le cortège, les productions d'élèves, les jeux et animations extérieurs, les collations et repas et l'animation musicale en soirée. Le cortège des élèves du primaire, accompagné des autorités locales, est parti de l'est de la Ville pour arriver dans l'aire de l'écran géant de foot où étaient diffusés les match de l'Euro. Les orchestres de l'Harmonie municipale « La Lyre » et de l'école de musique Crescendo ont participé à la fête. Les spectacles présentés par les élèves ont eu lieu dans la Salle Del Castillo. Des stands de vente de nourriture ainsi que de boissons ont été proposés par les élèves de 10S sous l'avant-toit des Galeries du Rivage. Le stand nourriture et boissons a été tenu par la société « Table Ronde-11-Vevey ». Une vaisselle réutilisable (Eco vaisselle) a été utilisée pour toutes les manifestations organisées par le secteur.

Usages extrascolaires des classes
Pour encourager la pratique des cours de langues d'origine (LEO Art. 27 alinéa 3), 8 salles ont été mises à disposition gratuitement des écoles albanaise, arabe, croate, espagnole, italienne, macédonienne, mongole et portugaise. Depuis la rentrée d'août 2018, toutes les salles utilisées se trouvent dans le Collège Bleu afin d'en simplifier la gestion. Une rencontre annuelle est organisée par le secteur avec les responsables des écoles de langue d'origine pour offrir un espace d'échange et favoriser les contacts.

Ecole à la montagne La Cheneau
En 2018, 1086 enfants ont été accueillis à La Cheneau sur 34 semaines. Le séminaire de musique de Crescendo a eu lieu aux Relâches et une colonie de vacances et un camp d'été ont été organisés 3 semaines en été. Sur les semaines restantes, 2 ont été consacrées aux nettoyages du chalet.
Un projet conduit en partenariat avec le parc Gruyère-Pays-d'Enhaut et Myclimate.ch a permis d'équiper plus de 30 robinets du chalet avec des aérateurs performants qui diminuent la consommation d'eau jusqu'à 75%.
Dans le processus d'adaptation de la cuisine, âgée de 40 ans, un nouveau four est venu compléter le dispositif existant.
Un projet de rénovation de la place de jeux a été soumis à la Loterie Romande par la Fondation Fondes des écoliers de Vevey à la montagne et un montant de 25'000.- a été accordé pour 2019. Le projet sera finalisé en 2019.
Au mois d'octobre 2018, Télé Château-d'Œx a informé que faute de moyen pour la mise en conformité des installations, les remontées mécaniques de la Braye à Œx fermeront lors de la saison 2018-2019.Télé Château-d'Œx reste dans l'espoir de trouver le financement pour les saisons à venir.
En fin d'année, une solution de qualité et financièrement concurrentielle a été négociée, avec les Mosses pour une offre de ski adaptée au niveau des élèves de Vevey.

Conseil d'établissements
Le Conseil a siégé 4 fois en 2018. Trois membres du Quart parents ont été remplacés lors de l'assemblée générale tenue le 5 décembre 2017. Un nouveau règlement du Conseil d'Etablissement a été validé par le Canton le 26 juin 2018. Le budget du CETV a permis de financer différents projets dont les conférences publiques « Discipline positive » et « Cyber harcèlement ». Le Conseil a reçu une délégation des élèves ainsi qu'un groupe de travail en charge du projet « préaux scolaires ». Tous les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site www.vevey.ch.

Etablissements primaire et secondaire de Vevey
2'106 élèves (1180 EP+ 926 EPS) étaient inscrits dans les deux établissements scolaires de Vevey à la rentrée d'août 2018. L'encadrement était assuré par 235 enseignants (120 pour les 1 à 6P de l'Eta-

blissement primaire et 115 pour les 7 à 11S de l'Etablissement primaire et secondaire).

Projets et partenariats

Rénovation du bâti scolaire et Fête des Vignerons

Le secteur éducation a collaboré étroitement avec la DAIE en 2018 sur différents projets dont la rénovation du Collège des Crosets et la rénovation du Collège de la Veveyse.
La Fête des Vignerons et les besoins en locaux scolaires et salles de gymnastiques exprimés par la Confrérie pour l'organisation de l'édition 2019 ont également occupé le secteur cette année, avec notamment l'analyse des sites requis, dans le respect de l'organisation scolaire.

Chœur des écoles

65 choristes des deux Etablissements scolaires ont participé à trois jours de camp à Ravoire du 7 au 9 mars 2018 en vue de préparer le spectacle annuel au Théâtre le Reflet le 17 juin. Les choristes de 4 à 15 ans ont ainsi donné deux magnifiques spectacles sur le thème « Broadway ». Après le dernier spectacle, un apéritif financé et organisé par le secteur éducation a clos le voyage musical.

Projet En avant ! parents et enfants

Organisé autour de l'apprentissage du français et de la sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones qui commencent l'école, quelques 70 enfants accompagnés d'un parent ont participé à ce projet qui remporte du succès. Les ateliers ont eu lieu 4 mardis du 22 mai au 12 juin, ainsi que 2 mardis à la rentrée scolaire, soit les 28 août et 4 septembre 2018. Les engagements du personnel ont été assurés par le secteur.

Colonies de vacances

L'édition 2018 de la colonie de vacances, organisée par l'Association des colonies de vacances de Vevey en collaboration avec le secteur éducation et le secteur jeunesse, s'est déroulée du 9 au 20 juillet à La Cheneau. 36 enfants étaient encadrés par 10 professionnels engagés par la Ville.

Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Le Conseil de fondation s'est réuni le 29 mai 2018. Les membres ont abordé la question du vieillissement du chalet et les travaux de rénovation à y mener. La Fondation a donné son accord pour solliciter la Loterie Romande pour une aide aux frais de remise aux normes de la place de jeux. Une participation de la ville a également été demandée, le solde pouvant être pris sur le compte de la fondation. Le projet final sera soumis pour validation à la fondation en 2019.

Ecole de Musique Crescendo

Du 19 au 22 février 2018, la Cheneau a accueilli 31 jeunes musiciens encadrés par 10 adultes pour leur séminaire annuel de musique.

Association du Passeport Vacances Vevey et environs

L'association a collaboré avec 162 fournisseurs d'activités et 91 accompagnateurs. Elle a vendu 502 passeports, dont 114 à des enfants de Vevey. La Ville a participé à hauteur de Fr. 6'550.- au financement des passeports pour les jeunes veveysans.

Collaborations et représentations

Le secteur éducation a collaboré étroitement avec les partenaires suivants : Etablissements primaire et primaire et secondaire de Vevey, ser-vices du DFJC, de la DGEO, de la DOP en particulier, Ecole de Musique Crescendo, Association des colonies de vacances, Association permaculture Riviera, PPLS Riviera, CROSP, Centre social intercommunal, SeMo, Office vaudois de l'assurance maladie, Médecins-dentistes conventionnés, médecins et infirmières scolaires, CFF, GoldenPass, La Lyre, Fondation les Airelles, Bureau d'architecte A. Clerc, Zesar SA, Transport Estoppey SA, Quincaillerie Riviera, VMCV. En 2018, la collaboration avec la Protection civile s'est poursuivie.
Le secteur a été régulièrement représenté au sein des assemblées et commissions suivantes : Conseil d'établissements et Assemblée générale des parents ; Comité du passeport vacances de Vevey et Environs; Association des colonies de vacances, Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, pour les plus importantes. Mme Gisler a également participé à la remise des prix financés par la Ville à l'occasion du concours de vacances, organisé par l'Etablissement primaire et secondaire.

Sarah Gisler,
Responsable du secteur éducation

Secteur famille

Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation vie familiale et vie professionnelle au quotidien.

Faits marquants

L'année 2018 a été marquée par l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), instituant principalement la généralisation de l'accueil parascolaire dans les communes du canton.
Une étroite collaboration avec le secteur éducation, ainsi qu'avec la DAIE, a permis de développer des synergies autour du projet de rénovation du collège de la Veveyse et de la densification du bâti scolaire avec pour résultat le réaménagement de locaux scolaires en unités d'accueil parascolaires. En parallèle, les travaux de rénovation du collège des Crosets ont vu naître de nouveaux locaux pour l'UAP éponyme avec une augmentation de la surface d'accueil et un dispositif totalement rénové. L'ensemble de ces interventions a permis de répondre aux exigences de la LAJE à la rentrée scolaire 2018-19.
Autres événements importants qui ont ponctué cette année : l'engagement d'une nouvelle direc-

trice pour la garderie Les Ecureuils, de trois responsables pour les UAP Clos, Crosets et Veveyse, ainsi qu'un chauffeur-livreur/intendant. Le secteur a également mis au concours le mandat de nettoyage de plusieurs structures d'accueil pré et parascolaires. Les membres du réseau REVE ont également poursuivi le projet de nouvelle gouvernance pour le réseau.

Plan des investissements
Néant

Ressources humaines
Composition au 31.12.2018:
Personnel permanent : 164 personnes pour 121.18EPT et 72 personnes à taux variable.
Responsable de secteur : 0.8 EPT (1 personne)
Coordinatrices responsables des structures : 1.6 EPT (2 personnes)
Administration : 6.45 EPT (10 personnes)
Responsables des structures d'accueil pré et parascolaire: 10.14 EPT (12 personnes)
Personnel éducatif : 90.15 EPT (123 personnes)
Personnel éducatif auxiliaire : EPT variables (68 personnes)
Personnel restauration : 12.04 EPT (16 personnes dont 1 chauffeur-livreur/intendant)
Personnel réfectoire : EPT variables (4 personnes)
Apprentis (4 cuisiniers et 8 ASE) : 12 EPT (12 personnes)
La contribution des structures d'accueil en termes de formation avec 12 apprentis comme indiqué plus haut est à relever. 22 places de stages ont été occupées pour découvrir le métier d'éducateur de l'enfance. Le secteur peut également compter sur un nombre important de personnel auxiliaire engagé ponctuellement.

Changements
Suite à l'ouverture de deux nouvelles UAP (Clos et Veveyse) et de la rénovation de celle des Crosets (voir plus bas), trois nouveaux responsables ont été nommés et le personnel éducatif engagé afin de répondre au cadre de référence cantonal en matière d'accueil parascolaire. L'administration du secteur s'est également dotée d'un chauffeur-livreur/intendant dans le courant du dernier trimestre.

Chiffres clés
6 garderies, dont 4 avec une structure UAP pour les 1-2P (garderie-UAP)
6 UAP
323 places d'accueil préscolaire (nurserie, trotteurs et moyens)
327 places d'accueil en UAP réparties sur 10 structures
Plus de 70 places d'accueil en réfectoire réparties sur 2 sites
Près de 100'000 repas confectionnés dans les cuisines des garderies
Plus de 20'000 repas confectionnés par la Fondation Beau-Séjour dont env. 8'000 pour les réfectoires.

Garderies
La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. Fin 2018, 511 enfants étaient toujours sur liste d'attente pour l'ensemble du dispositif d'accueil du réseau REVE, dont 211 pour Vevey.
Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis, grâce à l'engagement de l'intendant. L'aménagement d'un nouveau revêtement de sol pour l'espace extérieur de la nurserie des Ateliers a été réalisé. Plusieurs interventions ont également eu lieu au sein de la garderie Les Petits Pois afin de répondre aux exigences de l'OAJE. La cuisine de la garderie Les Cèdres a été dotée d'un nouvel outil de travail avec l'installation d'une braisière et un espace extérieur dédié à la nurserie de La Barcarolle a été aménagé. Finalement, le mandat de nettoyage de la garderie Les Marionnettes a été confié à une entreprise bénéficiant d'une succursale à Vevey. C'est suite à un questionnaire de satisfaction adressé à l'ensemble des directions des structures pré et parascolaires qu'est apparue une large insatisfaction quant aux prestations fournies par les entreprises mandatées depuis plusieurs années. Le processus de mise au concours se poursuivra durant l'année 2019.

Salle de vie

Unités d'accueil parascolaire (UAP)
Comme mentionné dans le rapport de gestion 2017, une attention particulière a été portée par le secteur famille afin de répondre aux exigences fixées par la LAJE. Ainsi, le 1er février 2018 a vu l'ouverture des UAP suivantes :
UAP Clos : dotée d'une capacité d'accueil de 36 places elle a proposé durant le premier semestre un accueil sur les sites du Clos, de la salle à manger du Panorama et de la Part-Dieu. Des travaux de réaffectation de salles de classes dans les deux collèges durant les vacances d'été ont permis

Clos final

d'offrir aux élèves un nouveau lieu d'accueil, totalement rénové, adapté, équipé et à l'usage unique des prestations parascolaires. L'accueil se répartit le matin et l'après-midi sur les deux sites, alors que le repas de midi se prend dans les locaux du Clos.
UAP Veveyse : avec une capacité d'accueil de 36 places, l'encadrement des enfants a été assuré dans les locaux situés au rez du collège de la Veveyse. Cet accueil s'est poursuivi à la rentrée scolaire 2018-19. En parallèle, des travaux de rénovation du dit collège ont débuté durant l'été. Les mesures de sécurité nécessaires ont été prises, afin d'éviter tout conflit potentiel avec le chantier. En étroite collaboration avec la DAIE et la DU, la réaffectation de l'économat de la Veveyse en UAP a été mise à l'enquête et le permis de construire attribué. Les travaux de transformation ont débuté durant l'automne et s'achèveront début 2019. Les élèves seront accueillis dès mars 2019 dans de nouveaux locaux adaptés aux besoins d'un accueil professionnel et de qualité.
UAP Crosets : l'accueil des enfants en début d'année s'est poursuivi sur le même mode « dégradé » qui a prévalu suite à l'incendie du collège en septembre 2017. Dans l'intervalle, les travaux de rénovation ont permis d'une part de préparer un nouvel espace pour cette structure d'accueil en augmentant sa surface totale d'environ 70 m^2, et d'autre part de revoir l'organisation des locaux dans sa globalité. Durant les vacances d'été, le réaménagement d'une salle de classe au rez du collège de Plan, en tant que satellite de l'UAP Crosets, a offert aux élèves des classes COES un lieu d'accueil dédié, adapté et répondant aux normes cantonales en vigueur. L'UAP Crosets et son satellite de Plan permettent ainsi d'accueillir depuis la rentrée scolaire 42 enfants par jour.

UAP Crosets

114 nouvelles places d'accueil parascolaire ont ainsi été créées dans le courant de l'année 2018, amenant le nombre total de places d'accueil à 327.
Tous les mandats de nettoyage des UAP ont été attribués ou modifiés durant l'année 2018 suite au questionnaire de satisfaction auquel les responsables avaient répondu (voir plus haut).
L'UAP Crédeiles a également accueilli des enfants durant les vacances scolaires (Relâches, Pâques, été (3 semaines) et automne), soit 8 semaines au total.

Réfectoires et devoirs/études surveillés

Les prestations parascolaires regroupent aussi l'accueil de midi en réfectoire et les devoirs et études surveillés. 21 collaborateurs assurent l'encadrement ou la surveillance des élèves durant le temps du dîner et après l'école pour les devoirs et études surveillés dans les différents collèges veveysans. Le réfectoire de Kratzer a accueilli les élèves de 8P à 11S. Les 7P ont été accueillis durant le premier semestre dans les locaux de l'Aviron (Quai Maria-Belgia 16), puis dans la salle à manger du Panorama, suite à la réaffectation de ces locaux pour la direction de l'établissement primaire lors de son déménagement lié aux travaux de rénovation du collège de la Veveyse. La situation transitoire mise en place suite aux travaux de rénovation du collège des Crosets s'est également poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-18 (voir rapport de gestion 2017).

REVE

En 2018, les heures d'accueil consommées se répartissent comme suit :

Au total, ce sont quelque 983'766 heures (équivalent à env. 78'700 jours d'accueil (12.5 h/jour) qui ont été consommées par les familles veveysannes pour l'accueil de leurs enfants dans les structures du réseau, en grande majorité à Vevey. Dans le cadre du dispositif veveysan ces heures représentent

Total des heures d'accueil en 2018	REVE	VEVEY	%
Accueil en milieu familial	345'676	152897	44
Préscolaire (garderies)	1116417	497541	45
Parascolaire (UAP)	564'000	333'328	59

quelque 238 enfants accueillis par des accueillantes en milieu familial (mamans de jour), 427 enfants dans des garderies et 682 écoliers dans des UAP.
Le projet de nouvelle gouvernance du réseau REVE a suivi son cours. Il est toutefois suspendu sur demande de la municipalité de Vevey jusqu'à connaissance des intentions du réseau et de ses partenaires financeurs quant à la participation des parents aux charges globales du réseau, respectivement l'orientation que le réseau souhaite donner à sa politique familiale.
Le rapport annuel 2018 du réseau REVE est disponible sur le site www.reseaureve.ch.

Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie à deux reprises sous la présidence du municipal. La redondance opérationnelle du réseau REVE a été assumée conjointement par le responsable du secteur famille et la cheffe de service. Participations régulières aux séances de la FAJE et de la FRAJE. Collaboration avec les différents lieux de formation aux métiers de l'accueil de l'enfance, avec la Fondation Beau-Séjour, avec la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et les communes et entreprises membres du réseau REVE en particulier.
Alexandre Tangerini, Responsable du secteur famille

Lexique

ASE : Assistant-e socio-éducatif-ive
CFC : Certificat fédéral de capacité
COES : Classes officielles d'enseignement spécialisé
FAJE : Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FRAJE : Faîtière des réseaux de l'accueil de jour des enfants
LAJE : Loi sur l'accueil de jour des enfants
OAJE : Office d'accueil de jour des enfants
REVE : Réseau enfance Vevey et environs
UAP : Unité d'accueil parascolaire

Secteur sports : Mission

La mission du service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'activités et de manifestations sportives.
Le secteur a également pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et de garantir l'utilisation optimale des infrastructures sportives, d'organiser et de soutenir des manifestations sportives, de développer des activités en faveur de la jeunesse. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

Le 1er janvier, le secteur a ouvert ses salles de gym à la population le week-end en hiver avec une palette d'activités sportives variées et gra-tuites jusqu'au 25 mars. En été, une action simi-laire a été mise en place afin d'inciter les habi-tants à rester en forme.
2018 a aussi été marquée par la rénovation de plusieurs salles de gym. A Kratzer, le secteur a assuré la coordination de la réfection du sol sportif double suite à la formation de bulles dues en grande partie à l'usure naturelle après 18 ans.

Galeries du Rivage

Aux Galeries du Rivage le secteur a installé un local grillagé pour le matériel scolaire. Il a fait poser des protections autour des pylônes. De plus, suite au dégât d'eau survenu en 2017, le secteur a mandaté une entreprise spécialisée pour rénover la moitié du parquet de la salle et garantir la sécurité de jeu aux usagers. Des salles de remplacement ont été proposées aux clubs durant les travaux et l'incident a été annoncé à l'ECA.
A la Salle des Crosets le secteur a coordonné la réfection du sol sportif qui est désormais adapté pour tous les sports scolaires (handball, volley-ball, badminton entre autres). Une paroi de séparation a été rajoutée dans les douches afin de permettre son utilisation simultanée par les filles et les garçons, ce qui n'était pas possible auparavant.
La Salle de la Veveyse 07 a également été rénovée et adaptée aux sports scolaires. Le secteur a veillé à mettre en place de nouveaux espaliers, perches, barres fixes et paniers de baskets réglables.
Un radeau de baignade a été acquis et installé sous la supervision du secteur sur un plan d'eau en face du Jardin Doret. Il a remporté un très grand succès entre le 2 juillet et le 10 septembre. Ce radeau est stocké au sec le reste du temps à Vevey-Corseaux Plage. Son nettoyage a été assuré durant la saison par le club de plongée (CSSV).
Au terrain de Copet, le secteur a fourni deux sur-

Radeau de baignade

faces d'échauffement en gazon synthétique installées en dehors du terrain en herbe afin de préserver son sol et réduire les frais d'entretien.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :
Remplacement rampe de skateboard Quai Maria-Belgia.
Copet 2 - Rénovation et aménagement
Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - Financement intercommunal
Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique.

Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par un répondant des installations sportives et une collaboratrice administrative. Le personnel de la piscine complète l'équipe du service.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2018 :
Personnel permanent : 7 personnes pour 6.55 EPT
Responsable de secteur : 1.0 EPT
Répondant des installations sportives : 0.7 EPT (1 personne)
Administration : 1.0 EPT (1 personne)
Responsable piscine VCP : 1.0 EPT (1 personne)
Employés piscine VCP : 2.0 EPT (2 personnes)
Nettoyeur piscine VCP : 0.85 EPT (1 personne)
Personnel non permanent : 30 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 5 auxiliaires de caisse pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire mobile et la piscine VCP.

Activités, prestations et projets

Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Le secteur est un acteur central pour la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires. Il joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Le service est aussi une plateforme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) ; il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'En-Haut (réseau local et régional). En 2018 le secteur a pu compter sur les ressources d'un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux très engagés.

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 7e année consécutive des sessions d' « Urban Training » ont été reconduites

avec un grand succès. 36 séances gratuites ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir de mai à septembre avec 330 participations. La deuxième édition suisse de l'Urban Training Fitness Party s'est déroulée le dimanche 18 mars en présence de plus de 400 personnes durant toute la matinée dans les salles de Kratzer.

Urban Training Fitness Party

Sport City Tour : l'application, développée en collaboration avec l'association Urban Training et Montreux-Vevey Tourisme, propose en 2018 un parcours urbain avec 9 postes d'exercices physiques et 4 postes culturels à Vevey.
Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour les collaborateurs de la Ville, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h tout au long de l'année.

Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives
Infrastructures sportives communales : le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 12 salles de gymnastique, 1 salle de rythmique 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisport, 1 fitness extérieur, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50 m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.
Accessibles toute l'année, 52 sociétés, clubs et groupements sportifs ont utilisé les salles de gym (15'645 heures). Les installations footballistiques ont été utilisées par 6 clubs à hauteur de 3'839 heures. Les écoles de Vevey cumulent 13'758 heures d'utilisation sur 2018.
Locations extérieures : par manque de salles de gym sur le territoire, le secteur loue des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.
Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et de se conformer aux directives du SEPS, toutes les salles de gymnastique (y compris l'équipement) sont entièrement révisées tous les deux ans par l'entreprise experte en la matière avec laquelle le secteur travaille depuis 2014.
Stockmanagement : le développement et l'utilisation de cette application permet d'optimiser la gestion du matériel dans les salles de gym. Grâce au système de codes-barres déposés sur tout le matériel, le secteur a un meilleur suivi de son état et une très bon contrôle des stocks afin d'être au plus près des recommandations du SEPS et des principes de gestion efficiente du matériel.
Contrôles : le secteur est présent de manière presque quotidienne dans les installations sportives dans le but d'une part, de contrôler leur état et, d'autres parts, d'effectuer un travail de proximité avec les utilisateurs afin de les sensibiliser au respect des lieux.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage
Infrastructure : face au vieillissement accéléré de VCP, des travaux ont été entrepris tout au long de l'année : remplacement de lignes de natation extérieures, des filtres à charbon, de caillebotis et réfection du carrelage extérieur. Les conduites d'alimentation en eau traitée du bassin extérieur sont très anciennes et très marquées par la corrosion. Les plus anciennes parties ont été entièrement changées afin d'éviter tout risque de fermeture de l'installation durant l'été.
Un ancien kiosque (conteneur bleu) inutilisé a été éliminé. Des travaux de sécurisation des spots d'éclairage du bassin extérieur ont été réalisés en urgence suite aux intempéries du début d'année, une nouvelle installation LED devrait être mise en place début 2019. L'escalier extérieur qui mène à la salle machines a été grillagé afin d'éviter que des personnes squattent le lieu. Une chaise de surveillance supplémentaire a été acquise dans une optique de sécurité des lieux.
Personnel : l'ouverture estivale du 12 mai au 9 septembre (7/7 jours entre 9h et 20h) a nécessité l'engagement de 6 surveillants auxiliaires, 2 auxiliaires de caisse et 1 civiliste. Le total d'auxiliariat nécessaire au bon fonctionnement de l'installation durant cette période se monte à 4'622.25 heures.
Fréquentation : la fréquentation de la piscine intérieure par le public a généré 17'838 (19'295 en 2017) sans compter les écoles de Vevey, le Club Vevey-Natation, les sociétés de sauvetage et le SSF. En été 46'046 entrées ont été enregistrées (42'477 en 2017).
Evénements et activités annexes : l'installation a accueilli les manifestations du Kids' Triathlon et le Triathlon Riviera le 27 août. L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par l'association SwissPaddle, a accueilli un nouveau public (particuliers ou écoles privées) et généré plusieurs centaines d'entrées. Le Meeting du Lac, avec un nouveau comité et une nouvelle dynamique, a accueilli près de 500 nageurs (dont des équipes de France et d'Allemagne) les 10 et 11 juin à VCP.
Surveillance : suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme relative à la surveillance des piscines et des bains publics de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (AG du 9.3.2016), les garde-bains ne sont plus autorisés à vendre des tickets d'entrée ni de vérifier les abonnements lors de la surveillance des plans d'eau. L'augmentation de la dotation des employés (0.24 EPT) et l'engagement de 3 auxiliaires de caisse ont permis de conformer VCP au minima de sécurité imposés par l'APRT.
Un état des lieux de l'installation afin d'identifier les travaux urgents à mener, de même que ceux requis pour répondre aux normes sécuritaires est prévu au premier semestre 2019. Cette opération sera effectuée par un mandataire spécialisé et permettra de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire pour prolonger la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future.

Patinoire de Vevey
L'exploitation de la saison 2017-2018 par l'association Vevey-sur-Glace s'est déroulée sur 128 jours

non-stop entre le 28.10.2017 et le 4.03.2018. 7 employés et 1 civiliste ont géré 19'700 entrées (12'000 publiques, 4'500 élèves de Vevey et région, 1'200 participants à des évènements privés, 1'200 participants au SSF et à l'école de patinage et 800 entrées diverses). Avec une fréquentation en baisse, l'exercice a été déficitaire de Fr. 2'095.89 pour l'association. La saison 2018-2019 a débuté le 3 novembre pour la onzième année consécutive.

Organisation et soutien à des événements sportifs

Le secteur a soutenu une trentaine de manifestations en 2018. Il a par ailleurs coordonné la mise sur pied de plusieurs manifestations aux Galeries du Rivage (Fête de la St-Martin, Biennale/Triennale de la Confrérie des Vignerons, Foire aux vins, etc.).
Ecran géant GOOAL : la 7ème édition de la manifestation s'est déroulée au Jardin du Rivage lors des phases finales de la Coupe du Monde de la FIFA du 14 juin au 15 juillet. Un important travail a été assuré afin de coordonner toutes les manifestations prévues dans le périmètre. La configuration de l'enceinte de 300 m^2 de l'Euro 2016 a été reconduite. Equipée d'un écran de 28 m^2, la fan zone a attiré 65'000 spectateurs (61'000 lors de l'Euro 2016). Aucun débordement n'a été signalé durant l'exploitation. Les actions de lutte contre le littering ont été couronnées de succès.

GOOAL

Vevey-Lavaux'up : la 7e édition axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 6 mai entre Vevey et Cully. La très belle météo a contribué au grand succès de cette manifestation qui a attiré environ 10'000 personnes.
Urban Project : cette manifestation dédiée aux sports et cultures urbaines, organisée par l'association Urban Project, s'est déroulée le samedi 7 juillet. Elle a attiré plus de 1'000 per-sonnes à la rue Louis-Meyer, aux Galeries du Rivage et dans les salles d'Aviron pour des activités telles que tournoi de basket 3x3 « Swiss Tour », tournoi basket 3x3 populaire, concours de danse et ateliers BD.

Urban Project

Le secteur a été très activement impliqué dans l'organisation d'autres évènements sportifs populaires : le Duel intercommunal de la Suisse bouge du jeudi 17 mai a attiré 350 personnes pour une course de 5 km sur les quais. Le Triathlon BCV Riviera qui s'est déroulé le 27 août a lui attiré plus de 500 athlètes. Le Tournoi jeunesse de badminton du 1er décembre a réuni environ 40 joueurs.

Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif : dans le cadre de la 20e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) organisé par le secteur, une offre variée a été proposée à tous les écoliers. 28 cours sont assurés par 16 moniteurs et 14 clubs veveysans. 754 jeunes entre 5 et 17 ans ont ainsi pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activités physiques en dehors des heures d'école en 2018. La prestation est entièrement gérée par le secteur, qui refacture la part des coûts à la commune de La Tour-de-Peilz. Le SEPS participe au financement des salaires des moniteurs ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 37'656.30.- pour l'année scolaire 2017-2018). Les sociétés sportives veveysannes sont étroitement associées et mettent à disposition le matériel spécifique et les moniteurs J+S.
L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir env. Fr. 13'879.- supplémentaires en 2018, montant qui a été redistribué aux clubs afin de les encourager à développer des projets en faveur des jeunes.
Jeux internationaux des écoliers : le secteur sports est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », équipe essentiellement composée de jeunes issus de clubs de la région et âgés de 12 à 15 ans. Avec un contexte politique particulier ainsi qu'une date tardive de la compétition, aucun club régional n'a pu proposer d'athlètes pour les 52es Jeux d'été qui se sont déroulés à Jérusalem (Israël) du 29 juillet au 3 août.
Mérites sportifs veveysans : les mérites récompensent chaque année les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. Le service a organisé la cérémonie de remise des mérites le 14 novembre à la salle del Castillo. Les médailles et les diplômes ont récompensé 237 sportifs ainsi que 13 moniteurs et monitrices J+S.
Open Sport : le secteur collabore avec le secteur jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif en faveur des jeunes de Vevey et environs. Suite au succès rencontré ces dernières années, 6 salles ont été ouvertes en 2018, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. Participation record de 2'643 jeunes pour cette saison.
Depuis 2016 le canton (SEPS et DSAS) subventionne des activités physiques libres et encadrées; un soutien de Fr. 11'935.- a été obtenu par le secteur. Cette subvention a couvert une partie des frais liés à l'organisation des activités Open Sport (défraiement et formation des moniteurs ainsi que la location des salles utilisées par le secteur jeunesse). L'annonce de ces activités auprès de J+S a permis d'obtenir une subvention supplémentaire de Fr. 3'389.-.

Activités pour tous

Sport Pour Tous (SPT) :
Nouveauté en 2018 : le secteur a ouvert ses salles de gym les samedis et les dimanches de janvier à

fin mars avec diverses activités gratuites (zumba, yoga, badminton, capoeira). Encadrées par des moniteurs, la mesure a attiré quelque 1'020 personnes. Grand succès pour la nouvelle activité « Gym Poussette » destinée aux mamans ou papas avec leur bébé.
En été, c'est la mesure Vevey-sur-Lac (VSL) qui a été déployée par le secteur pour la première fois. Organisées principalement à la piscine de Vevey-Corseaux Plage, le secteur offrait l'entrée gratuite aux participants des activités (aquagym, paddle, slackline, pilate, etc). Env. 1'570 personnes ont été enregistrées pour cette édition.

Urban Plogging : la première édition de cette discipline, qui consiste à parcourir en groupe une zone d'entraînement en ramassant les déchets de façon ludique et sportive, s'est déroulée le dimanche 1er juillet. Elle a remporté un franc succès avec une cinquantaine de sacs de 50l de déchets ramassés par la centaine de participants.
L'ensemble de ces activités sont encadrées par des moniteurs formés et sont également annoncées à « Projet Sport-Santé » afin de toucher des subventions cantonales (Fr. 3'900.- pour SPT et Fr. 10'440.- pour VSL).

Gestion et distribution des subventions

Les subventions communales aux manifestations sont octroyées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères régionaux d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2018 a été de Fr. 30'000.- pour les petites manifestations et de Fr. 25'000.- pour des manifestations veveysanes de grande importance.
Un soutien financier aux clubs est assuré par le Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey dont le but est le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs formés. En 2018, un montant de Fr. 96'060.- a ainsi été distribué aux clubs veveysans qui ont reçu Fr. 60.- par jeune membre licencié, soit 1'601 au total.
Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 6.90 par habitant. En 2018, un montant de Fr. 561'340.- a ainsi été distribué aux clubs de la région qui ont reçu Fr. 63.50 par jeune membre actif, selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). La participation de la Ville de Vevey s'est élevée à Fr. 138'803.
La commune, via le service, a participé à hauteur de Fr. 0.50 par habitant au Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage créé en 1997. Le Fonds n'a pas sollicité les communes en 2018.

Coopérative des Pléiades : Vevey est membre de la Coopérative des Pléiades qui œuvre dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région. Elle a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La commune de Vevey contribue à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de Fr. 99'145.-, (Fr. 5.- par habitant). Elle finance également à hauteur de 25% les frais annuels liés à l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Pour l'année 2018, le montant s'élevait à Fr. 7'887.-.
Athlètes d'élite : 8 athlètes veveysans ont bénéficié de subvention attribuée aux détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Bronze, Ré-gionale ou Nationale pour un montant total de Fr. 13'500.-. 4 athlètes, ont pu bénéficier de la subvention « Sport-Art-Etudes » (destinée aux jeunes sportifs fréquentant une filière sport-études reconnue) pour un montant total de Fr. 6'030.-.
Autres soutiens : différents clubs ont bénéficié de subventions pour des projets spéciaux comme la participation à des compétitions internationales à l'étranger, l'achat de matériel spécifique à leur discipline ou la formation de leurs moniteurs.

Développement et coordination d'actions intercommunales

Sport Info Riviera : à travers sa plateforme internet, la Riviera possède un excellent outil d'information, de promotion et de coordination de tout ce qui touche au sport. Les trois services en charge du sport de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz effectuent régulièrement des mises à jour de toutes les informations concernant l'agenda, les camps, le sport scolaire facultatif, les clubs, les installations sportives et leur localisation sur Cartoriviera. La plateforme devra être remise à jour dans le premier semestre de 2019.
Abonnement régional des piscines : l'abonnement régional des piscines de la Riviera, valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve, mis en place en octobre 2013, est toujours apprécié de la clientèle des piscines de la Riviera. Environ 17 abonnements régionaux ont été vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 116 abonnements locaux.

Collaborations et représentations

Le service est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse).
Il a participé à divers congrès, conférences, sé-minaires, comités et assemblées générales et a visité et représenté la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional.

Piotr Wiacek,
Responsable du secteur sports

Lexique

BPA : Bureau de prévention des accidents
DSAS : Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
J+S : Jeunesse+Sport (le programme d'encoura-gement du sport de la Confédération)

SEPS : Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
SSS : Société Suisse de Sauvetage
SSF : Sport Scolaire Facultatif
Unil : Université de Lausanne

Manon Fawer, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Vœux N° 1 : La commission souhaite qu'une réflexion soit menée sur une extension des presta-tions du service dentaire des écoles à toute ou partie de la population.
Ce vœu sera intégré à la réponse de la DJEFS en collaboration avec DASLI au postulat de Mme I. Jerbia « Des soins dentaires pour toutes et tous !» déposé le 17 mai 2018.
Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017

Vœu N° 25 : La commission demande que la commune accentue la médiation culturelle parti-culièrement auprès des jeunes élèves.
Ce vœu sera rempli en collaboration avec la Direction de la Culture qui à travers sa nouvelle politique cherche à « développer un programme culture avec les écoles encourageant les élèves veveysans à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant les neuf années de leur cursus scolaire ».

Vœu N°26: La commission souhaite que la Municipalité clarifie dès que possible sa politique liée au secteur animation.
Il n'y a pas à proprement parlé de politique de l'animation à Vevey. Il y a une politique de la jeunesse qui inclut des activités d'animation socioculturelle et des activités de type éducatives et d'insertion socioprofessionnelle. En lien avec le regroupement des animateurs et des éducateurs sociaux sur un même site dès juillet 2018, la DJEFS présentera l'organisation de son sec-teur à la Municipalité dans le courant du premier semestre 2019, avec ses différents axes d'intervention.

Vœux N°27 : La commission souhaite connaître l'état de situation des projets de construction des skates parcs à Vevey et environs.
Ce vœu sera intégré dans la réponse au postulat de M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey ».

189

La Direction des finances chapeaute le service des finances ainsi que celui des gérances de la Ville. Il comprend également la cave et le vignoble communal.

DIRECTION DES FINANCES

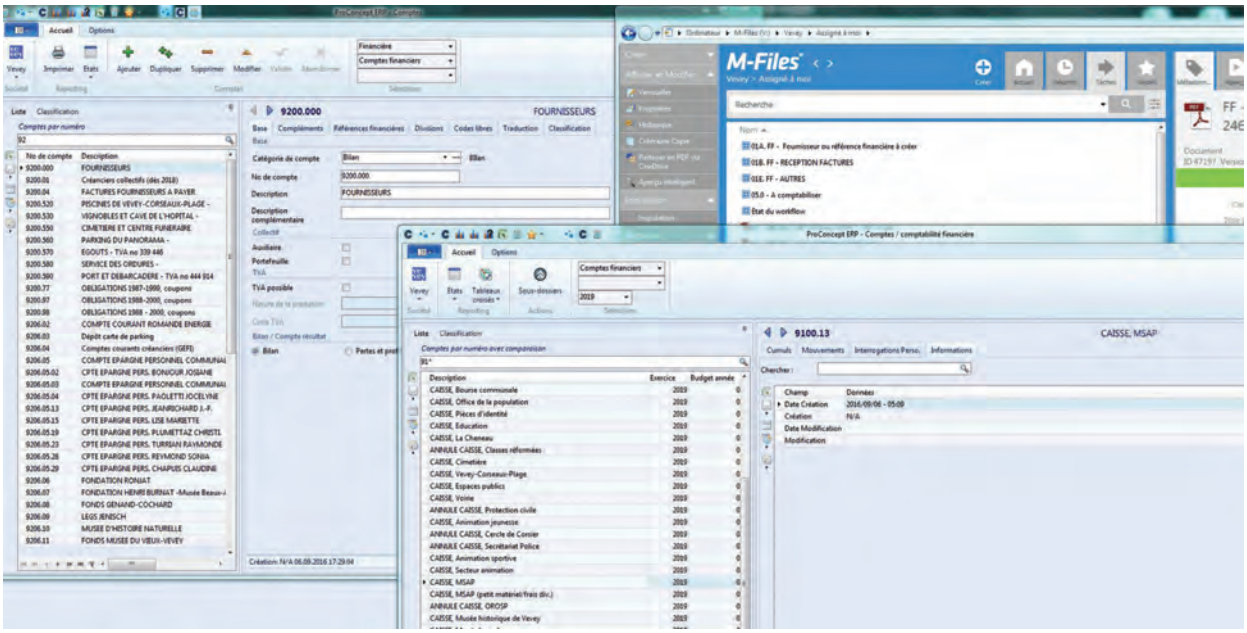
M-Files
9200.000
FOURNISSEURS
9100.13
CAISSE, MSAP

Organisation de la direction

De grands changements se sont produits en 2018 au sein de la Direction des finances.
Sur le plan organisationnel, le changement de chef de service au 1er février 2018 a constitué un évènement particulier.
Le chef de service sortant a toutefois assumé le bouclement des comptes 2017. Le passage de témoin s'est fait de manière harmonieuse.
Par ce changement à sa tête, la Direction des finances a vu son périmètre de compétences redéfini.
Le secteur des gérances a quitté la Direction des finances pour la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI).
Le secteur des vignes et caves est maintenant sous la responsabilité de la Direction des espaces publics (DEP).
Durant la phase de transition qui se poursuit encore actuellement, l'ancien chef de service continue à œuvrer de manière ponctuelle dans les domaines spécifiques des gérances et des vignes et caves.
Avec l'engagement d'un nouveau chef de service, la mission de la Direction des finances se veut plus axée sur le domaine « purement » financier. Outre les activités classiques qui seront listées plus loin, il est indispensable pour la Ville de Vevey de développer ses outils de contrôle de gestion et élaboration d'outils de monitoring financier. Par ailleurs, les directives de l'Etat demandent la mise sur pied d'un système de contrôle interne (SCI) financier. Ces domaines spécifiques doivent donc être développés, voire créés, afin de satisfaire aux besoins d'une des plus grandes collectivités publiques du canton. Ce travail ambitieux et de longue haleine est en phase de préparation afin de pouvoir débuter de manière effective en 2019.
L'accueil du nouveau chef de service au sein de l'équipe resserrée mais soudée de la Direction des finances s'est déroulé de la meilleure des manières. Il n'est jamais évident de « changer de chef » et il n'est pas plus évident de prendre un poste de cette ampleur.
A chacun son style et à chacun de faire un petit effort pour apprivoiser l'autre. On peut aujourd'hui affirmer que ces découvertes réciproques sont humainement réussies.
Il convient ici de remercier chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de la Direction des finances pour leur travail de qualité et leur engagement durant cette année très éprouvante.
L'effectif des ressources (dotation au 31 décembre 2018) est de 7 personnes pour 5.4 EPT (équivalent plein temps).

Activités de la Direction des finances

Les principales activités, tâches et responsabilités de la Direction des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclement et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances, de la Commission de recours en matière d'impôts
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Encaissement et répartition de la taxe au sac entre les communes de GEDERIVIERA (Vevey est commune boursière)
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier
- Mise en place d'outils de controlling et reporting financiers
- Développement d'un système de contrôle interne (SCI) financier
- Révision de la gestion opérationnelle du portefeuille des assurances de la commune (hors assurances de personnes)

Préavis et communications au Conseil communal (hors éléments relatifs au secteur gérances et vignes et caves)

Communication N° 09/2018 sur « Dette, cautions et garantie – Situation au 31.12.2017 »
Communication N° 20/2018 « Endettement brut et net – Situation au 31 décembre 2017 »
Communication N° 27/2018 « Concession d'affichage – Compte 351.4272.01 »
Communication N° 30/2018 « Conclusion de trois nouveaux emprunts d'un montant total de quinze millions de francs »
Communication N° 31/2018 « Ouverture d'un compte d'attente pour financer la part de Vevey aux frais d'établissement du PPA A La Veyre Derrey à Saint-Légier-La Chiésaz »
Communication N° 35/2018 « Convention Ville de Vevey – Confrérie des Vignerons »
Communication N° 38/2018 « Plan des investissements 2019 – 2021 »

Préavis N° 06/2018 sur « Comptes communaux de l'exercice 2017 »
Préavis N° 20/2018 « Modification du règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins »
Préavis N° 21/2018 « Crédits supplémentaires au budget communal 2018, 1ère série »
Préavis N° 22/2018 « Budget communal pour l'année 2019 »

Comptes de l'exercice 2018

Les comptes communaux de l'exercice 2018 seront clôturés en avril 2019 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants de la Commission des finances, en mai 2019. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du 13 juin 2019.

Activités particulières pour l'année 2018

Changement des logiciels métier de comptabilité
L'année 2018 a vu le changement des logiciels comptables utilisés par la Direction des finances pour la tenue de la comptabilité communale et pour celle de l'ARAS.

L'outil GEFI de la société Ofisa était auparavant utilisé. Ofisa ayant cessé de développer son propre logiciel, la Ville de Vevey a décidé de collaborer avec la société Prime et ses outils Pro concept (comptabilité) et Nest (facturation).
Ce projet, piloté par la Direction des systèmes d'information (DSI), a engendré de profondes modifications du travail opérationnel à la Direction des finances.
Un tel déploiement ne se fait pas sans accrocs. Il a fallu œuvrer conjointement avec la DSI et le prestataire Prime pour adapter les logiciels à nos besoins et spécificités. Il n'est pas exagéré de dire qu'il s'agit d'un travail colossal qui a été mené avec succès. Il était nécessaire d'assurer les activités courantes de comptabilité tout en se formant sur les nouveaux outils et en résolvant les problèmes qui apparaissaient au fil de l'avancement du projet. A fin 2018, nous pouvons affirmer que ces nouveaux programmes sont opérationnels à près de 100%. Il faudra encore procéder au bouclement 2018 et passer l'année 2019 pour dire que tout est parfaitement maitrisé.

Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) pour les factures fournisseurs

Au 1er janvier 2018, une GED a également été introduite pour la gestion des factures fournisseurs. Ceci consiste en un changement radical de pratique. Fini les visas sur les documents papier et le traitement physique de ceux-ci par la Direction des finances. Les documents se voient maintenant scannés, visés électroniquement et dûment contrôlés (vérification des imputations, des références du fournisseur, etc) par la Direction des finances.
Le produit choisi est M-Files de la société Neurones. Projet toujours piloté par la DSI, notre direction a été lourdement mise à contribution particulièrement durant le premier semestre 2018. Il était nécessaire de modifier le processus de traitement des factures et également de « dompter » le nouvel outil. Quelques maladies de jeunesse ont mis certaines fois les nerfs des utilisateurs à rude épreuve. A ce jour, le produit est opérationnel et seules quelques améliorations sont en cours de développement. Cet outil ne permet pas de gagner du temps à la saisie et lors du traitement des factures, mais apporte une plus-value importante dans la gestion des pièces comptables (plus besoin de stocker physiquement des classeurs entier) et dans la recherche de celles-ci (visibles directement à l'écran de l'utilisateur). Il est également possible d'accroitre le contrôle des factures reçues, ce qui constitue un élément important de contrôle interne.
Pour tous ces projets informatiques d'envergure, la Direction des finances remercie tout particulièrement la DSI pour sa disponibilité et son support de chaque instant.

Convention avec la Confrérie des Vignerons

Notre direction a mené, en collaboration étroite avec la coordinatrice de la Fête des Vignerons 2019, des discussions avec la Confrérie des Vignerons afin d'élaborer la convention d'utilisation du domaine public et le financement des prestations communales.
Ce document a été finalisé et signé le 10 octobre 2018. Il a fait l'objet d'une communication au Conseil communal le 15 novembre 2018.

Etude sur les charges des villes centre

La Municipalité a décidé de participer à une étude sur les charges des villes centre, initiée par la Ville de Lausanne et chapeautée par la société Ecoplan.
En plus de Lausanne et Vevey, les communes suivantes ont pris part à cette étude : Yverdon-les-Bains, Montreux, Nyon, Payerne et Avenches.
Cette étude vise à déterminer et chiffrer les charges supportées par les villes centre dans le cadre des domaines suivants :
- Culture ;
- Education ;
- Sports et loisirs ;
- Transport privé / Aménagement du territoire et environnement.

Les comptes de l'exercice 2017 constituent la base de cette étude. La Direction des finances a été chargée de :
- récolter les données au sein des divers services de l'administration (fréquentation des musées par exemple) ;
- identifier les coûts 2017 relatifs aux prestations ;
- remplir les fiches techniques à l'attention de la société Ecoplan ;
- vérifier la plausibilité des analyses menées par Ecoplan ;
- participer aux séances de travail avec les communes participant à cette étude.

A fin 2018, le travail de récolte et d'analyse des données est en phase de finalisation et les résultats de cette étude, fournis par Ecoplan, seront disponibles en mars ou avril 2019.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.
Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :
1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1er novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes.
Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31.12.2018

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2018 figure dans la brochure des comptes.
La valeur au bilan au 31.12.2018 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en

matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.
Le montant de Fr. 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :
- la société Romande Energie Holding SA (13'356 actions à CHF 25.— de valeur nominale) : Fr. 333'900.—
- la société Holdigaz SA (206'648 actions à Fr. 10.— de valeur nominale) : CHF 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2018 se sont élevés à Fr. 480'816.— (Fr. 36.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 1'033'240.— (Fr. 5.— par action) pour Holdigaz.
Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.
Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2018, soit :
- Fr. 6'990.— pour la BCV
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Principe d'évaluation
Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations
Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis N° 35/2016 du 22 septembre 2016 et accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :
- La Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Suivi des participations

Holdigaz
Pour l'année civile 2018, l'exercice comptable débute le 1.4.2017 et se termine le 31.3.2018. Le bénéfice de l'exercice est de Fr. 20'424'696 alors qu'il était de Fr. 19'288'113 lors de l'exercice précédent.
La commune de Vevey, actionnaire du groupe HOLDIGAZ SA possède 206'648 actions dont le rendement rapporte Fr. 1'033'240. Par ailleurs la Compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) verse à titre de taxe d'usage du sol une redevance de Fr. 155'075.40.
La Ville est représentée dans le conseil d'administration du groupe HOLDIGAZ SA, de la CICG et d'Energiapro (responsable de l'alimentation en gaz naturel de la clientèle des trois sociétés gazières du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA).
L'avenir du gaz pour les 30 prochaines années est au cœur des préoccupations du groupe HOLDIGAZ SA, il est rappelé à ce propos la votation populaire du 21.5.2017 dont l'issue fut l'acceptation par 58.2% de la population de la nouvelle loi sur l'énergie (LEne) entrée en vigueur au 1er janvier 2018. L'objectif premier de ce texte est de réduire par quatre les émissions de CO_2 d'ici 2050, ce qui représente à l'horizon 2020 une réduction de la consommation d'énergie de 16% par rapport aux valeurs de l'an 2000 et à l'horizon 2035 une réduction de 43%. En d'autres termes, la consommation d'énergie en 2035 devra correspondre à ce qu'elle était dans les années 1965 en Suisse, indépendamment de l'évolution démographique.
Actuellement la place du gaz dans cette évolution est complexe dans la mesure où « le gaz ne fait pas partie du problème, mais de la solution » (Conférence de Berlin 2017). Les trois axes principaux qui sont actuellement à l'étude concernent la possibilité de convertir l'électricité en gaz dans les périodes de production excédentaire d'électricité (stockage d'énergie), le recours au biogaz ainsi que la décarbonisation du gaz naturel.
Le groupe HOLDIGAZ SA est très actif dans cette réflexion en :
- soutenant indirectement plusieurs chaires de recherche à l'EPFL travaillant principalement sur la captation et la valorisation du CO_2,
- participant à l'industrialisation d'une nouvelle chaudière particulièrement efficace qui devrait être mise sur le marché en 2019, dont la consommation de gaz naturel et les émissions de CO_2 seront réduites de 50%,
- devenant partenaire d'une nouveau parc éolien en mer du Nord,
- développant différents processus de récupération du biogaz,
- participant à l'importation sous la forme de biogaz naturel liquide (bio-GNL),
- devenant partenaire d'un projet de production d'une voiture électrique dont l'énergie provient du gaz naturel comprimé, emprunté à la mobilité au gaz naturel.

D'autres projets sont en développement dans la perspective de la transition énergétique qui s'annonce, en réponse aux changements de paradigme énergétique auxquels la société HOLDIGAZ devra faire face dans les prochaines années.

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)
Propriétaire du bâtiment Reller 1, la Commune a pu encaisser en tant que fermage port franc/EDO la somme de Fr. 276'854.06 pour l'exercice 2018, soit une diminution de Fr. 16'457.- par rapport à l'exercice précédent.
2018 doit être considérée comme une année de transition à la suite de la fermeture du bureau de douane de Vevey au 31 octobre 2017 et la perte du statut de port franc/ dépôt franc.
Dès le 1er novembre 2017 la SEV a obtenu le statut d'entrepôt douanier ouvert (EDO).
Ceci a nécessité de la part de l'équipe de la SEV d'importantes adaptations en particulier dans les procédures de mise en place d'inventaires et de contrôles de l'entreposage.
Par ailleurs, les contrôles douaniers habituellement sous la responsabilité du bureau de douane sont reportés sur le personnel de la SEV.
Si la baisse du chiffre d'affaire s'explique par un léger fléchissement de la clientèle, on peut considérer que, compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat est de bonne tenue.

Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)
2018 a été marquée par tous les travaux, nombreux, liés au passage à la fréquence du ¼ d'heure. C'est un point à l'horizon qui se rapproche toujours plus : à l'été 2019, le passage aux quinze minutes (aux heures de pointe) pour la ligne Vevey-Blonay sera en effet une réalité. Cet élargissement de l'offre sur la ligne reliant Vevey aux Pléiades permettra de transporter bien plus efficacement les pendulaires. Une nécessité sachant que, lors des quinze dernières années, leur nombre a quasiment doublé. Le défi de la nouvelle cadence n'est pas simple à relever. Les infrastructures et le matériel roulant doivent être rénovés, renouvelés, repensés. La ligne elle-même fait l'objet de modifications toujours délicates comme la suppression de deux haltes, Gilamont et Clies. Elles seront remplacées par une seule: Vevey Vignerons. Une décision rendue inéluctable par le souci de respecter les exigences de la LHand et de gagner le temps nécessaire pour augmenter le rythme des navettes. Cette décision a été contestée par notre commune, mais aucune alternative immédiate n'a été trouvée à ce jour. Pour le futur, la création d'un nouvel arrêt MVR entre «Vevey Gare» et «Vevey Vignerons» sera inscrite dans notre planification directrice.
Autant de réflexions, de décisions, de pesées d'intérêt, d'investissements, de chantiers qui ne poursuivent qu'un seul et même objectif : transporter les voyageurs, pendulaires ou touristes, dans les meilleures conditions.
Ainsi, en 2018, le changement de cadence a été naturellement au coeur des préoccupations de la compagnie. A cet effet, l'année a été marquée par la fin des travaux à la gare de Saint-Légier. Elle a fait l'objet d'une réfection complète ainsi que d'une mise aux normes des installations. La nouvelle sous-station des Chevalleyres a également été mise en service. Elle permettra une augmentation sensible de la puissance des automotrices.
Preuve de la pertinence des orientations prises, sur le plan de l'affluence, la ligne Vevey – Les Pléiades a connu une belle progression. Le nombre d'arrivées au sommet a ainsi cru de 5,7% entre 2017 et 2018, passant de 39820 à 42100.

Montreux – Rochers-de-Naye
En 2018, la ligne menant aux Rochers-de-Naye a fait l'objet de nécessaires travaux de rénovation. Au centre de l'attention, cette fois-ci, la galerie de la Perche. Ce chantier a eu pour incidence une interruption de circulation de trois semaines. Elle s'est produite en mai, un mois généralement très couru par notre clientèle. Malgré cela, la barre des 100000 arrivées au sommet a été à nouveau atteinte. Avec 105740 en 2018, la progression est de 6,5% par rapport à 2017. Sans cette interruption, le record de 2016 (107205) aurait certainement vécu. Notons également l'intégration du domaine skiable des Rochers-de-Naye dans le giron du Magic-Pass. De manière générale, les réflexions se poursuivent sur l'avenir de ce site incontournable du paysage touristique régional, en particulier sur les infrastructures qui, anciennes, devront être revues.

Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)
2018 VMCV, une année de crise, rançon de l'augmentation continue de l'offre et des prestations délivrées.
L'exercice 2018 a été indéniablement marqué par une crise financière et des changements managériaux majeurs. En effet, fin 2017, des informations financières sombres ont été transmises au Conseil d'administration alors que de nombreux chauffeurs exprimaient en parallèle leur lassitude devant une surcharge chronique de travail. De manière générale, il apparaît que les conséquences humaines et financières de l'augmentation significative de l'offre mise en œuvre en décembre 2016 ont été sous-estimées. Cette situation a amené le Conseil d'administration à prendre plusieurs mesures d'urgence, ou à accélérer des mesures déjà prises mais dont la mise en œuvre tardait.
Ces éléments ont créé un sentiment de crise, alors que des projets majeurs pour l'entreprise, comme le renouvellement d'une part importante des véhicules et la mise en place d'une nouvelle billetterie étaient en phase de mise en place. Afin de pallier des absences de cadres, le Conseil d'administration a pris des mesures organisationnelles et décisionnelles importantes.
Le Directeur de VMCV SA, M. Daniel Monnet, a fait valoir son droit à la retraite et le Conseil d'administration a nommé Mme Angela Schlegel en tant que nouvelle Directrice de l'entreprise. Cette dernière est entrée en fonction en septembre 2018. Le Conseil d'administration a également désigné M. Caleb Walther en qualité de président. L'équipe de Direction a également été réorganisée. L'ensemble de ces mesures permet maintenant d'envisager plus sereinement l'avenir de l'entreprise.
S'il convient de ne pas minimiser la crise traversée, il convient aussi de ne pas sous-estimer l'évolution très significative des prestations délivrées par le VMCV. L'année 2018 a ainsi à nouveau connu une année de croissance, avec une augmentation de voyageurs de 3,4%. 9'383'370 voyageurs ont ainsi été transportés dont 57.2% (2017 : 58.4%) sur la ligne 201. Les voyageurs kilomètres ont évolué positivement de +4.6% (2018 : 26'864'117).
Les modifications du réseau à relever sont principalement la suppression de la ligne 214 (2017 : 151'052 voyageurs) synonyme de report des voyageurs sur les lignes 204 (+33% ; 2018 : 646'351 voy.) et 208 (+70% ; 2018 : 153'969 voy.). La ligne 213 a été séparée en 2 lignes dès l'horaire 2018 avec une légère amélioration de l'offre. Cela s'est traduit par une augmentation des km productifs de +10.7% (+36'738km) et de voyageurs +10.3% (+59'883 voy.)
Plusieurs projets de grande envergure pour le VMCV ont été initiés en 2018. La nouvelle billetterie sera déployée en 2019 avec la mise en service de la nouvelle flotte ainsi que le prolongement de la ligne 201 demandent des ressources autant humaines que financières importantes.
L'ensemble de ces mesures et l'augmentation continue de la fréquentation du VMCV permettent maintenant d'envisager plus sereinement l'avenir de l'entreprise. Il serait excessivement optimiste d'affirmer que tous les problèmes ont été réglés, ne serait-ce qu'à cause de l'augmentation de charges pour les Communes de la Riviera. Pour autant, le VMCV a devant lui de belles perspectives, comme le prolongement de la ligne 201 en direction du nouvel hôpital, le renouvellement de son système de billetterie, de ses bus les plus polluants et de l'ensemble de ses trolleybus. Le VMCV sera ainsi à même d'affronter le défi majeur de 2019, soit la tenue de la Fête des Vignerons, véritable gageure en matière de transports publics.

Promove – Promotion économique Riviera Lavaux
Pour rappel, Promove (promotion économique Riviera-Lavaux) a pour mission, sur mandat des 13 communes membres et du canton :
1) La prospection et l'accompagnement d'entreprises suisses ou étrangères envisageant une implantation dans notre région.

2) Le soutien à la réalisation de projets économiques privés (accompagnement à l'entrepreneuriat) ou publics, en particulier en tant que référant régional pour le SPEI (Service de la promotion de l'économique et de l'innovation) concernant les subventions au titre de la LADE (Loi sur l'appui au développement économique).
3) La valorisation des atouts régionaux, en tant qu'interface entre les milieux économiques et les autorités. En particulier concernant les dossiers touchants aux infrastructures, services et conditions-cadre soutenant le développement économique harmonieux de la région.

Deux dossiers majeurs ont notamment marqué cet exercice : le projet de zone d'activité de la Veyre-Derrey et les Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux.
Le site de la Veyre-Derrey est situé entre la route du Rio-Gredon, le chemin de la Veyre d'en Haut et la limite communale entre Vevey et St-Légier. Ce terrain, affecté en zone villa par le Plan d'extension de 1983, a été désigné par le Canton site stratégique régional de développement économique, entrainant la nécessité de modifier son affectation en zone d'activité artisano-industrielle d'où la réalisation d'un nouveau plan d'affectation (PA). Durant l'année 2018 Promove a poursuivi son fort engagement sur ce dossier. De nombreuses séances de travail ont ainsi permis de faire avancer le projet. La Commune de Vevey intervient dans ce cadre en tant que propriétaire foncier (environ 2/3 de la surface) et, à ce titre, a notamment signé une deuxième convention entre les propriétaires et la Commune territoriale de St-Légier pour définir en particulier les modalités financières permettant de mener à bien la réalisation de ce PA. Au moment de la rédaction de ce rapport (mars 2019), ce PA est en cours de finalisation, Promove assurant la coordination entre les différents partenaires. Le projet devra ensuite être adopté par le Conseil communal de St-Légier puis par le Canton.
L'autre grand dossier de portée régionale mis sur pied par Promove en 2018 est celui des « Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux ». A l'occasion de ses 30 années au service de l'économie régionale, Promove a ainsi lancé la 1re édition de ce nouveau prix biannuel visant à mettre en lumière des acteurs méritants, quelle que soit leur taille, qui valorisent et stimulent l'économie de la région. Après 86 dossiers de candidatures reçus, plusieurs séances et des rencontres sur le terrain les jurys ont retenu 12 finalistes pour les 4 catégories : Proximité, Entreprendre, Impact et Rayonnement. Enfin, le jeudi 29 novembre plus de 500 personnes ont assisté à la Cérémonie de remise afin de fêter les finalistes et les lauréats. Le vainqueur de la catégorie Proximité, l'entreprise veveysane ATELIERS GEC Sàrl, s'est ainsi vu remettre un chèque de 15'000 francs, financé par l'ensemble des communes de la région.
Sur le plan statistique, Promove compte 308 membres et partenaires au 31.12.2018.
L'association a répondu aux demandes de 75 porteurs de projets. Plus spécifiquement la commune de Vevey a vu l'inscription de 160 entreprises compensant la radiation de 143 entreprises pour cause de départ, cessation d'activité ou de faillite.
Concernant les subventions liées à la LADE, pour lesquelles Promove joue le rôle de référent régional, 5 projets ont été soutenus, à hauteur de 289 000 CHF. A ce montant viennent s'ajouter les subventions directes aux entreprises, dans le cadre du programme cantonal de soutien (innovation, commercialisation, investissement et formation) : 169 000 CHF pour 9 entreprises de la région. Le total des subventions LADE à fonds perdus en faveur du tissu économique Riviera-Lavaux en 2018 s'élève donc à 458 000 CHF. Ces chiffres pourraient être complétés par le plus gros soutien cantonal depuis la création de la LADE en 2007. En effet, 1,7 million d'aide à fonds perdu et 13,3 millions de prêt sans intérêts ont été accordé au projet de rénovation et de développement du 2M2C suite au dépôt du dossier en octobre 2018 par Promove. Cet octroi est cependant en suspens, la votation communale du 10 février dernier ayant pour le moment interrompu ce projet déterminant pour l'avenir de toute l'économie touristique régionale.
Dans le domaine de l'amélioration des conditions cadres, le soutien à la formation professionnelle via le programme de cours d'appuis pour apprentis AppApp s'est également poursuivit, grâce au financement de 9 communes et 3 entreprises régionales. Le bilan de cette 3e année scolaire depuis le lancement du programme est positif avec le soutien de 72 apprentis.
Le budget 2019 de Promove est de Fr. 843'000.-

Lavaux Patrimoine mondial (LPm)

Pour mémoire il est rappelé que l'inscription de Lavaux, vignoble en terrasses sur la liste des sites inscrits au patrimoine mondiale de l'Unesco a eu lieu le 28 juin 2007. La création de l'association Lavaux Patrimoine mondial (ci-après LPM) a suivi en 2013, à qui est revenu la responsabilité de la gestion du site. La ville de Vevey a soutenu dès le départ l'association et verse actuellement un montant de CHF 6'566.- correspondant à la cotisation annuelle et à une contribution calculée au prorata des surfaces de vignes, que possède la Ville de Vevey.
La charte de l'Unesco implique diverses obligations dont l'élaboration d'un plan de gestion qui permet « d'identifier les mesures assurant la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien inscrit ». Le plan de gestion de référence devra être revu au cours des prochains mois et permettra de redéfinir la stratégie pour le long terme, avec si possible un catalogue de mesures de mise en œuvre pour le court et le moyen terme. Ces démarches sont indispensables pour maintenir l'accréditation de l'Unesco et devront être coordonnées non seulement avec les sponsors et partenaires actuels de LPM, mais aussi l'entier des acteurs locaux, cantonaux ou fédéraux concernés par le devenir.
On rappellera que les activités principales de LPM portent sur la gestion du site, la médiation culturelle et la promotion du site. (Voir encore rapport 2017, les activités étant restées comparables en 2018).
Monsieur Emmanuel Estoppey, gestionnaire historique du site ayant souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière, c'est Madame Jeanne Corthay qui a accepté de reprendre cette fonction, et aussi la direction de l'équipe. Cette dernière, composée de six personnes en 2017, avec une septième personne chargée de la manifestation Lavaux Passion, s'est réorganisée et a été réduite à trois personnes engagées de manière fixe, soutenues ponctuellement, notamment par une stagiaire. Il en a découlé une implication plus forte des membres du Comité et du bureau. Me Michel Chavanne, avocat au barreau de Lausanne, a accepté de reprendre la présidence du comité depuis mai 2018, ceci en remplacement de M. Jean-Jacques Gauer.
L'exercice 2018 peut être qualifié de relativement équilibré, même si une très légère perte n'est pas

exclue. LPm a ainsi trouvé une certaine sérénité financière. Il faut saluer cet effort qui sera poursuivi en 2019.

Montreux Vevey Tourisme (MVT)
Pour mémoire, les communes de la région participent au subventionnement de MVT selon une convention de collaboration 2018-2020. La participation de la Ville de Vevey se monte à CHF 531'400.- (ligne budgétaire 130.3658).

En 2018, c'est évidemment la Fête des Vignerons (FdV) qui a été en ligne de mire des préoccupations de la direction et du comité de MVT. MVT est devenu partenaire officiel de la FdV conjointement avec la Société des hôteliers de Montreux-Vevey (SHMV) et différentes formules ont été mises sur pied pour combiner nuit(s) d'hôtel et achat de billets, ce qui devrait contribuer à « booster » les nuitées pour l'exercice 2019. Un forfait est ainsi en ligne depuis le 15 août 2018 à l'adresse hotelfevi19.ch.

L'autre préoccupation de MVT a concerné l'avenir du 2m2c. Le Montreux Riviera Convention Bureau, département de MVT qui promeut la venue de congrès au 2m2c, a constaté une baisse des confirmations de réservation. En effet, du fait de l'incertitude liée au début des travaux de rénovation, l'ensemble de l'infrastructure s'est avérée invendable auprès des organisateurs de congrès.
Face à une forte concurrence nationale et internationale, il est néanmoins rappelé à ce propos le rapprochement opéré entre Lausanne Tourisme et MVT dans l'idée d'augmenter la visibilité du secteur du tourisme d'affaires. Il s'agit d'un contrat d'une durée de 3 ans qui a débuté en 2017.
Ouvert fin 2017, le point « i » situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel Astra est parfaitement fonctionnel. Notons toutefois que son accès sera plus évident dès que les travaux d'aménagement de la Gare seront terminés, ce qui sera le cas avant le début de la FdV.
Finalement, en termes de nuitées nettes (c'est-à-dire sans compter les nuitées subventionnées), la région accuse une légère baisse en 2018 : -2.6% à Montreux Riviera, contre +0.8% dans le canton de Vaud et +3.8% au niveau suisse.

Année	Nuitées nettes hôtels	Nuitées nettes camping	Total
2013	93'765	n.c	93'765
2014	95'449	12'425	107'874
2015	92'877	n.c	92'877
2016	101'691	12'823	114'514
2017	101'964	12'257	114'221
2018	95'242	12'095	107'337

Cette baisse doit être relativisée en l'interprétant comme un retour à la norme eu égard à l'importante augmentation des nuitées en 2016 et 2017, en particulier les nuitées en camping qui ont atteint un pic en 2016.

Taxe intercommunale de séjour de la Riviera et de Villeneuve
La Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS) gère la perception et la redistribution de la taxe de séjour pour les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux, Villeneuve, Blonay, St-Légier, Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny. Y sont associés des représentants des hôteliers, des écoles privées et des cliniques ainsi que des responsables de Montreux-Vevey-Tourisme (MVR).
Son règlement a été modifié pour la dernière fois en octobre 2011, un préavis ayant été déposé dans tous les conseils communaux. Il porte sur la taxe de séjour sur les nuitées des hôtes de passage ou en séjour sur le territoire des onze communes précitées et sur la taxe sur les résidences secondaires auprès des propriétaires de résidences secondaires sur le territoire de ces communes.
La CITS a siégé quatre fois durant l'année 2018 pour assurer la bonne gestion de ces taxes et évaluer le montant de la subvention allouée aux différentes manifestations ayant adressé une demande à la CITS.
En 2018, l'hôtellerie traditionnelle, relevant du territoire de la CITS, affiche, en fonction des données au 04.02.2019, une très légère baisse de ses résultats en termes de nuitées (693'140 pour 694'290 en 2017). Le total des nuitées (hôtels, cliniques et écoles privées, ports et campings) s'élève à 956'389 en 2018 pour 999'069 en 2017.
Malgré cette baisse de revenus, la Commission a dépensé plus de Fr. 1'700'000.-- pour soutenir près de 90 manifestations ayant eu lieu sur son territoire, dont Fr. 408'333.- pour 29 manifestations sur le territoire veveysan. Globalement, on remarque une stabilité en termes de dépenses par rapport à 2017.
La CITS a également financé la totalité des frais liés à l'utilisation de la Montreux Riviera Card qui reste, véritablement, un atout majeur de notre destination. 242'000 cartes ont été établies en 2018 contre 228'000 en 2017 soit 6,14% en plus.
Les comptes de la CITS présentent une charge de CHF 4'959'054.08 et des revenus de Fr. 4'768'129.44 soit un excédent de charge de Fr. -190'925.54 qui sera prélevé sur le fond de réserve générale.

Alain Hersperger, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2017 :
Néant.